

SENATE



SÉNAT

CANADA

Second Session
Forty-first Parliament, 2013-14-15

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

AGRICULTURE AND FORESTRY

Chair:
The Honourable PERCY MOCKLER

Tuesday, February 17, 2015
Thursday, February 19, 2015
Thursday, February 26, 2015

Issue No. 24

Fifth (final) meeting:

Bill C-18, An Act to amend certain Acts relating to
agriculture and agri-food

and

Tenth and eleventh meetings:

Study on international market access priorities
for the Canadian agricultural
and agri-food sector

INCLUDING:
THE SEVENTH REPORT OF THE COMMITTEE
(Bill C-18)

WITNESSES:
(See back cover)

Deuxième session de la
quarante et unième législature, 2013-14-15

*Délibérations du Comité
sénatorial permanent de l'*

AGRICULTURE ET DES FORÊTS

Président :
L'honorable PERCY MOCKLER

Le mardi 17 février 2015
Le jeudi 19 février 2015
Le jeudi 26 février 2015

Fascicule n° 24

Cinquième (dernière) réunion :

Projet de loi C-18, Loi modifiant certaines lois en matière
d'agriculture et d'agroalimentaire

et

Dixième et onzième réunions :

Étude sur les priorités pour le secteur agricole et
agroalimentaire canadien en matière d'accès aux marchés
internationaux

Y COMPRIS :
LE SEPTIÈME RAPPORT DU COMITÉ :
(Projet de loi C-18)

TÉMOINS :
(Voir à l'endos)

STANDING SENATE COMMITTEE
ON AGRICULTURE AND FORESTRY

The Honourable Percy Mockler, *Chair*

The Honourable Claudette Tardif, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Beyak	McIntyre
* Carignan, P.C. (or Martin)	Merchant
* Cowan (or Fraser)	Moore
Dagenais	Munson
Enverga	Ogilvie
Maltais	Unger

* Ex officio members

(Quorum 4)

Changes in membership of the committee:

Pursuant to rule 12-5, membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator McIntyre replaced the Honourable Senator Oh (*February 26, 2015*).

The Honourable Senator Munson replaced the Honourable Senator Mercer (*February 25, 2015*).

The Honourable Senator Ogilvie replaced the Honourable Senator Rivard (*February 18, 2015*).

The Honourable Senator Beyak replaced the Honourable Senator Plett (*February 18, 2015*).

The Honourable Senator Moore replaced the Honourable Senator Campbell (*February 18, 2015*).

The Honourable Senator Rivard replaced the Honourable Senator Ogilvie (*February 17, 2015*).

The Honourable Senator Campbell replaced the Honourable Senator Moore (*February 17, 2015*).

The Honourable Senator Plett replaced the Honourable Senator Beyak (*February 16, 2015*).

The Honourable Senator Beyak replaced the Honourable Senator Plett (*February 5, 2015*).

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT
DE L'AGRICULTURE ET DES FORÊTS

Président : L'honorable Percy Mockler

Vice-présidente : L'honorable Claudette Tardif

et

Les honorables sénateurs :

Beyak	McIntyre
* Carignan, C.P. (ou Martin)	Merchant
* Cowan (ou Fraser)	Moore
Dagenais	Munson
Enverga	Ogilvie
Maltais	Unger

* Membres d'office

(Quorum 4)

Modifications de la composition du comité :

Conformément à l'article 12-5 du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénateur McIntyre a remplacé l'honorable sénateur Oh (*le 26 février 2015*).

L'honorable sénateur Munson a remplacé l'honorable sénateur Mercer (*le 25 février 2015*).

L'honorable sénateur Ogilvie a remplacé l'honorable sénateur Rivard (*le 18 février 2015*).

L'honorable sénatrice Beyak a remplacé l'honorable sénateur Plett (*le 18 février 2015*).

L'honorable sénateur Moore a remplacé l'honorable sénateur Campbell (*le 18 février 2015*).

L'honorable sénateur Rivard a remplacé l'honorable sénateur Ogilvie (*le 17 février 2015*).

L'honorable sénateur Campbell a remplacé l'honorable sénateur Moore (*le 17 février 2015*).

L'honorable sénateur Plett a remplacé l'honorable sénatrice Beyak (*le 16 février 2015*).

L'honorable sénatrice Beyak a remplacé l'honorable sénateur Plett (*le 5 février 2015*).

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Tuesday, February 17, 2015
(54)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Agriculture and Forestry met this day at 5:07 p.m., in room 2, Victoria Building, the chair, the Honourable Percy Mockler, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Campbell, Dagenais, Enverga, Maltais, Merchant, Mockler, Oh, Plett, Rivard, Tardif and Unger (11).

In attendance: Aïcha Coulibaly and Jed Chong, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Tuesday, December 9, 2014, the committee continued its consideration of Bill C-18, An Act to amend certain Acts relating to agriculture and agri-food. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 22.*)

WITNESSES:

Animal Nutrition Association of Canada:

Graham Cooper, Executive Director;

Melissa Dumont, Director of Technical Services.

Agricultural Credit Corporation:

Jaye Atkins, Chief Executive Officer.

Mr. Cooper and Mr. Atkins made statements and, together with Ms. Dumont, answered questions.

At 6 p.m., the committee suspended.

At 6:07 p.m., the committee resumed.

It was agreed that the committee proceed to clause-by-clause consideration of Bill C-18, An Act to amend certain Acts relating to agriculture and agri-food.

It was agreed that the committee invite the officials from Agriculture and Agri-Food Canada, the Canadian Food Inspection Agency and Justice Canada to the table to answer any technical questions that may arise during clause-by-clause consideration of Bill C-18.

WITNESSES:

Canadian Food Inspection Agency:

Veronica McGuire, Executive Director, Program, Regulatory & Trade Policy;

Nicolas McCandie Glustien, Manager, Legislative Affairs.

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le mardi 17 février 2015
(54)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts se réunit aujourd'hui, à 17 h 7, dans la salle 2 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Percy Mockler (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Campbell, Dagenais, Enverga, Maltais, Merchant, Mockler, Oh, Plett, Rivard, Tardif et Unger (11).

Également présents : Aïcha Coulibaly et Jed Chong, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 9 décembre 2014, le comité poursuit son étude du projet de loi C-18, Loi modifiant certaines lois en matière d'agriculture et d'agroalimentaire. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 22 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

Association de nutrition animale du Canada :

Graham Cooper, directeur exécutif;

Melissa Dumont, directrice, Services techniques.

Agricultural Credit Corporation :

Jaye Atkins, chef de la direction.

MM. Cooper et Atkins font chacun une déclaration puis, avec Mme Dumont, répondent aux questions.

À 18 heures, la séance est suspendue.

À 18 h 7, la séance reprend.

Il est convenu que le comité procède à l'étude article par article du projet de loi C-18, Loi modifiant certaines lois en matière d'agriculture et d'agroalimentaire.

Il est convenu que le comité invite à la table les représentants d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, de l'Agence canadienne d'inspection des aliments et de Justice Canada afin qu'ils puissent répondre aux questions d'ordre technique des membres du comité durant l'étude article par article du projet de loi C-18.

TÉMOINS :

Agence canadienne d'inspection des aliments :

Veronica McGuire, directrice exécutive, Politiques sur les programmes, la réglementation et le commerce;

Nicolas McCandie Glustien, gestionnaire, Affaires législatives.

Agriculture and Agri-Food Canada:

Rosser Lloyd, Director General, Business Risk Management Programs Directorate, Programs Branch;

Martin Crevier, Assistant Director, Financial Guarantee Programs Division, Programs Branch.

Justice Canada:

Louise Sénéchal, General Counsel and Deputy Executive Director, Agriculture and Food Inspection Legal Services;

Sara Guild, Acting Manager and Senior Counsel, Agriculture and Food Inspection, Legal Services.

With leave and pursuant to rule 12-20(3), it was agreed:

That the committee group clauses according to headings identified in Bill C-18.

It was agreed that the title stand postponed.

It was agreed that clause 1, which contains the short title, stand postponed.

The chair asked whether clauses 2 to 51 under the heading Plant Breeders' Rights Act shall carry.

The Honourable Senator Tardif moved:

That Bill C-18 be amended in clause 2, on page 3, by adding after line 7 the following:

““end-point royalty” means a royalty payable to the holder of the plant breeders' rights on harvested material as a condition to an authorization conferred under paragraph 5(1)(h);”.

After debate, the question being put on the motion, it was negatived by a show of hands.

The Honourable Senator Tardif moved:

That Bill C-18 be amended in clause 5, on page 7, by adding after line 9 the following:

“(3) The end-point royalty rate on harvested material grown from harvested material to which the rights referred to in paragraphs 5(1)(a), (b) and (g) do not apply pursuant to subsection (2) may not be higher than the end-point royalty rate on harvested material grown from sold propagating material for the same plant variety.”.

After debate, the question being put on the motion, it was negatived by a show of hands.

The Honourable Senator Tardif moved:

That Bill C-18 be amended in clause 50, on page 25, by replacing lines 13 and 14 with the following:

Agriculture et Agroalimentaire Canada :

Rosser Lloyd, directeur général, Direction des programmes de gestion des risques de l'entreprise, Direction générale des programmes;

Martin Crevier, directeur adjoint, Division des programmes de garantie financière, Direction générale des programmes.

Justice Canada :

Louise Sénéchal, avocate générale et directrice exécutive adjointe, Services juridiques — Agriculture et inspection des aliments;

Sara Guild, gestionnaire intérimaire et avocate principale, Services juridiques — Agriculture et inspection des aliments.

Avec le consentement des membres du comité et conformément au paragraphe 12-20(3) du Règlement, il est convenu :

Que le comité regroupe les articles en fonction des intertitres du projet de loi C-18.

Il est convenu de reporter l'étude du titre.

Il est convenu de reporter l'étude de l'article 1, le titre abrégé.

Le président demande s'il convient d'adopter les articles 2 à 51 qui figurent sous l'intertitre « Loi sur la protection des obtentions végétales ».

L'honorable sénatrice Tardif propose :

Que le projet de loi C-18 soit modifié à l'article 2, à la page 3, par adjonction, après la ligne 11, de ce qui suit :

« redevance de fin de chaîne » Redevance à payer au titulaire d'un certificat d'obtention sur un produit de la récolte à titre de condition à une autorisation accordée au titre de l'alinéa 5(1)h).

Après débat, la motion, mise aux voix, est rejetée par un vote à main levée.

L'honorable sénatrice Tardif propose :

Que le projet de loi C-18 soit modifié à l'article 5, à la page 7, par adjonction, après la ligne 7, de ce qui suit :

(3) Le taux des redevances de fin de chaîne sur le produit de la récolte cultivé à partir d'un produit de la récolte sur lequel les droits visés aux alinéas 5(1)a), b) et g) ne s'appliquent pas au titre du paragraphe (2) ne peut être supérieur au taux des redevances de fin de chaîne sur le produit de la récolte cultivé à partir de matériel de multiplication vendu pour la même variété végétale.

Après débat, la motion, mise aux voix, est rejetée par un vote à main levée.

L'honorable sénatrice Tardif propose :

Que le projet de loi C-18 soit modifié, à l'article 50, à la page 25, par substitution, des lignes 14 et 15, de ce qui suit :

“50. (1) The portion of subsection 75(1) of the Act before paragraph (b) is replaced by the following:

75. (1) The Governor in Council may, after consultation with the advisory committee, make regulations for carrying out the purposes and provisions of this Act and, without limiting the generality of the foregoing, may make regulations”.

After debate, the question being put on the motion, it was negatived by a show of hands.

It was agreed that clauses 52 to 61 under the heading Feeds Act carry.

It was agreed that clauses 62 to 72 under the heading Fertilizers Act carry.

It was agreed that clauses 73 to 83 under the heading Seeds Act carry.

It was agreed that clauses 84 to 98 under the heading Health of Animals Act carry.

It was agreed that clauses 99 to 112 under the heading Plant Protection Act carry.

It was agreed that clauses 113 to 119 under the heading Agriculture and Agri-Food Administrative Monetary Penalties Act carry.

It was agreed that clauses 120 to 140 under the heading Agricultural Marketing Programs Act carry.

It was agreed that clauses 141 to 152 under the heading Farm Debt Mediation Act carry.

It was agreed that clause 153 under the heading Transitional Provisions — Agricultural Marketing Programs Act carry.

It was agreed that clause 154 under the heading Coming into Force carry.

It was agreed that clause 1, which contains the short title, carry.

It was agreed that the title carry.

It was agreed that the bill carry.

It was agreed that Bill C-18 be reported to the Senate.

At 6:51 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

50. (1) Le passage du paragraphe 75(1) de la même loi précédant l’alinéa b) est remplacé par ce qui suit :

75. (1) Le gouverneur en conseil peut, par règlement, après consultation du comité consultatif, prendre les mesures nécessaires à l’application de la présente loi et, notamment :

Après débat, la motion, mise aux voix, est rejetée par un vote à main levée.

Il est convenu d’adopter les articles 52 à 61 qui figurent sous l’intertitre « Loi relative aux aliments du bétail ».

Il est convenu d’adopter les articles 62 à 72 qui figurent sous l’intertitre « Loi sur les engrais ».

Il est convenu d’adopter les articles 73 à 83 qui figurent sous l’intertitre « Loi sur les semences ».

Il est convenu d’adopter les articles 84 à 98 qui figurent sous l’intertitre « Loi sur la santé des animaux ».

Il est convenu d’adopter les articles 99 à 112 qui figurent sous l’intertitre « Loi sur la protection des végétaux ».

Il est convenu d’adopter les articles 113 à 119 qui figurent sous l’intertitre « Loi sur les sanctions administratives pécuniaires en matière d’agriculture et d’agroalimentaire ».

Il est convenu d’adopter les articles 120 à 140 qui figurent sous l’intertitre « Loi sur les programmes de commercialisation agricole ».

Il est convenu d’adopter les articles 141 à 152 qui figurent sous l’intertitre « Loi sur la médiation en matière d’endettement agricole ».

Il est convenu d’adopter l’article 153 qui figure sous l’intertitre « Dispositions transitoires : Loi sur les programmes de commercialisation agricole ».

Il est convenu d’adopter l’article 154 qui figure sous l’intertitre « Entrée en vigueur ».

Il est convenu d’adopter l’article 1, le titre abrégé.

Il est convenu d’adopter le titre.

Il est convenu d’adopter le projet de loi.

Il est convenu de faire rapport du projet de loi C-18 au Sénat.

À 18 h 51, le comité s’ajourne jusqu’à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, Thursday, February 19, 2015
(55)

[English]

The Standing Senate Committee on Agriculture and Forestry met this day at 8:02 a.m., in room 2, Victoria Building, the chair, the Honourable Percy Mockler, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Beyak, Dagenais, Enverga, Maltais, Merchant, Mockler, Ogilvie, Oh, Tardif and Unger (10).

In attendance: Aïcha Coulibaly and Jed Chong, Analysts, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, October 23, 2014, the committee continued its study on international market access priorities for the Canadian agricultural and agri-food sector. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 18.*)

WITNESSES:

Canadian Honey Council:

Rod Scarlett, Executive Director.

Flowers Canada Growers:

Andrew Morse, Manager, Plant Health and Trade.

Canadian Produce Marketing Association:

Jane Proctor, Vice President, Policy and Issues Management;

Ron Lemaire, President.

Mr. Scarlett and Mr. Morse made statements and answered questions.

At 9:02 a.m., the committee suspended.

At 9:06 a.m., the committee resumed.

Mr. Lemaire made a statement and, together with Ms. Proctor, answered questions.

At 10:03 a.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, Thursday, February 26, 2015
(56)

[English]

The Standing Senate Committee on Agriculture and Forestry met this day at 8:02 a.m., in room 2, Victoria Building, the chair, the Honourable Percy Mockler, presiding.

OTTAWA, le jeudi 19 février 2015
(55)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts se réunit aujourd'hui, à 8 h 2, dans la salle 2 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Percy Mockler (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Beyak, Dagenais, Enverga, Maltais, Merchant, Mockler, Ogilvie, Oh, Tardif et Unger (10).

Également présents : Aïcha Coulibaly et Jed Chong, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 23 octobre 2014, le comité poursuit son étude sur les priorités pour le secteur agricole et agroalimentaire canadien en matière d'accès aux marchés internationaux. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 18 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

Conseil canadien du miel :

Rod Scarlett, directeur général.

Flowers Canada Growers :

Andrew Morse, gestionnaire, Commerce et protection des végétaux.

Association canadienne de la distribution de fruits et légumes :

Jane Proctor, vice-présidente, Gestion des politiques et des enjeux;

Ron Lemaire, président.

MM. Scarlett et Morse font chacun une déclaration, puis répondent aux questions.

À 9 h 2, la séance est suspendue.

À 9 h 6, la séance reprend.

M. Lemaire fait une déclaration puis, avec Mme Proctor, répond aux questions.

À 10 h 3, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le jeudi 26 février 2015
(56)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts se réunit aujourd'hui, à 8 h 2, dans la salle 2 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Percy Mockler (*président*).

Members of the committee present: The Honourable Senators Beyak, Dagenais, Maltais, McIntyre, Merchant, Mockler, Ogilvie and Unger (8).

In attendance: Aïcha Coulibaly and Jed Chong, Analysts, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament.

Also present: The official reporters of the Senate.

The chair informed the committee of a vacancy in the deputy chair.

The Honourable Senator Maltais moved:

That the Honourable Senator Tardif be elected as deputy chair.

The question being put on the motion, it was adopted.

At 8:05 a.m., pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, October 23, 2014, the committee continued its study on international market access priorities for the Canadian agricultural and agri-food sector. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 18.*)

WITNESSES:

Canadian Council of Chief Executives:

Brian Kingston, Senior Associate.

Canadian Sugar Institute:

Sandra Marsden, President;

Mike Walton, Member.

International Maple Syrup Institute:

Dave Chapeskie, Executive Director.

The chair made an opening statement.

Mr. Kingston made a statement and answered questions.

At 8:45 a.m., the committee suspended.

At 8:50 a.m., the committee resumed.

Ms. Marsden, Mr. Walton and Mr. Chapeskie made statements and, together, answered questions.

At 9:46 a.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

Le greffier du comité,

Kevin Pittman

Clerk of the Committee

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Beyak, Dagenais, Maltais, McIntyre, Merchant, Mockler, Ogilvie et Unger (8).

Également présents : Aïcha Coulibaly et Jed Chong, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Le président informe le comité que le poste de vice-président est vacant.

L'honorable sénateur Maltais propose :

Que l'honorable sénatrice Tardif soit élue vice-présidente du comité.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

À 8 h 5, conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 23 octobre 2014, le comité poursuit son étude sur les priorités pour le secteur agricole et agroalimentaire canadien en matière d'accès aux marchés internationaux. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 18 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

Conseil canadien des chefs d'entreprise :

Brian Kingston, associé principal.

Institut canadien du sucre :

Sandra Marsden, présidente;

Mike Walton, membre.

Institut international du sirop d'érable :

Dave Chapeskie, directeur exécutif.

Le président ouvre la séance.

M. Kingston fait une déclaration, puis répond aux questions.

À 8 h 45, la séance est suspendue.

À 8 h 50, la séance reprend.

Mme Marsden, M. Walton et M. Chapeskie font chacun une déclaration, puis, ensemble, répondent aux questions.

À 9 h 46, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

REPORT OF THE COMMITTEE

Wednesday, February 18, 2015

The Standing Senate Committee on Agriculture and Forestry has the honour to present its

SEVENTH REPORT

Your committee, to which was referred Bill C-18, An Act to amend certain Acts relating to agriculture and agri-food, has, in obedience to the order of reference of December 9, 2014, examined the said bill and now reports the same without amendment.

Respectfully submitted,

RAPPORT DU COMITÉ

Le mercredi 18 février 2015

Le Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts a l'honneur de présenter son

SEPTIÈME RAPPORT

Votre comité, auquel a été renvoyé le projet de loi C-18, Loi modifiant certaines lois en matière d'agriculture et d'agroalimentaire, a, conformément à l'ordre de renvoi du 9 décembre 2014, examiné ledit projet de loi et en fait maintenant rapport sans amendement.

Respectueusement soumis,

Le président,

PERCY MOCKLER

Chair

EVIDENCE

OTTAWA, Tuesday, February 17, 2015

The Standing Senate Committee on Agriculture and Forestry, to which was referred Bill C-18, An Act to amend certain Acts relating to agriculture and agri-food, met this day at 5:07 p.m. to give consideration to the bill.

Senator Percy Mockler (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: I welcome you to this meeting of the Standing Senate Committee on Agriculture and Forestry. To the witnesses, we thank you for accepting our invitation. We will introduce you formally, but, before we do, I'd like to introduce myself. I'm Percy Mockler, senator from New Brunswick and chair of the committee. At this time, I'd like to ask the senators to introduce themselves.

Senator Merchant: Good evening. I'm Pana Merchant, and I'm a senator from Saskatchewan.

Senator Campbell: Good evening. My name is Larry Campbell, and I'm a senator from British Columbia.

Senator Tardif: Good evening. I'm Senator Claudette Tardif from Alberta.

Senator Enverga: Tobias Enverga from Ontario.

Senator Plett: My name's Don Plett. I'm from Manitoba, and I'm the sponsor of this legislation.

[*Translation*]

Senator Rivard: Michel Rivard from the Laurentian region, in Quebec.

Senator Maltais: Ghislain Maltais from Quebec.

[*English*]

Senator Oh: Victor Oh, senator from Ontario.

Senator Unger: Good evening. I'm Betty Unger from Edmonton, Alberta.

[*Translation*]

Senator Dagenais: Jean-Guy Dagenais from Quebec.

The Chair: Thank you, honourable senators. The subject matter of today's meeting is Bill C-18, An Act to amend certain Acts relating to agriculture and agri-food.

[*English*]

Today, we will continue our study of Bill C-18, sponsored by Senator Plett, An Act to amend certain Acts relating to agriculture and agri-food. The bill is designed to modernize and strengthen federal agriculture legislation, support innovation in the Canadian agriculture industry and enhance global market opportunities.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mardi 17 février 2015

Le Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts, auquel a été renvoyé le projet de loi C-18, Loi modifiant certaines lois en matière d'agriculture et d'agroalimentaire, se réunit aujourd'hui, à 17 h 7, pour étudier le projet de loi.

Le sénateur Percy Mockler (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Bienvenue à la réunion du Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts. Nous remercions les témoins d'avoir accepté notre invitation. Nous allons vous présenter, mais auparavant, je me présente. Je m'appelle Percy Mockler. Je suis un sénateur du Nouveau-Brunswick et c'est moi le président du comité. J'aimerais que les sénateurs se présentent à leur tour.

La sénatrice Merchant : Bonsoir. Je m'appelle Pana Merchant, sénatrice de la Saskatchewan.

Le sénateur Campbell : Bonsoir. Je m'appelle Larry Campbell, sénateur de la Colombie-Britannique.

La sénatrice Tardif : Bonsoir. Je m'appelle Claudette Tardif, sénatrice de l'Alberta.

Le sénateur Enverga : Tobias Enverga, de l'Ontario.

Le sénateur Plett : Je m'appelle Don Plett. Je représente le Manitoba, et je suis le parrain du projet de loi.

[*Français*]

Le sénateur Rivard : Michel Rivard, de la région des Laurentides, au Québec.

Le sénateur Maltais : Ghislain Maltais, du Québec.

[*Traduction*]

Le sénateur Oh : Victor Oh, sénateur de l'Ontario.

La sénatrice Unger : Bonsoir. Betty Unger, d'Edmonton, en Alberta.

[*Français*]

Le sénateur Dagenais : Jean-Guy Dagenais, du Québec.

Le président : Merci, honorables sénateurs. Aujourd'hui, l'objet de la réunion est le projet de loi C-18, Loi modifiant certaines lois en matière d'agriculture et d'agroalimentaire.

[*Traduction*]

Nous continuons notre étude du projet de loi C-18, Loi modifiant certaines lois en matière d'agriculture et d'agroalimentaire, qui est parrainé par le sénateur Plett. Ce projet de loi vise à moderniser le cadre législatif canadien en matière d'agriculture, à soutenir l'innovation dans le secteur agricole canadien et à accroître les débouchés sur les marchés mondiaux.

Honourable senators, we have as witnesses today, from the Animal Nutrition Association of Canada, Graham Cooper, Executive Director; and Melissa Dumont, Director of Technical Services. From the Agricultural Credit Corporation, we have Jaye Atkins, Chief Executive Officer.

On behalf of the committee, to the witnesses, we want to say thank you for accepting our invitation to share with us your opinions and comments on Bill C-18. I have been informed by the clerk that the first presenter will be the Agricultural Credit Corporation's Mr. Atkins, to be followed by the Animal Nutrition Association of Canada's Mr. Cooper.

Mr. Atkins, please make your presentation.

Jaye Atkins, Chief Executive Officer, Agricultural Credit Corporation: As mentioned, my name is Jaye Atkins and I'm Chief Executive Officer of Agricultural Credit Corporation, a not-for-profit organization that administers the Commodity Loan Program for the provincial government and also the Advance Payments Program on behalf of the federal government and through Agriculture and Agri-Food Canada.

Agricultural Credit Corporation, also known as ACC, is the second largest administrator of the Advance Payments Program and the only administrator that today administers the program for certain commodities in every province across Canada.

ACC administers the Advance Payments Program to producers in over 250 commodities, which, due to various sizes or types, translates into over 4,000 individual product listings.

Agriculture continues to change due to increased technology, improved genetics, causes and effects of world markets, new and improved growing practices and the increased demand for products, particularly in the areas of biomass and products that are now being sourced for new and innovative uses. It is important that the ability to finance these crops and subsequent products through channels that do not overburden the producer and reflect the changing financial landscape are available to producers nationally.

In reference to Bill C-18, our organization believes that the changes brought forth with regard to the Advance Payments Program assist in updating the Agricultural Marketing Programs Act and better reflect the common and acceptable practices of today's agricultural and financial industry.

Due to the increased cost of production, particularly in the last decade, changes that are proposed will assist in maximizing the eligible advances producers may receive under the program by allowing them more flexibility in the manner in which they qualify for, secure and repay a loan.

Honorables sénateurs, nous accueillons aujourd'hui des représentants de l'Association de nutrition animale du Canada : M. Graham Cooper, directeur exécutif; et Mme Melissa Dumont, directrice des services techniques. Nous accueillons également M. Jaye Atkins, chef de la direction de l'Agricultural Credit Corporation.

Au nom des membres du comité, je vous remercie d'avoir accepté de venir nous donner votre point de vue sur le projet de loi C-18. Le greffier m'a informé que M. Atkins, de l'Agricultural Credit Corporation, sera le premier témoin à nous présenter son exposé. Ce sera ensuite au tour de M. Cooper, de l'Association de nutrition animale du Canada.

Monsieur Atkins, allez-y, s'il vous plaît.

Jaye Atkins, chef de la direction, Agricultural Credit Corporation : Comme on vient de vous le mentionner, je m'appelle Jaye Atkins, et je suis chef de la direction de l'Agricultural Credit Corporation, un organisme sans but lucratif chargé d'administrer le Programme de prêt sur récolte pour le gouvernement provincial, ainsi que le Programme de paiements anticipés au nom du gouvernement du Canada par l'entremise d'Agriculture et Agroalimentaire Canada.

L'Agricultural Credit Corporation, aussi appelée ACC, est la deuxième plus important administrateur du Programme de paiements anticipés et le seul administrateur qui gère le programme à l'égard de certains produits dans toutes les provinces canadiennes.

L'ACC administre, pour les producteurs, le Programme de paiements anticipés à l'égard de plus de 250 produits qui, pour des raisons de quantités ou de types, sont répartis en plus de 4 000 produits individuels.

L'agriculture évolue constamment, en raison des développements technologiques, des améliorations génétiques, des fluctuations des marchés mondiaux, des développements dans les pratiques de culture et de l'accroissement de la demande, notamment dans les domaines de la biomasse et des produits qui font maintenant l'objet d'usages novateurs. Il importe que les producteurs de l'ensemble du pays puissent financer ces cultures et leurs produits en ayant accès à des modes de financement qui leur éviteront le surendettement et qui tiendront compte du nouveau contexte financier.

En ce qui concerne le projet de loi C-18, notre organisation croit que les changements proposés à l'égard du Programme de paiements anticipés favorisent l'actualisation de la Loi sur les programmes de commercialisation agricole et sont mieux adaptés aux pratiques courantes et acceptables de l'industrie agricole et financière d'aujourd'hui.

Étant donné l'augmentation des coûts de production, particulièrement au cours de la dernière décennie, les changements proposés permettront d'optimiser les avances admissibles que peuvent obtenir les producteurs en vertu du programme, en assouplissant les règles pour l'obtention et le remboursement des prêts.

Also, proposed changes particularly in the area of recognizing the changing of many farm operations from sole proprietorships to corporations, cooperatives and registered partnerships while still maintaining clear attribution guidelines are reflective of current financial institutional practices and more commonly reflect the changing ownership structures of many of the farms in production today. Changes such as having a new calculation to determine administrators' holdback percentages and a five-year general agreement between administrators and Agriculture and Agri-Food Canada will allow for longer-term agreements between the administrators and their financial institutions. Clearer cash repayment interest penalty guidelines and repayment without proof of sale, along with new and clearer related producer rules, will all play an integral part in the administration and increased utilization of this program.

The removal of the need to be principally involved in agriculture opens the program to many new and young part-time farmers who, when starting out, often maintain their off-farm income to supplement their fledgling farm operations. The opening of the program to ensure a requirement for administrators to have the capability and flexibility to issue on all products as a single-window access approach to the program is very welcomed by the ACC. As I indicated earlier, we at ACC administer over 250 classes of products. This allows us in particular to expand our market and better utilize the expertise we have gained in various product areas to ensure that proper adjudication and risk mitigation in the sectors are applied.

The ability for Agriculture and Agri-Food Canada to transfer the assignment of the annual general agreements to a third party in cases where there is a breach by the administrator is also recognized by the ACC as a positive way to reinforce that the program is administered correctly, fairly and in accordance with the act and the guidelines of this program.

Certainly, the opportunity with proposed changes to allow the funding of loans on breeding animals, to have the opportunity to lend to subsidiary companies, to allow producers to utilize different forms of security along with third party guarantors, new attribution rules and new related producer rules are all items that will not only better reflect the current farming and financing landscape but from an administrator standpoint will simplify and improve access to this remarkable program.

As an organization, we are very pleased with the changes that are proposed and believe they will greatly improve our ability to administer the program. Although there are areas where we would like to see more changes, such as the elimination of proof of sales completely in all instances and a more reflective calculation of the administrators' liability based on past performance, we understand that limitations may exist to prevent this.

De plus, en tenant compte du fait que de nombreuses entreprises agricoles passent du statut d'entreprises individuelles à celui de sociétés, de coopératives ou de sociétés de personnes enregistrées, les changements proposés, tout en maintenant des directives d'attribution claires, tiennent compte des pratiques financières institutionnelles actuelles, et correspondent mieux aux changements des structures de propriété de nombreuses entreprises agricoles aujourd'hui. Des changements comme la nouvelle formule de calcul pour déterminer le pourcentage de retenue des administrateurs, ainsi qu'une entente générale de cinq ans entre les administrateurs et Agriculture et Agroalimentaire Canada, permettront d'établir des ententes plus longues entre les administrateurs et leurs institutions financières. Les directives plus claires quant à la pénalité d'intérêt à payer en espèces et le remboursement sans preuve de vente, ainsi que les règles plus précises pour les producteurs, seront essentielles à l'administration du programme et à l'augmentation de son utilisation.

L'élimination de l'obligation de faire principalement de l'agriculture ouvre le programme à nombre de jeunes et nouveaux producteurs agricoles à temps partiel qui, au départ, doivent souvent conserver leurs revenus d'autres sources pour soutenir le lancement de leurs activités agricoles. L'ACC est très favorable à ce que le programme soit modifié de telle sorte que les administrateurs puissent émettre des fonds pour tous les produits à la manière d'un guichet unique. Comme je l'ai souligné plus tôt, l'ACC administre plus de 250 catégories de produits : ceci nous permet notamment de développer notre marché et de mieux utiliser l'expertise que nous avons acquise dans nombre de secteurs de produits pour veiller à ce que les mesures voulues d'adjudication et d'atténuation des risques dans les secteurs soient appliquées.

L'ACC voit aussi d'un bon œil la capacité d'Agriculture et Agroalimentaire Canada à transférer l'attribution des ententes générales annuelles à un tiers si l'administrateur contrevient à l'entente : une telle disposition indique clairement que le programme est administré correctement, équitablement et conformément à la loi et aux lignes directrices du programme.

Les prêts pour les animaux reproducteurs, les prêts aux filiales, les diverses formes de garanties et le recours aux tiers garants, les nouvelles règles d'attribution et les nouvelles règles connexes pour les producteurs sont tous des changements souhaitables qui, en plus d'être mieux adaptés au contexte agricole et financier, simplifieront et amélioreront l'accès à ce programme remarquable, du point de vue de l'administrateur.

En tant qu'organisation, nous sommes très satisfaits des changements proposés; nous croyons qu'ils amélioreront grandement notre capacité à administrer le programme. Même si nous souhaitions d'autres changements, tel que l'élimination complète de la preuve de vente dans tous les cas et un calcul plus juste de la responsabilité de l'administrateur en tenant compte du rendement passé, nous sommes conscients des restrictions qui peuvent entraver de tels changements.

My request to the committee is that once approved, the new act be implemented, defined and applied consistently to all organizations that administer the program so that all producers nationally are treated equally, fairly and responsibly, that all administrators are required to adhere to the act and the guidelines set out without exception, and that all administrators are requested to meet a standard of operation and reporting to ensure the program's integrity and success.

I'd like to thank the committee for the opportunity to appear and speak with you today about this exceptional program.

The Chair: Thank you, Mr. Atkins.

Mr. Cooper, please make your presentation, after which we will have questions from senators.

Graham Cooper, Executive Director, Animal Nutrition Association of Canada: Thank you, Mr. Chair. Good evening, ladies and gentlemen. It's a real pleasure for us to be here this evening.

Just a brief word of introduction about our organization: We're the national association for the livestock and poultry feed industry, representing about 170 companies that collectively generate about 90 per cent of commercial feed production in Canada.

I should say that, in general, the feed industry is supportive of changes to the Feeds Act proposed in Bill C-18. Since 2012, our organization and other agri-food stakeholders have been involved in formal dialogue with the Canadian Food Inspection Agency on modernization of the Feeds Regulations. Several new regulatory provisions supported by industry are enabled by Bill C-18. However, there are three areas of primary interest that we'd like to bring to your attention. These relate to the feed industry's interest in amendments to the Feeds Act under Bill C-18.

First is the question of facility licensing. It applies only to extra-provincial operations, which, to clarify, are facilities that sell their production outside a province or the country and, we believe, also import from outside a jurisdiction. Therefore, we believe that facility licensing, because it is under federal jurisdiction, will apply only to those extra-provincial operations. Therefore, we caution that when the facility licensing process is implemented it be approached with some caution so that there are no unintended consequences of an unlevel playing field.

Second, on the question of preventive control plans covered in Bill C-18, the regulatory authority to require such plans is supported by the feed industry. In order for it to be effective, it must be accompanied by differential oversight, as referred to by

Je demande au comité que, une fois le projet de loi adopté, la nouvelle loi soit définie, mise en œuvre et appliquée uniformément pour tous les organismes qui administrent le programme, de sorte que, à l'échelle du pays, tous les producteurs soient traités de manière juste, équitable et responsable, que tous les administrateurs soient tenus d'observer la loi et les lignes directrices sans exception, et que tous les administrateurs soient tenus de respecter une norme régissant les opérations et l'établissement de rapports afin d'assurer l'intégrité et le succès du programme.

Je tiens à remercier le comité de m'avoir donné l'occasion de venir parler de ce programme exceptionnel aujourd'hui.

Le président : Merci, monsieur Atkins.

Monsieur Cooper, veuillez faire votre exposé. Les sénateurs poseront des questions par la suite.

Graham Cooper, directeur exécutif, Association de nutrition animale du Canada : Merci, monsieur le président. Bonsoir mesdames et messieurs. Nous sommes vraiment ravis d'être ici ce soir.

Je vais présenter brièvement notre organisme. Il s'agit de l'association nationale qui représente l'industrie des aliments destinés au bétail et à la volaille. Elle comprend 170 membres qui, ensemble, représentent environ 90 p. 100 du secteur de la production d'aliments du bétail commerciaux au Canada.

Je dois dire qu'en général, l'industrie de l'alimentation animale appuie les changements à la Loi relative aux aliments du bétail qui sont proposés dans le projet de loi C-18. Depuis 2012, notre organisme et d'autres intervenants du secteur agroalimentaire discutent avec l'Agence canadienne d'inspection des aliments de la modernisation du Règlement sur les aliments du bétail. Plusieurs nouvelles dispositions réglementaires que l'industrie appuie sont prévues dans le projet de loi C-18. Toutefois, nous aimerions attirer votre attention sur trois volets qui sont pour nous primordiaux. Ils concernent des modifications à la Loi relative aux aliments du bétail dans le cadre du projet de loi C-18 qui intéressent l'industrie de l'alimentation animale.

Premièrement, il y a la question de l'octroi de licences aux installations. Cela ne s'applique qu'aux activités menées à l'extérieur de la province, c'est-à-dire aux installations qui vendent leurs produits à l'extérieur d'une province ou du pays, et aussi — nous croyons — qui font de l'importation. Nous pensons donc que parce que cela relève du fédéral, l'octroi de licences aux installations ne s'appliquera qu'à ces activités extra-provinciales. Nous faisons donc une mise en garde : lorsque le processus d'octroi de licences sera mis en place, il faudrait procéder avec prudence pour éviter qu'il y ait des conséquences non voulues, c'est-à-dire pour que les règles du jeu ne soient pas inéquitable.

Deuxièmement, en ce qui concerne les plans de contrôle préventif dont traite le projet de loi C-18, l'autorité réglementaire qui veillera à la mise en œuvre de tels plans est aidée par l'industrie de l'alimentation animale. Pour que ce soit efficace, il

CFIA. Facilities that make the upfront and ongoing investments in safety should be appropriately recognized within the inspection system. CFIA's field enforcement resources could then be refocused on facilities without robust preventive controls or with lower levels of regulatory compliance.

Third, with respect to proposed amendments to the Feeds Act and feed evaluation by foreign governments, the authority provided to CFIA to take into account assessments of feed and feed ingredients conducted by foreign governments is a step in the right direction. We have been working with our colleagues in the International Feed Industry Federation, principally Europe and the United States, and regulators from Canada, the U.S. and the European Union to explore ways to bring about international convergence of methodologies used for feed ingredient authorization.

Mr. Chair, it had been our original intention to address our comments only to the proposed amendments to the Feeds Act. In light of events over the past week, I think it would be remiss of us not to mention the Health of Animals Act, which, as you know, will be amended under Bill C-18, and the question of the case of BSE in Alberta.

As you know, the situation is under investigation by the CFIA. We have very few details, such as the age and birth location of the infected animal. However, several key points should be borne in mind.

First, we have been assured by the CFIA that no part of the animal entered the human food chain or animal feeding system. Some 30,000 tests are conducted on beef and dairy cattle every year, and this was the first case of BSE in Canada since 2011. The enhanced feed ban, which began in 2007, is administered under the Health of Animals Act and the Health of Animals Regulations and endorsed by the World Organization for Animal Health, or OIE, under whose auspices Canada has been given controlled risk status for BSE along with 16 other countries, principally in Europe and Latin America.

Mr. Chair, those are my opening remarks. Obviously, Ms. Dumont and I would be happy to answer questions from senators.

The Chair: Thank you, Mr. Cooper.

Senator Tardif: Mr. Atkins, you indicated that you were generally pleased with the introduction of the Advance Payments Program. However, we've heard from some farmers that as farm sizes are getting larger and production costs go up, the \$400,000 limit of the Advance Payments Program may not be sufficient. What are your thoughts?

faut que cela s'accompagne d'une surveillance différentielle, comme le dit l'ACIA. Les installations qui investissent constamment dans les mesures de sécurité méritent une reconnaissance appropriée dans le système d'inspection. Les ressources de l'exécution de la loi de l'ACIA qui travaillent sur le terrain pourraient alors se concentrer sur les installations qui n'ont pas pris de mesures préventives rigoureuses ou dont le niveau de conformité à la réglementation est plus bas.

Troisièmement, concernant les modifications proposées à la Loi relative aux aliments du bétail et au volet de l'évaluation de ces aliments effectuée par des gouvernements étrangers, le pouvoir conféré à l'ACIA de tenir compte des évaluations des aliments pour animaux et de leurs ingrédients qui sont menées par des gouvernements étrangers est un pas dans la bonne direction. Nous collaborons avec nos collègues de l'Association internationale d'alimentation animale, principalement de l'Europe et des États-Unis, et avec des organismes de réglementation du Canada, des États-Unis et de l'Union européenne pour trouver des moyens de faire en sorte que les méthodes que nous utilisons quant à l'autorisation d'ingrédients des aliments du bétail convergent.

Monsieur le président, au départ, nous avions décidé que nous ne ferions des observations que sur les modifications à la Loi relative aux aliments du bétail proposées. À la lumière de ce qui s'est passé au cours de la semaine dernière, je crois qu'il serait négligent de notre part de ne pas parler de la Loi sur la santé des animaux qui, comme vous le savez, sera modifiée par le projet de loi C-18, et de la question du cas d'ESB en Alberta.

Comme vous le savez, l'ACIA mène présentement une enquête sur la situation. Nous avons très peu de renseignements, sur l'âge et le lieu de naissance de l'animal infecté par exemple. Toutefois, il ne faut pas oublier certains points essentiels.

Premièrement, l'ACIA nous a assuré qu'aucune partie de la carcasse de l'animal ne s'est retrouvée dans la chaîne alimentaire humaine ou animale. Chaque année, quelque 30 000 analyses sont effectuées sur les bœufs et les bovins laitiers, et il s'agit du premier cas d'ESB au Canada depuis 2011. L'interdiction renforcée frappant les aliments du bétail, qui existe depuis 2007, est administrée conformément à la Loi sur la santé des animaux et au Règlement sur la santé des animaux et approuvée par l'Organisation mondiale de la santé animale, ou l'OIE, qui reconnaît le Canada comme pays à risque maîtrisé à l'égard de l'ESB, et il en est de même pour 16 autres pays, principalement européens et latino-américains.

Monsieur le président, j'ai terminé ma déclaration préliminaire. Évidemment, Mme Dumont et moi serons ravis de répondre aux questions des sénateurs.

Le président : Merci, monsieur Cooper.

La sénatrice Tardif : Monsieur Atkins, vous avez indiqué que de manière générale, vous êtes ravi en ce qui concerne le Programme de paiement anticipé. Cependant, certains agriculteurs nous ont dit que puisque la taille des exploitations et les coûts de production augmentent, l'avance maximale de 400 000 \$ ne suffit peut-être pas. Qu'en pensez-vous?

Mr. Atkins: Around that, senator, Statistics Canada indicates that the average loan size of a farm operation in Canada is around \$200,000, and there are different sizes of operations. For example, I visited a farm where the producer said to me, “I have a 15-acre lake and eight wells, and my supplemental water bill is \$400,000.” So it doesn’t fit for those operations.

When you look at the pricing of fertilizers, chemicals, pesticides, seed, fuel and all those things, particularly in the areas of the Western provinces — Manitoba, Saskatchewan, Alberta — certainly the scale of those farm operations are much larger than farms in Ontario. I know for the canola growers that size has always been a concern for them. You’re dealing with a different size producer than we are.

We do have producers who would like to see that number increased from the standpoint that many of them still have to have an operating line with a financial institution as well. Certainly with the Advance Payments Program, it puts them in a bit of a precarious position in that they like the program. They like to use the program. They like the interest-free portion and the interest rate, but they still need to get that supplement, their operating loan, through a financial institution. We do run across that as well. For us, that’s a smaller number than certainly in the Western provinces.

Senator Tardif: Is there a number that you feel might be more appropriate?

Mr. Atkins: Well, senator, I know that \$800,000 has been kicked around. Certainly that number would surpass what we would see as a requirement.

What we find with the producers that we’re working with is that — the larger ones — we do get producers that are borrowing a million dollars a year on their operating lines, but usually that’s tied to different financial facilities than just an operating line of credit, in order to enhance the marketing aspect of their program. That’s the thing. If you really look at it, it is a marketing program. I believe the \$800,000 would surpass our requirements today.

Senator Tardif: What about the \$100,000 interest-free? Should that be increased to a larger amount?

Mr. Atkins: Producers are like everyone else; they would like as much money interest-free as possible.

Senator Tardif: The Bank of Canada is doing so for everyone.

Mr. Atkins: Absolutely. Maybe we all fit into that category and I shouldn’t just pick on producers. We have had producers who would like to see that. The highest I’ve seen is 200,000. That’s the number that we get a lot of feedback on.

Does that answer your question?

M. Atkins : À ce sujet, madame la sénatrice, selon Statistique Canada, au pays, le montant moyen des prêts accordés aux exploitations agricoles est de 200 000 \$, et la taille des exploitations varie. Par exemple, le producteur d’une exploitation que j’ai visitée m’a dit qu’il a un lac de 15 acres et 8 puits et que sa facture pour l’approvisionnement supplémentaire en eau est de 400 000 \$. Cela ne convient donc pas dans ces cas-là.

Lorsqu’on examine le prix des engrais, des produits chimiques, des pesticides, des semences, de l’essence, et cetera, surtout dans les provinces de l’Ouest — Manitoba, Saskatchewan et Alberta —, je sais que c’est beaucoup plus substantiel dans cette région qu’en Ontario. Je sais que cela a toujours été une préoccupation pour les producteurs de canola. La situation de vos producteurs est différente de celle des nôtres.

Nous avons des producteurs qui aimeraient voir le montant augmenter puisque bon nombre d’entre eux doivent toujours fonctionner avec une marge de crédit également. Il est certain qu’avec le Programme de paiement anticipé, cela les place quelque peu dans une situation d’instabilité en ce sens qu’ils aiment le programme. Ils aiment avoir recours au programme. Ils aiment la partie sans intérêt des avances et le taux d’intérêt, mais ils ont encore besoin de cette ressource supplémentaire, d’un prêt d’exploitation contracté auprès d’une institution financière. Nous nous butons à cela également. Pour nous, c’est certainement moins par rapport aux provinces de l’Ouest.

La sénatrice Tardif : Avez-vous une idée du montant qui conviendrait davantage?

M. Atkins : Eh bien, madame la sénatrice, je sais que l’idée d’un montant de 800 000 \$ a circulé. Ce montant est plus élevé que ce qui est nécessaire, à notre avis.

Ce que nous constatons concernant les producteurs avec lesquels nous collaborons — les plus grands —, c’est que certains empruntent 1 million de dollars par année en utilisant leur marge de crédit, mais habituellement c’est lié également à d’autres appuis financiers qu’une marge de crédit d’exploitation, pour renforcer les capacités de commercialisation de leur programme. Voilà. En réalité, c’est un programme de commercialisation. Je crois qu’un montant de 800 000 \$ serait élevé par rapport à nos besoins.

La sénatrice Tardif : Et pour ce qui est de l’intérêt que le producteur n’a pas à payer sur la première tranche de 100 000 \$? Devrait-on augmenter ce montant?

M. Atkins : Comme tout le monde, les producteurs voudraient payer le moins d’intérêt possible.

La sénatrice Tardif : C’est ce que la Banque du Canada fait pour tout le monde.

M. Atkins : Absolument. Nous entrons peut-être tous dans cette catégorie, et je ne devrais pas m’arrêter seulement sur les producteurs. Nous avons des producteurs qui aimeraient cela. Le chiffre le plus élevé que j’ai vu, c’est 200 000. On nous parle beaucoup de ce chiffre.

Ai-je répondu à votre question?

Senator Tardif: Yes.

Mr. Cooper, you indicated that with the Fertilizers Act, we had to make sure it was applied consistently and that all producers would be treated equally. What are your concerns?

Mr. Cooper: You're referring to the Feeds Act?

Senator Tardif: That's right. I'm sorry, I meant the Feeds Act.

Mr. Cooper: There is a provision under the amendments in Bill C-18 to provide for facility licensing of feed establishments, feed manufacturing mills, which has not been there before. Our understanding in discussion with the CFIA, and legal counsel that they have received advice from, is that such licences can only apply to what I referred to as extra-provincial operations. There's no question that it will account for a good volume of feed production in Canada. However, there will always be a number of smaller feed mills whose production will remain within the province and indeed whose inputs will come from within the province, so they would not fall under the federal jurisdiction in terms of licensing.

For the most part, I believe I'm correct in saying that there's only one province where there's any provincial regulation of the feed and of feed manufacturing facilities.

So in terms of treating them equally, what I was referring to, without going into all of the detail because there are a lot of unknowns at this point in terms of what a licence might look like, is to make sure that the way licences are structured would not give an advantage or indeed a disadvantage to those who are required to receive a licence to operate. That's really what I was referring to, senator.

Senator Tardif: Is there a concern that not all standards are the same? I imagine there are different standards from province to province. For example, would a facility in one province be aware of the needs of another province? How does that work?

Mr. Cooper: The standards are federally regulated, so all feed mills across the country are required to comply with the standards implemented under the Feeds Regulations. So we're not worried about an imbalance. Whenever you're dealing with human nature, when there are hundreds of inspectors across the country, they're all going to see things in slightly different ways. But the hope would be, of course, in general terms that the act and the regulations will be administered equitably.

The only reason I mention the specific issue of licensing is because it's something new and it would only apply to a portion of the industry, so it just needs to be approached with caution.

La sénatrice Tardif : Oui.

Monsieur Cooper, concernant la Loi sur les engrais, vous avez dit que nous devons nous assurer qu'elle s'applique de façon uniforme et que tous les producteurs sont traités de la même façon. Quelles sont vos préoccupations?

M. Cooper : Vous parlez de la Loi relative aux aliments du bétail, n'est-ce pas?

La sénatrice Tardif : C'est exact. Excusez-moi, c'est ce que je voulais dire.

M. Cooper : Les modifications apportées par le projet de loi C-18 incluent une disposition visant l'octroi de licences à des établissements produisant des aliments du bétail, à des usines de provendes, ce qui n'existait pas auparavant. En discutant avec l'ACIA, et le conseiller juridique qui l'a conseillée, nous avons cru comprendre que de telles licences ne peuvent s'appliquer qu'aux activités extra-provinciales dont j'ai parlé tout à l'heure. Nul doute que cela représentera un grand volume de production d'aliments pour animaux au Canada. Cependant, il y aura toujours un certain nombre d'usines d'aliments pour animaux plus petites dont les activités de production demeureront dans la province et dont les intrants proviendront de la province, ce qui fait que sur le plan de l'octroi de licences, elles ne relèveraient donc pas du fédéral.

Dans l'ensemble, je ne crois pas me tromper en disant que les aliments du bétail et leurs usines de fabrication ne sont réglementés à l'échelle provinciale que dans une province.

Pour ce qui est du traitement égal, voici ce que je voulais dire. Sans vouloir entrer dans les détails, puisqu'il y a encore bien des inconnues à ce propos, je veux m'assurer que la structure des licences ne constitue ni un avantage ni un inconvénient pour ceux qui sont tenus d'en obtenir une afin d'exercer leurs activités. C'est vraiment ce que je voulais dire, madame la sénatrice.

La sénatrice Tardif : Craint-on que les normes ne soient pas uniformes? J'imagine qu'elles diffèrent d'une province à l'autre. Par exemple, une usine située dans une province sera-t-elle au courant des besoins d'une autre province? Comment le tout fonctionnera-t-il?

M. Cooper : Les normes découlent de la réglementation fédérale, de sorte que toutes les usines d'aliments pour animaux au pays doivent respecter les normes prévues au Règlement sur les aliments du bétail. Nous ne craignons donc aucun déséquilibre. Comme c'est le cas chaque fois que la nature humaine entre en ligne de compte, les centaines d'inspecteurs au pays interpréteront tous les choses un peu différemment. Mais de façon générale, on espère bien sûr que la loi et le règlement seront gérés de façon équitable.

La seule raison pour laquelle j'ai parlé plus particulièrement de l'octroi de licences, c'est que le mécanisme est nouveau et ne touchera qu'une partie de l'industrie. Il faut donc simplement faire preuve de prudence.

Senator Tardif: Were you consulted, Mr. Cooper, in the drafting?

Mr. Cooper: Yes. Senator, we've been in consultation with our colleagues both within the agri-food sector and the livestock and poultry producers, along with the regulators, since 2011.

Senator Tardif: Thank you.

Senator Plett: Thank you to all three of you for being here this evening.

Mr. Cooper, I want to follow up on what Senator Tardif asked you and on your testimony. So you have a concern that everybody will be treated equally, but you have no reason to believe that they won't?

Mr. Cooper: That's correct.

Senator Plett: Thank you. So you basically want the minister and the government to make sure that everybody will be equal and you have every reason to believe that they will?

Mr. Cooper: In general, senator, yes, I would agree with your statement. Let me just say that at this point in time, because we're breaking new ground, we don't know what those licences are going to consist of and in fact whether conditions will be attached to them. For example, you might have a different type of licence for a feed mill that manufactures feed for different species and/or incorporates veterinary medicines into the feed. So it's possible that those mills will have a different type of licence. If that's the case, as long as it's risk-based and there's a reason for it, then there's no problem. We want to make sure that just because you're provincial versus federal in terms of your regulatory environment, you're not treated differently for those reasons only.

Senator Plett: I certainly appreciate that and I would entirely agree with you. I would suggest, and I think you would agree, that our minister has a reputation of consulting. You've already testified that you were consulted. So I would imagine that you would be both hopeful and optimistic that you would be consulted once this legislation passes.

Mr. Cooper: Absolutely.

Senator Plett: Thank you. Forgive me if I get the number wrong, but I think you said you represent about 170 different companies?

Mr. Cooper: That's correct.

Senator Plett: Give me a few names, just to give me an idea. I might know who they are.

Mr. Cooper: There are some household names like Cargill, Masterfeeds and Nutreco. There are several large companies that operate across the country. There are also a number of small

La sénatrice Tardif : Monsieur Cooper, avez-vous été consulté au moment de la rédaction?

M. Cooper : Oui, madame la sénatrice. Depuis 2011, nous sommes en consultation avec nos confrères du secteur agroalimentaire, les éleveurs de bétail, les producteurs avicoles de même que les organismes de réglementation.

La sénatrice Tardif : Merci.

Le sénateur Plett : Je vous remercie tous les trois d'être avec nous ce soir.

Monsieur Cooper, j'aimerais faire suite à une question que la sénatrice Tardif vous a posée, et à votre témoignage. Vous craignez donc que certains ne soient pas traités équitablement, mais n'avez aucune raison de croire qu'ils ne le seront pas, n'est-ce pas?

M. Cooper : C'est exact.

Le sénateur Plett : Merci. Au fond, vous voulez que le ministre et le gouvernement veillent à ce que tout le monde soit traité équitablement alors que vous avez toutes les raisons de croire que ce sera le cas.

M. Cooper : Oui, sénateur, je suis d'accord avec votre affirmation de façon générale. Permettez-moi simplement de préciser que pour l'instant, puisqu'il s'agit d'une innovation, nous ignorons à quoi ressembleront les licences et si elles seront assorties de conditions. Il pourrait, par exemple, y avoir une licence différente pour une usine d'aliments qui fabrique de la nourriture pour différentes espèces d'animaux, ou qui incorpore des médicaments vétérinaires dans la nourriture. Il est donc possible que ces usines obtiennent une licence différente. Dans l'affirmative, ce n'est pas un problème, pour autant que ce soit fondé sur le risque et justifié. Nous voulons nous assurer qu'aucun producteur ne soit traité différemment pour la seule raison qu'il relèverait d'un cadre réglementaire provincial plutôt que fédéral.

Le sénateur Plett : Je comprends bien, et je suis tout à fait d'accord avec vous. Je pense que vous serez d'accord pour dire que notre ministre a l'habitude de consulter les gens. Vous avez vous-même affirmé avoir été consulté. J'aurais donc cru que vous auriez été confiant et optimiste d'être consulté après l'adoption du projet de loi.

M. Cooper : Tout à fait.

Le sénateur Plett : Merci. Pardonnez-moi si je me trompe, mais je pense que vous avez dit représenter quelque 170 entreprises, n'est-ce pas?

M. Cooper : C'est exact.

Le sénateur Plett : Veuillez me donner quelques noms d'entreprises, pour que j'aie une idée. Il est possible que je ne les connaisse pas.

M. Cooper : Quelques noms sont connus, comme Cargill, Masterfeeds et Nutreco. Nous représentons plusieurs grandes entreprises qui sont en activité d'un bout à l'autre du pays, de

independent companies that operate either provincially or regionally. So there's a good cross-section of very large, if I can use the term, sophisticated companies that have their own research facilities and so forth, all the way down to the really small businesses.

Senator Plett: Thank you.

I have a question for both of you before I ask Mr. Atkins a question. My friend Senator Tardif asked this question of the first witnesses that came here and didn't ask the question again, so I made a point of asking the question because I like the answer. Now, I may be at risk here when I ask this. Her question basically was to the first witnesses — sorry, the second witnesses. The minister was the first witness. The second witnesses were, I think, the Canadian Seed Trade Association, CropLife Canada and the Canadian Federation of Agriculture. They had very positive testimony, as you did, and she said that surely there has to be something wrong with this legislation; nothing is perfect. I'm paraphrasing here, but nothing perfect. Can you tell us what is wrong with this legislation, if there is anything?

I want to quote CropLife Canada. They had a concern and they said:

The only concerns I hear from stakeholders are the weekly calls with a great deal of concern that this isn't going to get passed on time.

I then asked all other witnesses whether that was their concern, and I think with the exception of two witnesses, the testimony was pretty much the same across the board.

Would you agree that one of the things lacking here is that it hasn't been passed yet? Of course, this has tried to get us consistent with UPOV 91, and that stands for 1991.

Mr. Atkins: From my standpoint, anything that can help to make the program easier for producers is a positive in my mind. Bill C-18 does allow the flexibility to do that in changing and updating some of the regulations and guidelines that may have been correct a number of years ago, but with how agriculture has changed, they need to catch up.

Your question in regard to what's wrong with the legislation, from our standpoint —

Senator Plett: My question is: Do you agree that it should have been passed already?

Mr. Atkins: For us, we're relatively flexible as to when it gets passed. The sooner it gets passed the more positive it is from the standpoint of getting to the agricultural market. We've worked and consulted a lot with Agriculture and Agri-Food Canada, and we appreciate that very much.

même qu'un certain nombre de petites sociétés indépendantes d'échelle provinciale ou régionale. Nous avons donc un bel échantillon allant des très grandes entreprises de pointe, si vous me permettez l'expression, qui ont même leurs propres installations de recherche, jusqu'aux entreprises très modestes.

Le sénateur Plett : Merci.

J'ai une question pour les deux organisations, après quoi je m'adresserai à M. Atkins. Mon amie la sénatrice Tardif avait posé cette question aux premiers témoins qui ont comparu, mais ne l'a pas posée à nouveau. Je me fais donc un devoir de la reprendre, car j'aime la réponse. Je prends peut-être un risque en la posant. Au fond, sa question s'adressait aux premiers témoins de l'étude — mes excuses, il s'agissait des deuxièmes témoins, puisque c'est le ministre qui a comparu en premier. Les deuxièmes témoins représentaient, je crois, l'Association canadienne du commerce des semences, CropLife Canada et la Fédération canadienne de l'agriculture. Puisque leur témoignage était très positif, tout comme le vôtre, la sénatrice leur a dit qu'il devait bien y avoir quelque chose qui clochait avec le projet de loi. Rien n'est parfait. Je paraphrase ses propos, mais il n'y a rien de parfait. Pouvez-vous nous dire ce qui cloche avec le projet de loi, le cas échéant?

J'aimerais citer la représentante de CropLife Canada, qui avait une inquiétude :

La seule préoccupation dont les intervenants me font part chaque semaine au téléphone, c'est qu'ils craignent que le projet de loi ne soit pas adopté à temps.

J'ai ensuite demandé à tous les autres témoins s'ils partageaient cette préoccupation, et la réponse était plutôt semblable, à l'exception de deux témoins, je crois.

Convendez-vous que ce qui fait défaut, entre autres, c'est que le projet de loi n'est pas encore adopté? L'objectif était bien sûr de respecter la convention de l'UPOV de 1991.

M. Atkins : Je suis d'avis que tout ce qui contribue à simplifier le programme pour les producteurs est une bonne chose. Le projet de loi C-18 offre la souplesse voulue en modifiant et en mettant à jour des règlements et lignes directrices qui étaient peut-être convenables autrefois, mais qui devaient être adaptées à l'évolution de l'agriculture.

En réponse à votre question sur ce qui cloche avec le projet de loi, nous sommes d'avis...

Le sénateur Plett : Ma question est la suivante : convendez-vous que le projet de loi aurait déjà dû être adopté?

M. Atkins : Pour notre part, nous pouvons relativement bien nous adapter au moment où le projet de loi sera adopté. Plus tôt ce sera, plus ce sera avantageux en ce qui concerne l'arrivée sur le marché agricole. Nous avons réalisé beaucoup de travail et de consultations avec Agriculture et Agroalimentaire Canada, et nous en sommes très reconnaissants.

With regard to this bill coming into place and being passed, we would like it passed. A year ago would have been good; three years ago would have been great. That's when I came to the organization.

Today, because of the communications we've had with Agriculture and Agri-Food Canada, we've changed a lot of things within our organization, keeping open the availability to implement this very quickly.

From our standpoint, once passed, and if this committee so approves it, we certainly are in a position to act very quickly and get it into place.

Senator Plett: Mr. Cooper, a quick word?

Mr. Cooper: Senator, let me first address the issue of timelines, if I may.

With any involvement I've ever had with new legislation or regulations over the years, it never moves as fast as you want it to. In our particular case we represent the feeds industry which, while it is important to the agri-food supply and value chain, perhaps does not have the highest priority.

The amendments to the act that governs our activities, the Safe Food for Canadians Act, have occupied an enormous amount of resources. I believe I'm correct in saying that from what I have been told by CFIA.

We began the formal dialogue in 2012. We were hoping that we would be done by now, quite frankly. However, we're dealing with a complex subject matter, and parts of Bill C-18, as I mentioned in my opening remarks, enable certain things that we have been pushing for and that CFIA has endorsed, like preventive control plans, for example. So, yes, it has taken longer than we would like. I think it's taken longer than anybody would like, but at the end of the day will it will better than it would have been if we had rushed it? Let's hope so.

Senator Plett: Again, as a follow up to Senator Tardif's question, you're absolutely right. Farms in some parts of the country are larger than farms in other parts of the country. Could we have reached a number that would have been high enough for every farmer in the country?

Mr. Atkins: That's a good question, senator; probably not. I know operations not so much that are using the Advance Payments Program, but I can tell you about operations that are using a \$125 million a year line of credit. I can tell you about farm operations using \$1,000. It's that wide.

When you look at the number of operations and where this program will provide the most benefit, I truly believe it is within that range we're looking at. As I said, when you get to the Western provinces, I understand their concern. I worked in

Pour ce qui est de la mise en œuvre et de l'adoption du projet de loi, nous aurions aimé qu'il soit adopté. Il aurait été bon de le faire il y a un an, et cela aurait été encore mieux il y a trois ans. C'est à ce moment que je suis arrivé au sein de l'organisation.

Grâce à nos échanges avec Agriculture et Agroalimentaire Canada, nous avons pu modifier bien des choses au sein de l'organisation, et demeurons prêts à mettre les dispositions en application très rapidement.

Pour notre part, dès que le projet de loi sera adopté, si le comité l'approuve, nous serons en mesure d'agir très vite et de le mettre en œuvre.

Le sénateur Plett : Avez-vous quelques mots à dire rapidement, monsieur Cooper?

M. Cooper : Sénateur, permettez-moi d'abord de parler des délais.

Toutes les fois que j'ai eu affaire à de nouveaux projets de lois ou règlements au fil des ans, j'ai constaté que les choses n'avançaient jamais aussi vite que nous l'aurions voulu. Pour notre part, nous représentons l'industrie des aliments pour animaux qui, même si c'est un élément important de la chaîne d'approvisionnement et de valeur agroalimentaires, n'est peut-être pas la plus haute priorité.

Les modifications à la Loi sur la salubrité des aliments du Canada, qui régit nos activités, ont exigé énormément de ressources. Je ne crois pas me tromper, d'après ce que m'a dit l'Agence canadienne d'inspection des aliments, ou ACIA.

Lorsque nous avons officiellement lancé le dialogue en 2012, nous espérions bien franchement avoir terminé à cette date-ci. Il s'agit toutefois d'un sujet complexe. Comme je l'ai dit en exposé, certains volets du projet de loi C-18 autorisent des mesures que nous demandions et que l'ACIA a appuyées, comme des plans de contrôle préventif. Il a donc bel et bien fallu attendre plus longtemps que nous l'aurions souhaité. Je pense que c'était plus long que tout le monde aurait aimé, mais au bout du compte, le projet de loi sera-t-il mieux qu'il ne l'aurait été si nous en avions précipité l'adoption? C'est à espérer.

Le sénateur Plett : Pour faire suite encore une fois à la question de la sénatrice Tardif, vous avez tout à fait raison de dire que les exploitations agricoles de certaines régions du pays sont plus grandes que celles d'autres régions. Aurions-nous pu trouver un montant assez élevé pour tous les agriculteurs du pays?

M. Atkins : C'est une bonne question, sénateur. Probablement pas. Je connais des exploitations qui n'utilisent pas nécessairement le programme de paiement anticipé, mais je peux vous parler d'exploitations qui ont une marge de crédit de 125 millions de dollars par année, alors que d'autres empruntent 1 000 \$. Le portrait est très diversifié.

Lorsqu'on s'attarde au nombre d'exploitations et à celles qui profiteront le plus du programme, je crois vraiment que nous ciblons la bonne échelle. Comme je l'ai dit, je comprends l'inquiétude des provinces de l'Ouest. J'ai travaillé 15 ans en

Saskatchewan for Farm Credit for 15 years, so I understand that farming operations are larger out there. When you get to areas like British Columbia — there are senators here from British Columbia — where land values are extremely high and in the lower parts where it's \$100,000 an acre to buy the land and grow blueberries, strawberries and other crops, they require a large operating loan because these are high resale value crops. British Columbia is one of our largest expanding areas right now with this program.

Senator Plett: We had a few farmers from Western Canada who were supportive of the program. Maybe they would have liked a larger number.

Senator Merchant: I have a question for Mr. Cooper because you brought up this most recent case of BSE, and this is of great importance to farmers. I think you said the last case was in 2011. Did they ascertain there was a correlation between the feed and the outbreak? If so, what changes were made and does anything in this act pertain to that?

Mr. Cooper: I'm going to ask Ms. Dumont to weigh in on this as well.

In terms the first part of your question, I'm not fully aware that there was a direct link made between feed and the one instance in 2011.

I do believe, however, that based on a media briefing and a briefing given to stakeholders last Friday by Mr. Paul Mayers, the vice-president of policy and programs at CFIA— and I'm sure you know him — it gave a good overview of the measures being taken by Canada to not only control but to detect. It was an excellent briefing and Q and A period with journalists and stakeholders.

I mentioned in my opening remarks that there are 30,000 tests done a year. If you do the math between 2011 and now, some 120,000 or 150,000 tests that have been conducted, so I think we can derive some comfort from the fact that there has been one additional case since 2011.

We are now waiting for the outcome of testing. Further examination is being done by the scientific folks at CFIA in a very disciplined manner, as it should be, to protect the integrity and privacy of the cattle farming sector and also the farmer or farmers involved. I don't know how many are involved. I assume it's just one person, but I don't know that for a fact.

I fully expect that once the facts are known, there will be some statement made and we can then determine whether there is a direct relationship between this outbreak and some sort of feed that the animal has ingested.

Saskatchewan à Financement agricole Canada, et je comprends que la taille des exploitations agricoles est plus importante là-bas. Dans des régions comme la Colombie-Britannique, d'où viennent d'ailleurs certains des sénateurs présents, la valeur des terres est extrêmement élevée. Dans le sud de la province, il faut déboursier 100 000 \$ l'acre pour acheter un terrain et cultiver des bleuets, des fraises et d'autres cultures. Ces entités ont besoin d'un prêt d'exploitation important puisque ce sont des cultures à forte valeur de revente. La Colombie-Britannique est actuellement un de nos secteurs connaissant la plus forte croissance dans le cadre du programme.

Le sénateur Plett : Nous avons reçu quelques agriculteurs de l'Ouest canadien qui étaient en faveur du programme. Ils auraient peut-être aimé que le montant soit plus élevé.

La sénatrice Merchant : J'ai une question à l'intention de M. Cooper, puisque vous avez parlé du cas le plus récent de la maladie de la vache folle, une situation d'une importance capitale aux yeux des agriculteurs. Vous avez dit, je pense, que le dernier cas remontait à 2011. A-t-on établi une corrélation entre les aliments du bétail et l'écllosion de la maladie? Dans l'affirmative, quels changements ont été apportés, et y a-t-il quoi que ce soit à ce sujet dans le projet de loi?

M. Cooper : Je vais demander à Mme Dumont de se prononcer elle aussi sur la question.

En réponse à la première partie de votre question, je ne suis pas vraiment au courant qu'un lien direct ait été établi entre les aliments et un cas de maladie en 2011.

En revanche, j'ai assisté vendredi dernier à une séance d'information à l'intention des médias et des intervenants donnée par M. Paul Mayers, vice-président des politiques et programmes à l'ACIA — je suis persuadé que vous le connaissez —, qui donnait un bon aperçu des mesures que prend le Canada non seulement pour contrôler la maladie, mais aussi pour la dépister. C'était une excellente séance d'information, suivie d'une période de questions pour les journalistes et les parties intéressées.

J'ai dit en exposé que 30 000 tests sont effectués chaque année. Si vous faites le calcul, quelque 120 000 ou 150 000 essais auraient été effectués depuis 2011. Je trouve donc un certain réconfort au fait qu'un seul cas a été décelé depuis 2011.

Nous attendons maintenant les résultats des tests. Les scientifiques de l'ACIA réalisent un examen plus poussé en faisant preuve d'une grande discipline, comme il se doit, afin de protéger l'intégrité et la confidentialité du secteur de l'élevage de bétail de même que du ou des agriculteurs touchés. J'ignore combien ils sont. J'imagine qu'il n'y en a qu'un seul, mais je n'en suis pas certain.

Je m'attends bien sûr à ce qu'il y ait une déclaration une fois les faits confirmés, ce qui permettra de déterminer s'il existe un lien direct entre l'écllosion de la maladie et un aliment quelconque que l'animal aurait ingéré.

I'm not a scientist. Ms. Dumont is, so she'll correct me if I misspeak, but the incubation period for this disease is very long. I believe it is two to eight years. So it's quite conceivable that this animal, depending on its age — and we don't know its age — might have ingested this feed perhaps eight years ago. Apparently the animals are most susceptible to contracting the disease in their early months. So at this point in time there are a lot of unknowns. But the things that we do know, as I mentioned in my remarks, are that, based on what we have been told by the CFIA, no part of this animal has entered either the human food system or the animal feeding system.

Melissa Dumont, Director of Technical Services, Animal Nutrition Association of Canada: I think Mr. Cooper was accurate in answering your question about Bill C-18 and whether or not that's going to provide any changes with direct relation to BSE. The enhanced feed ban in 2007 already increased the regulations around specified risk material to ensure that BSE would not be spread through feed, and those safeguards are still in place. So at this point Bill C-18 does not touch directly on BSE.

Senator Merchant: Sometimes we see problems in poultry. You're not just cattle; you're also poultry. Is that similar? Are those incidents that have come up in recent years related to feed as well?

Mr. Cooper: You're talking about the avian influenza in British Columbia?

Senator Merchant: Is that what it was the last time? That's a different thing?

Mr. Cooper: Yes, it's a completely different thing.

Senator Merchant: Not related to feed?

Ms. Dumont: It's not related to feed, no.

[Translation]

Senator Dagenais: My thanks to our three guests.

The purpose of Bill C-18 is to amend federal legislation and to increase competitiveness and innovation in the agricultural sector. Once passed, this bill will be able to enhance trade and grow Canada's economy.

My question is for Mr. Atkins. How do you think Bill C-18 will encourage competitiveness and innovation in your sector?

[English]

Mr. Atkins: Thank you, senator. I believe we're having the Agricultural Marketing Programs Act changed to better reflect what's occurring in the agricultural sector, the change in ownerships and in the way people are producing our food. One of the areas we see that has been approved by Agriculture and

Je ne suis pas un scientifique. Puisque Mme Dumont en est une, elle me corrigera si je me trompe, mais je crois que la période d'incubation de la maladie est très longue, soit entre deux et huit ans. Il est donc tout à fait possible que l'animal en question ait consommé l'aliment jusqu'à huit années plus tôt, selon son âge, que nous ignorons. Il semble que les animaux soient plus susceptibles de contracter la maladie au cours des premiers mois de leur vie. Il y a donc encore beaucoup d'éléments inconnus. Mais comme je l'ai dit en exposé, nous savons toutefois qu'aucune partie de l'animal en question n'a contaminé la chaîne alimentaire humaine ou animale, d'après ce que nous a dit l'ACIA.

Melissa Dumont, directrice, Services techniques, Association de nutrition animale du Canada : Je pense que M. Cooper a bien répondu à votre question sur le projet de loi C-18, à savoir si celui-ci changera quoi que ce soit à propos de l'encéphalopathie spongiforme bovine, ou ESB. L'interdiction renforcée qui a frappé les aliments du bétail en 2007 a déjà durci la réglementation entourant certaines matières à risque spécifiées pour éviter que l'ESB ne soit pas propagée par les aliments, et ces mesures de protection sont toujours en place. Le projet de loi C-18 n'a donc aucune incidence directe sur l'ESB.

La sénatrice Merchant : Il y a parfois des problèmes du côté de la volaille. Vous ne représentez pas que les éleveurs de bétail, mais aussi les éleveurs de volaille. La situation est-elle semblable? Les incidents survenus ces dernières années sont-ils eux aussi liés à la nourriture?

M. Cooper : Parlez-vous de la grippe aviaire en Colombie-Britannique?

La sénatrice Merchant : Est-ce ce dont il s'agissait la dernière fois? Est-ce que c'est différent?

M. Cooper : Oui, c'est une tout autre chose.

La sénatrice Merchant : Il n'y a donc aucun lien avec les aliments?

Mme Dumont : Aucun, non.

[Français]

Le sénateur Dagenais : Je remercie nos trois invités.

Le projet de loi C-18 a pour but de modifier les lois fédérales et d'améliorer la compétitivité et l'innovation dans le secteur agricole. L'adoption de ce projet de loi pourra améliorer le commerce et l'économie canadienne.

Ma question s'adresse à M. Atkins. Selon vous, en quoi le projet de loi C-18 favorisera-t-il la compétitivité et l'innovation dans votre secteur?

[Traduction]

M. Atkins : Merci, sénateur. Je crois que la Loi sur les programmes de commercialisation agricole est modifiée de façon à mieux refléter la réalité du secteur agricole, le changement de propriétés et les procédures de transformation des aliments. Un des domaines qui a reçu l'approbation

Agri-Food Canada is biomass products such as switchgrass and miscanthus that are now being used in areas such as car headliners or the foam areas in the back fender wells.

Our program finances those industries or producers where what I would consider commercial financiers, being the big five, for example, do not really appear to be overly enthusiastic about taking on that additional risk. The Advance Payments Program allows us to take on controlled risk while still providing the proper adjudication and market analysis and everything else. It allows us to position ourselves to understand that industry a little better. It's not a supply-managed industry. As a result, people aren't that eager to look at those types of industries that may be, and I do consider them to be, fledgling industries that, without the ability to finance them, probably wouldn't develop.

Senator Campbell: I'm not a normal member of this committee. Some would say I'm not normal in the first place, but that's beside the point.

The question I have goes back to BSE and the turmoil that this one case of BSE caused. I guess it is to Mr. Cooper: Can you tell me what the effect of that one case has been on our trading relationships around the world?

Mr. Cooper: I don't have any direct knowledge, senator, but I did hear today — and I believe this is correct — that South Korea has put what we hope and expect will be a “temporary” ban on imports of Canadian beef.

What we were told in the briefing last week was that as soon as the Canadian stakeholders — i.e. ourselves and the media — were briefed, the authorities at CFIA were going to get on the line with our major trading partners around the world. I assume that happened. So far, we've heard only the one situation.

Senator Campbell: Just for everyone watching, it should be noted that over the past 18 months millions of cars from South Korea have been recalled. I think it's incumbent upon us as government to ensure that the public gets what's going on here, that the government, in fact, maybe has a little talk to South Korea about what our trading relationship looks like. If we don't do that, everything we're discussing here — the updating, the modernizing — is for naught because someone can shut us down in a heartbeat for what is essentially nothing.

Thank you.

Senator Tardif: This is not a particular question, but, perhaps just generally, I want to get your feelings on the minister's ability to make regulations through the Governor-in-Council and whether you have any concerns about changes to the different

d'Agriculture et Agroalimentaire Canada se rapporte aux sous-produits de la biomasse, comme le panic raide et le miscanthus, qui sont maintenant utilisés notamment dans les garnitures de toit des voitures ou le matériel alvéolaire des ailes arrière.

Notre programme finance les industries ou les producteurs lorsque les cinq grandes banques, que j'appelle les financiers commerciaux, ne débordent pas vraiment d'enthousiasme à l'idée d'assumer un risque supplémentaire. Le programme de paiements anticipés nous permet d'assumer un risque maîtrisé tout en veillant à ce que les mesures voulues d'adjudication, d'analyse de marché et autres soient appliquées. Voilà qui nous permet de comprendre un peu mieux l'industrie en question. Le secteur n'est pas soumis à la gestion de l'offre. Par conséquent, les gens ne sont pas très enclins à s'attarder à ces secteurs que je considère comme jeunes et qui ne prendraient probablement pas d'expansion sans financement.

Le sénateur Campbell : Je ne suis pas un membre normal du comité. Certains soutiennent qu'a priori, je ne suis pas normal, mais là n'est toutefois pas la question.

La question que j'ai à poser revient sur le sujet de l'ESB et sur les bouleversements qu'a entraînés ce seul cas d'ESB. Je suppose que j'adresse cette question à M. Cooper. Pouvez-vous me décrire l'incidence que ce seul cas a eue sur nos relations commerciales avec les pays du monde entier?

M. Cooper : Sénateur, je ne dispose d'aucun renseignement direct à ce sujet, mais j'ai entendu dire aujourd'hui — et je crois que cette information est exacte — que la Corée du Sud a imposé une interdiction sur les importations de bœuf canadien, et nous prévoyons qu'elle sera « temporaire » ou, du moins, nous l'espérons.

Au cours de la séance d'information de la semaine dernière, on nous a dit qu'aussitôt que les intervenants canadiens — c'est-à-dire nous et les médias — auraient été informés, les autorités de l'ACIA appelleraient nos principaux partenaires commerciaux internationaux. Je présume que cela a eu lieu. Jusqu'à maintenant, nous n'avons entendu parler que de ce cas-là.

Le sénateur Campbell : Je fais observer, au profit de tous ceux qui nous regardent, qu'au cours des 18 derniers mois, des millions de voitures coréennes ont fait l'objet d'un rappel. Je pense qu'il incombe au gouvernement de s'assurer que le public comprend bien ce qui se passe en ce moment et que ses membres ont une petite conversation avec leurs homologues de la Corée du Sud à propos de l'état actuel de nos relations commerciales. Si nous n'entamons pas cette conversation, tout ce dont nous sommes en train de discuter — la mise à jour et la modernisation des lois — sera vain, car quelqu'un pourra, en un instant, mettre un terme à nos activités pour des raisons essentiellement négligeables.

Merci.

La sénatrice Tardif : Ma prochaine question ne s'adresse pas à une personne en particulier, mais peut-être à tous les témoins en général. Je veux savoir ce que vous pensez de la capacité du ministre de prendre des règlements par l'entremise du gouverneur

acts, whether it's the Feeds Act or the Fertilizers Act? How do you feel about that particular ability that the minister would have through the Governor-in-Council, meaning that there would be no public debate necessarily?

Mr. Atkins: Given the closeness with which we've worked with Agriculture and Agri-Food Canada through various meetings and various communications, we certainly feel very comfortable that they are aware of what works for the producers and what works for the administrators in putting this program together. I believe the minister requires that ability because things do change.

Senator Tardif: Absolutely.

Mr. Atkins: The only thing that doesn't change is the fact that there is going to continue to be change. From our standpoint, under the Advance Payments Program and the Agricultural Marketing Programs Act, we feel that that's an extremely important condition to have, to accommodate or facilitate any changes that may occur down the road in one year, six years, who knows.

Senator Tardif: How do you feel about the fact that the minister can now be part of the mediation process if a debt is not paid?

Mr. Atkins: Given our history dealing through Winnipeg and dealing with Agriculture and Agri-Food Canada with collections and those types of areas, we feel that sometimes that's the best way to do it. My belief is that it's the best way to have that involvement. It is the Canadian people who support the government, who promote the program. So I believe the government nationally representing the fairness that goes along with that I'm quite positive on, to be honest with you.

Mr. Cooper: It's frankly somewhat of a two-edged sword in our case, and I'm sure we're not alone in this. If a regulatory change is necessary by order-in-council, presumably it would end up in the gazetting process — and I believe I'm correct in that — so we will have an opportunity to participate in dialogue there.

Thinking specifically of the Feeds Act and regulations, incorporated in the current regulations are a number of very lengthy, complex and frankly quite impenetrable tables of various ingredients, component parts, quantities and so forth that must be met.

The intent under the new rules as enabled by C-18 is to incorporate by reference certain things where necessary.

Senator Tardif: That's right.

en conseil, et si vous êtes préoccupés par les modifications apportées aux différentes lois, que ce soit la Loi relative aux aliments du bétail ou la Loi sur les engrais? Que pensez-vous du pouvoir particulier que le ministre détiendra par l'entremise du gouverneur en conseil, en ce sens que ses décisions ne feront pas nécessairement l'objet d'un débat public?

M. Atkins : Compte tenu de la façon étroite dont nous avons travaillé avec Agriculture et Agroalimentaire Canada dans le cadre de diverses réunions et de diverses communications, nous sommes tout à fait convaincus que les employés du ministère savent ce qui fonctionne pour les producteurs et ce qui fonctionne pour les administrateurs et qu'ils utiliseront ces connaissances au moment de l'élaboration du programme. Je crois que le ministre a besoin de leurs connaissances à cet égard parce que les choses changent effectivement.

La sénatrice Tardif : Absolument.

M. Atkins : La seule chose qui ne change pas, c'est que les choses continueront de changer. À notre avis, il est extrêmement important que le ministre jouisse de ce pouvoir dans le cadre du Programme de paiements anticipés et en vertu de la Loi sur les programmes de commercialisation agricole, afin qu'il puisse accommoder ou faciliter tout changement qui pourrait survenir, qui sait, dans un ou six ans.

La sénatrice Tardif : Que pensez-vous du fait que le ministre puisse maintenant participer au processus de médiation, si une dette n'est pas payée?

M. Atkins : Compte tenu de nos rapports passés avec Winnipeg et avec Agriculture et Agroalimentaire Canada dans le cadre d'activités de recouvrement et d'autres activités de ce genre, nous avons le sentiment que c'est parfois la meilleure façon de procéder. Je crois que c'est la meilleure façon d'intégrer cette participation. Les Canadiens appuient le gouvernement qui fait la promotion de ce programme. Donc, pour être honnête avec vous, je suis sûr que le gouvernement représente à l'échelle nationale l'équité prévue par le programme.

M. Cooper : Dans notre cas, je dois dire franchement que ce pouvoir représente un peu une arme à deux tranchants, et je suis certain que nous ne sommes pas les seuls à penser ainsi. S'il est nécessaire de modifier la réglementation par décret, je présume que cette modification finira par être publiée dans la *Gazette du Canada* — je crois avoir raison à cet égard. Par conséquent, nous aurons l'occasion de participer au dialogue à ce moment-là.

Lorsque je songe en particulier à la Loi relative aux aliments du bétail et à son règlement, j'ai conscience que le règlement actuel comporte un certain nombre de tableaux dans lesquels figurent, entre autres, divers ingrédients, diverses composantes et diverses quantités qui doivent être respectés et que ces tableaux sont très longs, très complexes et franchement impénétrables.

Les nouvelles règles prévues par le projet de loi C-18 sont censées permettre, au besoin, l'incorporation par renvoi de certains éléments.

La sénatrice Tardif : C'est exact.

Mr. Cooper: For example, a relatively routine change could be for a newly approved ingredient used in Europe and the United States that has been screened in Canada and is now available for use in Canada, whereas before, it technically could not be incorporated into the law of the land. If it's incorporated by reference in some way, we would be able to expedite that process.

Senator Tardif: You may not know it because with incorporation by reference it would not necessarily be published in the *Canada Gazette*.

Mr. Cooper: That's correct. Our hope and expectation is that before those sorts of things happen, the regulators would consult with us as the industry representative. I believe I'm quite comfortable in saying that I don't think those types of changes would be made without our knowledge at least. Certainly, the consultation we've had over the past four years would indicate that there is a genuine desire to make sure that the primary stakeholders under the Feeds Act along with the people that represent the livestock producer groups have all been involved in the development of the new regulatory framework.

Senator Tardif: I would hope that was so, but there is no certainty necessarily in the law.

Mr. Cooper: I understand.

Senator Tardif: Thank you.

Senator Plett: I have one question for Mr. Atkins. We've had some 20 witnesses. All have been supportive of the bill with the exception of two. One of them was an individual representing himself and no group. The other critic of the bill was Mr. Boehme from the National Farmers Union. I'm interested in how many people are supporting it because we want to do what Canadian farmers want. We asked people how many people and organizations they represent. My question to Mr. Boehme was exactly that. I asked him this a few years ago when he testified in front of this same committee when I sponsored the Wheat Board bill, which was also Bill C-18. I asked him at that time how many farmers he was representing. He could not give me a number. When he was here a week or two ago, I asked him if he had an opportunity to count the members since we passed the Wheat Board bill. Ironically, in the three years he had not been able to get a number. I suggested to him that his number might be under 200. The only thing he could assure me of was that it was more than 200.

M. Cooper : Par exemple, une modification de routine pourrait être l'ajout d'un ingrédient nouvellement approuvé en Europe et aux États-Unis qui a fait l'objet de tests au Canada et dont l'usage est maintenant autorisé ici. Auparavant, il était techniquement impossible d'intégrer un tel changement dans une loi nationale. Si ce changement était, d'une manière ou d'une autre, incorporé par renvoi, nous pourrions accélérer ce processus.

La sénatrice Tardif : Vous ne le sauriez peut-être pas, car les modifications incorporées par renvoi ne seraient pas nécessairement publiées dans la *Gazette du Canada*.

M. Cooper : C'est exact. Nous espérons qu'avant d'apporter des modifications de ce genre, les responsables de la réglementation nous consulteront, nous les représentants de l'industrie, et nous nous attendons à ce qu'ils le fassent. Je crois pouvoir dire sans me tromper qu'on n'apportera pas de changements de ce genre sans, au moins, nous en avertir. Certes, les consultations dont nous avons fait l'objet au cours des quatre dernières années semblent trahir un véritable désir de s'assurer que les principaux intervenants assujettis à la Loi relative aux aliments du bétail ainsi que les gens qui représentent les groupes de producteurs de bétail ont tous participé à l'élaboration du nouveau cadre réglementaire.

La sénatrice Tardif : J'ose espérer que ce sera le cas, mais la loi n'exprime pas nécessairement cette certitude.

M. Cooper : Je le comprends.

La sénatrice Tardif : Merci.

Le sénateur Plett : J'ai une question à poser à M. Atkins. Nous avons entendu quelque 20 témoins. Ils ont tous appuyé le projet de loi, sauf deux d'entre eux. L'une de ces personnes témoignait à titre personnel et ne représentait aucun groupe. L'autre critique du projet de loi était M. Boehme, qui représentait le Syndicat national des cultivateurs. J'aimerais savoir combien de gens appuient le projet de loi, car nous voulons satisfaire les agriculteurs canadiens. Nous avons demandé aux témoins combien de gens et d'organisations ils représentaient. C'est exactement la question que j'ai posée à M. Boehme. Je lui avais posé la même question quelques années plus tôt alors qu'il témoignait devant notre comité à l'époque où je parrainais le projet de loi sur la Commission canadienne du blé, lequel s'appelait également le projet de loi C-18. À l'époque, je lui ai demandé combien d'agriculteurs il représentait. Il n'a pas été en mesure de me citer un chiffre. Lorsqu'il a comparu devant nous il y a une ou deux semaines, je lui ai demandé si, depuis l'adoption de la Loi sur la Commission canadienne du blé, il avait eu l'occasion de compter ses membres. Comble de l'ironie, il n'avait pas été en mesure de le faire au cours des trois dernières années. Je lui ai laissé entendre que ce chiffre était peut-être inférieur à 200. La seule chose qu'il a été en mesure de me garantir, c'est le fait que ce chiffre était supérieur à 200.

Ironically, his one criticism of this bill, and I suppose that of the 200 and some farmers that he represents — and I assume they would be the smaller farmers — is the cash advance program. Most farmers have been supportive of that, very clearly, and of farmers' privilege.

The National Farmers Union seemed to think that farmers weren't responsible enough to decide whether they needed money. I'm not sure who should do that. He said that it would only get them into trouble because they get in too much debt and so on and so forth. I'm sure they would get into debt if they go to the banks.

I would like you to tell whether the farmers that you represent like the cash advance program or whether they would hold to the National Farmers Union's opinion that we should somehow regulate how much money a farmer should be able to borrow.

Mr. Atkins: To clarify, the ACC has 19 member organizations. Please excuse my rounding of the numbers, but I believe there are 215,000 commercial producers in Canada. We represent about 201,000. Certainly, organizations like the Canadian Federation of Agriculture, Flowers Canada Growers and the Canadian Nursery Landscape Association all bring those numbers up extremely high. So we have a large number of members.

Senator Plett: Amazing that you know the number.

Mr. Atkins: It's always good to know who your bosses are, senator, and not ever to forget that.

Canola is a lot larger and deals with more producers. We started to grow the Advance Payments Program in other provinces. Historically, we've done between 1,500 and 4,000 loans annually just on this program. Depending on the year, with \$8 corn, producers don't feel they need quite as much money; with \$4 corn they do.

We're not a Fanny Mae. We go through a credit analysis. We go through an adjudication process that is relatively seamless to the producer. We do a lot of work with Agriculture and Agri-Food Canada in determining pricing because we have 300 different classes of products and three, four thousand products to price through. We do a lot of that homework today.

Ce qui est ironique, c'est que l'un des éléments que lui et les quelque 200 agriculteurs qu'il représente — et je présume que ce sont de petits agriculteurs — reprochent au projet de loi, c'est le Programme d'avances en espèces. La plupart des agriculteurs appuient très clairement ce programme et le privilège des agriculteurs.

Le Syndicat national des cultivateurs semblait penser que les agriculteurs n'étaient pas suffisamment responsables pour déterminer s'ils avaient besoin d'argent. Je ne sais pas qui devrait le faire, si ce n'est eux. M. Boehme a déclaré que le programme allait simplement mettre les agriculteurs dans l'embarras, parce qu'ils s'endetteraient beaucoup trop, et cetera. Je suis certain qu'ils s'endetteraient s'ils s'adressaient aux banques.

J'aimerais que vous me disiez si les agriculteurs que vous représentez aiment le Programme d'avances en espèces ou s'ils partagent l'opinion du Syndicat national des cultivateurs, selon lequel nous devrions réglementer, d'une manière ou d'une autre, le montant d'argent qu'un agriculteur est en mesure d'emprunter.

M. Atkins : Pour éliminer toute ambiguïté, je précise que l'ACC compte 19 organisations membres. Je vous prie d'excuser mon arrondissement des chiffres, mais je crois qu'il y a 215 000 producteurs commerciaux au Canada. Nous représentons environ 201 000 d'entre eux. Toutes les organisations comme la Fédération canadienne de l'agriculture, Fleurs Canada Inc. (producteurs) et l'Association canadienne des pépiniéristes et des paysagistes font certainement grimper ces chiffres. Nous avons donc un grand nombre de membres.

Le sénateur Plett : Il est incroyable que vous connaissiez ce nombre.

M. Atkins : Il est toujours bon de connaître ses patrons, sénateur, et de ne jamais oublier qui ils sont.

Un plus grand nombre de producteurs cultivent le canola. Nous avons commencé à développer le Programme de paiements anticipés dans d'autres provinces. Dans le passé, nous avons accordé de 1 500 à 4 000 prêts par année seulement dans le cadre de ce programme. Le nombre de prêts varie d'une année à l'autre, car, lorsque le prix du maïs s'élève à 8 \$, les producteurs ne pensent pas avoir besoin d'autant d'argent, contrairement à ce qui se passe lorsque le maïs coûte 4 \$.

Nous ne sommes pas comme Fanny Mae. Nous procédons à des analyses de crédit, et nous entreprenons un processus d'adjudication qui est relativement sans heurt pour les producteurs. Nous passons beaucoup de temps à calculer les prix des produits en collaboration avec Agriculture et Agroalimentaire Canada, car nous devons établir le prix de trois à quatre mille produits appartenant à 300 différentes catégories de produits. De nos jours, nous accomplissons une grande partie de ce travail.

With the Advance Payments Program, we're lending 50 per cent of the value of the end market value. We're very comfortable with that. Producers are no different than any other business. Some will get into problems and will work with the appropriate authorities to get into that or get out of farming.

However, we do an adjudication process on those farms. We have a deal. We will provide you the Advance Payments Program and your end of the bargain is to pay it back. When we look at our arrears rate, historically ACC runs at about 0.4 of 1 per cent. Each year we submit about 13 loans to Agriculture and Agri-Food Canada for the guarantee out of the 1,500 to 3,000 that we do. Our percentage of arrears is the lowest, I believe, of any financial institution. I haven't heard of anyone's lower than 0.4 of 1 per cent.

The Chair: Thank you to the witnesses from the Animal Nutrition Association of Canada and the Agricultural Credit Corporation. We thank you very much for sharing your opinions and comments.

I'd like to share information with all committee members with respect to clause-by-clause consideration of Bill C-18.

Is it agreed that the committee proceed to clause-by-clause consideration of Bill C-18, An Act to amend certain Acts relating to agriculture and agri-food?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: To assist us with any technical questions, the chair would also like to share with the senators that we have departmental staff available. Could we ask for the departmental staff to come forward to the table, please? Is it agreed, senators?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Thank you very much for being here and for your technical and professional advice. Without naming all of them, I will put on the record that we have with us representatives from Agriculture and Agri-Food Canada, from the Canadian Food Inspection Agency and from the Department of Justice.

Honourable senators, we will now proceed to clause-by-clause consideration of Bill C-18.

Honourable senators, with leave, is it agreed that the committee be allowed to group clauses by the headings identified in the bill with appropriate names? For example, if we go to the Table of Provisions, the sections will be called in the following order: Clauses 2 to 51, clauses 52 to 61, clauses 62 to 72,

Dans le cadre du Programme de paiements anticipés, nous accordons des prêts correspondant à 50 p. 100 de la valeur marchande finale des produits. Cela ne nous inquiète pas du tout. Les producteurs sont comme toutes les autres entreprises. Certains d'entre eux s'attirent des ennuis, mais ils s'adressent aux autorités appropriées afin de régler leurs problèmes ou de quitter le secteur agricole.

Toutefois, avant d'accorder ces prêts à des exploitations agricoles, nous entamons un processus d'adjudication. Nous concluons une entente avec elles. Nous leur permettons de participer au Programme de paiements anticipés et, en échange, elles s'engagent à nous rembourser. Lorsque nous examinons le taux d'arriérés passé d'ACC, nous constatons qu'il s'élève à 0,4 point de pourcentage. Chaque année, nous demandons à Agriculture et Agroalimentaire Canada de garantir 13 prêts sur les 1 500 à 3 000 prêts que nous octroyons. Je crois que notre pourcentage d'arriérés est le plus faible de toutes les institutions financières. Je n'ai jamais entendu parler d'un taux inférieur à 0,4 point de pourcentage.

Le président : Je remercie les témoins de l'Association de nutrition animale du Canada et de l'Agricultural Credit Corporation. Nous vous sommes très reconnaissants de nous avoir fait part de vos opinions et de vos observations.

J'aimerais communiquer à tous les membres du comité des renseignements à propos de l'étude article par article du projet de loi C-18.

Est-il convenu que le comité procède à l'étude article par article du projet de loi C-18, Loi modifiant certaines lois en matière d'agriculture et d'agroalimentaire?

Des voix : D'accord.

Le président : La présidence aimerait également informer les sénateurs que des fonctionnaires ministériels sont présents pour nous aider à clarifier toute question technique. Puis-je demander aux fonctionnaires ministériels de venir s'asseoir à la table? Y consentez-vous, chers sénateurs?

Des voix : D'accord.

Le président : Je vous remercie infiniment d'être venus nous donner des conseils techniques et professionnels. Sans nommer tous ces gens, je précise, afin que cela figure dans le compte rendu, que des représentants d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, de l'Agence canadienne d'inspection des aliments et du ministère de la Justice se sont joints à nous.

Honourables sénateurs, nous allons maintenant procéder à l'étude article par article du projet de loi C-18.

Honourables sénateurs, est-il convenu, avec votre permission, d'autoriser le comité à grouper les articles en fonction des en-têtes mentionnés dans le projet de loi à l'aide d'un nom approprié? Par exemple, si nous nous reportons à la Table analytique, les articles seront abordés dans l'ordre suivant : les articles 2 à 51, les

clauses 73 to 83, clauses 84 to 98, clauses 99 to 112, clauses 113 to 119, clauses 120 to 140, clauses 141 to 152, and clauses 153 and 154.

If it is agreed that we consider grouping the clauses, the chair will now respect any comments. Or if it's agreed, we will go section by section. Are there any comments from senators?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Thank you, honourable senators.

Shall the title stand postponed?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall clause 1, which contains the short title, stand postponed?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Honourable senators, shall clauses 2 to 51, under the heading "Plant Breeders' Rights Act," carry?

Senator Tardif: Mr. Chair, I have some amendments that I would like to bring forward in regard to that section. I believe that amendments are being distributed.

The Chair: In that particular section, senator, how many amendments do you have?

Senator Tardif: Three.

The Chair: We have three amendments.

Senator Tardif: An amendment to clause 2, an amendment to clause 5 and an amendment to clause 50.

Senator Plett: Why aren't we getting all the amendments right away? She introduced them already.

Senator Tardif: They're coming, I believe.

Shall I proceed, chair?

The Chair: The chair will now recognize the motion in amendment to clause 2 on page 3. Would you please read your amendment, senator?

Senator Tardif: I will read the amendment, chair, following which I would like to then go on to the amendment on clause 5. There is a link between clause 2 and clause 5.

I move:

That Bill C-18 be amended in clause 2, on page 3, by adding after line 7 the following:

““end-point royalty” means a royalty payable to the holder of the plant breeders' rights on harvested material as a condition to an authorization conferred under paragraph 5(1)(h);”.

articles 52 à 61, les articles 62 à 72, les articles 73 à 83, les articles 84 à 98, les articles 99 à 112, les articles 113 à 119, les articles 120 à 140, les articles 141 à 152, et les articles 153 et 154.

S'il est convenu que nous envisagions de grouper les articles, la présidence respectera maintenant toutes les observations formulées. Ou, si vous y consentez, nous passerons à l'étude article par article. Les sénateurs ont-ils des observations à formuler?

Des voix : D'accord.

Le président : Merci, chers sénateurs.

L'étude du titre est-elle réservée?

Des voix : D'accord.

Le président : L'étude de l'article 1, le titre abrégé, est-elle réservée?

Des voix : D'accord.

Le président : Honorables sénateurs, les articles 2 à 51, qui figurent sous l'en-tête « Loi sur la protection des obtentions végétales », sont-ils adoptés?

La sénatrice Tardif : Monsieur le président, j'aimerais présenter quelques amendements liés à cette partie. Je crois que la distribution de ces amendements est en cours.

Le président : Madame la sénatrice, combien d'amendements liés à cette partie souhaitez-vous présenter?

La sénatrice Tardif : Trois.

Le président : Nous sommes saisis de trois amendements.

La sénatrice Tardif : Il y a un amendement à l'article 2, un amendement à l'article 5 et un amendement à l'article 50.

Le sénateur Plett : Pourquoi ne recevons-nous pas tous les amendements immédiatement? Elle les a déjà présentés.

La sénatrice Tardif : Ils arrivent, je crois.

Dois-je procéder, monsieur le président?

Le président : La présidence va maintenant reconnaître la motion d'amendement de l'article 2, à la page 3. Pourriez-vous lire votre amendement, madame la sénatrice?

La sénatrice Tardif : Je vais le lire, monsieur le président, après quoi j'aimerais passer à l'amendement de l'article 5. Un lien existe entre l'article 2 et l'article 5.

Je propose :

Que le projet de loi C-18 soit modifié à l'article 2, à la page 3, par adjonction, après la ligne 11, de ce qui suit :

« « redevance de fin de chaîne » Redevance à payer au titulaire d'un certificat d'obtention sur un produit de la récolte à titre de condition à une autorisation accordée au titre de l'alinéa 5(1)h). ».

An amendment in clause 2 defines the term “end-point royalty.” If you look in the bill itself — it follows where we are describing and giving definitions of terms — I note that there is no definition of the term given in the bill. An amendment is needed to deal with the concept that has been discussed but is not included in that language in Bill C-18.

Because of the addition of an amendment brought to clause 5, I will read the amendment in clause 5:

That Bill C-18 be amended in clause 5, on page 7, by adding after line 9 the following:

“(3) The end-point royalty rate on harvested material grown from harvested material to which the rights referred to in paragraphs 5(1)(a), (b) and (g) do not apply pursuant to subsection (2) may not be higher than the end-point royalty rate on harvested material grown from sold propagating material from the same plant variety.”.

The amendment in clause 5 prohibits, and I’ll put it in simpler language —

[*Translation*]

Senator Dagenais: I understood “line 9.”

[*English*]

Senator Tardif: I’m sorry, it’s that “Bill C-18 be amended in clause 5, on page 7, by adding after line 9.”

The amendment in clause 5 — I’ll say it in simpler language — prohibits higher royalty rates on harvested material grown from farm-saved seed than the royalty rate on harvested material grown from sold propagating material. This amendment follows the suggestion made by Mr. Holmes from the Canada Organic Trade Association. He said:

COTA strongly recommends that the bill include language that makes explicit that any EPR can never be greater for saved seed than it is for purchased seed.

These amendments do exactly what Mr. Holmes asked us to incorporate in the legislation. This is to prevent prejudice to farmers who choose to save, stock, condition and reuse their seed for propagating purposes on their own holdings. This amendment ensures a balanced approach between the plant breeders’ right and the farmers’ privilege by using language that makes it explicit that a potential end-point royalty that could be collected from saved seeds are not higher than royalties collected from bought seeds.

L’amendement à l’article 2 définit le terme « redevance de fin de chaîne ». Si vous examinez le projet de loi en tant que tel — la modification suit l’endroit où nous définissons les termes —, vous remarquerez, comme moi, que le terme mentionné dans le projet de loi n’est pas défini. Il est nécessaire de modifier le libellé pour clarifier le concept qui a été abordé dans le projet de loi C-18, mais qui n’a pas été ajouté à sa terminologie.

Étant donné qu’un amendement à l’article 5 s’ajoute à cela, je vais lire l’amendement en question :

Que le projet de loi C-18 soit modifié à l’article 5, à la page 7, par adjonction, après la ligne 7, de ce qui suit :

« (3) Le taux des redevances de fin de chaîne sur le produit de la récolte cultivé à partir d’un produit de la récolte sur lequel les droits visés aux alinéas 5(1)a), b) et g) ne s’appliquent pas au titre du paragraphe (2) ne peut être supérieur au taux des redevances de fin de chaîne sur le produit de la récolte cultivé à partir de matériel de multiplication vendu pour la même variété végétale. ».

L’amendement à l’article 5 interdit — et je vais l’expliquer en termes plus simples...

[*Français*]

Le sénateur Dagenais : J’ai compris « line 9 ».

[*Traduction*]

La sénatrice Tardif : Pardon, il est proposé « que le projet de loi C-18 soit modifié à l’article 5, à la page 7, par adjonction, après la ligne 7 ».

L’amendement à l’article 5, que je vais l’exprimer plus simplement, interdit que les taux des redevances sur le produit de la récolte cultivé à partir d’un produit de la récolte soient plus élevés que les taux des redevances sur le produit de la récolte cultivé à partir de matériel de multiplication. Cet amendement découle d’une suggestion qu’a faite M. Holmes, de l’Association pour le commerce des produits biologiques. Il a dit :

Notre association recommande vivement qu’il soit indiqué dans le projet de loi que la redevance de fin de chaîne ne peut jamais être supérieure pour une semence conservée à ce qu’elle est pour une semence achetée.

Ces amendements accomplissent exactement ce que M. Holmes nous a demandé d’ajouter à la mesure législative. Ils visent à empêcher les sélectionneurs de porter atteinte aux agriculteurs qui conservent et conditionnent leurs semences afin de les semer de nouveau sur leurs propres terres. Ces modifications garantissent l’adoption d’une approche équilibrée à l’égard des droits des titulaires de certificats d’obtention et du privilège des agriculteurs en employant des termes qui indiquent explicitement que les redevances de fin de chaîne qui pourraient être perçues sur le produit des semences conservées ne doivent pas dépasser celles qui pourraient être perçues sur le produit des semences achetées.

That is the purpose of the two amendments. In order to bring forward amendment 5, a definition of end-point royalty was included as an amendment to clause 2.

The Chair: Therefore, in clauses 2 to 51, the chair has recognized amendments from Senator Tardif. Are there any amendments that a member had planned to move earlier in this clause? If so, I will now deal with them before taking up this amendment. If not, this is the amendment I will consider.

Senator Tardif: I'm sorry, chair. I have an amendment to clause 50.

The Chair: You have another amendment to clause 50?

Senator Tardif: That's correct.

The Chair: When we arrive at the section of the bill where clause 50 is located, I will recognize that amendment.

We have two amendments, but we will proceed one at a time. Are there any comments on that amendment? If not, the chair will ask the question. I'll ask three times, please. Are there any comments on the amendment?

Senator Tardif: May I make further comments?

The Chair: You can make further comments and then if there are no further comments, the chair will call for the vote.

Senator Tardif: Honourable colleagues, Bill C-18 states in clause 5(1)(h) that there's an authority "to authorize, conditionally or unconditionally, the doing of any act described in any of paragraphs (a) to (g)." The word "conditionally" allows for any type of royalty to be implemented. It opens the door to end-point royalties. Different witnesses spoke on the possibility of end-point royalties becoming a reality.

The minister, when asked about it, said "that would all have to be worked out in an agreement." Mr. Gray from the University of Saskatchewan said, "I think it's a real possibility that we're going to have end-point royalties." Mr. Banack of the Canadian Federation of Agriculture said, "It creates a legislative framework from which end-point royalties models can be developed through regulations." Mr. Wickett of the Western Canadian Wheat Growers' Association stated, "This legislation allows for an end-point royalty." Mr. Van Tassel from the Fédération des producteurs de cultures commerciales du Québec said, "Canada will probably have certain ways of having end-point royalties." I mentioned Mr. Holmes already.

We've had different witnesses appear before us saying that end-point royalties will occur. It's a question of a few years. Some have said five years, others said 10 years. Why not make it explicit in this bill? We have an opportunity to render explicit and create a

C'est l'objectif visé par les deux amendements. Pour que l'amendement à l'article 5 puisse être proposé, il fallait modifier l'article 2 afin d'inclure une définition du concept de redevance de fin de chaîne.

Le président : Nous sommes donc saisis des deux amendements de la sénatrice Tardif pour les articles 2 à 51. Est-ce qu'un autre sénateur a des amendements à proposer concernant des articles qui viendraient avant? Si c'est le cas, nous allons en traiter d'abord. Sinon, nous commencerons par celui-ci.

La sénatrice Tardif : Désolée, monsieur le président. J'ai un amendement concernant l'article 50.

Le président : Vous avez un autre amendement qui porte sur l'article 50?

La sénatrice Tardif : C'est exact.

Le président : Je prendrai en considération cet amendement lorsque nous en serons rendus à cette portion du projet de loi.

Nous sommes saisis de deux amendements, mais nous allons en disposer individuellement. Y a-t-il des observations au sujet du premier amendement? S'il n'y en a pas, je vais le mettre aux voix. Je vais répéter la question à trois reprises. Y a-t-il des commentaires concernant l'amendement?

La sénatrice Tardif : Puis-je présenter d'autres observations?

Le président : Vous pouvez y aller de vos observations et s'il n'y a pas d'autres intervenants par la suite, l'amendement sera mis aux voix.

La sénatrice Tardif : Honorables collègues, l'alinéa 5(1)h) du projet de loi C-18 confère le droit exclusif d'« accorder, avec ou sans condition, l'autorisation d'exercer les droits exclusifs énoncés aux alinéas a) à g) ». En indiquant que cela peut se faire avec condition, on permet l'application de n'importe quel type de redevances, ce qui ouvre la porte aux redevances de fin de chaîne. Différents témoins ont évoqué la possibilité que les redevances de fin de chaîne deviennent une réalité.

Lorsqu'on lui a posé la question, le ministre a indiqué que tout cela devrait être réglé dans le cadre d'un accord commercial. M. Gray de l'Université de la Saskatchewan a dit qu'il était tout à fait possible que nous ayons un régime de redevances de fin de chaîne. M. Banack de la Fédération canadienne de l'agriculture a souligné que le projet de loi crée un cadre législatif permettant l'établissement de modèles de redevances de fin de chaîne par voie de la réglementation. M. Wickett de la Western Canadian Wheat Growers' Association a affirmé que le projet de loi permet l'application de redevances de fin de chaîne. M. Van Tassel de la Fédération des producteurs de cultures commerciales du Québec a dit que le Canada pourra sans doute trouver une façon d'appliquer des redevances de fin de chaîne. Je vous ai déjà parlé du témoignage de M. Holmes.

Différents témoins ayant comparu devant le comité ont indiqué que nous aurons un régime de redevances de fin de chaîne. Ce n'est qu'une question de temps. Certains ont parlé de 5 ans, d'autres ont dit que cela prendrait 10 ans. Pourquoi ne pas en

more balanced approach by making sure that on a farmer's saved seed, he does not have to pay greater royalties on that than for bought seed.

The Chair: Are there any other comments on the amendment? If not, it is moved by the Honourable Senator Tardif that Bill C-18 be amended in clause 2, on page 3, at line 9.

[Translation]

That Bill C-18 be amended in clause 2, on page 3, by adding after line 7 the following:

““end-point royalty” means a royalty payable to the holder of the plant breeders' rights on harvested material as a condition to an authorization conferred under paragraph 5(1)(h);”.

[English]

Is it your pleasure, honourable senators, to adopt the motion in amendment?

Some Hon. Senators: No.

Some Hon. Senators: Yes.

The Chair: Who is in favour? Who is against? Therefore, the amendment is defeated.

Now the chair will recognize Senator Tardif's amendment to Bill C-18, in clause 5 on page 7, by adding after line 9 the following.

I would ask Senator Tardif, please, to move her amendment.

Senator Tardif: Honourable colleagues, I move:

That Bill C-18 be amended in clause 50, on page 25 —

Senator Plett: Excuse me, chair. Should we not vote on both of these before she goes to 50? Or did we vote on both of these?

The Chair: No, we will take it one at a time.

Senator Plett: Then she should go to her second one. She's now going to her third one.

Senator Tardif: I'm sorry. You're correct. I thought we had done both.

The Chair: The chair will recognize the second in group 2 to 51.

Senator Plett: She already read it, chair, and I think she made her argument. I think we can go right to the vote.

traiter explicitement dans ce projet de loi? Nous avons la possibilité de l'énoncer expressément et d'instaurer un système mieux équilibré pour assurer que le taux des redevances de fin de chaîne applicables au produit de la récolte provenant des semences conservées par l'agriculteur n'est pas supérieur à celui qui s'applique lorsque les semences ont été achetées.

Le président : Y a-t-il d'autres commentaires concernant cet amendement? Comme il n'y en a pas, il est proposé par l'honorable sénatrice Tardif :

[Français]

Que le projet de loi C-18 soit modifié à l'article 2, à la page 3, par adjonction, après la ligne 11, de ce qui suit :

« « redevance de fin de chaîne » Redevance à payer au titulaire d'un certificat d'obtention sur un produit de la récolte à titre de condition à une autorisation accordée au titre de l'alinéa 5(1)h). ».

[Traduction]

Plaît-il aux honorables sénateurs d'adopter cet amendement?

Des voix : Non.

Des voix : Oui.

Le président : Qui est pour? Qui est contre? L'amendement est donc rejeté.

Nous allons maintenant prendre en considération le deuxième amendement de la sénatrice Tardif qui propose que le projet de loi C-18 soit modifié à l'article 5, à la page 7, par adjonction, après la ligne 7, de ce qui suit.

Je demanderais à la sénatrice Tardif de nous lire son amendement.

La sénatrice Tardif : Honorables collègues, je propose :

Que le projet de loi C-18 soit modifié à l'article 50, à la page 25...

Le sénateur Plett : Veuillez m'excuser, monsieur le président. Ne devrions-nous pas voter au sujet des deux premiers amendements avant de passer à celui qui touche l'article 50? Ou est-ce que notre vote portait sur ces deux amendements à la fois?

Le président : Non, nous allons les traiter un après l'autre.

Le sénateur Plett : Elle devrait alors présenter son deuxième amendement. Elle est passée directement au troisième.

La sénatrice Tardif : Je suis désolée. Vous avez raison. Je pensais que nous avions réglé les deux premiers.

Le président : Nous allons maintenant entendre le deuxième amendement portant sur les articles 2 à 51.

Le sénateur Plett : Elle l'a déjà lu, monsieur le président, et je pense qu'elle a présenté tous ses arguments. Je crois que nous pouvons passer directement au vote.

The Chair: Do you have any additional comments to make, Senator Tardif?

Senator Tardif: Not on the amendment to clause 5.

The Chair: The chair recognizes that there is an amendment. It is moved by the Honourable Senator Tardif that Bill C-18 be amended in clause 5, on page 7, by adding after line 9 the following — shall I dispense?

Senator Tardif: Yes.

The Chair: Is it your pleasure, honourable senators, to adopt the motion in amendment?

Some Hon. Senators: No.

Some Hon. Senators: Yes.

The Chair: Those in favour will please identify to the chair. Thank you. Those against the amendment motion will identify to the chair.

The chair recognizes that the motion in question is defeated.

Thank you, honourable senators. We will now move to clause 52.

Senator Tardif: I have an amendment before you move to clause 52.

The Chair: This is clause 50?

Senator Tardif: Yes, it's clause 50 on page 25.

The Chair: The chair recognizes a third amendment by Senator Tardif.

Senator Tardif: Thank you, chair.

Honourable colleagues, I move:

That Bill C-18 be amended in clause 50, on page 25, by replacing lines 13 and 14 with the following:

“50. (1) The portion of subsection 75(1) of the Act before paragraph (b) is replaced by the following:

75. (1) The Governor in Council may, after consultation with the advisory committee, make regulations for carrying out the purposes and provisions of this Act and, without limiting the generality of the foregoing, may make regulations.”

This amendment adds the words “after consultation with the advisory committee” at subsection 75(1) of the act. Therefore, the Governor-in-Council may make regulations but only after consultation with the Plant Breeders' Rights Advisory Committee.

Many witnesses expressed that they expected to be consulted for any changes in the Plant Breeders' Rights Act, especially for any restrictions to the farmers' privilege and regulations that would allow end-point royalties.

Le président : Avez-vous d'autres observations à nous faire, sénatrice Tardif?

La sénatrice Tardif : Pas concernant l'amendement proposé à l'article 5.

Le président : Il est donc proposé par l'honorable sénatrice Tardif que le projet de loi C-18 soit modifié à l'article 5, à la page 7, par adjonction, après la ligne 7, de ce qui suit... ai-je besoin de le lire?

La sénatrice Tardif : Ce n'est pas nécessaire.

Le président : Plaît-il aux honorables sénateurs d'adopter cet amendement?

Des voix : Non.

Des voix : Oui.

Le président : Que ceux qui sont en faveur veuillent bien se manifester. Merci. Et maintenant ceux qui sont contre.

La motion est rejetée.

Merci, honorables sénateurs. Nous passons maintenant à l'article 52.

La sénatrice Tardif : J'ai un amendement à proposer avant que nous passions à l'article 52.

Le président : C'est concernant l'article 50?

La sénatrice Tardif : Oui, l'article 50 à la page 25.

Le président : Nous sommes saisis d'un troisième amendement présenté par la sénatrice Tardif.

La sénatrice Tardif : Merci, monsieur le président.

Honorables collègues, je propose :

Que le projet de loi C-18 soit modifié, à l'article 50, à la page 25, par substitution, aux lignes 14 et 15, de ce qui suit :

« 50. (1) Le passage du paragraphe 75(1) de la même loi précédant l'alinéa b) est remplacé par ce qui suit :

75. (1) Le gouverneur en conseil peut, par règlement, après consultation du comité consultatif, prendre les mesures nécessaires à l'application de la présente loi et notamment : »

Cet amendement a pour but d'ajouter la précision « après consultation du comité consultatif » au paragraphe 75(1) de la loi. Le gouverneur en conseil peut donc prendre des règlements, mais seulement après avoir consulté le Comité consultatif sur la protection des obtentions végétales.

De nombreux témoins ont indiqué vouloir être consultés relativement à tous les changements proposés à la Loi sur la protection des obtentions végétales, surtout lorsqu'il s'agit de restrictions au privilège de l'agriculteur et de la prise de règlements permettant l'application de redevances de fin de chaîne.

At paragraph 4 of page 2 of the supplementary brief of the Canadian Federation of Agriculture, it was stated that regulations underpinning the Plant Breeders' Rights Act should include a requirement that any amendments to the farmers' privilege must be made in consultation with the committee and should include an explicit mandate to inform related definitions and interpretations within the text. This amendment would clarify that the Plant Breeders' Rights Advisory Committee be consulted on any changes through regulation.

I know we've heard from many witnesses their desire that discussion be continued. The Plant Breeders' Rights Advisory Committee could do it very well and would allow the desired consultation indicated by many. I can give examples, if the committee so chooses, of other witnesses before us who expressed the desire for consultation. This would make it explicit in the legislation.

The Chair: Thank you, senator.

Are there any other comments on the motion in amendment? If not, the chair recognizes that clause 50, on page 5, be amended by replacing lines 13 and 14 as specified by the mover.

Is it your pleasure, honourable senators, to adopt the motion in amendment?

Some Hon. Senators: No.

Some Hon. Senators: Yes.

The Chair: The chair would like senators in favour of the amendment to please identify themselves. And senators against to identify. Therefore, the motion is defeated.

Honourable senators, shall clauses 52 to 61 under the heading "Plant Breeders' Rights Act" carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Carried.

Shall clauses 52 to 61 under the heading "Feeds Act" carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Carried.

Shall clauses 62 to 72 under the heading "Fertilizers Act" carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Carried.

Shall clauses 73 to 83 under the heading "Seeds Act" carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Carried.

Shall clauses 84 to 98 under the heading "Health of Animals Act" carry?

Au quatrième paragraphe de la deuxième page du mémoire supplémentaire soumis par la Fédération canadienne de l'agriculture, on peut lire que tout règlement issu de la Loi sur la protection des obtentions végétales devrait comporter, pour toute modification au privilège des agriculteurs, l'obligation de consulter le comité et le mandat explicite de préciser les définitions et les interprétations dans le texte. L'amendement proposé permettrait de préciser que le comité consultatif sur la protection des obtentions végétales doit être consulté à l'égard de tout changement apporté par voie réglementaire.

De nombreux témoins nous ont exprimé leur désir de voir les consultations se poursuivre. Le Comité consultatif sur la protection des obtentions végétales serait un excellent mécanisme à cette fin. Si mes collègues le souhaitent, je peux vous citer d'autres témoins qui se sont prononcés en faveur des consultations. Cet amendement permettrait de le stipuler expressément dans la loi.

Le président : Merci, sénatrice.

Y a-t-il d'autres commentaires concernant l'amendement proposé? Comme il ne semble pas y en avoir, il est donc proposé que l'on modifie l'article 50, à la page 5, par substitution, aux lignes 13 et 14, de ce que la proposante nous a déjà indiqué.

Plaît-il aux honorables sénateurs d'adopter la motion?

Des voix : Non.

Des voix : Oui.

Le président : Je demande aux sénateurs qui sont en faveur de l'amendement de l'indiquer. Ceux qui sont contre. La motion est rejetée.

Honorables sénateurs, les articles 2 à 51 sous la rubrique « Loi sur la protection des obtentions végétales » sont-ils adoptés?

Des voix : D'accord.

Le président : C'est adopté.

Les articles 52 à 61 sous la rubrique « Loi relative aux aliments du bétail » sont-ils adoptés?

Des voix : D'accord.

Le président : C'est adopté.

Les articles 62 à 72 sous la rubrique « Loi sur les engrais » sont-ils adoptés?

Des voix : D'accord.

Le président : C'est adopté.

Les articles 73 à 83 sous la rubrique « Loi sur les semences » sont-ils adoptés?

Des voix : D'accord.

Le président : C'est adopté.

Les articles 84 à 98 sous la rubrique « Loi sur la santé des animaux » sont-ils adoptés?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Carried.

Shall clauses 99 to 112 under the heading “Plant Protection Act” carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Carried.

Shall clauses 113 to 119 under the heading “Agriculture and Agri-Food Administrative Monetary Penalties Act” carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Carried.

Shall clauses 120 to 140 under the heading “Agricultural Marketing Programs Act” carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Carried.

Shall clauses 141 to 152 under the heading “Farm Debt Mediation Act” carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Carried.

Shall clause 153 under the heading “Transitional Provisions — Agricultural Marketing Programs Act” carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Carried.

Shall clause 154 under the heading “Coming into Force” carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Carried.

Shall clause 1, which contains the short title, carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Carried.

The Chair: Shall the title carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Carried.

Shall Bill C-18 carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Carried.

To witnesses and officials, on behalf of the committee, I thank you for being at the table to assist the committee.

Honourable senators, is it agreed that the bill be reported to the Senate?

Hon. Senators: Agreed.

Des voix : D'accord.

Le président : C'est adopté.

Les articles 99 à 112 sous la rubrique « Loi sur la protection des végétaux » sont-ils adoptés?

Des voix : D'accord.

Le président : C'est adopté.

Les articles 113 à 119 sous la rubrique « Loi sur les sanctions administratives pécuniaires en matière d'agriculture et d'agroalimentaire » sont-ils adoptés?

Des voix : D'accord.

Le président : C'est adopté.

Les articles 120 à 140 sous la rubrique « Loi sur les programmes de commercialisation agricole » sont-ils adoptés?

Des voix : D'accord.

Le président : C'est adopté.

Les articles 141 à 152 sous la rubrique « Loi sur la médiation en matière d'endettement agricole » sont-ils adoptés?

Des voix : D'accord.

Le président : C'est adopté.

L'article 153 sous la rubrique « Dispositions transitoires : Loi sur les programmes de commercialisation agricole » est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Le président : C'est adopté.

L'article 154 sous la rubrique « Entrée en vigueur » est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Le président : C'est adopté.

L'article 1, le titre abrégé, est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Le président : C'est adopté.

Le président : Le titre est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Le président : C'est adopté.

Le projet de loi C-18 est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Le président : C'est adopté.

Au nom de tous les membres du comité, je veux remercier nos témoins ainsi que les fonctionnaires de leur présence et de l'aide qu'ils nous ont apportée.

Honorables sénateurs, êtes-vous d'accord pour que je fasse rapport du projet de loi au Sénat?

Des voix : D'accord.

The Chair: Agreed.

(The committee adjourned.)

OTTAWA, Thursday, February 19, 2015

The Standing Senate Committee on Agriculture and Forestry met this day at 8:02 a.m. to study international market access priorities for the Canadian agricultural and agri-food sector.

Senator Percy Mockler (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: Honourable senators and witnesses, I welcome you to this meeting of the Standing Senate Committee on Agriculture and Forestry. I am Percy Mockler, senator from New Brunswick and chair of the committee. At this time I will ask senators to introduce themselves.

Senator Merchant: Good morning, and welcome. I'm Pana Merchant from Saskatchewan.

Senator Tardif: Senator Claudette Tardif from Alberta.

Senator Enverga: Tobias Enverga from Ontario.

[*Translation*]

Senator Maltais: Good morning. I am Ghislain Maltais from Quebec.

[*English*]

Senator Unger: Good morning, I'm Betty Unger from Alberta.

[*Translation*]

Senator Dagenais: Good morning. I am Jean-Guy Dagenais from Quebec.

[*English*]

Senator Ogilvie: Kelvin Ogilvie, Nova Scotia.

The Chair: Thank you, senators. To the witnesses, thank you for accepting our invitation to share your views, comments and recommendations with the committee. The committee is continuing its study on international market access priorities for the Canadian agriculture and agri-food sector.

Canada's agriculture and agri-food sector is an important part of the country's great economy. In 2012, the sector accounted for one in eight jobs in Canada, employing over 2.1 million people, and close to 6.7 per cent of Canada's GDP. Internationally, the Canadian agriculture and agri-food sector was responsible for 3.6 per cent of global food exports of agri-food products in 2012.

Le président : C'est d'accord.

(La séance est levée.)

OTTAWA, le jeudi 19 février 2015

Le Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts se réunit aujourd'hui, à 8 h 2, pour étudier les priorités du secteur agricole et agroalimentaire canadien en matière d'accès aux marchés internationaux.

Le sénateur Percy Mockler (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Honorables sénateurs, chers témoins, bienvenue à la réunion du Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts. Je suis le sénateur Percy Mockler, du Nouveau-Brunswick, et je préside le comité. Je vais maintenant demander aux sénateurs de se présenter.

La sénatrice Merchant : Bonjour et bienvenue. Je m'appelle Pana Merchant, et je viens de la Saskatchewan.

La sénatrice Tardif : Sénatrice Claudette Tardif, de l'Alberta.

Le sénateur Enverga : Tobias Enverga, de l'Ontario.

[*Français*]

Le sénateur Maltais : Bonjour, Ghislain Maltais, du Québec.

[*Traduction*]

La sénatrice Unger : Bonjour. Je m'appelle Betty Unger, et je viens de l'Alberta.

[*Français*]

Le sénateur Dagenais : Bonjour, Jean-Guy Dagenais, du Québec.

[*Traduction*]

Le sénateur Ogilvie : Kelvin Ogilvie, de la Nouvelle-Écosse.

Le président : Merci, mesdames et messieurs les sénateurs. Merci aux témoins d'avoir accepté notre invitation à venir présenter leurs opinions, leurs commentaires et leurs recommandations au comité. Le comité poursuit son étude sur les priorités du secteur agricole et agroalimentaire canadien en matière d'accès aux marchés internationaux.

Le secteur agricole et agroalimentaire canadien est un élément important de la grande économie du pays. En 2012, il comptait pour un emploi sur huit au Canada et près de 6,7 p. 100 du PIB, et plus de 2,1 millions de personnes travaillaient dans ce secteur. À l'échelle internationale, il comptait pour 3,6 p. 100 des produits agroalimentaires exportés en 2012.

[Translation]

In 2012, Canada was the fifth largest exporter of agri-food products globally.

[English]

Free trade agreements between Canada and various countries have been signed or are already in force. There are currently 10 free trade agreements in force and one agreement has been signed with the Republic of Korea. Canada has just concluded negotiations with the EU, and negotiations are ongoing with 11 other countries or groups of countries. Several of these agreements and negotiations concern activities related to the Canadian agriculture and agri-food sector.

Honourable senators, for the witnesses this morning we have Rod Scarlett, Executive Director, Canadian Honey Council. From Flowers Canada Growers, we have Andrew Morse, Manager, Plant Health and Trade.

I have been instructed by the clerk that Mr. Scarlett, followed by Mr. Morse, will make a presentation, and senators will then ask questions.

Rod Scarlett, Executive Director, Canadian Honey Council: I want to extend my thanks to the senators of this committee both for the invitation today, but also for to work they have been doing with regard to honeybees as we await the recommendations of this committee.

I want to give you a quick update of the status of the industry. We have statistics from 2014. The number of beekeepers in Canada increased substantially. There are now 8,777 beekeepers producing about 81 million pounds of honey valued at approximately \$200 million. The number of colonies in 2014 also rose to 694,000. In addition, bees were an integral component in the \$7 billion canola industry, and pollination provided an additional \$700 million in farm gate value in crops such as blueberries, cranberries, fruits, forages and vegetables.

The Bee Health Roundtable is currently revising the economic contribution of pollination figures and is also doing some projections on pollination demands in the future. However, there is little doubt that the potential growth in the apiculture sector is very high.

It is interesting to note that domestic consumption of honey nearly doubles our exports. In 2013, Canada exported about 26 million pounds of honey, with over 20 million of that going to the U.S. Japan was our next biggest importer of Canadian honey at about 5 million pounds.

This brings me to the first issue of concern regarding international markets, which is the labelling and identification of genetically modified food products in Europe. In 2010-11, our

[Français]

En 2012, le Canada s'est classé cinquième parmi les exportateurs de produits agroalimentaires les plus importants au monde.

[Traduction]

Des accords de libre-échange ont été conclus ou sont déjà en vigueur entre le Canada et divers autres pays. Il y a actuellement 10 accords de libre-échange en vigueur, et le Canada en a conclu un avec la République de Corée. Il vient de conclure les négociations avec l'UE, et il négocie en ce moment avec 11 autres pays ou groupes de pays. Plusieurs de ces accords et négociations concernent des activités liées au secteur agricole et agroalimentaire canadien.

Honorables sénateurs, nos témoins de ce matin sont Rod Scarlett, directeur général du Conseil canadien du miel, ainsi que Andrew Morse, gestionnaire, Commerce et protection des végétaux à Flowers Canada Growers.

Le greffier m'a indiqué que M. Scarlett allait présenter un exposé, puis M. Morse, et ensuite les sénateurs leur poseront des questions.

Rod Scarlett, directeur général, Conseil canadien du miel : J'aimerais remercier les sénateurs membres du comité de l'invitation à venir témoigner aujourd'hui, mais aussi pour leur travail concernant les abeilles, au sujet duquel nous attendons ses recommandations.

J'aimerais vous faire un petit compte rendu de la situation de l'industrie. Nous avons des chiffres pour 2014. Le nombre d'apiculteurs a beaucoup augmenté au Canada. Il y en a maintenant 8 777, et ils produisent environ 81 millions de livres de miel, dont la valeur est d'environ 200 millions de dollars. Le nombre de colonies aussi a augmenté en 2014, et il est maintenant de 694 000. De plus, les abeilles jouent un rôle crucial dans le secteur du canola, qui compte pour 7 milliards de dollars, et leur travail de pollinisation a permis de produire des bleuets, des canneberges et d'autres fruits, des fourrages et des légumes d'une valeur à la ferme de 700 millions de dollars.

La Table ronde sur la santé des abeilles passe actuellement en revue les chiffres concernant la contribution de la pollinisation à l'économie, et elle établit également des prévisions relativement à la demande de pollinisation. Il semble toutefois presque assuré que le potentiel de croissance est très élevé dans le secteur apicole.

Il est intéressant de constater que la quantité de miel consommée au pays est presque le double de la quantité que nous exportons. En 2013, le Canada a exporté environ 26 millions de livres de miel, dont 20 millions de livres aux États-Unis. Le Japon venait au second rang et a importé cette année-là environ 5 millions de livres de miel canadien.

Cela m'amène à mon premier sujet de préoccupation en ce qui concerne les marchés internationaux, c'est-à-dire l'étiquetage et la désignation des produits alimentaires génétiquement modifiés en

second biggest importer of Canadian honey was Europe. However, a series of unintended events has meant no or very little sales of Canadian honey have gone into Europe since.

First, because a majority of our honey is produced for export in Canada and is sourced through canola, we got caught in the European GMO debate. Court rulings decided that the pollen was a component of honey, it was GMO and it had to be labelled as GMO. Further, that GMO event from canola had to be registered for human consumption and it took time to get that through the process. In a nutshell, it has taken five years to clear the water, but there still remains uncertainty as to labelling, and the unintended and intended content of GMO. That's a definition we're still wrestling with. We still have no clarification on it.

Further muddying the waters is the introduction of GM alfalfa in Canada. Currently, because of the lack of European markets for this product, there is no intention to register this event for human consumption. This is understandable, yet if traces of this GM event were ever found in Canadian honey, exports to Europe would be jeopardized indefinitely.

In the winter of 2014, we had loads of Canadian honey destined for Japan held at port as a result of emerging food safety concerns and the lack of what we can say is Canadian government coordination. Tylosin is a vet drug used to combat resistant American Foulbrood in bees. In essence what happened, in layman's terms, is that Japan recently changed its maximum residue levels for tylosin to zero if the exporting country does not have its own MRL.

When notice of the Japanese changes went out, Canadian officials did not make any comments, for reasons unknown. In Canada, PMRA has completed their notice for a change in the MRL for human consumption, but it has not been finalized. We are caught in a grey area where we have no MRL and Japan has zero. However, tylosin has been used by beekeepers for a long time.

It's somewhat convoluted, but honey producers are very concerned that international markets will continue to publish their own MRLs for food products and honey, being a small commodity, will be overlooked by both the Canadian international trade officials, PMRA and CFIA. We need the Canadian government's involvement and attention. This issue should not be downloaded to producers and honey exporters to wade through the myriad of MRLs that are international.

Europe. En 2010-2011, c'était l'Europe qui venait au deuxième rang relativement aux importations de miel en provenance du Canada. Cependant, une série d'événements imprévus ont fait en sorte qu'aucun miel canadien n'a été vendu à l'Europe depuis, sinon très peu.

D'abord, comme la majeure partie du miel produit au Canada est destinée à l'exportation et vient du canola, nous nous sommes retrouvés au milieu du débat sur les OGM en Europe. Les tribunaux ont décidé que le pollen était un élément constitutif du miel, qu'il était génétiquement modifié et qu'il devait être étiqueté en tant qu'OGM. Ensuite, il a fallu que le canola génétiquement modifié soit autorisé pour la consommation humaine, processus qui a pris du temps. En gros, il a fallu cinq ans pour clarifier les choses, mais il y a encore de l'incertitude en ce qui concerne l'étiquetage et le contenu génétiquement modifié intentionnel et non intentionnel. C'est une définition avec laquelle nous avons encore de la difficulté. Nous n'avons pas encore obtenu de précisions à cet égard.

Ce qui vient rendre les choses encore plus troubles, c'est l'arrivée de la luzerne génétiquement modifiée au Canada. Présentement, comme il n'y a pas de marché en Europe pour ce produit, on n'a pas l'intention de le faire autoriser pour la consommation humaine. C'est compréhensible, mais, si des traces d'OGM venaient à être découvertes dans le miel en provenance du Canada, les exportations vers l'Europe seraient compromises indéfiniment.

À l'hiver 2014, de grandes quantités de miel canadien destinées au Japon ont été retenues au port en raison de nouvelles préoccupations relatives à la salubrité et du manque de coordination de la part du gouvernement canadien, pourrait-on dire. La tylosine est un médicament vétérinaire utilisé pour lutter contre la loque américaine résistante chez les abeilles. Essentiellement, ce qui s'est produit, pour l'expliquer de façon simple, c'est que le Japon a récemment ramené sa limite maximale de résidus à zéro pour la tylosine si le pays exportateur n'a pas établi sa propre LMR.

Pour des raisons qu'on ignore, les fonctionnaires canadiens n'ont fait aucun commentaire lorsque l'avis concernant les changements apportés au Japon a été publié. Au Canada, l'ARLA a produit son avis de changement touchant la LMR pour la consommation humaine, mais le processus n'a pas été mené à terme. Nous sommes dans une zone grise : nous n'avons pas de LMR, et celle du Japon est de zéro. Les apiculteurs utilisent cependant la tylosine depuis longtemps.

Le problème est assez complexe, mais les producteurs de miel sont très préoccupés par la possibilité que les pays étrangers continuent de publier leur propre LMR pour les produits alimentaires et que le miel, qui est un produit parmi tant d'autres, soit négligé par les agents de commerce international du Canada, l'ARLA et l'ACIA. Il faut que le gouvernement du Canada intervienne et prête attention à ce problème. Le gouvernement ne devrait pas laisser les producteurs et les exportateurs de miel démêler la myriade de LMR en vigueur à l'échelle internationale.

Recently, there has been a visible increase in the sales of Chinese honey domestically. As members of this committee are no doubt aware, there has been considerable concern in North America primarily due to quality issues, but pricing is also a grave concern to beekeepers. Chinese honey can be purchased at about half the cost of domestically produced honey, and producers are not subject to the same food safety requirements. This development has caused some within the beekeeping community to push for anti-dumping action.

The aforementioned issues are some of the current international trade concerns of the industry, but we are and have been taking steps to enhance food safety and traceability. Aside from the development and implementation of a national bee biosecurity program, the industry was proud to complete the Canadian Bee Industry Safety Quality Traceability Program, or CBISQT, last year. The document is intended to provide general food safety guidelines for the production and primary processing of raw honey and related honey products. It is a voluntary program that the CHC will be encouraging all beekeepers to follow. We are currently developing an educational platform for highlighting the commonalities of the CBISQT program and the bee biosecurity programs. We are planning for national distribution of this educational platform.

Last, I want to briefly touch on the sustainable improvements to the production capabilities of the supply chain. There is a wide divide on how we as an industry should look at ways to improve production capabilities. The Bee Health Roundtable is addressing some of those components that deal with bee health, such as bee care and nutrition, bee pests and pathogens, pesticides in-hive and outside of the hive, and environment and surroundings. Currently, Canadian beekeepers are very dependent on queen suppliers from the U.S. and packaged bee suppliers from New Zealand and Australia. The industry will need to continue to promote and develop domestic supplies and look at diversifying international supplies.

Finally, most commercial beekeepers rely on temporary foreign workers to do the work for usually no more than eight months of the year, truly users of temporary foreign workers. Canadian workers are normally not interested or available due to the short nature of the employment. Changes to the Temporary Foreign Worker Program, particularly the four-in, four-out rule, are jeopardizing many successful commercial operations and putting undue strain on the supply chain.

Les ventes de miel en provenance de la Chine ont augmenté récemment au pays. Comme les membres du comité le savent sans doute, cela soulève des préoccupations importantes en Amérique du Nord, surtout sur le plan de la qualité, mais les prix inquiètent aussi beaucoup les apiculteurs. Il est possible d'acheter du miel chinois pour environ la moitié du prix du miel produit au Canada, et les producteurs chinois ne sont pas soumis aux mêmes exigences relatives à la salubrité des aliments. Ce qui s'est passé récemment a poussé certains membres du secteur apicole à demander la prise de mesures antidumping.

Je vous ai parlé de certaines des préoccupations actuelles de l'industrie concernant le commerce international, mais nous prenons des mesures pour accroître la salubrité et la traçabilité des aliments, depuis un certain temps. Mis à part l'élaboration et la mise en œuvre d'un programme national de biosécurité des abeilles, l'industrie était fière de mettre sur pied l'an dernier le Programme canadien de salubrité, de qualité et de suivi pour l'industrie apicole, le programme CSQSIA. Le document contient des lignes directrices générales en matière de salubrité des aliments pour la production et la transformation primaire du miel brut et des produits du miel connexes. C'est un programme à participation volontaire que le CCM encouragera tous les apiculteurs à suivre. Nous mettons actuellement au point une plate-forme d'information visant à mettre en lumière les points communs entre le programme CSQSIA et les programmes de biosécurité des abeilles. Nous prévoyons la diffuser à l'échelle nationale.

J'aimerais en dernier lieu aborder brièvement la question des améliorations durables des capacités de production de la chaîne d'approvisionnement. Il y a des divergences d'opinions importantes en ce moment pour ce qui est de la façon dont l'industrie devrait envisager l'accroissement de ses capacités de production. La Table ronde sur la santé des abeilles se penche sur certains des éléments liés à la santé des abeilles, par exemple les soins qu'on leur prodigue et leur nutrition, les organismes nuisibles et les pathogènes qui les touchent, l'utilisation de pesticides à l'intérieur et à l'extérieur des ruches, l'environnement et l'entourage. Pour l'instant, les apiculteurs canadiens sont très dépendants des fournisseurs de reines des États-Unis et des fournisseurs d'abeilles en paquets de la Nouvelle-Zélande et de l'Australie. L'industrie devra continuer de promouvoir les approvisionnements canadiens et d'en créer, ainsi que de chercher à diversifier ses approvisionnements internationaux.

Enfin, la plupart des apiculteurs commerciaux recourent à des travailleurs étrangers temporaires pendant au plus huit mois par année, donc vraiment de façon temporaire. Les travailleurs canadiens ne sont habituellement pas intéressés ou disponibles vu qu'il s'agit d'emplois à court terme. Les modifications apportées au Programme des travailleurs étrangers temporaires, surtout la règle des quatre arrivés, quatre partis, viennent compromettre le succès de nombreuses exploitations commerciales et créent une pression indue sur la chaîne d'approvisionnement.

With that, I want to thank the committee members and look forward to elaborating on these and other issues of concern.

Andrew Morse, Manager, Plant Health and Trade, Flowers Canada Growers: Good morning. Thank you for considering the input of the floriculture sector in this very interesting and important study. My name is Andrew Morse, and I work with Flowers Canada Growers on plant health and international trade.

Flowers Canada Growers is a national trade association which represents large-scale growers of cut flowers, potted plants, bedding plants and propagative material. We represent over 300 family-owned farm businesses nationwide. The floriculture sector is a large contributor to Canadian agriculture with \$1.4 billion in farm gate sales. We estimate that floriculture has an economic impact of over \$3 billion on Canadian GDP.

Our sector also employs 20,000 people, and we're one of the few agricultural commodities that generate HST or GST. The floriculture sector is very diverse and produces thousands of crop species in many different ways, some with significant barriers to success. In my presentation, I'll highlight some of these barriers in relation to market access.

Today, most of Canada's floriculture production is focused on potted plants, but this was not always the case. Historically, cut flower production had accounted for a large proportion of the sector. Increasing competition from countries such as Colombia and Ecuador forced many flower growers to realign their businesses. Potted plant production grew tremendously because it faced more barriers to international trade and thus less competition domestically and internationally.

Competition for the cut flower market further increased with the signing of the Canada-Colombia Free Trade Agreement at the expense of many ornamental farmers. Competition has encouraged Canada to largely abandon production of some cut flowers such as cut roses or carnations. This is not to say that Canadian flower farmers have abandoned cut flowers entirely. Instead, cut flower growers have focused on perishable products that are more difficult to ship over long distances. As a result of this, Canadian flower growers have tended to focus on the domestic and U.S. markets. We do not see much opportunity to ship to markets beyond the continental United States. The bulk of our cut flower production does not ship well and foreign restrictions on growing media prevent us from exporting potted plants beyond the United States.

Là-dessus, je tiens à remercier les membres du comité, et c'est avec plaisir que j'approfondirai ces questions ou d'autres préoccupations avec vous.

Andrew Morse, gestionnaire, Commerce et protection des végétaux, Flowers Canada Growers : Bonjour. Merci de prendre en considération le point de vue du secteur de la floriculture dans le cadre de l'étude très intéressante et importante que vous menez. Je m'appelle Andrew Morse, et je m'occupe de la santé des plantes et du commerce international auprès de Flowers Canada Growers.

Flowers Canada Growers est une association professionnelle nationale représentant les gros producteurs de fleurs coupées, de plantes en pot, de plantes de garniture et de matériel de multiplication. Nous représentons plus de 300 entreprises agricoles familiales à l'échelle du pays. Le secteur de la floriculture contribue grandement à l'agriculture canadienne, avec des ventes à la ferme de 1,4 milliard de dollars. Nous estimons que la floriculture compte pour plus de 3 milliards de dollars dans le PIB du Canada.

Notre secteur emploie également 20 000 personnes, et nos produits agricoles comptent parmi les rares à générer des revenus de taxe de vente provinciale ou de TPS. Le secteur de la floriculture est très diversifié, et il produit des milliers d'espèces florales, de toutes sortes de façons, dans certains cas entravées par d'importants obstacles à la réussite. Dans mon exposé, je vais mettre en lumière certains de ces obstacles en ce qui a trait à l'accès au marché.

À l'heure actuelle, la majeure partie de la production floricole est axée sur les plantes en pot, mais cela n'a pas toujours été le cas. Dans le passé, la production de fleurs coupées comptait pour une importante proportion des activités du secteur. La concurrence accrue livrée par des pays comme la Colombie et l'Équateur a forcé beaucoup de producteurs de fleurs à réorienter leurs activités. La production de plantes en pot a crû énormément parce qu'elle faisait l'objet de plus d'obstacles au commerce international et donc de moins de concurrence à l'échelle nationale et internationale.

La concurrence dans le marché des fleurs coupées s'est accrue encore davantage avec la conclusion de l'Accord de libre-échange Canada-Colombie, au détriment de nombreux producteurs de plantes ornementales. La concurrence a poussé le Canada à abandonner en grande partie la production de certaines fleurs coupées comme les roses et les œillets. Je ne suis pas en train de dire que les producteurs de fleurs du Canada ont complètement abandonné les fleurs coupées. Je dis plutôt qu'ils se sont concentrés sur les produits périssables qui sont plus difficiles à transporter sur de longues distances. Ils ont donc tendance à vendre leurs produits surtout sur les marchés du Canada et des États-Unis. Nous pensons qu'il n'y a pas beaucoup de possibilités pour nous d'exporter des produits au-delà de la partie continentale des États-Unis. La majeure partie des fleurs

The U.S. remains an important market for Canadian flower growers. Last year we exported over \$300 million in floriculture to the U.S. Much of our success in the U.S. market has depended on three factors: production of very high-quality products in very large volumes; production in close proximity to major markets in the northeastern and northwestern U.S.; and capacity to supply U.S. clients on short order, often within 24 hours.

We believe our greatest opportunities for increasing exports is to sell more in the United States. Regulatory barriers are one of the largest obstacles to Canadian floriculture maintaining U.S. market presence. We often refer to floriculture as a just-in-time sector. Quickly supplying U.S. clients is absolutely critical for our success.

Meeting client timelines can be difficult when flower growers must wait for CFIA to issue phytosanitary certificates required for export. The Canadian Greenhouse Certification Program, or CGCP, is a systems approach which expedites the export process and facilitates Canadian access to the U.S. market. This program has received a tremendous amount of buy-in from Canadian potted flower growers and exporters.

It is important to note that the CGCP is currently being redesigned by the CFIA and APHIS under the regulatory cooperation council. Without access to this program, Canadian floriculture exporters would be bottlenecked by CFIA's inability to quickly issue phytosanitary certificates. One flower grower in the Niagara region can require more phytosanitary certificates per day than an entire CFIA office can issue. Maintaining access to this program is a very high-level priority for our association.

We rely on CFIA to work on our behalf and maintain programs such as the CGCP. In many cases, plants may be removed from eligibility on the program at the request of our trading partner. In some cases, we see these as non-tariff trade barriers. We rely on CFIA to resolve these issues quickly and ensure that our market access is not hindered. Current resource limitations within the CFIA have strained their capacity to address issues related to floriculture. We are very grateful for the work they have done to maintain our market access and we look forward to working with them in the future.

coupées que nous produisons ne se transportent pas bien, et les restrictions des pays étrangers concernant les substrats de culture nous empêchent d'exporter des plantes en pot au-delà des États-Unis.

Les États-Unis demeurent un marché important pour les producteurs de fleurs du Canada. L'an dernier, nous avons exporté des produits d'une valeur de plus de 300 millions de dollars vers les États-Unis. Notre succès sur le marché américain est attribuable en grande partie à trois facteurs : la production de très gros volumes de produits de très grande qualité; la production à proximité des grands marchés du nord-est et du nord-ouest des États-Unis; et notre capacité de fournir rapidement nos produits à nos clients américains, souvent en moins de 24 heures.

Nous estimons que la meilleure façon pour nous d'accroître les exportations serait de vendre encore plus de produits aux États-Unis. Les principaux obstacles au maintien de la présence du secteur floricole canadien sur les marchés américains tiennent notamment à la réglementation. Souvent, nous parlons du fait que la floriculture est un secteur de juste-à-temps. Pour réussir, il est absolument essentiel que nous fournissions rapidement nos produits à nos clients américains.

Il peut être difficile pour les producteurs de fleurs de respecter les échéances de leur clientèle lorsqu'ils doivent attendre que l'ACIA leur délivre les certificats phytosanitaires nécessaires à l'exportation. Le Programme canadien de certification des serres, le PCCS, offre une solution systématique qui permet d'accélérer le processus d'exportation et de faciliter l'accès du Canada au marché américain. C'est un programme qui a été extrêmement bien accueilli par les producteurs et les exportateurs de fleurs en pot du Canada.

Il faut savoir que le PCCS est en train d'être repensé par l'ACIA et l'APHIS sous la conduite du Conseil de coopération en matière de réglementation. Sans accès à ce programme, les exportateurs de produits floricoles du Canada seraient bloqués par l'incapacité de l'ACIA de leur délivrer rapidement les certificats phytosanitaires dont ils ont besoin. Un seul producteur de fleurs de la région du Niagara peut avoir besoin de plus de certificats phytosanitaires en une journée qu'un bureau de l'ACIA au complet est capable d'en émettre. Le maintien de l'accès au programme est une priorité très importante pour notre association.

Nous comptons sur l'ACIA pour travailler pour nous et maintenir des programmes comme le PCCS. Souvent, des plantes peuvent être exclues du programme à la demande de notre partenaire commercial. Dans certains cas, nous voyons cela comme un obstacle non tarifaire aux échanges. Nous comptons sur l'ACIA pour régler ces problèmes rapidement et s'assurer que notre accès au marché n'est pas bloqué. À l'heure actuelle, les ressources de l'ACIA sont limitées, ce qui réduit sa capacité de régler les problèmes liés à la floriculture. Nous sommes très reconnaissants du travail que l'organisation a fait jusqu'à maintenant pour maintenir notre accès au marché, et c'est avec plaisir que nous continuerons de collaborer avec elle à l'avenir.

We also face several challenges in production that our international competitors do not. Health Canada's requirement for dislodgeable foliar residue data, or DFR data, for some greenhouse pesticide registrations differs from many other jurisdictions in the world, including the United States. Crop protection companies often choose not to register products for Canadian greenhouse uses due to the additional research cost and perceived limited market size. This, in effect, has reduced Canadian access to new, safer pesticides and lowered growers' ability to manage pests compared to international farmers. This clearly reduces our competitiveness. Canadian flower growers have been forced, in some cases, to rely on outdated products with limited efficacy on pests and diseases.

In addition, recruitment and retention of a reliable workforce remains a critical challenge for flower growers. Many floriculture greenhouses are located in rural communities with limited access to a robust labour market. Our sector depends on sales associated with several seasonal holidays, including Valentine's Day, Easter, Mother's Day and Christmas. As a result, much of our labour needs are seasonal. Seasonality and rural communities with limited public transportation leads to difficulty in recruiting and retaining Canadian workers. Many Canadian greenhouses rely on access to temporary foreign workers to respond to this challenge.

In closing, the floriculture sector is a very diverse collection of family-owned farms which have worked tirelessly to improve the quality of life for millions of people. While I have not touched on food security, we do like to think of flowers as food for the soul.

We are very grateful for the efforts of the Canadian government in helping us share the value of flowers across Canada and the United States. We look forward to continued collaboration on sharing our product with the world. Thank you very much for the opportunity to speak today. I will attempt to field any questions you may have.

Senator Tardif: Thank you both for being here this morning. Mr. Scarlett, you indicated in your testimony that Canada was facing substantial trade barriers with the European Union as a result of their labelling requirements for genetically modified products. As well, you indicated that Japan had enforced a zero tolerance for the presence of the product tylosin and, if I understand correctly, a shipment of Alberta honey was refused in 2014. Can you tell me if other countries have refused entry of

Nous sommes par ailleurs aux prises avec plusieurs difficultés au chapitre de la production auxquelles nos concurrents étrangers ne feront pas face. L'exigence de Santé Canada à l'égard des données relatives aux résidus foliaires à faible adhérence, les RFFA, pour l'homologation de certains pesticides utilisés en serre est différente de celles de bien d'autres pays, dont les États-Unis. Les entreprises spécialisées dans la protection des cultures choisissent souvent de ne pas faire homologuer leurs produits pour l'utilisation en serre au Canada en raison des coûts supplémentaires qu'engendreraient les études et de la faible taille perçue du marché. Concrètement, cela a réduit l'accès des producteurs du Canada à de nouveaux pesticides plus sécuritaires et a réduit leur capacité de lutte antiparasitaire, comparativement aux producteurs des autres pays. C'est clairement un facteur qui nuit à notre compétitivité. Les producteurs de fleurs du Canada se voient forcés, dans certains cas, d'utiliser des produits dépassés et à l'efficacité limitée pour lutter contre les parasites et les maladies.

En outre, le recrutement et le maintien en poste d'une main-d'œuvre fiable demeurent un défi crucial pour les producteurs de fleurs. Beaucoup de serres de floriculture sont situées dans des collectivités rurales où l'accès à un marché du travail robuste est limité. Notre secteur dépend des ventes liées à plusieurs fêtes, notamment la Saint-Valentin, Pâques, la fête des mères et Noël. Nos besoins en main-d'œuvre sont donc en grande partie saisonniers. Ce caractère saisonnier de nos activités et le fait qu'elles se déroulent dans des collectivités rurales disposant de moyens de transport en commun limités entraînent des difficultés au chapitre du recrutement et du maintien en poste de travailleurs canadiens. Beaucoup de serres du Canada ont besoin d'avoir accès à des travailleurs étrangers temporaires pour surmonter cette difficulté.

Pour conclure, je voudrais dire que le secteur de la floriculture est formé d'un ensemble très diversifié d'entreprises agricoles familiales dont les membres travaillent sans relâche à l'amélioration de la qualité de vie de millions de gens. Je n'ai pas parlé de salubrité des aliments, mais nous aimons quand même penser que les fleurs nourrissent l'âme.

Nous sommes très reconnaissants des efforts déployés par le gouvernement canadien pour nous aider à faire valoir les fleurs un peu partout au Canada et aux États-Unis. Nous espérons que la collaboration visant à faire connaître notre produit ailleurs dans le monde se poursuivra. Merci beaucoup de m'avoir invité à venir témoigner aujourd'hui. Je vais essayer de répondre à toutes vos questions.

La sénatrice Tardif : Merci à vous deux d'être venus ce matin. Monsieur Scarlett, vous avez dit dans votre témoignage que le Canada fait face à d'importants obstacles aux échanges avec l'Union européenne en raison de ses exigences d'étiquetage des produits génétiquement modifiés. Vous avez aussi parlé du fait que le Japon applique une politique de tolérance zéro concernant la tylosine, et, si je comprends bien, une cargaison de miel en provenance de l'Alberta a été refusée en 2014. Pouvez-vous me

Canadian honey because of the tylosin residues and whether we apply similar restrictions on other countries?

Mr. Scarlett: As far as I know, there have been no other instances where countries have not allowed the shipment of Canadian honey because of tylosin. That's because each country sets its own MRL level. That's one of the difficulties for the commodity we're in, or actually any food production commodity; it varies from country to country.

Japan, up until a year ago, allowed a level that was 0.1 parts, I believe, per billion, but it might be per million. They changed it to zero if a country does not have its own MRL. We didn't have one and we still don't have one because of delays at PMRA for setting it; so we just got caught in a bad situation with no notification from government officials. There have been no shipments anywhere else that I know of.

The GM issue is also kind of one where we got caught as a result of non-registration of the event. We still don't know how the European Union is doing it. Certainly, the free trade agreement has impacted it somewhat because we now see that some countries of the European Union are going to allow the growth of GM products and some are not; but that hasn't clarified the labelling component yet.

Senator Tardif: What can the Canadian government do to help you in this particular situation?

Mr. Scarlett: On the Maximum Residue Levels, MRLs — and tylosin is just an example — an increasingly important component of international trade is government setting food safety levels for their public. In part, it becomes a pseudo trade barrier.

We need help because our export of product, even though it might be small to some countries, is reliant on our international offices to put forward responses to WTO notifications on MRLs. There is some indication that they want producers and exporters to know what's going on in those countries. Take a look at those listings. For example, last week China changed their MRLs by adding 150 different products. Unless you know what's going in that food product, it's really difficult to comprehend.

We need Canadian trade officials to be on top of what goes into our food products; and honey producers need to know what conceivably can appear in honey. Some of it's natural. Two years ago it was benzaldehyde and butyric acid, which both occur naturally in honey, but some countries put MRLs on them. It takes effort but, in cooperation with the Canadian Honey Council and provincial associations, we have to work on that.

dire si d'autres pays ont refusé l'entrée de miel provenant du Canada en raison de la présence de résidus de tylosine, et si nous appliquons des restrictions similaires aux autres pays?

M. Scarlett : Pour autant que je sache, il n'y a pas eu d'autres cas de pays ayant refusé une cargaison de miel canadien à cause de la tylosine. C'est que chaque pays établit sa propre LMR. C'est l'une des difficultés qui se posent dans le cas de notre produit, ou en fait, de tout produit alimentaire : cela varie d'un pays à l'autre.

Jusqu'à il y a un an de cela, le Japon autorisait une teneur de 0,1 partie par milliard, je crois, mais il s'agit peut-être de million. Maintenant, il ne tolère plus la présence de tylosine si le pays n'a pas sa propre LMR. Nous n'en avons pas à l'époque, et nous n'en avons toujours pas, parce que l'ARLA tarde à en établir une; nous nous sommes donc simplement retrouvés dans une mauvaise situation sans recevoir d'avis de la part des fonctionnaires. Il n'y a pas eu de cargaisons ailleurs, pour autant que je sache.

Dans le cas des OGM aussi, nous nous retrouvons en quelque sorte dans la même situation parce que l'événement n'a pas été signalé. Nous ne connaissons toujours pas la démarche de l'Union européenne. Il est clair que l'accord de libre-échange a eu des répercussions, puisque certains pays de l'Union européenne vont maintenant permettre la culture de produits génétiquement modifiés alors que d'autres ne la permettront pas; mais cela n'a pas encore permis de clarifier les choses pour ce qui est de l'étiquetage.

La sénatrice Tardif : Que peut faire le gouvernement canadien pour vous venir en aide dans cette situation précise?

M. Scarlett : Pour ce qui est des limites maximales de résidus, les LMR — et la tylosine n'est qu'un exemple —, un élément de plus en plus important du commerce international, c'est l'établissement de niveaux de salubrité des aliments par les gouvernements pour leur population. Cela devient un peu un pseudo-obstacle aux échanges.

Nous avons besoin d'aide parce que nos exportations, même si elles peuvent être modestes vers certains pays, dépendent du fait que nos bureaux à l'étranger réagissent aux avis publiés par l'OMC au sujet des LMR. Il semblerait qu'on souhaite que les producteurs et les exportateurs sachent ce qui se passe dans les pays concernés. Jetez un coup d'œil sur les listes en question. À titre d'exemple, la semaine dernière, la Chine a ajouté 150 produits à ses LMR. Si on ne sait pas ce qui entre dans la composition d'un produit alimentaire, c'est vraiment difficile à comprendre.

Il faut que les agents de commerce canadiens sachent ce que contiennent nos produits alimentaires; et les producteurs de miel doivent savoir ce qu'on peut s'attendre à retrouver dans le miel. Certaines choses qui s'y retrouvent sont naturelles. Il y a deux ans, c'était le benzaldéhyde et l'acide butanoïque, qui se retrouvent naturellement dans le miel, mais certains pays ont établi des LMR à l'égard de ces substances. Cela exige des efforts, mais nous devons travailler là-dessus en collaboration avec le Conseil canadien du miel et les associations provinciales.

Senator Tardif: Thank you for explaining that so clearly.

Mr. Morse, you spoke about accessing phytosanitary certificates required for export. What does that mean?

Mr. Morse: The Phytosanitary Certificate can be thought of as a plant passport. You usually have to have a phytosanitary certificate to cross the border. It's an internationally standardized procedure.

Senator Tardif: Do you have trouble accessing those?

Mr. Morse: You have to have Phytosanitary Certificates for each species. Because we grow many species, we need a lot of phytosanitary certificates for each shipment. A grower shipping 400 species needs a lot of Phytosanitary Certificates, so it can be complicated. The Canadian Greenhouse Certification Program for export of greenhouse-grown plants to the United States is a systems approach that essentially allows the grower to ship using a sticker instead of the passport. It's a bilaterally agreed-upon program between Canada and the U.S., which meets same requirements.

[Translation]

Senator Dagenais: I would like to thank our two guests for being here. Mr. Scarlett, you mentioned that you had organized a national round table and implemented a national action plan to obtain better results for bee health. You clearly have ambitious goals. You have placed priority on two areas: varroa mite control and promoting ways to reduce the exposure of bees to pesticides inside-hive and outside-hive. I would like to know where you are with your two projects.

[English]

Mr. Scarlett: We have made significant progress on the varroa mite control. We have one product that we're attempting to fast-track through emergency registration, a product called HopGuard. We know that another product should be in the queue probably next year, so that helps on the product side. We've also done some work with the assistance of the Canadian Association of Professional Apiculturists to develop a list of non-chemical ways to address the issue; so we'll be looking at that at our next round table meeting on March 5.

With regard to the pesticide inside-hive and outside-hive, certainly the inside-hive relates closely to the varroa mite control. We will have an almost-complete listing of best management practices on behalf of beekeepers for our March 5 meeting, which is North American. That will provide a good framework for us for

La sénatrice Tardif : Merci d'avoir expliqué cela si clairement.

Monsieur Morse, vous avez parlé de l'accès aux certificats phytosanitaires requis pour l'exportation. Qu'entendez-vous par là?

M. Morse : Le certificat phytosanitaire est en quelque sorte le passeport d'une plante. Il faut habituellement avoir un certificat phytosanitaire pour traverser la frontière. C'est une procédure normalisée à l'échelle internationale.

La sénatrice Tardif : Avez-vous de la difficulté à accéder à ces certificats?

M. Morse : Il faut un certificat phytosanitaire pour chaque espèce. Comme nous cultivons de nombreuses espèces, nous avons besoin de beaucoup de certificats phytosanitaires pour chaque cargaison. Un producteur qui exporte 400 espèces a besoin de beaucoup de certificats phytosanitaires, ce qui fait que les choses peuvent devenir compliquées. Le Programme canadien de certification des serres pour l'exportation de plantes cultivées en serre vers les États-Unis est une façon de procéder systématique qui permet essentiellement au producteur d'expédier ses plantes à l'aide d'un autocollant plutôt que du passeport. Il s'agit d'un programme bilatéral créé par le Canada et les États-Unis, qui respecte les mêmes exigences.

[Français]

Le sénateur Dagenais : Je remercie nos deux invités de leur présence. Monsieur Scarlett, vous avez mentionné que vous aviez organisé une table ronde nationale et mis en œuvre un plan d'action national afin d'obtenir de meilleurs résultats en ce qui concerne la santé des abeilles. De toute évidence, vos objectifs sont ambitieux. Vous avez accordé la priorité à deux domaines : le contrôle de la varroase et la promotion de moyens pour réduire l'exposition des abeilles aux pesticides à l'extérieur et l'intérieur de la ruche. J'aimerais savoir où en sont vos deux projets.

[Traduction]

M. Scarlett : Nous avons fait des progrès considérables dans la lutte contre le varroa. Nous tentons de faire enregistrer au plus vite, d'urgence, un produit appelé HopGuard. Nous savons qu'un autre produit devrait suivre le même processus, l'an prochain, probablement, et c'est une bonne chose, en ce qui concerne les produits. Nous avons également travaillé avec l'Association canadienne des apiculteurs professionnels pour dresser une liste des techniques de lutte contre ce problème qui n'utilisent pas de produits chimiques; nous allons donc aborder ce sujet à notre prochaine table ronde, le 5 mars.

En ce qui concerne les pesticides utilisés dans les ruches et à l'extérieur des ruches, il est certain que les produits utilisés à l'intérieur permettent un meilleur contrôle du varroa. Nous aurons une liste presque complète des pratiques exemplaires de gestion à l'intention des apiculteurs, à l'occasion de notre réunion

both pesticide use in-hive, varroa mite control, and a little bit for outside-hive pesticide use.

Our association, along with the Canadian Seed Trade Association, announced a rather major program, we thought, in the reduction of the use of seed treatments across Canada to a low level. Certainly, that doesn't address the prophylactic use of the seed treatment, but it does reduce exposure. I believe that the roundtable is achieving things at a remarkable rate.

Senator Merchant: I will ask Mr. Scarlett an additional question about the incident with Japan. How much does what happened about two months ago cost the honey industry? How quickly do you hope to have this resolved, if not tomorrow?

Mr. Scarlett: It's difficult to say how quickly it will be resolved because, first, we need to have the Pest Management Regulatory Agency introduce the maximum residue level for tylosin in Canada. Once we have that, we'll go to Japanese officials to say that we have a residue level and ask whether we can negotiate a change in their regulatory platforms to match up with ours. I have no idea how long it will take to work with the Japanese government to get to that stage.

The cost is difficult to pinpoint. We have sent notice to pretty much all commercial distributors of honey to say that, if they're shipping to Japan, they must have zero tylosin residues. I don't know how many shipments may have been refused as a result of the changes.

Senator Merchant: Could I ask you about the safety quality traceability program that you have developed? Could you maybe tell us something about it?

Mr. Scarlett: The program looks at approximately 12 good management practices for beekeepers in the production of honey. It will look after the bees and ways to address the facilities. The program is perhaps even more stringent than what CFIA has for their food safety programs. Right now it's voluntary, of course. We're going to try to get all producers of honey to follow the program within four or five years. That should provide consumers and our exporting nations with some degree of comfort that we've developed something that's probably better than anywhere else in the world.

Senator Merchant: Mr. Morse, who are your competitors? You said that the U.S. is your big market. Who are your competitors there?

Mr. Morse: In both the Canadian and U.S. markets, it's obviously very dependent on the product. For many cut flowers, the major competitors are largely Colombia, Ecuador,

du 5 mars, à laquelle participe toute l'Amérique du Nord. Cela nous donnera un bon cadre de travail pour l'utilisation des pesticides dans les ruches, pour le contrôle du varroa et un peu pour l'utilisation des pesticides à l'extérieur des ruches.

Notre association, de concert avec l'Association canadienne du commerce des semences, a annoncé un programme assez important, à notre avis, touchant la réduction à un faible niveau du traitement des semences à l'échelle du Canada. Il est certain que cela ne concerne pas l'utilisation prophylactique du traitement des semences, mais il réduit l'exposition. Je crois que la table ronde obtient des résultats à un rythme remarquable.

La sénatrice Merchant : J'aimerais poser à M. Scarlett une question de plus touchant l'incident au Japon. Combien a coûté, pour l'industrie des producteurs de miel, ce qui s'est passé il y a environ deux mois? Quand espérez-vous avoir réglé le problème, si ce n'est pas demain?

M. Scarlett : Il est difficile de savoir à quel moment il pourra être réglé, parce que, pour commencer, il faut que l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire impose la limite maximale de résidus de tylosine au Canada. Lorsque ce sera fait, nous communiquerons avec les Japonais et leur dirons que nous avons imposé une limite de résidus et nous leur demanderons de négocier un changement de leurs plates-formes de réglementation pour qu'elles correspondent aux nôtres. Je n'ai aucune idée du temps qu'il faudra pour en arriver à cette étape, en travaillant avec le gouvernement japonais.

Il est difficile de déterminer le coût. Nous avons envoyé un avis à presque tous les distributeurs commerciaux de miel pour les aviser du fait que, s'ils envoient des produits au Japon, ces produits ne devront contenir aucun résidu de tylosine. J'ignore combien de cargaisons ont été refusées en conséquence des changements.

La sénatrice Merchant : Pourrais-je vous poser une question sur le programme de salubrité, de qualité et de traçabilité que vous avez conçu? Pourriez-vous nous en parler un peu?

M. Scarlett : Le programme touche une dizaine de bonnes pratiques de gestion pour les apiculteurs et la production de miel. Il porte sur les soins à donner aux abeilles et sur les problèmes des installations. Ce programme est probablement plus sévère encore que les programmes de sécurité des aliments de l'ACIA. Pour le moment, c'est un programme volontaire, bien sûr. Nous visons à ce que tous les producteurs de miel l'appliquent d'ici quatre ou cinq ans. Cela devrait donner aux consommateurs et aux nations exportatrices une certaine confiance concernant le fait que nous avons mis en place un programme qui est probablement inégalé ailleurs dans le monde.

La sénatrice Merchant : Monsieur Morse, qui sont vos compétiteurs? Vous avez dit que les États-Unis sont un gros marché. Qui sont vos compétiteurs, là-bas?

M. Morse : Dans les marchés canadien et américain, cela dépend beaucoup, évidemment, du produit. Pour les fleurs coupées, en grande partie, les principaux concurrents sont

Netherlands and also the U.S. itself. For potted plants, however, because of the restrictions on movement of growing media, the only competitor is the U.S.

You can get far more granular down to the individual flower, where certain flowers are grown quite a bit in Canada. For instance, I mentioned that we really focus on plants or flowers that don't ship well, so that would be tulips and gerbera. Canada is a very large producer of those two flowers as a direct result.

Senator Merchant: Can you compete price-wise with flowers that come from Colombia?

Mr. Morse: On some flowers, yes, and on other flowers, no. It depends on the product, and also it's not always just the value of the product, the price, but also the quality of it. For instance, Canadian gerbera is second to none. If you really want very nice gerbera, it's probably going to have to come from Canada.

Senator Merchant: Can I ask you about the temporary workers program? Are you facing some difficulties now that you haven't faced before?

Mr. Morse: I'm not well versed in the Temporary Foreign Worker Program, but I will say that it's a critically important program for us. Many facilities have to use it largely because they're so seasonal and it's difficult to get Canadian workers to do the same job. You get a certain level of consistency out of those workers where they're willing to put in the work and do a good job.

[Translation]

Senator Maltais: Mr. Scarlett, you are the Executive Director of the Canadian Honey Council. How many producers does the council have in Canada?

[English]

Mr. Scarlett: There were 8,777 in 2014.

[Translation]

Senator Maltais: Does that include all the provinces and territories, from St. John's, Newfoundland, to Victoria?

[English]

Mr. Scarlett: It excludes Newfoundland right now. They just formed an association. It is every other province but Newfoundland.

surtout la Colombie, l'Équateur, les Pays-Bas et également les États-Unis. Pour les plantes en pot, cependant, étant donné les restrictions sur le transport des substrats de culture, les États-Unis sont notre seul compétiteur.

On peut examiner la question d'une façon beaucoup plus précise, jusqu'à examiner le cas de chaque fleur; certaines sortes de fleurs sont beaucoup cultivées au Canada. J'ai parlé, par exemple, du fait que nous nous concentrons vraiment sur les plantes ou les fleurs qui résistent mal à l'expédition, en l'occurrence les tulipes et les gerberas. C'est pour cette raison, justement, que le Canada est un très grand producteur de ces deux types de fleurs.

La sénatrice Merchant : Pouvez-vous offrir un prix compétitif, par rapport aux fleurs qui viennent de Colombie?

M. Morse : Pour certaines fleurs oui, pour certaines autres, non. Tout dépend du produit, et cela ne tient pas seulement à la valeur du produit, à son prix, cela dépend également de sa qualité. Le gerbera du Canada, par exemple, est unique au monde. Si vous voulez un très beau gerbera, vous devrez probablement en choisir un qui vient du Canada.

La sénatrice Merchant : Puis-je vous poser une question sur le programme des travailleurs temporaires? Avez-vous, de ce côté-là, des problèmes que vous n'aviez jamais eus avant?

M. Morse : Je ne suis pas très au courant du Programme des travailleurs étrangers temporaires, mais je peux dire que c'est un programme essentiel, pour nous. De nombreuses installations doivent beaucoup y recourir en raison du caractère très saisonnier de l'activité et du fait qu'il est difficile de trouver des travailleurs canadiens prêts à faire ce travail. Ces travailleurs assurent une certaine stabilité, parce qu'ils sont prêts à faire le travail et qu'ils font du bon travail.

[Français]

Le sénateur Maltais : Monsieur Scarlett, vous êtes directeur général du Conseil canadien du miel. Combien de producteurs le conseil regroupe-t-il au Canada?

[Traduction]

M. Scarlett : Ils étaient 8 777 en 2014.

[Français]

Le sénateur Maltais : De St. John's, Terre-Neuve, à Victoria, cela comprend toutes les provinces et les territoires?

[Traduction]

M. Scarlett : Cela ne comprend pas Terre-Neuve, pour le moment. Une association vient tout juste de voir le jour, dans cette province. Cela comprend toutes les provinces à l'exclusion de Terre-Neuve.

[Translation]

Senator Maltais: Are the pesticide problems the same nationwide, or are there differences from province to province? For example, does New Brunswick have the same pesticide issues as Alberta?

[English]

Mr. Scarlett: Certainly, senator, it does vary from province to province. The pesticides are a component of a number of issues that affect bee health. We'll see that in let's say the Prairies, there might be a much greater use of aerial pesticides than in Quebec or Ontario. It varies a little bit from crop to crop, too. There is a difference.

[Translation]

Senator Maltais: You spoke about how strict the Japanese government is on pesticide levels in honey. Is Japan a major importer of honey from Canada?

[English]

Mr. Scarlett: It is. Right now, it's our second greatest importer of Canadian honey, but it's also a high-end market. We get a better value shipping to Japan than just about any other country in the world.

[Translation]

Senator Maltais: Is the American market an important one?

[English]

Mr. Scarlett: It is by far and away our largest. As I mentioned, we exported about 26 million pounds, and 20 million of that goes to the U.S. A lot of that is coming from the Prairies, and it's a big market.

[Translation]

Senator Maltais: That means that the remaining six million could go to Japan, Europe, Korea or China. Is that six million divided among other countries around the world? So Japan is a relative market; it is important, but perhaps not as important as the United States.

[English]

Mr. Scarlett: It is 5 million of that 6 million and, because we can't export to Europe, that 20 million that is going to the U.S., the U.S. was able to take up that gap. Europe was also another high-end market. We've lost that high-end market. It's not replaced by anything, so it goes to the U.S.

[Français]

Le sénateur Maltais : Est-ce que les problèmes de pesticide sont égaux à la grandeur du Canada ou est-ce qu'il y a des différences entre certaines provinces? Par exemple, le Nouveau-Brunswick est-il égal à l'Alberta quant au problème des pesticides?

[Traduction]

M. Scarlett : Il est certain, sénateur, que ces problèmes varient d'une province à une autre. Les pesticides sont un volet d'un certain nombre d'autres enjeux qui touchent la santé des abeilles. Nous voyons, dans les Prairies, disons, une bien plus grande utilisation de pesticides par épandage aérien qu'au Québec ou en Ontario. Il y a un peu de variation selon les cultures, également. Il y a une différence.

[Français]

Le sénateur Maltais : Vous avez parlé de la sévérité du gouvernement japonais en ce qui concerne le taux de pesticides contenus dans le miel. Est-ce que le Japon est un important importateur de miel du Canada?

[Traduction]

M. Scarlett : Il l'est. À l'heure actuelle, c'est le second importateur en importance de miel du Canada, mais c'est également un marché haut de gamme. La valeur de nos exportations au Japon est plus élevée que dans n'importe quel autre pays du monde.

[Français]

Le sénateur Maltais : Est-ce que le marché américain est un marché important?

[Traduction]

M. Scarlett : C'est notre plus gros marché, et de très loin. Comme je l'ai dit, nous exportons quelque 26 millions de livres de produit, et 20 millions sont destinés aux États-Unis. Une bonne partie des produits viennent des Prairies, et c'est un grand marché.

[Français]

Le sénateur Maltais : Cela signifie que les 6 millions qui restent peuvent être destinés au Japon, à l'Europe, à la Corée ou à la Chine. Ces 6 millions se répartissent entre d'autres pays du monde? Ainsi, le Japon est un marché relatif; il est important, mais peut-être pas aussi important que les États-Unis.

[Traduction]

M. Scarlett : Ce marché représente 5 millions sur ces 6 millions, et comme nous ne pouvons pas exporter vers l'Europe, il y a 20 millions qui vont aux États-Unis; les États-Unis ont pu combler cet écart. L'Europe était un autre marché haut de gamme. Mais nous avons perdu ce marché haut de gamme. Il n'a pas été remplacé, et les produits vont donc vers les États-Unis.

[Translation]

Senator Maltais: Mr. Scarlett, we understand that Canada's beekeepers must constantly fight against producers of pesticides. What is your relationship with farmers in light of the problems you have as beekeepers?

[English]

Mr. Scarlett: I think the Canadian Honey Council has taken a stance where we are not in opposition or disagreement with the chemical companies, with the agri-chemical companies. In fact, we need to work with them to make sure their products are as bee-friendly as possible, while at the same time integrating what we do into the whole agricultural sector. There is a sector within our beekeeping industry that say it's the big bad chemical companies but, for the most part, I think we recognize we need to work with them because they do provide the products that we use inside of the hive to address varroa. We can't take them to task on one side of the equation and, on the other side of the equation, try to encourage them to work with us to develop the products.

[Translation]

Senator Maltais: A few pesticide manufacturers, including Monsanto, have appeared before our committee, and they explained at length that most of their pesticides were even good for bee health. Do you agree with that?

[English]

Mr. Scarlett: It really does depend. I don't know if there's any pesticide that's good for bee health, but what we can say is there are some that mitigate the risks to bees better than others, and what we're trying to do is work in cooperation to mitigate that risk, at the same time recognizing that crop producers need to produce crops and fruit producers need to produce fruit. All those guys need to make money, too. We just want to be part of that solution and not part of the problem.

[Translation]

Senator Maltais: Do you also represent what we call urban beekeepers, people who have small hives in cities? We had representatives from Toronto, Montreal and elsewhere. Is that a big component for you?

[Français]

Le sénateur Maltais : Monsieur Scarlett, on comprend que les apiculteurs du Canada doivent lutter d'une façon constante contre les producteurs de pesticide. Quelle est votre relation avec les agriculteurs en ce qui a trait aux problèmes que vous éprouvez en tant qu'apiculteur?

[Traduction]

M. Scarlett : Je crois que le Conseil canadien du miel a pris position; nous ne sommes pas opposés aux producteurs de produits chimiques ou agrochimiques ni en désaccord avec eux. En fait, nous devons travailler de concert avec eux pour faire en sorte que leurs produits sont aussi peu nocifs pour les abeilles que possible, et, en même temps, qu'ils respectent tout ce que nous faisons dans le secteur agricole dans son ensemble. Il y a, dans le secteur de l'apiculture, un groupe qui affirme que les responsables, ce sont les gros méchants fabricants de produits chimiques, mais, la plupart des gens, je crois, reconnaissent que nous devons travailler de concert avec eux, parce que ce sont eux qui nous fournissent les produits grâce auxquels nous pouvons lutter contre le varroa dans les ruches. Nous ne pouvons pas, d'une part, les condamner et, d'autre part, les encourager à travailler avec nous pour mettre au point des produits.

[Français]

Le sénateur Maltais : Nous avons reçu comme témoins quelques fabricants de pesticides, dont Monsanto, qui nous ont expliqué en long et en large que la majorité de leurs pesticides était même bons pour la santé des abeilles. Êtes-vous d'accord?

[Traduction]

M. Scarlett : En réalité, c'est très relatif. Je ne sais s'il existe un pesticide qui soit bon pour la santé des abeilles, mais, je peux dire, c'est qu'il y en a qui sont plus efficaces pour atténuer les risques pour les abeilles, et, ce que nous essayons de faire, c'est de travailler de manière concertée pour atténuer ce risque, tout en reconnaissant que les agriculteurs doivent pouvoir produire des cultures agricoles et que les producteurs de fruits doivent pouvoir produire des fruits. Et ils doivent tous également faire de l'argent. Nous voulons tout simplement faire partie de la solution, non pas du problème.

[Français]

Le sénateur Maltais : Est-ce que vous représentez aussi ce qu'on appelle les apiculteurs urbains, ceux qui ont de petites ruches dans les villes? Nous avons eu des représentants de Toronto, de Montréal, et cetera. Est-ce que c'est un facteur important pour vous?

[English]

Mr. Scarlett: They're probably the biggest component of our membership in numbers but, in the number of colonies, they're really quite small. It's a difficult one. Not all of those urban associations are members of the provincial association, so they're not really members, but they are.

Senator Enverga: Thank you for the presentation. I heard that Europe is not accepting our honey because of some GMO by-products that could be in it. As a beekeeper, do you isolate the bees for wild flower honey so we get blackberry honey? Can you sell it that way to the Europeans?

Mr. Scarlett: Certainly you can. There is still some sold in Europe, and that might be an example of a beekeeper who is able to do that, but the difficulty is that we are now at testing levels of parts per billion, and the science wasn't there all that long ago.

There are a lot of genetically modified crops out there. It's not just canola. You can't put a cage around where the bees go. So, if there's not a genetically modified crop within a five-mile radius, for example, you're pretty safe in saying that your GMO-free pollen is there and you can sell it. But your market then becomes a lot more restricted, because you have to be able to create enough for a shipment to make it worthwhile. If your Canadian market is going to buy it anyhow, is it worthwhile shipping? There are economics that come into play.

Senator Enverga: Are there any regions in Canada where there is no GMO planted at all? Maybe we could focus on those regions to take care of our bees there.

Mr. Scarlett: Sixty-five to 70 per cent of the honey in Canada is in the Prairies, and there are 19 million acres of canola there, and that's just canola. There are probably areas, but we're not talking about significant amounts of honey to be produced and shipped.

Senator Enverga: I see that the bulk of exports for the flower growers are to the U.S. You say 2 per cent are export, and 98 per cent go to the U.S. Where does that 2 per cent go? Is there a possibility that we could expand exports to those particular countries?

Mr. Morse: The only real opportunity for shipping to other locations is in niche products, very small volumes. We ship some things. We do some peony breeding in Canada, which is shipped to other growers. I think Holland is the second largest recipient. A lot of that ends up being propagated material, things that were bred in Canada. How much opportunity is there to expand that? It's difficult to say.

[Traduction]

M. Scarlett : Ils sont probablement les plus nombreux, parmi nos membres, mais, sur le plan des colonies, ils ne représentent qu'une infime partie. C'est une question difficile. Les associations urbaines ne sont pas toutes membres de l'association provinciale, ils ne sont donc pas vraiment des membres, mais ils ont leur importance.

Le sénateur Enverga : Merci de cet exposé. J'ai entendu dire que l'Europe n'accepte pas notre miel, parce qu'il pourrait contenir certains sous-produits des OMG. En tant qu'apiculteur, est-ce que vous isolez les abeilles qui produisent du miel de fleurs sauvages, pour nous offrir du miel de mûres? Est-ce que vous pouvez le vendre, de cette façon, aux Européens?

M. Scarlett : Il est certainement possible de le faire. On en vend encore un peu, en Europe, et il y a des exemples d'apiculteurs qui peuvent le faire, mais le problème, c'est que, aujourd'hui, les tests permettent de déceler des parties par milliard, et cette science est relativement nouvelle.

Il y a beaucoup de cultures génétiquement modifiées. Il ne s'agit pas seulement du canola. On ne pas garder les abeilles en cage. Donc, s'il n'y a pas de culture génétiquement modifiée dans un rayon de 5 milles, par exemple, on peut donner l'assurance que le pollen ne contient pas d'OMG, et le produit peut être vendu. Mais le marché devient en conséquence beaucoup plus restreint, parce qu'il faut en produire suffisamment pour qu'il soit rentable d'envoyer une cargaison. Si le marché canadien répond de toute manière à l'offre, est-ce que cela vaut la peine d'expédier? C'est ici que le facteur économique entre en jeu.

Le sénateur Enverga : Y a-t-il des régions, au Canada, où il n'y a aucune culture OMG? Nous pourrions peut-être y installer nos ruches.

M. Scarlett : De 65 à 70 p. 100 du miel du Canada sont produits dans les Prairies, et il y a, là-bas, 19 millions d'acres de canola, seulement du canola. Il existe peut-être des régions de ce type, mais pas suffisamment pour produire des volumes suffisants de miel à exporter.

Le sénateur Enverga : Je vois que les producteurs de fleurs envoient la plus grande partie de leurs produits vers les États-Unis. Vous dites que 2 p. 100 de la production est exportée et que 98 p. 100 de cette production va vers les États-Unis. Où vont les autres 2 p. 100? Est-il possible d'exporter davantage vers ces pays en particulier?

M. Morse : Le seul débouché, en réalité, pour l'exportation vers d'autres pays, concerne les produits spécialisés, mais on parle de très petits volumes. Nous expédions certains produits. Nous faisons au Canada la sélection des pivoines, qui sont expédiées à d'autres floriculteurs. Je crois que la Hollande est la seconde destination en importance. Une bonne partie de ces produits deviennent, au bout du compte, du matériel de multiplication, et ce sont des espèces sélectionnées au Canada. Vous me demandez s'il est possible d'en faire plus? C'est difficile à dire.

We've done some studies to identify what our other potential markets were, and we've seen there were some opportunities to ship cut flowers to Scandinavian countries. We know there are at least a couple of people in British Columbia who ship wild flowers to Japan.

Senator Enverga: When you ship products to those countries, are they propagated and eventually they become competitors? Does that happen?

Mr. Morse: I'm not really aware of that. I think you would still own the royalty. If the breeder was here, then the royalty would still be held here. I'm not entirely sure, but I can get back to you.

Senator Enverga: Another question is on UPOV 91. We're doing it already. We have made a lot of progress. We can be implementing it soon. How does it affect your industry in flowers?

Mr. Morse: It certainly affects our sector, because we can grow so many species with royalties attached to them. It is not just our sector, but also nursery and other groups that we are closely associated with it, so it does affect us. We would be one of the largest affected by it, because of the sheer volume of royalties. Unfortunately, I don't have a tremendous amount of information with me on UPOV 91, but I can certainly get back to you.

Senator Enverga: Do you think it will help immensely?

Mr. Morse: To give you some general concept, I believe it will help us gain access to some new propagated materials or new varieties. Accessing varieties is extremely important for our sector, as well. Consumers are a fickle bunch. They want new flowers that are pretty, interesting, and it has to look perfect. If we can't access new varieties, then we are lagging behind our competitors who have every variety they want. I think UPOV 91 will help us to access new varieties that some breeders and producers were unwilling to send to Canada previously.

The Chair: Mr. Morse, if you're following the questions from senators and you want to provide additional information, would you please go through the clerk to provide it to the committee.

On this, as we say Happy New Year to China, we will now recognize Senator Oh.

Senator Oh: Happy New Year to all.

We talked earlier about the honey problem with Japan. Are we applying similar things to any other country coming to Canada on the MRL problem?

Nous avons mené des études, pour cerner nos autres marchés potentiels, et nous avons constaté qu'il serait possible d'exporter des fleurs coupées en Scandinavie. Nous savons qu'il y a au moins deux ou trois personnes, en Colombie-Britannique, qui exportent des fleurs sauvages au Japon.

Le sénateur Enverga : Quand vous expédiez des produits vers ces pays, est-ce qu'ils y sont multipliés, et deviennent-ils éventuellement des compétiteurs? Est-ce que ça peut se passer comme ça?

M. Morse : Je ne suis pas vraiment au courant. Je crois que les redevances nous seraient quand même versées. Si la sélection a été faite ici, c'est quand même nous qui détiendrions les droits. Je ne suis pas tout à fait sûr, mais je peux vous revenir là-dessus.

Le sénateur Enverga : J'ai une autre question au sujet d'UPOV 91. Nous le faisons déjà. Nous avons fait beaucoup de progrès. Nous pouvons bientôt l'appliquer. Quelles seront les incidences sur votre secteur des fleurs?

M. Morse : Il est certain que cela touchera notre secteur, car nous avons produit un très grand nombre d'espèces générant des redevances. Il ne s'agit pas seulement de notre secteur, cela concerne également les pépinières et les autres groupes qui y sont étroitement liés, et c'est pourquoi cela nous touche. Nous serions l'un des plus grands secteurs touchés, vu l'importance des redevances. Malheureusement, je n'ai pas beaucoup d'information sur l'UPOV 91 sous la main, mais je peux certainement vous revenir là-dessus.

Le sénateur Enverga : Pensez-vous que cette aide sera appréciable?

M. Morse : En termes généraux, je crois que cela nous aidera à avoir accès à de nouveaux matériaux de multiplication et à de nouvelles variétés. Il est très important pour notre secteur, également, d'avoir accès aux variétés. Les consommateurs sont capricieux. Ils veulent de nouvelles fleurs qui soient jolies, intéressantes, et qui ont l'air parfaites. Si nous ne pouvons pas accéder aux nouvelles variétés, nous allons nous laisser dépasser par nos compétiteurs, qui ont accès à toutes les variétés qu'ils veulent. Je crois que l'UPOV 91 nous aidera à accéder aux nouvelles variétés que certains sélectionneurs et producteurs ne voulaient pas, auparavant, envoyer au Canada.

Le président : Monsieur Morse, si vous désirez fournir des informations supplémentaires pour répondre aux questions des sénateurs, je vous prierais de les communiquer au greffier, qui les distribuera aux membres du comité.

Sur ce, en souhaitant une bonne nouvelle année à la Chine, voici le sénateur Oh.

Le sénateur Oh : Bonne année, tout le monde.

Nous avons parlé plus tôt du problème du miel au Japon. Agissons-nous de la même manière avec les pays qui exportent au Canada quant au problème des LMR?

Mr. Scarlett: We have our own set of MRLs in Canada so, in essence, yes, but part of the issue is that not all countries have the same levels. Each country varies its level depending on what they consider safe and what they can test for. For example, in Japan, they don't have a capability to test to a certain level. They send a lot of their product to Italy to be tested. In Canada, we have the equivalent to Italy. We can test down to minute levels. Depending where you are importing and exporting to, and what their capabilities are, it will help to determine what kind of an MRL they set.

Senator Oh: Do you have any idea what happened to the first shipment that got stuck in Japan? Is it in port or has it been returned back to Canada?

Mr. Scarlett: I know it was stuck in port for an awfully long time, because we have to find a Canadian importer to take it back. It doesn't just get shipped back. In essence, why are you going to ship Canadian honey back and how are you going to make any money doing that?

Senator Oh: I understand Japan is a niche market. They pay good prices, including maple syrup. They consume a lot of our high-quality maple syrup and I hope that problem can be resolved as soon as possible.

My question to you is about flowers. I just came back from Ecuador recently and they export tremendous roses all over the world. They are pretty remote; it took us a long time to get to Ecuador. We have a better hub here, so we should be able to do a much better export than Ecuador. Can you comment on that?

Mr. Morse: Ecuador's production is focused on flowers that ship very well and are easy to produce. Roses can be shipped all over the world and last quite a while in a box. It's very secure. If you go back even 20 years, you would find there were quite a few more rose growers in Canada.

Unfortunately, there is a big difference in producing a rose in Canada and producing one in Ecuador. Climate-wise, it is far more expensive to produce a rose in Canada. Labour-wise, it is far more expensive to pay workers to work on that product. With access to pesticides, they have substantially greater access to crop protection products than we do. All in all, Ecuador has a lot more tools available in their tool box to produce these products that we in Canada don't right now. As a result of that, we focused on plants which are more difficult to ship long distances.

In addition, another thing that is quite difficult to change is the amount of light, which is very critical to production. We can augment that using lamps, but it's very expensive. It's far more

M. Scarlett : Le Canada a établi ses propres LMR, donc, essentiellement, la réponse est oui, mais une partie du problème tient au fait que les pays n'ont pas tous les mêmes limites. Les limites varient d'un pays à un autre, elles dépendent de ce qui est considéré comme sûr, dans ce pays, et des tests que le pays peut effectuer. Le Japon n'a pas la capacité d'effectuer des tests au-delà d'un certain niveau. Il envoie bon nombre de ses produits en Italie, qui effectue les tests. Le Canada a la même capacité que l'Italie. Nos tests peuvent déceler des niveaux infimes. Tout dépend du pays qui importe, du pays qui exporte et de leurs capacités, quand il s'agit de déterminer quelles limites seront établies.

Le sénateur Oh : Savez-vous où en est rendue la première cargaison qui a été bloquée au Japon? Se trouve-t-elle encore au port ou a-t-elle été renvoyée au Canada?

M. Scarlett : Je sais qu'elle est restée bloquée dans le port pendant une très longue période, parce qu'il nous fallait trouver un importateur canadien prêt à la rapporter. On ne peut tout simplement la renvoyer. Essentiellement, pourquoi voudriez-vous renvoyer le miel canadien au Canada, et comment allez-vous faire de l'argent par ce moyen?

Le sénateur Oh : Je sais que le Japon est un marché de produits de spécialités. Les Japonais paient un prix fort, y compris pour le sirop d'érable. Ils consomment beaucoup de notre sirop d'érable de qualité supérieure, et j'espère que le problème sera réglé le plus vite possible.

J'aimerais vous poser une question au sujet des fleurs. Je viens de revenir de l'Équateur, un pays qui exporte des quantités énormes de roses dans le monde entier. C'est une région éloignée; il nous a fallu beaucoup de temps pour arriver en Équateur. Nous avons un meilleur réseau, ici, et nous devrions donc pouvoir exporter davantage que l'Équateur. Pourriez-vous commenter cette situation?

M. Morse : L'Équateur produit surtout des fleurs qui peuvent facilement être transportées et qui sont faciles à produire. Les roses peuvent être expédiées dans le monde entier et durent assez longtemps, dans une boîte. C'est très sûr. Si vous retournez même 20 ans en arrière, vous constateriez qu'il y avait bien plus de producteurs de roses au Canada.

Malheureusement, il y a une énorme différence entre la production de roses au Canada et la production en Équateur. En raison du climat, il coûte beaucoup plus cher de produire une rose au Canada. Du côté de la main-d'œuvre, les travailleurs de ce secteur coûtent beaucoup plus cher. En ce qui concerne les pesticides, l'Équateur a beaucoup plus facilement accès à des produits de protection des cultures que le Canada. Au total, l'Équateur dispose d'un bien plus grand nombre d'outils pour cette production que le Canada, à l'heure actuelle. C'est pourquoi nous nous concentrons sur les plantes plus difficiles à expédier sur de longues distances.

En outre, il y a un autre aspect qu'il est assez difficile de changer, c'est la quantité de lumière, qui est véritablement essentielle à la production. Nous pouvons l'augmenter à l'aide

expensive to produce that product in Canada than some of these other countries, so many growers have looked for other products where we have a competitive advantage or can be far more competitive.

Senator Unger: Thank you for being here, gentlemen. Mr. Morse, there is the NAPPRA for imports to the U.S. Which pests is the U.S. trying to limit under this NAPPRA?

Mr. Morse: NAPPRA stands for Not Authorized Pending Pest Risk Analysis and it is a requirement that any plants on that list may not enter the United States until they have been deemed safe for import, that they're not going to carry a pest.

As for a specific pest, I can't isolate one because there are several hundred plants on the list and several of them are produced by our sector and each one would be regulated for a pest. It is not strictly prohibited. They're basically saying, "We don't know if this is a risk. CFIA and USDA have to take time to study before we do that."

It's important to note that Canada also has a NAPPRA list, which closely matches the U.S. list. However, this does pose challenges for accessing propagative materials. Many of the plants we produce are produced from cuttings or other propagative material that may come from anywhere in the world. When some of these plants go on the NAPPRA list, it means that we can no longer access new varieties for that product and we can no longer ship it to the U.S.

Senator Unger: Is any work going on between Canada and the U.S. to try to develop a similar list so that it wouldn't be such a trade barrier?

Mr. Morse: It can be extremely challenging. They discuss this back and forth. I'm not sure whether Canada gets notice before the list is released, but it is always made public before it's enforced. I think they're currently working on their third round of the list. The second one still hasn't been enforced and the first one was enforced only recently.

The CFIA tends to use a similar list to try to reduce the confusion. It gets really complicated when a plant that is eligible to enter the United States from all countries but two or three and eligible to enter Canada from only two or three countries and those two or three countries don't match. It then becomes complicated to ensure that you don't import from a place that can't ship to where you're trying to export.

de lampes, mais cela coûte très cher. Il coûte beaucoup plus cher de produire ce produit au Canada que dans certains autres pays, et c'est pourquoi de nombreux cultivateurs se sont tournés vers d'autres produits qui nous procurent un avantage compétitif ou qui sont beaucoup plus concurrentiels.

La sénatrice Unger : Merci d'être venus, messieurs. Monsieur Morse, certains produits importés par les États-Unis sont désignés NAAARP. De quels parasites les États-Unis essaient-ils de se débarrasser par cette désignation NAAARP?

M. Morse : NAAARP désigne les produits non autorisés — en attente d'une analyse des risques phytosanitaires; selon cette exigence, aucun végétal ne peut entrer aux États-Unis tant qu'il n'a pas été déterminé qu'il est sans danger, qu'il peut être importé et qu'il ne transporte aucun parasite.

Quant à nommer un parasite en particulier, je ne peux pas le faire, car cette liste comprend plusieurs centaines de végétaux, dont plusieurs sont produits par notre secteur, et qu'un parasite est visé par le règlement pour chaque végétal. Ce n'est pas une interdiction absolue. On dit fondamentalement ceci : « Nous ne savons pas s'il existe un risque. L'ACIA et l'USDA doivent prendre le temps de mener une étude préalable. »

Il est important de souligner que le Canada a également établi une liste des produits NAAARP, qui ressemble beaucoup à la liste des États-Unis. Toutefois, cela pose un défi relativement à l'accès du matériel de multiplication. Un bon nombre des végétaux que nous produisons sont créés à partir de boutures ou d'autre matériel de multiplication qui proviennent de toutes les régions du monde. Lorsque ces végétaux se retrouvent sur la liste des produits NAAARP, nous ne pouvons plus avoir accès aux nouvelles variétés issues de ce produit, et nous ne pouvons plus les expédier vers les États-Unis.

La sénatrice Unger : Est-ce que le Canada et les États-Unis ont tenté de collaborer pour dresser une liste similaire, de façon à éliminer cet obstacle au commerce?

M. Morse : Ce pourrait être extrêmement difficile. Il en a été question, d'un côté et de l'autre. J'ignore si le Canada reçoit un avis avant la publication de la liste, mais la liste est toujours publiée avant d'être appliquée. Je crois que les responsables travaillent actuellement à la troisième version de la liste. La deuxième liste n'est toujours pas appliquée, et la première ne l'a été que récemment.

L'ACIA préfère utiliser une liste similaire, de façon à réduire la confusion. La situation devient vraiment compliquée lorsque les États-Unis permettent l'importation d'un végétal en provenance de tous les pays sauf deux ou trois et que le Canada permet l'entrée à ce végétal s'il provient de tous les pays sauf deux ou trois, et que les deux ou trois pays en question ne sont pas les mêmes. Il devient compliqué de s'assurer de ne pas importer un végétal d'un endroit qui ne peut pas exporter vers un pays où vous voudriez exporter.

Senator Unger: Years ago, I received a bouquet of roses from Ecuador. I was absolutely amazed at how long those roses lasted. I wondered what was in the water — it was amazing. They were beautiful. I admire the persistence that Canadian growers maintain in the face of these many challenges.

Mr. Morse: Thank you.

Senator Unger: Mr. Scarlett, I'd like to pick up on your comments about honey from China and the fact that you said they have added 150 products to their MRLs. What was our response? Who evaluated all of these?

Mr. Scarlett: Yes, they added 150 new products to their Maximum Residue List. That came out in English just last week. It will be sent to the associations for comments. Well, it's pretty difficult because some of this stuff is more than just technical; you have to have a science degree to understand what they're talking about. I hope that it will go to our provincial apiculturists who have a better understanding of the scientific makeup and that our international trade offices understand what some of these products are and where they're found. Our association will take a look at the list, and I'll do the best I can.

Senator Unger: Is your organization pushing for the deciphering of the list? Is that honey being allowed into Canada?

Mr. Scarlett: Our organization is asking for help to decipher the myriad issues related to Maximum Residue Levels.

The issue of Chinese honey is not a lot different than the Japanese issue or what's occurring in other countries. Taiwan has kind of done the same thing. Each of these countries consistently adds things to their food safety lists, like Canada does; it's just a matter of trying to keep up.

Small organizations that create food products, for example maple syrup producers, don't have the personnel or the expertise to handle all of that all the time.

Senator Unger: I found it interesting that Japan sends their honey to Italy. Is that for the MRLs?

Mr. Scarlett: It's for testing.

Senator Unger: Why don't they send it to Canada, if we can test it? How long does that actually take?

Mr. Scarlett: They have testing facilities in Japan, to be clear, where they test for some things. We have many facilities in Canada, but not all facilities test for all things. What they send to

La sénatrice Unger : J'ai reçu il y a des années un bouquet de roses de l'Équateur. J'ai été abasourdie de voir combien de temps les roses duraient. Je me suis demandé ce qu'il y avait dans l'eau — c'était extraordinaire. Elles étaient magnifiques. J'admire la persévérance des producteurs canadiens, qui font face à de si nombreux défis.

M. Morse : Merci.

La sénatrice Unger : Monsieur Scarlett, j'aimerais revenir sur les commentaires que vous avez formulés au sujet du miel en provenance de la Chine et du fait que ce pays a ajouté, comme vous l'avez dit, 150 produits à la liste des produits visés par une LMR. Comment avez-vous réagi? Qui a évalué tous ces produits?

M. Scarlett : Oui, la Chine a ajouté 150 nouveaux produits à sa liste des limites maximales de résidus. Elle a été publiée en anglais tout juste la semaine dernière. Elle sera communiquée aux différentes associations, qui pourront la commenter. Eh bien, tout cela est assez difficile, parce qu'il ne s'agit pas de questions techniques seulement; il faut avoir un diplôme en sciences pour savoir de quoi il est question. J'espère qu'elle sera distribuée aux apiculteurs de notre province, qui saisissent mieux les aspects scientifiques et que nos bureaux du commerce international connaissent certains de ces produits et savent où ils se trouvent. Notre association étudiera la liste, et je ferai de mon mieux.

La sénatrice Unger : Est-ce que votre organisation demande à ce que cette liste soit décodée? Est-ce que le miel dont il est question peut entrer au Canada?

M. Scarlett : Notre organisation demande de l'aide afin de déchiffrer les innombrables enjeux liés à la limite maximale de résidus.

Le problème lié au miel provenant de la Chine n'est pas très différent du problème japonais ou de ce qui se passe dans d'autres pays. Taïwan a fait à peu près la même chose. Chacun de ces pays ajoute constamment des choses à ses listes en matière de salubrité alimentaire, comme le fait le Canada; il s'agit simplement d'essayer de se tenir au fait.

Les petites organisations qui produisent des produits alimentaires, par exemple les producteurs de sirop d'érable, n'ont pas le personnel ni l'expertise nécessaires pour gérer tout ça tout le temps.

La sénatrice Unger : Je trouve intéressant le fait que le Japon envoie son miel en Italie. Est-ce dû à la LMR?

M. Scarlett : C'est à des fins d'analyses.

La sénatrice Unger : Pourquoi ne l'envoie-t-il pas au Canada, si nous pouvons l'analyser? Combien de temps cela prend-il réellement?

M. Scarlett : Pour être clair, ils ont des installations au Japon où ils analysent certaines choses. Nous avons de nombreuses installations au Canada, mais ce ne sont pas toutes les

Italy might be something for which they just don't have the capability or expertise to get down to a certain level.

The Chair: I heard Mr. Morse talk about the Phytosanitary Certificate as a passport for Canadian products. There's no doubt that it is just that; and we must continue it. I also heard Mr. Scarlett saying we need government to continue to be involved in the process.

With the indulgence of the committee, I will ask a question about the Canadian Maple Syrup Institute vis-à-vis the U.S. Canada produces 95 per cent of all the maple syrup in the world. They asked the government about better labelling and better traceability, which we moved on in this committee, in respect of the MRLs coming from other countries.

Would the Canadian Honey Council look at such a mechanism to be put in place by governments, knowing that the Phytosanitary Certificate is our passport, to enable the industry to increase market share internationally, looking at better labelling and better traceability? What's your comment on that?

Mr. Scarlett: It's an excellent suggestion. Not only our industry but also other small industries out there just don't have the capability. The maple syrup industry has advanced to create that. If we could create a similar type of institution with that expertise, it would be wonderful.

Senator Tardif: Mr. Morse, you said that floriculture relies heavily on the CFIA to address a number of issues but that resource limitations have strained their capacity to address these issues. Could you expand on that and tell us exactly what kind of resource limitations you're speaking about?

Mr. Morse: We work very closely with the Plant Health and Biosecurity Directorate, specifically, the Horticulture Division and even the greenhouse group within CFIA. My understanding is that the Horticulture Division has seen a substantial reduction in budget. My understanding is that they've lost 25 per cent of their staff. With fewer bodies working on addressing barriers on programs like the CGCP, it's difficult to get your priorities to move forward.

I've listed quite a number of challenges that we've addressed, but we have a limited number of bodies to look into these things. I can give them a list of maybe one, two or three and if we're lucky, maybe we'll get them looked at. That's come down to prioritization.

installations qui peuvent effectuer toutes les analyses. Ils envoient peut-être en Italie les produits pour lesquels ils n'ont simplement pas la capacité ou l'expertise voulue pour atteindre un certain degré d'analyse.

Le président : J'ai entendu M. Morse parler du certificat phytosanitaire comme étant un passeport pour les produits canadiens. Il ne fait aucun doute qu'il s'agit exactement de cela; et nous devons continuer de l'utiliser. J'ai aussi entendu M. Scarlett dire qu'il faut que le gouvernement participe de façon continue au processus.

Si le comité me le permet, je vais poser une question concernant l'institut canadien du sirop d'érable et son lien avec les États-Unis. Le Canada compte pour 95 p. 100 de la production mondiale de sirop d'érable. L'industrie a demandé au gouvernement de mettre en place un meilleur étiquetage et une meilleure traçabilité, question nous avons étudiée au sein du comité, en ce qui a trait aux LMR provenant d'autres pays.

Si on parle d'un meilleur étiquetage et d'une meilleure traçabilité, le Conseil canadien du miel envisagerait-il que les gouvernements mettent en place un tel mécanisme, sachant que le certificat phytosanitaire constitue notre passeport, afin de permettre à l'industrie d'augmenter sa part de marché à l'échelle internationale? Qu'avez-vous à dire à ce sujet?

M. Scarlett : C'est une excellente suggestion. Notre industrie, mais aussi d'autres petites industries existantes, n'ont simplement pas la capacité. L'industrie du sirop d'érable a évolué afin de créer cela. Si nous pouvions créer un type semblable d'institution dotée d'un tel degré d'expertise, ce serait merveilleux.

La sénatrice Tardif : Monsieur Morse, vous avez dit que la floriculture compte de façon importante sur l'ACIA afin qu'elle règle un certain nombre de problèmes, mais que ses ressources limitées ont miné sa capacité de le faire. Pouvez-vous élaborer à ce sujet et nous dire exactement de quel genre de limitations de ressources vous parlez?

M. Morse : Nous travaillons en étroite collaboration avec la Direction de la protection des végétaux et de la biosécurité végétale, plus particulièrement avec la Division de l'horticulture et même le groupe responsable de la culture en serre au sein de l'ACIA. Je crois comprendre que la Division de l'horticulture a subi une réduction importante de son budget et qu'elle a perdu 25 p. 100 de son personnel. Si moins de personnes travaillent à surmonter les obstacles relatifs à des programmes comme le PCCS, il est difficile d'aller de l'avant avec les priorités.

J'ai dressé une liste d'un certain nombre de défis que nous avons surmontés, mais nous avons un effectif limité pour s'occuper de ces choses. Je peux lui donner une liste d'une, deux ou trois choses, et, si nous sommes chanceux, peut-être qu'il pourra s'en occuper. Il s'agit maintenant simplement d'établir un ordre de priorité.

Senator Tardif: I can understand what a challenge it can be to lose 25 per cent of staff, especially when you're dealing with the issues you've identified.

Mr. Morse: My understanding is that it's 25 per cent. I can verify that for the committee.

Senator Enverga: When you think about honey, you think about pollination and flowers. Do you ever collaborate with each other to make better honey and better flowers?

Mr. Scarlett: I can say we haven't collaborated with Flowers Canada specifically. We are starting to work a little more closely with the Canadian Horticultural Council but not with Flowers Canada Growers.

Mr. Morse: Flower Canada Growers, specifically, don't want bees to get to the flowers before we ship them because once a flower has been pollinated, it typically dies.

Senator Unger: Mr. Scarlett, we have heard about many issues concerning pollinator health. It seems to boil down to five specific issues. This morning, in my opinion, you've opened up a whole new bag of issues or problems. In the grand scale of all of these things, where would you rank the issues? Where would you rank the trade barriers as a serious issue facing honey producers?

Mr. Scarlett: For honey producers, I believe food safety is going to be an increasingly important concern, even more so than the bee health itself, because if you can't sell your product there is no point in having the bees. These trade issues are extremely important for honey producers, extremely important.

The Chair: Witnesses, thank you very much for sharing your opinions and views with the committee.

Honourable senators, for our second panel, we have with us the Canadian Produce Marketing Association, Ron Lemaire, President, and Jane Proctor, Vice President, Policy and Issues Management. Mr. Lemaire, you will make the presentation and we will follow with questions.

Ron Lemaire, President, Canadian Produce Marketing Association: Good morning, honourable members of the Standing Senate Committee on Agriculture and Forestry. On behalf of the Canadian Produce Marketing Association, I would like to thank you for the opportunity to speak to you today on the topic of international market access priorities for the Canadian agricultural and agri-food sector.

La sénatrice Tardif : Je peux comprendre que le fait de perdre 25 p. 100 de son personnel peut représenter tout un défi, particulièrement quand il faut composer avec les problèmes que vous avez cernés.

M. Morse : Selon ce que je comprends, c'est une perte de 25 p. 100. Je peux vérifier cela pour le comité.

Le sénateur Enverga : Quand on pense au miel, on pense à la pollinisation et aux fleurs. Collaborez-vous parfois ensemble afin de produire du meilleur miel et de meilleures fleurs?

M. Scarlett : Je peux dire que nous n'avons pas collaboré avec Flowers Canada en particulier. Nous commençons à travailler d'un peu plus près avec le Conseil canadien de l'horticulture, mais pas avec Flowers Canada Growers.

M. Morse : Flower Canada Growers, en particulier, ne veut pas que des abeilles aient accès aux fleurs avant l'expédition, parce qu'une fois qu'une fleur a été pollinisée, elle meurt habituellement.

La sénatrice Unger : Monsieur Scarlett, nous avons entendu parler de nombreux problèmes concernant la santé des pollinisateurs. Il semble qu'on peut ramener cela à cinq enjeux précis. Ce matin, selon moi, vous avez mis au jour un ensemble complet de nouveaux enjeux ou problèmes. Sur le grand totem des enjeux, où se situeraient ces problèmes, selon vous? Où classeriez-vous les obstacles commerciaux sur l'échelle de gravité des enjeux auxquels font face les producteurs de miel?

M. Scarlett : Pour les producteurs de miel, je crois que la salubrité alimentaire constituera une préoccupation de plus en plus importante, encore plus que la santé des abeilles elle-même, puisque s'il est impossible de vendre son produit, il est inutile d'avoir des abeilles. Ces enjeux commerciaux sont extrêmement importants pour les producteurs de miel, extrêmement importants.

Le président : Messieurs les témoins, merci beaucoup d'avoir fait part de vos opinions et de vos points de vue au comité.

Mesdames et messieurs les sénateurs, notre deuxième groupe de témoins se compose de Ron Lemaire et Jane Proctor, respectivement président et vice-présidente, Gestion des politiques et des enjeux, de l'Association canadienne de la distribution de fruits et légumes. Monsieur Lemaire, vous ferez l'exposé, et nous poursuivrons avec les questions.

Ron Lemaire, président, Association canadienne de la distribution de fruits et légumes : Bonjour, honorables membres du Comité permanent de l'agriculture et des forêts. Au nom de l'Association canadienne de la distribution de fruits et légumes, j'aimerais vous remercier de nous donner l'occasion de vous parler aujourd'hui des priorités relatives à l'accès au marché international pour le secteur canadien de l'agriculture et de l'agroalimentaire.

CPMA is a 90-year-old, not-for-profit trade association representing over 800 member companies within a supply chain that contributes \$11.4 billion in real GDP and supports roughly 148,000 jobs in Canada.

CPMA believes in an open-market philosophy that reduces irritants to trade and allows for economic prosperity and consumer choice. We follow a food systems approach and work with a wide range of partners, including government and health sectors, to build innovative partnerships to mutual benefit.

In 2013, farm cash receipts equaled approximately \$4.2 billion in Canada, \$2 billion of which was exported. There are many reasons for this high percentage of export, including a high value of return, easy market access and Canadian dollar fluctuations.

The Canadian produce industry appreciates the government's commitment to increasing trade opportunities through free trade agreements. We encourage the government to continue to work to reduce trade barriers and establish better relationships with our potential trading partners. As new agreements are negotiated, it is important that all industries are treated equitably, with no sector receiving preferential considerations.

An important issue to consider when establishing agreements or looking at longstanding, established trading relationships is the potential for non-tariff barriers created under the guise of plant protection or food safety. Food safety is imperative to the produce industry, and it is essential that all are held to the same standards. It is also important that measures be truly focused on providing safe food for consumers and not be used as a cover for protectionism.

Similarly, plant protection is critical to protecting plant species and our domestic environment, but decisions must be based on science and risk, not as a cover for domestic protectionism through overly burdensome regulation.

To ensure we can harvest the necessary products for market, labour is essential. Access to labour is a growing concern within the horticultural sector. The reality is that a majority of Canadians are not interested in the difficult work that must be done on fruit and vegetable farms. The Seasonal Agricultural Worker Program has worked well and is in place to supplement and provide additional labour to farmers. It is reviewed annually by industry and government.

L'ACDFL est une association sans but lucratif existant depuis 90 ans qui représente plus de 800 entreprises membres au sein d'une chaîne d'approvisionnement qui contribue à hauteur de 11,4 milliards de dollars au PIB réel et qui soutient environ 148 000 emplois au Canada.

L'ACDFL croit en une philosophie de marché libre réduisant les éléments qui nuisent au commerce et qui permet une prospérité économique et donne le choix aux consommateurs. Nous suivons une approche fondée sur les systèmes alimentaires et travaillons en collaboration avec un large éventail de partenaires, y compris le gouvernement et le secteur de la santé, afin d'établir des partenariats innovateurs procurant des avantages mutuels.

En 2013, les recettes monétaires agricoles ont atteint approximativement 4,2 milliards de dollars au Canada, dont 2 milliards de dollars provenaient de produits exportés. De nombreuses raisons expliquent ce haut pourcentage d'exportations, y compris un fort rendement, un accès facile au marché et les fluctuations du dollar canadien.

L'industrie canadienne des fruits et légumes apprécie l'engagement du gouvernement à augmenter les débouchés commerciaux par l'entremise d'accords de libre-échange. Nous encourageons le gouvernement à continuer de travailler à réduire les obstacles au commerce et à établir de meilleures relations avec nos partenaires commerciaux potentiels. À mesure que de nouveaux accords sont négociés, il est important que toutes les industries soient traitées de façon équitable et qu'aucun secteur ne soit privilégié.

Au moment d'établir des accords ou d'observer des relations commerciales établies depuis longtemps, il faut tenir compte d'enjeux importants comme les barrières non tarifaires créées sous le couvert de la protection des végétaux ou de la salubrité alimentaire. La salubrité alimentaire est essentielle à l'industrie des fruits et légumes, et il est primordial que tous doivent respecter les mêmes normes. Il est aussi important que les mesures visent réellement à fournir des aliments sains aux consommateurs et ne servent pas de prétexte à un certain protectionnisme.

De même, la protection des végétaux est essentielle pour protéger les espèces végétales et notre environnement national, mais les décisions doivent être fondées sur des faits scientifiques et des risques et ne doivent pas servir de prétexte au protectionnisme intérieur favorisé par des règlements excessivement contraignants.

Pour que nous soyons en mesure de récolter les produits nécessaires pour le marché, la main-d'œuvre est essentielle. L'accès à la main-d'œuvre constitue un enjeu croissant au sein du secteur horticole. En réalité, la majorité des Canadiens ne sont pas intéressés par le travail difficile qui doit être effectué sur les fermes de culture fruitière et maraîchère. Le Programme des travailleurs agricoles saisonniers a bien fonctionné et est en place pour fournir de la main-d'œuvre supplémentaire aux agriculteurs. Le programme fait l'objet d'un examen annuel par l'industrie et le gouvernement.

The Temporary Foreign Worker Program is in place to supplement and provide additional labour not covered under the Seasonal Agricultural Worker Program. Unfortunately, the agricultural stream has been impacted by changes to the larger Temporary Foreign Worker Program, which has caused significant difficulties for some to our Canadian farms. In particular, Quebec farms last year saw millions of dollars of fruit and vegetables left to rot on trees and on farms, in large part due to the difficulty of securing visas for workers through the Temporary Foreign Worker Program.

Canadian producers have watched their U.S. counterparts lose many millions of dollars of produce each year through the lack of a guest worker program and the inability to secure immigration reform. We do not want to see this same problem become a regular issue in Canada, as well.

An important consideration to ensure sustainable improvements to the produce industry in Canada is our ongoing need for collaborative investment and research that brings together both industry and government to develop new varieties to meet changing domestic and international market needs. There is concern that due to the closing of Agriculture Canada research stations, we have seen a negative impact on research and innovation, and it is important that we look at new models that are in place that can fill this need.

Further, more streamlined processes to allow faster access to new technologies are also important to allow the Canadian industry to be competitive. This is a particular concern as it relates to pest management. When U.S. growers have access to a larger range of crop protection products at a lower cost than their Canadian counterparts, we have some concerns.

The Canadian produce industry operates in a global environment, and it is important that requirements around food safety and traceability follow internationally accepted standards. This ensures consistency and allows for the use of common tools such as standardized identification of items and entities, and standard protocols for record keeping and recall.

CPMA and the Canadian produce industry have taken a leadership role on a global level to develop standards to ensure a harmonized implementation of traceability and food safety. It is crucial that industry-developed standards are considered in any regulation that is being developed. Government can learn from industry and, we hope, not create redundant or contradictory outcomes in their processes.

Le Programme des travailleurs étrangers temporaires sert de complément au Programme des travailleurs agricoles saisonniers et fournit de la main-d'œuvre supplémentaire qui n'est pas assujettie à ce programme. Malheureusement, le volet agricole a été touché par les changements apportés au Programme des travailleurs étrangers temporaires, qui est plus large, ce qui a causé des difficultés importantes à certaines de nos fermes canadiennes. En particulier, les fermes du Québec, l'année passée, ont vu des millions de dollars de fruits et de légumes pourrir dans les arbres et sur les fermes, en grande partie à cause de la difficulté à obtenir des visas pour les travailleurs par l'entremise du Programme des travailleurs étrangers temporaires.

Les producteurs canadiens ont vu leurs homologues américains perdre de nombreux millions de dollars de fruits et légumes chaque année à cause de l'absence d'un programme de travailleurs étrangers et de l'incapacité de mettre en place une réforme de l'immigration. Nous ne voulons pas que ce même problème devienne un enjeu habituel au Canada aussi.

Afin d'améliorer de façon viable l'industrie des fruits et légumes au Canada, il est important de tenir compte de notre besoin continu en matière de recherches et d'investissement collaboratifs qui rassemble l'industrie et le gouvernement afin d'élaborer de nouvelles variétés pour répondre aux besoins en constante évolution du marché, tant national qu'international. Il existe une préoccupation : en raison de la fermeture des stations de recherche d'Agriculture Canada, nous avons observé un impact négatif sur la recherche et l'innovation, et il est important que nous envisagions de nouveaux modèles en place qui peuvent répondre à ce besoin.

De plus, des processus plus rationalisés permettant un accès plus rapide aux nouvelles technologies sont aussi importants et permettraient à l'industrie canadienne d'être concurrentielle. Cela constitue un enjeu particulier en ce qui concerne la lutte antiparasitaire. Étant donné que les cultivateurs américains ont accès à un plus large éventail de produits de protection des récoltes à un coût moins élevé que leurs homologues canadiens, nous avons certaines préoccupations.

L'industrie canadienne des fruits et légumes exerce ses activités dans un environnement mondial, et il est important que les exigences concernant la salubrité alimentaire et la traçabilité respectent les normes acceptées à l'échelle internationale. Cela permet d'assurer l'uniformité et d'utiliser des outils communs comme des termes normalisés pour les produits et les entités, et des protocoles normalisés pour la tenue de dossiers et les rappels.

L'ACDFL et l'industrie canadienne des fruits et légumes jouent un rôle de chef de file mondial pour ce qui est de l'élaboration de normes afin que l'on puisse assurer une intégration harmonisée de la traçabilité et de la salubrité alimentaire. Il est crucial que les normes élaborées par l'industrie soient examinées dans le cadre de l'élaboration de tout règlement. Le gouvernement peut apprendre de l'industrie, et nous espérons que leurs processus respectifs n'auront pas des résultats redondants ou contradictoires.

Industry was encouraged by the efforts of the Canadian Food Inspection Agency to develop recognition programs for industry-developed food safety schemes. As we move into a new regulatory environment with the pending implementation of regulations to support the Safe Food for Canadians Act, CFIA should now stand behind its own rigorous recognition programs. This means programs that have gone through this rigour should be recognized as meeting food safety requirements at both domestic and international levels.

Food security is an important issue for all Canadians, as well. No other food products offer the equivalent nutritional content and health benefits that a diet rich in fruit and vegetables can provide. Yet, Canada is the only G7 country without a national fruit and vegetable consumption scheme. This is why CPMA is working with our health partners, including the Canadian Public Health Association, the Heart and Stroke Foundation and the Canadian Cancer Society, on developing a national fruit and vegetable nutrition policy for Canada. Such a policy would allow federal leadership that respects provincial jurisdictions and supports the successes that are in place across the country at a provincial, territorial and community level to increase the consumption of fruit and vegetables and develop Canadians' food skills.

While Canadian produce companies will continue to explore new markets and trade opportunities, the reality of the industry is that the United States is by far our largest export destination and it is likely to remain so. The produce industry in Canada and the U.S. are strongly integrated and the highly perishable nature of fresh produce can limit opportunities to ship produce overseas. In 2013, 87 per cent of Canadian produce exports went to the U.S. with a value of approximately \$1.74 billion.

In closing, I have one final point and that is the lack of payment protection for fruit and vegetable sellers during bankruptcies in Canada resulting in disproportionate financial risk for produce companies. This has cost Canadian companies selling into the United States our long-standing preferential access to the protections under the Perishable Agricultural Commodities Act, also known as PACA, which was revoked on October 1, 2014.

This will have significant consequences for the fresh produce industry in Canada and unpaid bills will increase for Canadian companies exporting to the U.S. In the past, just the threat of action under PACA was enough to settle most disputes and ensure bills were paid. Now, to pursue a formal claim against a

L'industrie a été encouragée par les efforts de l'Agence canadienne de l'inspection des aliments, qui a élaboré des programmes de reconnaissance des initiatives en matière de salubrité alimentaire élaborées par l'industrie. Au moment où nous nous dirigeons vers un nouvel environnement réglementaire avec la mise en œuvre imminente du règlement d'application de la Loi sur la salubrité des aliments au Canada, l'ACIA devrait maintenant défendre ses propres programmes rigoureux de reconnaissance. Cela signifie que des programmes qui ont fait l'objet de cette analyse rigoureuse devraient être reconnus comme respectant les exigences en matière de salubrité alimentaire à l'échelle tant nationale qu'internationale.

La salubrité des aliments est un enjeu important pour tous les Canadiens aussi. Aucun autre produit alimentaire n'offre le contenu nutritionnel et les bienfaits pour la santé qu'une alimentation riche en fruits et légumes peut fournir. Pourtant, le Canada est le seul pays du G7 qui n'a pas de système national de consommation de fruits et légumes. C'est pourquoi l'ACDFL travaille avec nos partenaires du secteur de la santé, y compris l'Association canadienne de santé publique, la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC et la Société canadienne du cancer, afin d'élaborer une politique nutritionnelle nationale relative aux fruits et légumes pour le Canada. Une telle politique permettrait au gouvernement fédéral d'exercer un leadership qui respecte les champs de compétence provinciaux et soutient les initiatives en place dans l'ensemble du pays, à l'échelle provinciale, territoriale et communautaire, qui réussissent à augmenter la consommation de fruits et légumes et à perfectionner les compétences alimentaires des Canadiens.

Même si les entreprises canadiennes de fruits et légumes continuent d'explorer de nouveaux marchés et de nouveaux débouchés commerciaux, en réalité, les États-Unis sont de loin la destination la plus importante de nos exportations, et il est très probable que cette situation ne change pas. L'industrie des fruits et légumes au Canada et aux É.-U. est solidement intégrée, et la nature hautement périssable de produits frais peut limiter les occasions d'envoyer les produits outre-mer. En 2013, 87 p. 100 des exportations canadiennes de fruits et légumes étaient à destination des États-Unis, pour une valeur approximative de 1,74 milliard de dollars.

Pour conclure, il y a un dernier élément dont j'aimerais parler, et c'est le manque de protection des paiements pour les vendeurs de fruits et légumes dans le cas de faillites au Canada, ce qui cause un risque financier disproportionné pour les entreprises de fruits et légumes. Cela a coûté aux entreprises canadiennes exportant aux États-Unis notre accès préférentiel établi depuis longtemps à la protection offerte en vertu de la Perishable Agricultural Commodities Act, aussi connue sous le nom de PACA, qui a fait l'objet d'une abrogation le 1^{er} octobre 2014.

Cela aura des conséquences importantes pour l'industrie des fruits et légumes frais au Canada, et les factures impayées augmenteront pour les entreprises canadiennes qui exportent vers les États-Unis. Dans le passé, la seule menace de recours en vertu de la PACA était suffisante pour régler la majorité des litiges, et

delinquent buyer, a Canadian company must post a bond of double the value of their claim. For cash flow, they risk being without for up to a year and, on top of this, the loss of the amount already owed. For many companies this is not feasible and they are forced to accept less than the amount they are owed.

We are already seeing this happen to Canadian companies. In the fall, a B.C. farm shipped blueberries to a buyer in Michigan who later claimed there were issues with the shipment that warranted a reduced price. The buyer did not follow agreed terms and did not document to support their claim. On an original invoice of approximately \$128,000, the farm was forced to accept only about \$60,000, therefore losing about \$67,000.

The Canadian industry is requesting the creation of a limited statutory deemed trust that provides financial protection for produce sellers in Canada in the event of bankruptcies. Assets available to trust creditors would be limited specifically to produce accounts receivable and any cash and inventory from the sale of the produce. A trust does not require any government funding or administration. This solution would also meet the U.S. requirements for a comparable Canadian system in order to reinstate our preferential access to PACA.

The unique characteristics and volatile financial environment of the fresh produce sector mean that a unique solution is necessary to achieve success. Models from other industries, in this case with very different operations, simply do not work. Targeting the individual bankruptcy through a deemed trust is our most effective cost-saving measure and inclusive way to provide payment protection in the produce sector.

Thank you on behalf of our industry, and I'm more than happy to answer any questions.

Senator Tardif: Thank you, Mr. Lemaire, for your presentation. You raised so many interesting points. I'm not sure where to begin. I want to get to the issue of non-tariff trade barriers. You indicated you have a concern that in many cases we're using plant protection food safety requirements as a cover for domestic protectionism. Do you have specific cases you can provide us with?

Mr. Lemaire: We heard earlier that phytosanitary measures were our passport to ensure our products can flow. Whenever we have to go through the process of inspection or review, we want to ensure we are protected in the Canadian domestic environment.

cela assurait le paiement des factures. Maintenant, afin de soumettre une réclamation officielle contre un mauvais payeur, une entreprise canadienne doit verser un cautionnement de deux fois supérieur à la valeur de sa réclamation. L'entreprise risque de ne pas pouvoir avoir accès à ces liquidités pendant une période pouvant aller jusqu'à un an et, en plus de cela, perdre le montant qu'on lui devait déjà. Pour de nombreuses entreprises, cela n'est pas faisable, et elles sont forcées d'accepter un montant inférieur à celui qui leur est dû.

Nous pouvons observer que cela arrive déjà à des entreprises canadiennes. À l'automne, une ferme de la C.-B. a envoyé des bleuets à un acheteur au Michigan qui a par la suite déclaré qu'il y avait eu des problèmes avec l'envoi et qui demandait un prix réduit. L'acheteur n'a pas respecté les modalités établies et n'a pas documenté ou soutenu sa déclaration. Pour une facture originale d'environ 128 000 \$, l'agriculteur a été forcé d'accepter seulement environ 60 000 \$, perdant ainsi une somme d'environ 67 000 \$.

L'industrie canadienne demande la création d'une fiducie statutaire réputée limitée qui fournirait une protection financière aux vendeurs de fruits et légumes au Canada advenant une faillite. Les actifs disponibles pour les créanciers de la fiducie seraient limités spécifiquement aux créditeurs des fruits et légumes et à toute somme d'argent et à tout stock découlant de la vente des fruits et légumes. Une fiducie n'a pas besoin d'un financement ou d'une administration provenant du gouvernement. Cette solution respecterait aussi les exigences américaines; l'existence d'un système canadien comparable permettrait de rétablir notre accès préférentiel à la PACA.

Les caractéristiques uniques et l'environnement financier volatile du secteur des fruits et légumes frais signifient qu'une solution unique est nécessaire pour garantir le succès. Des modèles provenant d'autres industries dont les activités, dans le cas qui nous occupe, sont très différentes, ne fonctionnent simplement pas. Le fait de cibler la faillite par l'entremise d'une fiducie réputée constitue la mesure de réduction des dépenses la plus efficace qui s'offre à nous et la façon de fournir une protection des paiements au plus grand nombre d'entreprises possible dans le secteur des fruits et légumes.

Au nom de notre industrie, je vous remercie, et je serai plus qu'heureux de répondre à vos questions.

La sénatrice Tardif : Je vous remercie, monsieur Lemaire, de votre exposé. Vous avez soulevé un si grand nombre d'éléments intéressants que je ne sais pas par où commencer. Je souhaite aborder l'enjeu des barrières commerciales non tarifaires. Vous avez dit être inquiet du fait que, dans de si nombreux cas, nous utilisons les exigences en matière de salubrité des aliments relatives à la protection des végétaux comme prétexte pour le protectionnisme national. Connaissez-vous des cas spécifiques dont vous pourriez nous parler?

M. Lemaire : Nous avons entendu dire plus tôt que les mesures phytosanitaires constituaient un passeport qui permet de nous assurer que nos produits peuvent circuler. Toutes les fois où nous devons nous soumettre au processus d'inspection ou d'examen,

We also want to ensure we have standards and systems in place so that we can export to other countries, as well. This moves to a global level as well as a domestic level to the point that we want to ensure that our food safety systems are recognized on a domestic and international level, and that the science is current and relevant, that we're not following pest issues that may have been in play 15 years ago and are still hindering the trade of our product.

An example of this is the shipping of hothouse peppers to Japan and the need to address how we can identify that we do not have a pest issue relative to those peppers and we can easily ship peppers from B.C. to the Japanese market.

Senator Tardif: Thank you for that example. I was concerned, as well, by the case that you made for an individual bankruptcy plan in setting up a trust. We just concluded our study on Bill C-18, An Act to amend certain Acts relating to agriculture and agri-food in Canada. There is a protection, an advance payment program where people can borrow up to \$100,000 interest-free in order to cover their needs. There is nothing in place like that for the fruit and vegetable growers?

Mr. Lemaire: This is a unique scenario. The produce sector is a cash business. It's highly perishable and flows through a system very quickly. The challenge we have currently in Canada is that if I'm a farmer and I sell to someone in another part of the country, the product has been received by that buyer. In the event that the buyer has perhaps stretched themselves too thin — we're working on very tight margins and we're undercapitalized, so access to increased capital to leverage is a challenge — what tends to happen is in the event that company cannot meet their financial obligations, they declare bankruptcy. There is no product to access. The product has moved through their system and is sold or rotten, so no inventory to identify. Because of that process under the Bankruptcy and Insolvency Act currently, the produce seller is not recognized. While the BIA, under sections 81.1 and 81.2, recognizes the farmer, it is very limited as to what the farmer is. The farmer is someone who has a linkage directly back to the soil and the time frames for how the collection are framed is limiting.

While the current model has the best of intentions under the Bankruptcy and Insolvency Act, it does not support how business is currently done or has been done for the past 70 years in the produce sector. The challenge we have now is that produce sellers, in the event of a bankruptcy, are left with nothing in many cases.

nous voulons nous assurer que nous sommes protégés dans le contexte national canadien. Nous voulons aussi nous assurer que nous avons des normes et des systèmes en place afin de pouvoir exporter vers d'autres pays. Il s'agit d'un enjeu à l'échelle mondiale ainsi qu'à l'échelle nationale étant donné que nous voulons nous assurer que nos systèmes de salubrité des aliments sont reconnus à l'échelle nationale et internationale, que nos données scientifiques sont à jour et pertinentes, que nous n'effectuons pas de suivis relatifs à des problèmes parasitaires qui étaient peut-être pertinents il y a 15 ans et qui entravent toujours le commerce de nos produits.

Par exemple, on pourrait mentionner l'envoi de poivrons de serre au Japon et le besoin de trouver une façon d'établir que nous n'avons pas de problème parasitaire relativement à ces poivrons afin que nous puissions envoyer facilement des poivrons de la C.-B. sur le marché japonais.

La sénatrice Tardif : Merci de votre exemple. Une autre chose me préoccupe : la proposition que vous avez faite de mettre sur pied une fiducie comme plan de faillite individuel. Nous venons de terminer notre étude du projet de loi C-18, Loi modifiant certaines lois en matière d'agriculture et d'agroalimentaire. Il existe une protection, un programme de paiements anticipés grâce auquel les gens peuvent emprunter jusqu'à 100 000 \$ sans intérêts afin de couvrir leurs besoins. N'y a-t-il rien de semblable en place pour les producteurs de fruits et légumes?

M. Lemaire : Il s'agit d'un scénario unique. Le secteur des fruits et légumes privilégie les paiements comptants. Les produits sont hautement périssables et traversent un système très rapidement. Le défi auquel nous faisons face actuellement au Canada est le suivant : si je suis un agriculteur et que je vends mes produits à quelqu'un dans une autre partie du pays, le produit a été reçu par cet acheteur. Si le budget de l'acheteur est trop serré — nous travaillons avec des marges très serrées et nous sommes sous-capitalisés, donc, l'accès à un capital accru afin de pouvoir mobiliser des fonds constitue un défi — ce qui est susceptible d'arriver si l'entreprise en question ne peut pas répondre à ses obligations financières, elle déclare faillite. Il est impossible d'avoir accès au produit. Le produit a passé par leur système, et il est maintenant vendu ou pourri, il est donc impossible d'établir l'inventaire. À cause du processus prévu dans la Loi sur la faillite et l'insolvabilité actuellement, le vendeur de fruits et légumes n'est pas reconnu. Même si la LFI, aux articles 81.1 et 81.2, reconnaît l'agriculteur, la définition d'agriculteur est très limitée. L'agriculteur est une personne qui est directement liée à la culture du sol, et les échéanciers relatifs à la perception sont contraignants.

Même si le modèle actuel est sous-tendu par les meilleures intentions du monde en vertu de la Loi sur la faillite et l'insolvabilité, il ne soutient pas le secteur dans la façon dont les affaires sont menées ou le sont depuis 70 ans dans le secteur des fruits et légumes. Le défi auquel nous faisons actuellement face est que les vendeurs de fruits et légumes, dans l'éventualité d'une faillite, n'obtiennent rien dans de nombreux cas.

Senator Tardif: Has there been a change lately to either requirement in the U.S. or in Canada with regard to the B.C. example you gave? Has there been a change that makes it more difficult? I think I recall something problematic being passed that's affecting you.

Mr. Lemaire: For many years, industry and government have been looking for a solution to frame what we call "three legs to the financial protection stool." The first piece is ensuring that we have a dispute resolution mechanism, which in 2000 the Government of Canada helped to create with industry. The name of this organization is the DRC, Dispute Resolution Corporation. Produce sellers, companies, farmers and retailers are members of the DRC. In the event of a dispute over the terms of sale, the DRC can step in and provide mediation, arbitration and direction as to the outcomes.

That similar model is also seen in the U.S. under the Perishable Agricultural Commodities Act, PACA, whereby we have a reciprocal relationship. However, about 30 years ago under PACA, they also introduced a deemed trust that protected produce sellers in the event of a bankruptcy. Canadians were beneficiaries of that because Canada and the U.S. are such strong trading partners we were given preferential access. If I sold to the U.S., all I had to do was post a \$100 administration fee and a claim could be started to try to recover what was owed. However, we did not have the bankruptcy piece. The U.S. introduced it under PACA, but Canada does not have that in a similar model.

For years, we have tried to find a solution. Finally on October 1, 2014, the U.S. decided they didn't have reciprocity so they revoked our privileged access to PACA. After 70 years of trading and using the tool, we could no longer use it. We can use the tool in the same way as every other country uses it by posting double the cost of the claim in the form of a bond; and many companies can't afford that.

Senator Tardif: I had forgotten the details but I knew that something critical to your association had been lost.

[Translation]

Senator Dagenais: Good morning to our two witnesses. Mr. Lemaire, you raised an issue that piqued my interest. You mentioned the difficulty the producers have in finding workers and the fact that you have to get foreign workers. Perhaps Canadians are available, but they do not want to do this work. The same problem exists in the United States, and I know from

La sénatrice Tardif : Dernièrement, l'exigence aux É.-U. ou au Canada concernant l'exemple relatif à la C.-B. que vous avez donné a-t-elle changé? Y a-t-il eu un changement qui rend les choses plus difficiles? Je crois me souvenir qu'une disposition problématique qui a été adoptée vous touche.

M. Lemaire : Pendant de nombreuses années, l'industrie et le gouvernement ont cherché une solution pour structurer ce que nous appelons les trois piliers d'un programme de protection financière. En premier lieu, il faut s'assurer que nous avons un mécanisme de règlement des différends, que le gouvernement du Canada a aidé à créer avec l'industrie en 2000. Le nom de cette organisation est la CRD, la Corporation de règlement des différends. Les vendeurs de fruits et légumes, les entreprises, les agriculteurs et les détaillants sont membres de la CRD. Advenant un différend concernant les modalités de vente, la CRD peut intervenir et fournir des services de médiation et d'arbitrage ainsi que des conseils concernant un règlement.

Un modèle semblable, fondé sur une relation de réciprocité, est utilisé aux États-Unis sous le régime de la Perishable Agricultural Commodities Act, la PACA. Cependant, il y a de cela 30 ans environ, on a établi, en vertu de la PACA, une fiducie réputée visant à protéger les producteurs de fruits et de légumes en cas de faillite. Les Canadiens ont bénéficié de cette mesure, car le Canada et les États-Unis sont des partenaires commerciaux si importants l'un pour l'autre que nous nous sommes vu accorder un accès privilégié. Si je vendais des produits aux États-Unis, tout ce que j'avais à faire, c'était d'acquitter des frais administratifs de 100 \$ de manière à ce que je puisse déposer une réclamation en vue de tenter de récupérer ce qui m'était dû. Toutefois, nous n'avions pas accès au volet relatif aux faillites. Le Canada ne dispose pas d'un modèle semblable à celui que les États-Unis ont adopté sous le régime de la PACA.

Pendant des années, nous avons tenté de trouver une solution. Le 1^{er} octobre 2014, les États-Unis ont finalement déterminé qu'ils ne bénéficiaient pas d'une réciprocité, et ils ont donc révoqué notre accès privilégié au modèle découlant de la PACA. Après 70 années d'échanges commerciaux et d'utilisation du modèle, ils ont décidé que nous ne pouvions plus recourir à cet outil. Nous pouvons l'utiliser de la même façon que le font les autres pays, à savoir en déposant la garantie d'une valeur équivalente au double du montant réclamé, ce que bon nombre d'entreprises ne peuvent pas se permettre.

La sénatrice Tardif : Je savais que votre association avait essuyé une perte cruciale, mais j'avais oublié de quoi il s'agissait précisément.

[Français]

Le sénateur Dagenais : Bonjour à nos deux invités. Monsieur Lemaire, vous avez soulevé une question qui m'interpelle. Vous avez mentionné la difficulté de trouver des travailleurs pour les producteurs et le fait que vous êtes obligés d'aller chercher des travailleurs étrangers. Peut-être que des Canadiens sont disponibles, mais qu'ils ne veulent pas faire ce travail. Le

having travelled there often that the Americans often use Cuban and Mexican labour. Indeed, Americans do not want to do this work.

I visited a producer last summer, and I learned that there is another problem related to the fact that foreign workers sometimes stay for four or five months, and then return to their country. They can return a second time, but not a third. The producers wondered if the laws should be changed. In fact, when these workers come here, they gain some experience and sometimes become team leaders. They are good employees, and the producers want to be able to hire them again. They come back a second time, but then there is the whole issue with visas. I would like to hear your thoughts on the matter, because I think you have a few things to say.

Mr. Lemaire: Yes, it is a problem for the industry.

[*English*]

The largest problem is the skill set to pick fruits and vegetables, which requires training. When a worker comes from another country, trains for two or three terms on the farm and then is unable to return to provide those ongoing services, it creates a burden on the farmer due to the additional cost of training and the complexity and challenges of finding new workers that can provide those services. What we don't account for is that all of this additional time adds costs to the consumer. The farmer has to invest in training, picking and leftover product in the fields if the individual hired doesn't harvest well. All of these components start playing into the basic element of needing qualified foreign workers to do work that Canadians are not willing to do.

The challenge around visas is extremely frustrating. Many workers come into Canada with a visa to work on one farm. However, there may be multiple farms that require those services. They try to spread foreign workers across multiple farms but they need multiple visas to move to different locations to work legitimately in Canada. There were challenges around providing that form of visa to those farms in Quebec. I understand in some cases that in the end approximately \$30 million in produce was left to rot.

problème est le même aux États-Unis, et je sais, pour avoir voyagé souvent là-bas, que les Américains font souvent appel à de la main-d'œuvre cubaine et mexicaine; en effet les Américains ne veulent pas faire ce travail.

J'ai visité un producteur l'été dernier, et j'ai appris qu'il y a un autre problème lié au fait que les travailleurs qui viennent de l'étranger restent parfois pour une période de quatre à cinq mois puis retournent dans leur pays; ils peuvent revenir une deuxième fois, mais pas une troisième fois. Les producteurs se demandaient s'il n'y aurait pas lieu de modifier les lois. De fait, quand ces travailleurs viennent ici, ils acquièrent une certaine expérience, ils deviennent parfois chefs d'équipe; ce sont de bons employés, et les producteurs veulent pouvoir les réengager. Ils reviennent une deuxième fois, mais il y a ensuite toute la question des visas. J'aimerais entendre vos commentaires à ce sujet, car je pense que vous avez des choses à dire.

M. Lemaire : Oui, c'est un problème pour l'industrie.

[*Traduction*]

Le principal problème tient à l'ensemble de compétences requises pour cueillir des fruits et des légumes. Pour acquérir ces compétences, une personne doit suivre une formation. Si la personne chargée de dispenser une telle formation à deux ou trois employés embauchés pour une période déterminée de l'exploitation agricole est un travailleur étranger qui est incapable de revenir ici pour fournir ces services de façon continue, l'agriculteur doit assumer un fardeau lié aux coûts supplémentaires de la formation et aux difficultés posées par le fait de trouver de nouveaux travailleurs en mesure de fournir ces services. Ce qu'on ne prend pas en considération, c'est que ce sont les consommateurs qui font les frais de tout ce temps supplémentaire. L'agriculteur doit investir dans la formation des cueilleurs et assumer les pertes liées aux produits laissés dans les champs par des employés incompetents. Tous ces éléments entrent en ligne de compte lorsqu'il est question du besoin fondamental de travailleurs étrangers qualifiés capables de faire le travail que les Canadiens ne veulent pas faire.

La difficulté liée aux visas est extrêmement frustrante. Bon nombre de travailleurs arrivent au Canada munis d'un visa leur permettant de travailler au sein d'une exploitation agricole donnée. Cependant, il se peut que les services de ces travailleurs soient requis par une kyrielle d'exploitations agricoles. On tente d'envoyer des travailleurs étrangers dans de multiples exploitations, mais ils ont besoin d'une multitude de visas de manière à pouvoir passer légitimement d'une exploitation agricole à l'autre au Canada. La délivrance de ce type de visa à des exploitations agricoles a posé des difficultés au Québec. Je crois comprendre que, dans certains cas, au bout du compte, on a laissé pourrir dans les champs des fruits et des légumes d'une valeur totale d'environ 30 millions de dollars.

[Translation]

Senator Dagenais: From what I understand, one possible solution would be to obtain visas that would let them work for several farmers and to make those visas renewable, even after two years. I know that other workers from Latin countries would also like to come and work in Canada, and that there are waiting lists. I understand that training is the problem because you still have to provide for a training period.

[English]

Mr. Lemaire: The solution is exactly that. The solution could be to provide visas that provide opportunities for the foreign worker to work on multiple farms; to ensure that the visas can be extended beyond the two years; and to ensure that the visa process is not an administrative burden to the farmer. Again, all of these additional administrative costs add to the consumer's cost for the product. Those would be ideal solutions.

The Chair: For clarity, the government put in place an express entry system for temporary foreign workers in agriculture. Do you have any comments on that to clarify this going forward?

Mr. Lemaire: At this time, I don't have any comments. We can provide additional comments to the committee. I haven't heard of any issues or challenges from our members. If they have had issues, they have not identified them to us. I can do some research to see if there are challenges.

The Chair: Could you please do that and send the information to the clerk of the Standing Senate Committee on Agriculture and Forestry.

Senator Unger: With regard to the situation in Quebec, do you know what the unemployment statistics are for Quebec in that labour market?

Mr. Lemaire: For that specific labour market, I don't have the statistics off the top of my head. This is an issue not only in Canada but also in the U.S. Even when there are higher unemployment rates in certain regions, trying to get those who are unemployed to do the manual labour required to harvest and to work on the farm is extremely difficult.

Senator Unger: It's a refusal of Canadian workers to accept this type of work that creates this need for temporary foreign workers who will do the work.

Mr. Lemaire: That's right.

[Français]

Le sénateur Dagenais : Ce que je comprends, c'est qu'une des solutions possibles serait d'obtenir des visas qui leur permettraient de travailler chez plusieurs agriculteurs, et de pouvoir renouveler ces visas même après deux ans. Je sais que d'autres travailleurs originaires de pays latins souhaiteraient également venir travailler au Canada, et qu'il y a des listes d'attente. Je comprends que c'est la formation qui constitue un problème, car il faut prévoir tout de même une période de formation.

[Traduction]

M. Lemaire : Voilà précisément la solution. Il s'agirait de délivrer à l'intention des travailleurs étrangers des visas qui leur permettent de travailler dans de nombreuses exploitations agricoles, de veiller à ce que ces visas puissent être prolongés au-delà de deux ans et de faire en sorte que la procédure d'obtention du visa n'impose pas un fardeau administratif aux agriculteurs, vu que, là encore, ce sont les consommateurs qui feraient les frais de tous ces coûts administratifs supplémentaires. Ce serait là les solutions idéales.

Le président : Je tiens à préciser que le gouvernement a mis en place un système d'entrée express à l'intention des travailleurs étrangers temporaires du secteur agricole. Avez-vous des commentaires à formuler là-dessus afin d'éclairer la suite des choses?

M. Lemaire : Je n'ai pas de commentaires à faire à ce moment-ci. Nous pourrions transmettre des observations supplémentaires au comité. Nos membres ne m'ont fait part d'aucun problème particulier. S'ils ont éprouvé des problèmes, ils ne nous les ont pas mentionnés. Je peux mener une recherche pour déterminer s'il y a eu des problèmes.

Le président : Je vous prie de le faire et de transmettre l'information que vous aurez recueillie au greffier du Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts.

La sénatrice Unger : J'aimerais obtenir des renseignements à propos du marché du travail au Québec. Avez-vous des statistiques à nous fournir en ce qui concerne le taux de chômage dans cette province?

M. Lemaire : Je ne suis pas en mesure de vous fournir de but en blanc des statistiques concernant le marché du travail québécois. Il s'agit d'un problème qui touche non seulement le Canada, mais aussi les États-Unis. Même dans les régions où le taux de chômage est plus élevé qu'ailleurs, il est extrêmement difficile d'amener les personnes sans emploi à faire le travail manuel lié aux récoltes et à travailler dans une exploitation agricole.

La sénatrice Unger : Si nous avons besoin de travailleurs étrangers temporaires, c'est parce que les travailleurs canadiens refusent de faire ce type de travail.

M. Lemaire : C'est exact.

Senator Merchant: I had a few questions about the temporary workers program. It's been in the news in the last six months. Has the situation worsened and, if so, in what ways, or are you still just struggling with the same problems that you have had over a period of time? For your industry only.

Mr. Lemaire: For our industry only, we saw a true issue last harvest and specifically out of Quebec. Relative to the administrative processes and challenges, we are hearing that not only in Quebec. It's an issue that goes across the industry. Having said that, the Seasonal Agricultural Worker Program that brings workers in from the Caribbean is reviewed annually. It is extremely well managed. This program is functioning quite well.

Again, this goes back to my comments about how industry has found solutions to be effective and streamlined. When government has worked with industry to adopt some of those solutions, we found very successful outcomes. The Seasonal Agriculture Worker Program is a great example of that collaborative approach of how we find qualified workers and how we ensure they can come into the country and be part of the community. In most all cases, these workers, when they come to Canada, are living in the community and are spending money in the community. They are truly a fabric of rural Canada, and they are the building blocks for our future so that we can put product in the mouths of Canadians.

Senator Merchant: I thank you for that. I have a question now about your comment about the closing of agricultural research stations. Can you maybe elaborate a little bit on that and bring us up to date? Is this happening now? Did it happen many years ago? What can you do or what are you doing, since this is affecting you, to make sure this does not continue to go on and that maybe some new ones will be opened?

Mr. Lemaire: The membership within the Canadian Produce Marketing Association represents the grower/shipper right through to the retailer/food service operator. It's the entire supply chain. What we have seen since the change to the research stations and the closing of the research stations is that industry has taken on a more active investment. You have some retailers now working with growers to develop varieties that meet their understanding of what future consumer needs are. That business-to-business research investment is a result of competitiveness in the marketplace, as well as the changes to government-supported research.

La sénatrice Merchant : J'ai quelques questions à poser au sujet du programme des travailleurs temporaires, qui a fait les manchettes au cours des six derniers mois. Est-ce que la situation s'est aggravée? Le cas échéant, j'aimerais que vous nous expliquiez en quoi elle s'est dégradée. Êtes-vous simplement aux prises avec les mêmes problèmes que vous éprouvez depuis un certain temps? J'aimerais que vous nous parliez uniquement de la situation au sein de votre industrie.

M. Lemaire : Au sein de notre industrie, nous avons éprouvé un véritable problème au cours de la plus récente période de récolte, surtout au Québec. Ce n'est pas uniquement dans cette province qu'on entend parler des processus administratifs et des difficultés connexes. Il s'agit là d'un problème qui touche l'ensemble du secteur. Cela dit, le Programme des travailleurs agricoles saisonniers, au titre duquel on peut embaucher des travailleurs en provenance des Caraïbes, est révisé chaque année. Ce programme est extrêmement bien administré et fonctionne très bien.

Là encore, cela nous ramène à ce que j'ai dit à propos des solutions efficaces et simplifiées qu'a trouvées notre industrie. Lorsque le gouvernement a collaboré avec l'industrie pour adopter quelques-unes de ces solutions, cela a donné lieu à des résultats très fructueux. Le Programme des travailleurs agricoles saisonniers est un excellent exemple de collaboration qui nous a permis de trouver des travailleurs qualifiés et de faire en sorte qu'ils puissent venir au pays et s'intégrer à la collectivité. Dans la plupart des cas, lorsqu'ils arrivent au Canada, ces travailleurs s'installent dans la collectivité et y dépensent de l'argent. Ils font partie intégrante des collectivités rurales du Canada, et ils constitueront dans l'avenir un élément fondamental de la chaîne qui mène nos produits jusque dans l'assiette des Canadiens.

La sénatrice Merchant : Merci de ces commentaires. J'aimerais maintenant vous poser une question à propos du commentaire que vous avez fait à propos de la fermeture des stations de recherche agricole. Pourriez-vous nous en dire un peu plus à ce sujet et nous fournir des renseignements à jour? Ces fermetures ont-elles lieu en ce moment ou se sont-elles produites il y a de cela de nombreuses années? Comme cela a des répercussions sur vous, quelles mesures pouvez-vous prendre ou prenez-vous pour vous assurer de mettre un frein à cela, ou peut-être même pour que de nouvelles stations ouvrent leurs portes?

M. Lemaire : L'Association canadienne de la distribution de fruits et de légumes représente tous les éléments constitutifs de la chaîne d'approvisionnement, des producteurs aux exploitants de services d'alimentation en passant par les expéditeurs et les détaillants. Depuis que des modifications ont été apportées aux stations de recherche et que des stations ont fermé leurs portes, nous avons constaté que les membres de l'industrie ont commencé à investir de façon plus active. Par exemple, des détaillants travaillent à présent en collaboration avec des producteurs en vue de mettre au point des variétés qui répondent à ce que seront, d'après eux, les besoins du consommateur de demain. De tels

Through the horticultural value chain roundtable and working with the Canadian Horticultural Council, the Horticultural Council does manage funds for research clusters for specific commodities. At this point, it looks like there is opportunity in that solution for future development that we should be looking at investing in, again ensuring that the Horticultural Council at a primary producer level can clearly understand the needs for that very specific sector and apply the appropriate funding, both from a business standpoint and from, if possible, a government standpoint, if funds are available, since they're not being allocated to the research stations.

Senator Merchant: And how is that working? Where does the funding come from other than the government? You must need extra funding. What are you doing to get this extra funding and how much are we talking about?

Mr. Lemaire: From my understanding, it is 50 cents, 50 from government and 50 from industry. Funds will come from individual businesses ranging to associations or organized commodity groups, whether that is potato, apple, blueberry and so on. The mechanism is important to be collaborative. In no way does industry ask for 100 per cent contribution from government, but there is a requirement that government does provide some type of support to ensure a stabilized approach to research on a national level so that it doesn't also become a propriety component in a market where a business-to-business relationship creates the research for competitiveness. Growing Forward 2 is where the funding mechanism comes from.

Senator Tardif: How many agriculture research stations have been closed across Canada?

Mr. Lemaire: I don't have those statistics in front of me, but we can provide those to the committee.

Senator Tardif: Can you provide that to the committee? That would be appreciated. Thank you.

[Translation]

The Chair: Before giving the floor to Senator Maltais, I would like to welcome the participants of the Parliamentary Officers' Study Program.

[English]

I welcome you to the Standing Senate Committee on Agriculture and Forestry. Thank you for choosing our committee as an experience. I have no doubt that you are in good hands.

investissements interentreprises en recherches sont le fruit de la concurrence qui règne au sein du marché et des modifications apportées au chapitre du financement de la recherche par le gouvernement.

Dans le cadre de la Table ronde canadienne sur la chaîne de valeur de l'horticulture, le Conseil canadien de l'horticulture gère des fonds destinés à des groupes de recherche et visant des produits particuliers. À ce moment-ci, il semble que nous devrions envisager d'investir dans cette solution prometteuse en matière de développement futur, là encore en veillant à ce que le Conseil canadien de l'horticulture puisse comprendre clairement les besoins des producteurs primaires de ce secteur très précis et offrir le financement adéquat, du point de vue tant des entreprises que, si possible, du gouvernement, si des fonds sont disponibles, vu qu'ils ne sont pas alloués aux stations de recherche.

La sénatrice Merchant : Comment cela fonctionne-t-il? Outre le gouvernement, quelles sont les sources de financement? Vous devez avoir besoin de financement supplémentaire. Que faites-vous pour l'obtenir, et de quel montant s'agit-il?

M. Lemaire : D'après ce que je crois comprendre, le financement provient à parts égales du gouvernement et de l'industrie. Les fonds proviendront des diverses entreprises, qu'il s'agisse d'associations ou de groupements de producteurs spécialisés, par exemple les producteurs de pommes de terre, de pommes ou de bleuets. Il est important que le mécanisme soit fondé sur la collaboration. L'industrie ne demande aucunement que le financement provienne intégralement du gouvernement, mais il faut que le gouvernement offre un certain type de soutien pour assurer l'existence d'une démarche stabilisée en matière de recherche à l'échelle nationale de manière à ce que cela ne devienne pas également un élément de propriété au sein d'un marché où les relations interentreprises engendrent de la recherche aux fins de la concurrence. Les fonds proviennent du programme Cultivons l'avenir 2.

La sénatrice Tardif : Combien de stations de recherche agricole ont fermé leurs portes au Canada?

M. Lemaire : Je n'ai pas cette information sous la main, mais je pourrai la transmettre au comité.

La sénatrice Tardif : Vous pourriez faire cela? Nous vous en saurions gré. Merci.

[Français]

Le président : Avant de donner la parole au sénateur Maltais, j'aimerais souhaiter la bienvenue aux participants du Programme d'études des hauts fonctionnaires parlementaires.

[Traduction]

Je vous souhaite la bienvenue à la réunion du Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts, et je vous remercie d'avoir choisi de faire l'expérience d'un témoignage devant nous. Vous êtes entre de bonnes mains, cela ne fait aucun doute.

[Translation]

There is no doubt in my mind that you are in good hands with Mireille Aubé. I would like to thank Ms. Aubé and her group for attending our committee meeting.

[English]

These parliamentary officers are from different provincial legislatures across Canada and national parliaments outside of Canada. Welcome to our committee. We are very proud that you are here this morning. If you have any comments on your way out, please advise the clerk.

[Translation]

Senator Maltais: It makes sense that these people chose the Standing Senate Committee on Agriculture and Forestry since it's because of us, our witnesses and our farmers that Canadians can eat.

Mr. Lemaire, where is your office located?

Mr. Lemaire: Here, in Ottawa.

Senator Maltais: Is there still a problem with tariff barriers?

I will ask you a question that I'm curious about. Quebec and Ontario do a lot of interprovincial trade. I'm sure you know that Quebec is the largest producer of hothouse tomatoes, and Ontario, the largest producer of cucumbers. We visited some tomato plants. We saw big trucks leave with tomatoes and come back with cucumbers and lettuce during the winter.

There don't seem to be any tariff barriers. They work day and night. We could see it when we visited the plants. Do they have any problems with the two governments? How does it work?

[English]

Mr. Lemaire: The produce industry is fortunate as the House agriculture committee is currently looking at internal trade barriers within Canada. When you're looking at wine and other products, there are some challenges. For fresh produce, the trade of fresh produce between provinces is very dynamic and vibrant. The challenges we face don't tend to be a barrier specific to anything other than potentially a pest or an issue around container size. If I'm shipping and selling tomatoes or cucumbers from one province to another, I have that right as a Canadian that allows me to ship that product in, as long as I'm shipping a product that is pest-free and that is not coming from a regulated area depending on the product.

[Français]

Il ne fait aucun doute dans mon esprit que vous êtes entre bonnes mains avec Mme Mireille Aubé. Je tiens à remercier Mme Aubé et son groupe de leur participation à notre comité.

[Traduction]

Ces parlementaires proviennent de diverses assemblées législatives provinciales du pays et de parlements nationaux étrangers. Nous vous souhaitons la bienvenue à notre réunion. Nous sommes très fiers que vous soyez ici ce matin. Si vous avez des commentaires à formuler avant de partir, veuillez en aviser le greffier.

[Français]

Le sénateur Maltais : C'est tout à fait normal que ces gens aient choisi le Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts, puisque c'est grâce à nous, à nos témoins et à nos agriculteurs que les Canadiens peuvent manger.

Monsieur Lemaire, où est situé votre bureau?

M. Lemaire : Ici, à Ottawa.

Le sénateur Maltais : Est-ce que le problème des barrières tarifaires est encore présent?

Je vais vous poser une question qui m'intrigue. Le Québec et l'Ontario font beaucoup de commerce interprovincial. Vous savez sans doute que le Québec est le plus grand producteur de tomates de serre, et l'Ontario, le plus grand producteur de concombres. Nous avons visité des usines de tomates. Nous avons vu de gros camions partir avec des tomates et revenir avec des concombres et de la laitue pendant la période hivernale.

Il ne semble pas y avoir de barrières tarifaires. Ils travaillent jour et nuit. Nous avons pu le constater en visitant les usines. Est-ce qu'ils ont des problèmes avec les deux gouvernements? Comment est-ce que cela fonctionne?

[Traduction]

M. Lemaire : L'industrie des fruits et des légumes a de la chance puisque le Comité de l'agriculture de la Chambre se penche actuellement sur la question des obstacles au commerce à l'intérieur du Canada. On constate des problèmes en ce qui concerne le vin et d'autres produits. Dans le secteur des fruits et des légumes frais, les échanges commerciaux entre les provinces sont très nombreux et très dynamiques. Les problèmes auxquels nous faisons face ne sont généralement pas liés à des obstacles en particulier, hormis un problème concernant les organismes nuisibles ou un autre ayant trait à la taille des conteneurs. En tant que Canadien, j'ai le droit de vendre et d'expédier des tomates ou des concombres d'une province à l'autre, pour autant que le produit que j'expédie soit exempt d'organismes nuisibles et qu'il ne provienne pas d'une zone réglementée qui dépend du produit.

[Translation]

Senator Maltais: We also visited a medium-sized business in New Brunswick that specializes in french fries. This business serves Quebec City, Montreal and Toronto. Do these people face tariff barriers? They leave from New Brunswick, pass through Quebec and reach Ontario. Three provinces are involved. Are there any problems between them? Do they have to obtain special permits?

[English]

Mr. Lemaire: For processed potatoes, our organization works specifically with the fresh industry and we don't handle trade requirements for the processed side. So I don't have the answer for you on the processed potato market and french fries.

Relative to the sale of potatoes across provinces, there are regulated areas for potatoes that have certain pests and have to ensure they are pest-free when shipping out of those areas. Those would be the types of barriers that the produce industry deals with. It would be more pest-based.

A challenge we do have that is of concern is apples being shipped to B.C. Quebec and Ontario apples being shipped into the B.C. market require a CFIA inspection for a certain pest that, to my understanding, our members have told us they have not found in many years and yet they still require an inspection for that pest because of a requirement many years ago.

That product has to be sealed in the truck after inspection and cannot be reopened until it reaches British Columbia. The challenge for the industry is because of our small margins and our need to find efficiencies on how we move product with the high cost of transportation and those processes, in many cases we try to have multiple products on a load. So we would ship to B.C. from Ontario or Quebec, and you could have apples and other products, or you may have apples that would be dropped in Ontario and then again dropped in Alberta, and finally reaching British Columbia to save money.

We cannot do that currently with the requirement for the inspection and the sealed truck, yet, from what the growers are telling me, they do not have an issue on pests.

[Français]

Le sénateur Maltais : Nous avons également visité une entreprise moyenne au Nouveau-Brunswick qui est spécialisée dans la pomme de terre frite. Cette entreprise dessert Québec, Montréal et Toronto. Est-ce que ces gens font face à des barrières tarifaires? Ils partent du Nouveau-Brunswick, traversent le Québec, et se rendent en Ontario. Trois provinces sont concernées par ce dossier. Est-ce qu'il y a des problèmes entre elles? Est-ce qu'elles doivent obtenir des permis spéciaux?

[Traduction]

M. Lemaire : En ce qui concerne les pommes de terre transformées, je vous dirai que notre organisation s'occupe exclusivement de l'industrie des produits frais. Nous ne nous occupons pas des exigences commerciales applicables à l'industrie des produits transformés. Je n'ai donc pas de réponse à vous fournir en ce qui a trait au marché des pommes de terre transformées et des pommes de terre frites.

Pour ce qui est des ventes de pommes de terre d'une province à l'autre, je soulignerai qu'il y a des zones réglementées de production de pommes de terre. Avant qu'on puisse expédier des pommes de terre provenant de ces zones, on doit s'assurer qu'elles sont exemptes d'organismes nuisibles. Il s'agit là d'un exemple d'obstacle avec lequel l'industrie des produits frais doit composer. Il s'agit d'un obstacle davantage lié à la présence d'organismes nuisibles.

L'une des difficultés qui nous préoccupent concerne l'expédition de pommes en Colombie-Britannique. Les pommes en provenance du Québec et de l'Ontario qui sont expédiées en Colombie-Britannique doivent être inspectées par l'ACIA, qui doit s'assurer qu'elles sont exemptes d'un certain organisme nuisible. Si j'ai bien compris, d'après ce que nos membres nous ont dit, cet organisme n'a pas été décelé depuis de nombreuses années et, pourtant, on mène encore une inspection découlant d'une exigence instaurée il y a de cela belle lurette.

Une fois qu'elles ont été inspectées, ces pommes sont placées dans des camions scellés qui ne pourront pas être rouverts avant qu'ils n'aient atteint la Colombie-Britannique. Si cela pose un problème pour l'industrie, c'est que nos marges de profit sont faibles et que nous devons trouver des moyens de faire des économies au chapitre du transport de notre produit, vu les coûts élevés liés au transport et aux processus connexes, et que, dans bien des cas, nous tentons de regrouper de nombreux produits différents au sein d'un même chargement. Ainsi, nous pourrions expédier en Colombie-Britannique des pommes et d'autres produits en provenance de l'Ontario ou du Québec, ou expédier un chargement de pommes qui s'arrêterait en Ontario et en Alberta avant d'atteindre la Colombie-Britannique, ce qui nous permettrait de faire des économies.

À l'heure actuelle, nous ne pouvons pas faire cela, en raison de l'exigence relative à l'inspection et au camion scellé, et ce, même si les producteurs me disent qu'ils n'ont aucun problème d'organismes nuisibles.

[Translation]

Senator Maltais: Perhaps I didn't express myself very well. The industry that the committee chair and I went to visit sends round potatoes to a small french fry manufacturer in Quebec City. The same is done for Montreal and Toronto, based on the needs of the restaurateurs and the orders. The load that leaves New Brunswick contains round potatoes, which are made into fries at the destination. So, there shouldn't be any tariff barriers, either in Quebec or in Ontario, because it is permitted.

[English]

Mr. Lemaire: Apples and potatoes require what's called a ministerial exemption to ship in bulk, 50 and up for potatoes and —

Jane Proctor, Vice President, Policy and Issues Management, Canadian Produce Marketing Association: Up to 200 for apples.

Mr. Lemaire: To ship those from New Brunswick to Quebec, they would require a ministerial exemption to ship those in bulk into the province. For some, that could be considered a barrier because of the increased cost of having to pack in smaller packages and then ship into another provincial destination. The administrative time to apply for an exemption requires that the industry approve, and that they and the minister are in agreement that the product can be shipped.

We do know that the government is looking at standard containers and the potential change to standard containers. More consultation has to happen. Industry has to have an opportunity to provide input to ensure we don't create any disparity or challenges for them.

[Translation]

Senator Maltais: If you had a recommendation to make to the Standing Senate Committee on Agriculture and Forestry, I am an ardent believer in abolishing tariff barriers. There is a lot of red tape in our country. If we got rid of the barriers, while maintaining food safety and traceability — which is now possible with the means available to us — that would be good.

As a representative of the Canadian Produce Marketing Association, could you draft a recommendation and send it to our committee so that we can analyze it, as we did with wine? It's a start. Perhaps we could do it with other foods as well. Our

[Français]

Le sénateur Maltais : Je me suis peut-être mal exprimé. L'industrie que nous sommes allés visiter, le président du comité et moi, envoie des pommes de terre rondes à une petite manufacture de frites à Québec. Il en est de même pour Montréal et Toronto, selon les besoins des restaurateurs et selon les commandes. Le chargement qui quitte le Nouveau-Brunswick contient des pommes de terre rondes, qui sont transformées en frites à destination. Donc, il ne devrait pas y avoir de barrières tarifaires, soit au Québec ou en Ontario, puisque c'est permis.

[Traduction]

M. Lemaire : Il faut obtenir une exemption ministérielle afin de pouvoir expédier en vrac des pommes et des pommes de terre. Il s'agit de chargements de 50 kilogrammes et plus pour ce qui est des pommes de terre, et...

Jane Proctor, vice-présidente, Gestion des politiques et des enjeux, Association canadienne de la distribution de fruits et légumes : ... de chargements d'un poids maximal de 200 kilogrammes pour ce qui est des pommes.

M. Lemaire : Pour expédier ces chargements en vrac du Nouveau-Brunswick vers le Québec, on doit obtenir une exemption ministérielle. D'aucuns avanceront qu'il s'agit là d'un obstacle, vu les coûts supplémentaires qu'entraîne l'obligation de placer le produit dans de plus petits emballages avant de l'expédier dans une autre province. Le délai administratif découlant d'une demande d'exemption tient au fait qu'il faut que l'industrie approuve la demande et au fait que l'industrie et le ministre doivent convenir d'un commun accord que le produit peut être expédié.

Nous savons que le gouvernement se penche sur les conteneurs normalisés et envisage d'apporter des modifications à ce chapitre. De plus amples consultations doivent être menées. Pour faire en sorte de ne créer aucune disparité ni aucune difficulté pour l'industrie, nous devons donner l'occasion à ses membres de participer à ces consultations.

[Français]

Le sénateur Maltais : Je suis un fervent abolitionniste des barrières tarifaires, si vous aviez une recommandation à faire au Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts pour abolir ces barrières tarifaires au Canada. Il y a beaucoup de paperasse dans notre pays. Si on enlevait celles-là, tout en conservant la sécurité alimentaire, la traçabilité — il est possible de le faire aujourd'hui avec les moyens dont nous disposons —, ce serait bien.

En tant que représentant de l'Association canadienne de la distribution de fruits et légumes, pourriez-vous préparer une recommandation et l'envoyer à notre comité afin que nous puissions l'analyser comme nous l'avons fait avec les vins? C'est

committee was responsible for wine. There is a demand for wine across the country. It's a difficulty faced by producers, buyers and sellers of fruits and vegetables.

Mr. Lemaire: I do have a recommendation.

[English]

In Canada, we do need alignment between the provinces and the federal government. With the Safe Food for Canadians Act coming forward, we hope in 2015 at the latest, and the regulations to support the Safe Food for Canadians Act, food safety is a key component, as well as traceability. We need to ensure that the provinces are aligned around food safety and that additional requirements are not created to your point of adding burden to the industry, so a grower in Quebec isn't asked by their buyer to run a certain food safety protocol, whereas the government is asking to run another food safety protocol, and the provinces are asking for a different protocol.

It is likewise on labelling. We need to ensure that labelling is aligned so if I'm packing potatoes in Quebec, I'm able to ship those potatoes into another part of the country, and vice versa if I'm packing in Ontario and shipping into Quebec such that I'm not having challenges with good product that has to be disposed of or repacked because it isn't following certain requirements for that region.

Alignment is key. Harmonize the approach. Traceability is important to all of us, as is ensuring we are aligned interprovincially, federally and, most importantly, internationally because our market is a global market. Canadians are demanding more and more product not only domestically and in a more diverse variety, but they are also demanding a wider international offering as well. We need to ensure we do not create complexity in the trading platform we are currently operating within.

[Translation]

Senator Maltais: We will be pleased to receive your recommendation. Thank you.

[English]

Senator Unger: Mr. Lemaire, how many producers does your organization represent?

Mr. Lemaire: It's an interesting question. The numbers vary between 8,500 producers up to 10,000, with very small guys as well. Our organization represents the grower/shipper. The way the

un début. Nous pourrions peut-être le faire avec d'autres denrées. Dans le cas des vins, c'est notre comité qui s'en est chargé. C'est une demande viticole dans l'ensemble du pays. C'est une difficulté à laquelle font face les producteurs, les acheteurs et les vendeurs de fruits et légumes.

M. Lemaire : J'ai une recommandation à présenter, en effet.

[Traduction]

Au Canada, nous avons besoin d'une harmonisation entre les gouvernements provinciaux et le gouvernement fédéral. La Loi sur la salubrité des aliments au Canada et son règlement d'application seront adoptés au plus tard en 2015, du moins nous l'espérons. La salubrité des aliments et la traçabilité sont des questions de première importance. Nous devons nous assurer que les provinces sont sur la même longueur d'onde sur le plan de la salubrité des aliments et que — pour faire suite à votre commentaire touchant l'imposition d'un fardeau supplémentaire à l'industrie — on ne crée pas d'exigences supplémentaires, de manière à ce qu'un producteur du Québec ne soit pas tenu par son client d'exécuter un certain protocole en matière de salubrité des aliments et qu'il doive en plus exécuter un autre protocole exigé par la réglementation fédérale, et un protocole différent prévu par la réglementation provinciale.

La même chose vaut pour l'étiquetage. Nous devons veiller à harmoniser la réglementation en la matière, de manière à ce que les pommes de terre emballées au Québec puissent être expédiées dans d'autres régions du pays, et à ce que les pommes de terre emballées en Ontario puissent être expédiées au Québec. Cela nous évitera d'avoir à jeter un bon produit ou à le réemballer parce qu'il ne répond pas à certaines exigences applicables dans une région donnée.

L'harmonisation est un élément clé. La politique doit être harmonisée. La traçabilité est un élément important pour nous tous, comme l'est le fait de veiller à l'harmonisation des réglementations à l'échelle interprovinciale, fédérale et, surtout, internationale, vu que nous évoluons au sein d'un marché mondial. Les Canadiens veulent de plus en plus de produits, non seulement des produits provenant d'ici et des produits de plus en plus variés, mais aussi des produits provenant d'un peu partout dans le monde. Nous devons nous assurer de ne pas compliquer la plate-forme commerciale au sein de laquelle nous fonctionnons en ce moment.

[Français]

Le sénateur Maltais : Nous serons heureux de recevoir votre recommandation. Je vous remercie.

[Traduction]

La sénatrice Unger : Monsieur Lemaire, combien de producteurs votre organisation représente-t-elle?

M. Lemaire : Il s'agit d'une question intéressante. Ce nombre oscille entre 8 500 et 10 000 producteurs, et il comprend également les très petits producteurs. Notre organisation

industry operates, we are a small- to medium-sized industry also representing large companies and multinational companies. Our grower/shippers will buy from many of those 8,500 small- to medium-sized farms, consolidate their product and sell into market. The downward stream, those small farms, are represented through our grower/shipper community who are buying, repacking and supporting them.

Senator Unger: Are there other organizations like yours representing growers in Canada?

Mr. Lemaire: The Canadian Horticulture Council represents the primary producer. The council is made up of other grower organizations that represent growers across Canada. We work closely. Up until the early 2000s, our organization and the Canadian Horticulture Council were run by the same staff person and it was an amalgamation of staff to run the two organizations. In 2000, we divided operations and currently Anne Fowlie is the executive vice-president with the Canadian Horticulture Council, and Keith Kuhl, a grower out of Manitoba, is their president. To ensure integration and efficiencies, we work closely with the Canadian Horticulture Council.

Senator Unger: I have one other quick question. You said the CFIA must stand behind its own rigorous standards. Would you explain that?

Mr. Lemaire: I will ask Jane to comment on this as well. Jane works closely on this file.

We're very pleased that CFIA has agreed to accept and review industry-based food safety standards and go through the rigour of determining if they fit the criteria that they could then acknowledge. This is so that industry programs, such as CanadaGAP, which is a GFSI benchmarked program, is not only recognized here in Canada but is also enabled and globally accepted to be able to sell domestically and internationally.

The challenge we have is that, in the process that we've gone through with CFIA, we have found, with time, interpretive changes that have created challenges for the process we've gone through with them on the application of some of our systems. I'll ask Jane to give more detail on that.

Ms. Proctor: Thank you. CFIA has a very rigorous program to recognize, as Ron said, these programs. Our concern is that, especially with the advent of all of the regulations that will flow from the Safe Food for Canadians Act, we are really encouraging them to, as we say, stand behind — in other words, defend these programs. They've recognized them. It is a very rigorous process;

représente les producteurs et les expéditeurs. Au sein de l'industrie, notre secteur est de taille petite à moyenne, et il comporte aussi de grandes entreprises et des multinationales. Les producteurs et les expéditeurs que nous représentons achètent des produits de bon nombre de ces quelque 8 500 petites et moyennes exploitations agricoles, et ils regroupent leurs produits et les vendent sur le marché. Le volet en aval, constitué de ces petites exploitations agricoles, est représenté par l'entremise de nos producteurs et expéditeurs qui achètent et réemballent leurs produits et les soutiennent.

La sénatrice Unger : Est-ce que d'autres organisations comme la vôtre représentent des producteurs au Canada?

M. Lemaire : Le Conseil canadien de l'horticulture représente les producteurs primaires. Ce conseil regroupe d'autres associations qui représentent des producteurs de toutes les régions du pays. Nous travaillons en étroite collaboration avec lui. Jusqu'au début des années 2000, notre organisation et le Conseil canadien de l'horticulture étaient dirigés par un même groupe de personnes. Ces gens se chargeaient de diriger les deux organisations. En 2000, nous avons séparé nos activités. À l'heure actuelle, la vice-présidente exécutive du conseil est Anne Fowlie, et son président est Keith Kuhl, un cultivateur originaire de Manitoba. Nous travaillons en étroite collaboration avec le Conseil canadien de l'horticulture de façon à assurer l'intégration et à faire des gains d'efficience.

La sénatrice Unger : J'ai une autre brève question à vous poser. Vous avez dit que l'ACIA devait soutenir ses propres normes rigoureuses. Pourriez-vous nous fournir des explications là-dessus?

M. Lemaire : Je vais demander à Jane de formuler également des commentaires à ce sujet, vu qu'elle travaille personnellement sur ce dossier.

Nous sommes très heureux que l'ACIA ait accepté d'examiner les normes de l'industrie en matière de salubrité des aliments et d'établir rigoureusement si elles cadrent avec des critères qu'elle pourrait ensuite reconnaître. Ainsi, des programmes de l'industrie, par exemple CanadaGAP — programme répondant aux normes de la GFSI — sont reconnus non seulement ici, au Canada, mais également à l'échelle mondiale, et permettent de vendre des produits tant au pays qu'à l'étranger.

Le problème avec lequel nous sommes aux prises tient à ce que nous avons constaté que, au fil du temps, des changements au chapitre de l'interprétation sont survenus dans le cadre du processus relevant de l'ACIA, et que cela a créé des problèmes au chapitre de l'application de quelques-uns de nos systèmes. Je vais demander à Jane de vous fournir de plus amples renseignements à ce sujet.

Mme Proctor : Merci. L'ACIA dispose, comme Ron l'a mentionné, d'un programme très rigoureux de reconnaissance de programmes de ce genre. Ce qui nous préoccupe, surtout dans un contexte où toutes sortes de dispositions réglementaires découleront de la Loi sur la salubrité des aliments au Canada, c'est que nous encourageons vivement l'ACIA à soutenir, comme

it involves the provinces also. There is a great deal of scrutiny put on them. We're saying that, if you've done that and spent a great deal of time as civil servants and as industry doing this, then we would like to see you stand behind it and say, "We know; we've gone through the rigour and know this is a good program, like CanadaGAP, which now includes the repacking and wholesale program, so it's on-farm all the way through." Defend it, not just within the country, recognizing it as they build regulations and identify what they will accept as meeting these regulations, but also, equally importantly, on an international level, as Ron said. When we go through the rigour, when we know we have programs that are so very good that they're HACCP-based and have the rigour of the Global Food Safety Initiative, the GFSI, defend those to our international trading partners and say, "Yes, we can say, because we have recognized them, we have gone through the rigour. These are legitimate programs. There is no concern with the safety of our food, in this case the produce." They will be, I believe, reviewing other sector food safety programs, also.

So, if we're going to do this and put all that effort into it with government and industry, then let's make sure that we stand beside it, defend it and represent ourselves to the rest of the globe.

Senator Enverga: Thank you for the presentation. A while ago, in your presentation, you mentioned that one of your challenges is that there's no national consumption scheme. I mean, I'm surprised about that, but can you please expand on this issue that you're having? Right now, we're studying obesity and I am wondering how it would link to our other study.

Mr. Lemaire: Fresh produce is your best weapon against chronic disease and obesity. Currently, in Canada, on a range of provincial programs and municipal programs, there is a lot of good activity happening. At a federal level, we do not have a scheme or plan similar to what they have in the EU where they support the delivery of programs throughout the EU countries that run fruit and vegetable promotion.

nous le disons, ces programmes — en d'autres termes, à les défendre. Elle les a reconnus. Il s'agit d'un processus très rigoureux, qui met également les provinces à contribution. Les programmes sont examinés de très près. À notre avis, si on a fait cela, et si des fonctionnaires et l'industrie ont investi énormément de temps pour faire cela, il serait souhaitable que vous défendiez tout cela et affirmiez : « Nous avons exécuté notre processus rigoureux et nous savons qu'il s'agit d'un bon programme, comme le programme CanadaGAP, lequel englobe à présent le programme relatif au réemballage et au commerce en gros, de sorte qu'il sera exécuté entièrement dans les exploitations agricoles. » Il faut non seulement le défendre au pays et en reconnaître la validité au moment où l'on élaborera des dispositions réglementaires et fixera les critères qui devront être respectés, mais également — ce qui est tout aussi important — le défendre à l'échelle internationale, comme Ron l'a mentionné. Lorsque nous fonctionnons de façon rigoureuse, lorsque nous avons la certitude que nous disposons de programmes de qualité supérieure qui répondent aux principes HACCP et aux normes strictes établies dans le cadre de la GFSI — la Global Food Safety Initiative —, nous pourrions défendre ces programmes auprès de nos partenaires commerciaux du monde entier et affirmer : « Oui, nous pouvons défendre ces programmes, vu que nous les avons reconnus à l'issue d'un processus rigoureux. Il s'agit de programmes légitimes. La salubrité de nos aliments, en l'occurrence de nos fruits et légumes, ne soulève aucune préoccupation. » Si je ne m'abuse, d'autres programmes en matière de salubrité des aliments du secteur feront également l'objet d'un examen.

Ainsi, si nous nous apprêtons à faire cela et à déployer de grands efforts à cet égard en collaboration avec le gouvernement et l'industrie, nous devons nous assurer de soutenir le programme, de le défendre et d'en faire la promotion partout dans le monde.

Le sénateur Enverga : Je vous remercie de votre exposé. Vous avez mentionné beaucoup plus tôt que l'un de nos problèmes tenait à ce que nous ne disposions d'aucun régime national de consommation. En fait, cela me surprend, mais j'aimerais que vous nous en disiez davantage sur le problème que cela vous pose. Nous menons actuellement une étude sur l'obésité, et je me demande s'il serait possible d'établir un lien entre cette étude et celle qui nous occupe en ce moment.

M. Lemaire : Les fruits et légumes frais représentent l'arme la plus efficace contre les maladies chroniques et l'obésité. À l'heure actuelle, au Canada, une foule d'activités intéressantes sont menées dans le cadre de divers programmes provinciaux et municipaux. À l'échelon fédéral, nous ne disposons d'aucun régime ni d'aucun plan semblable à celui instauré au sein de l'UE. Ce plan soutient l'exécution de programmes de promotion de la consommation de fruits et de légumes dans tous les pays membres de l'UE.

At a federal level, recognizing the jurisdictional challenges that we have when trying to put something in place across the country, there needs to be leadership to frame a policy model that the provinces can adopt and buy into.

How do we support and drive provincial programs federally and ensure that we don't create duplication and add increased costs in the system? There are a lot of great things happening out there already. How do we build on those successes and add to those successes in the market?

We've run similar programs in the past federally, and one we'll all remember is ParticipACTION, a successful program that changed a generation. We are at a point in time where we see our children who are overweight, not active and without the food skills to be able to eat well into the future. It's an issue. It will become an epidemic, and we need to find a solution. Produce is one of the key tools in the toolbox.

Senator Enverga: The way you say it, it looks like you're saying that there is not enough demand for your produce. Is that true? If ever we were planning to create some policy about this, do you have the capacity to supply it?

Mr. Lemaire: We have the capacity to supply it. The challenge is the understanding of how to prepare it, the lack of food skills, understanding why you should be eating it and how you store it. There is a range of challenges. We actually hosted a health summit for the last two years, bringing the health community and the produce industry together to try to determine what the barriers to consumption are. How do we best move forward to find solutions to increasing consumption? The outcome of this health summit in the last two years came to the conclusion that a federal policy framework is necessary as a starting point. That policy framework then can support the provincial and municipal programs that are in existence and potentially those that could be created.

So, food skills are key. To create demand, you have to understand how to prepare.

Senator Enverga: Thank you. Maybe you will be our next witness on the other committee.

Mr. Lemaire: I'd be happy to.

Senator Oh: Thank you for being here today. My question is: The CETA agreement will eliminate the EU tariff on fresh strawberries, vegetables apples and so on, and that also includes frozen, processed fruits, such as sweetened cherries, and frozen

Ici, compte tenu des problèmes liés aux champs de compétence qui surgissent lorsqu'on tente de mettre quelque chose en place à l'échelle du pays, il faudrait que le gouvernement fédéral prenne l'initiative d'élaborer un modèle stratégique auquel les provinces pourrions adhérer et qu'elles pourrions adopter.

Comment soutenir et exécuter des programmes provinciaux à l'échelle fédérale tout en s'assurant d'éviter les chevauchements et de créer de nouvelles dépenses au sein du système? Une foule d'excellentes activités sont déjà en cours. Nous devons trouver le moyen de les mettre à profit et de multiplier les réussites sur le marché, mais comment?

Des programmes fédéraux de cette nature ont existé dans le passé. Nous nous rappelons tous de ParticipACTION, programme fructueux qui a changé toute une génération. Les enfants d'aujourd'hui ont un excès de poids, ils sont inactifs et ils ne disposent pas des compétences en matière d'alimentation qui leur permettront de bien manger dans l'avenir. Il s'agit d'un problème. Il prendra des proportions épidémiques, et nous devons trouver une solution. Les fruits et les légumes constituent l'un des éléments clés de cette solution.

Le sénateur Enverga : À vous écouter parler, on dirait que vous dites qu'il n'y a pas suffisamment de demande pour votre produit. Est-ce exact? Si nous décidions de créer une politique en la matière, auriez-vous la capacité de répondre à la demande qui en découlerait?

M. Lemaire : Nous aurions la capacité de le faire. Le problème tient au fait de comprendre comment préparer cela, de prendre conscience de l'absence de compétences en matière d'alimentation, de comprendre pourquoi on devrait consommer ces produits et de savoir comment les entreposer. Il y a toute une gamme de problèmes. Depuis deux ans, nous organisons un sommet sur la santé auquel participent des intervenants du secteur de la santé et des membres de l'industrie des fruits et des légumes pour tenter de cerner les obstacles à la consommation. Quelles sont les meilleures mesures à prendre pour trouver des solutions afin d'accroître la consommation? Au cours des deux dernières années, à l'issue de ce sommet, nous sommes arrivés à la conclusion qu'un cadre stratégique fédéral constituait un point de départ indispensable. Ce cadre stratégique pourrait ensuite soutenir des programmes provinciaux et municipaux déjà en cours et éventuellement d'autres programmes qui pourraient être créés.

Ainsi, les compétences en matière d'alimentation sont essentielles. Pour créer une demande, on doit comprendre comment préparer les aliments.

Le sénateur Enverga : Merci. Vous serez peut-être le prochain témoin qu'entendra l'autre comité.

M. Lemaire : Je serais heureux de l'être.

Le sénateur Oh : Je vous remercie d'être ici aujourd'hui. J'ai une question à vous poser. L'AECG aura pour effet de supprimer le tarif imposé par l'UE sur des légumes et des fruits frais comme les fraises et les pommes, de même que sur des fruits surgelés ou

potatoes, et cetera. What is the estimated value that will benefit your members? Also, can you tell us: Are you ready for this shipping process?

Mr. Lemaire: It will vary across communities. Any time we open up a new market, there is opportunity. The global market is very competitive. This goes back to my comments on the need for research, innovation and investment by the industry and government. If we are not changing the variety, for example, of apples to meet the European need, if we are not ensuring that our food safety protocols and food traceability protocols are in place, then we will not access the European market to the extent that we potentially should.

So, at this point, it's difficult to say that we will see this many more millions and/or billions of dollars come back into the industry through that export opportunity. Time will tell, and the important aspect is what the foundational building blocks are that we're putting into place now to ensure we can ship, also recognizing the perishability of the product. Strawberries compared to blueberries or apples or other call them hardcore products that can survive the shipment may not have that immediate opportunity that we may see for other commodities.

You cannot put a blanket across all of the fruit and vegetable sector and say that you will see everyone grow, but you definitely will see opportunity if we are giving the European consumer the right product, the right quality, at the right price, with the right food safety protocol and traceability protocol.

I can give you an example of where we've seen this. When we look at Asia and Japan, there is a huge opportunity. Canadian cherries and Canadian apples: There is a massive demand because we do create some of the highest quality product in the world, and we've been able to create those markets by providing the right food safety mechanism, the right traceability mechanism and the right innovation around the products that we ship out to those countries. The opportunity is there, but there is some work to be done to get there.

Senator Oh: I'm sure you will do well. The Asian market loves the maple leaf brand.

Mr. Lemaire: They do.

The Chair: As we conclude, the committee, through the chair, would like to bring to your attention that the comments that you have made in the past did not go unconsidered in looking at recommendations that we made in our report of 2014, when it came to innovation in Agriculture Canada versus the international markets.

transformés comme les cerises édulcorées et les pommes de terre surgelées. Selon vos estimations, combien cela rapportera-t-il à vos membres? J'aimerais également que vous nous disiez si vous êtes prêts à vous conformer à la procédure d'expédition.

M. Lemaire : Cela variera d'une collectivité à l'autre. Chaque nouveau débouché constitue une occasion. Le marché mondial est très concurrentiel. Cela nous ramène à ce que j'ai dit à propos de la nécessité de la recherche, de l'innovation et de l'investissement par l'industrie et le gouvernement. Si nous n'adaptions pas, par exemple, nos variétés de pommes en fonction des besoins de l'Europe, si nous ne nous assurons pas que nos protocoles en matière de salubrité des aliments et de traçabilité sont en place, notre percée sur le marché européen n'aura pas l'ampleur qu'elle pourrait avoir.

Par conséquent, à ce moment-ci, il est difficile d'avancer que cette possibilité d'exportation se traduira pour l'industrie par des retombées de tant ou tant de millions ou de milliards de dollars. Cette réponse, seul le temps nous la fournira, et l'élément important tient aux éléments de base que nous mettons actuellement en place pour nous assurer que nous sommes en mesure d'expédier nos produits, compte tenu de leur nature périssable. Par comparaison avec les bleuets, les pommes ou d'autres produits de base essentiels capables de survivre à l'expédition, les fraises n'offriront peut-être pas dans l'immédiat les possibilités que peuvent offrir d'autres produits.

Il n'est pas possible d'affirmer que tous les membres du secteur des fruits et des légumes connaîtront une croissance, mais on peut assurément avancer que, si nous offrons aux consommateurs européens le produit qu'ils souhaitent obtenir, si ce produit est de qualité, si son prix est convenable et s'il a satisfait à des protocoles judicieux en matière de salubrité des aliments et de traçabilité, des occasions se présenteront assurément à eux.

C'est ce qui se produit, par exemple, en Asie et au Japon. Il s'agit là d'un énorme débouché. Les cerises et les pommes du Canada sont énormément en demande parce que ces produits font partie des meilleures cerises et des meilleures pommes produites dans le monde, et que nous avons été en mesure de créer ces débouchés grâce aux bons mécanismes de salubrité des aliments et de traçabilité et grâce à de judicieuses activités d'innovation liées aux produits que nous expédions dans ces pays. Il y a une occasion à saisir, mais nous avons encore du travail à faire afin d'y parvenir.

Le sénateur Oh : Je suis certain que vous vous en tirerez bien. Le marché asiatique raffole des produits qui portent une feuille d'érable.

M. Lemaire : C'est exact.

Le président : Avant de conclure, le comité aimerait, par l'entremise du président, vous signaler qu'il a pris en considération les observations que vous avez formulées dans le passé à propos des recommandations contenues dans son rapport de 2014 en ce qui a trait à l'innovation au sein d'Agriculture Canada par opposition à l'innovation sur les marchés internationaux.

On recommendation 19, you had brought something to our attention when you were previously the witness, and the committee made a recommendation. The recommendation was: “The Committee recommends that Agriculture and Agri-Food Canada improve the strategic market information available to sector stakeholders in order to effectively meet their needs.”

The response from the government was the following: “The government supports the recommendation that Agriculture and Agri-Food Canada improve the availability of strategic market information for sector stakeholders in order to effectively meet their needs. AAFC has been delivering market information since 1905 and regularly adjusts its programs to meet industry needs.”

I think some of the recommendations that you have made this morning or your comments will certainly be reflected as we go forward with the next report.

Mr. Lemaire: Thank you to the committee. We greatly appreciate, as an industry, the work that the Standing Senate Committee on Agriculture and Forestry does to support and drive innovation and change. Recognizing that it’s a collaborative effort, we greatly appreciate all of the work that you have done, and we look forward to providing further input as you need it moving forward. Thank you very much.

The Chair: As you have said, it’s a two-way street. As we go forward, Canada must continue to be the best country in the world to provide food safety.

Mr. Lemaire: Exactly.

The Chair: That said, honourable senators, thank you. I now declare the meeting adjourned.

(The committee adjourned.)

OTTAWA, Thursday, February 26, 2015

The Standing Senate Committee on Agriculture and Forestry met this day at 8:02 a.m. to study international market access priorities for the Canadian agricultural and agri-food sector.

Senator Percy Mockler (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: Again, I welcome you to the Standing Senate Committee on Agriculture and Forestry. This morning we have a witness, Mr. Kingston, who will be introduced in a few minutes. My name is Percy Mockler. I’m the chair of the committee, a senator from New Brunswick and at this time I would like to ask the senators to introduce themselves please.

Au cours d’une comparution précédente, vous aviez formulé une observation à propos de la recommandation 19, qui était rédigée en ces termes : « Le comité recommande qu’Agriculture et Agroalimentaire Canada améliore la qualité des renseignements stratégiques sur les marchés mis à la disposition des intervenants du secteur afin de répondre de manière appropriée à leurs besoins. »

La réponse du gouvernement a été la suivante : « Le gouvernement est d’accord avec la recommandation du comité voulant qu’Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) rende plus facilement accessibles les données stratégiques sur les marchés pour les intervenants du secteur afin de répondre plus efficacement à leurs besoins. AAC diffuse de l’information sur les marchés depuis 1905 et ajuste périodiquement son programme pour répondre aux besoins du secteur. »

Je crois que quelques-unes des recommandations ou des observations que vous avez faites ce matin trouveront assurément leur expression dans notre prochain rapport.

M. Lemaire : Je remercie le comité. Les membres de notre industrie sont extrêmement reconnaissants au Comité sénatorial permanent de l’agriculture et des forêts du travail qu’il fait pour soutenir et susciter l’innovation et le changement. Comme nous sommes conscients du fait qu’il s’agit d’un travail de collaboration, nous vous savons véritablement gré de l’ensemble du travail que vous avez accompli, et nous nous réjouissons à l’idée de contribuer également, au besoin, à vos travaux à venir. Merci beaucoup.

Le président : Comme vous l’avez mentionné, cela va dans les deux sens. À mesure que nous irons de l’avant, le Canada doit continuer à être le meilleur pays du monde en matière de salubrité des aliments.

M. Lemaire : Tout à fait.

Le président : Cela dit, je vous remercie, honorables sénateurs. La séance est levée.

(La séance est levée.)

OTTAWA, le jeudi 26 février 2015

Le Comité sénatorial permanent de l’agriculture et des forêts se réunit aujourd’hui, à 8 h 2, pour étudier les priorités pour le secteur agricole et agroalimentaire canadien en matière d’accès aux marchés internationaux.

Le sénateur Percy Mockler (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Soyez de nouveau les bienvenus au Comité sénatorial permanent de l’agriculture et des forêts. Nous accueillerons dans quelques minutes un témoin, M. Kingston. Je suis le sénateur Percy Mockler, du Nouveau-Brunswick. Je suis le président du comité. Je demande aux sénateurs présents de bien vouloir se présenter.

Senator Merchant: Pana Merchant from Saskatchewan.

Senator Maltais: Senator Maltais, Quebec.

Senator McIntyre: Senator Paul McIntyre, New Brunswick.

Senator Unger: Betty Unger, Alberta.

[Translation]

Senator Dagenais: Good morning, my name is Jean-Guy Dagenais, and I am a senator from Quebec.

[English]

Senator Ogilvie: Senator Ogilvie, Nova Scotia.

The Chair: Before we begin with today's business, honourable senators, it is my duty as chair to inform you that there is now a vacancy for the position of deputy chair of the committee.

As chair of your committee, it is my duty to preside over the election of the deputy chair. At this point in time, I'm open to receive a motion or motions to identify a deputy chair. The chair will recognize Senator Maltais.

[Translation]

Senator Maltais: Mr. Chair, it is my privilege and honour to nominate Senator Tardif. She is not here this morning, but I obtained her consent to submit her nomination as deputy chair of the committee.

[English]

The Chair: The chair will recognize a motion from Senator Maltais that Senator Tardif be the deputy chair. Do you I have a seconder?

Senator Merchant: I second it.

The Chair: Seconded. Therefore, we are going to accept and I'm sharing with you that the deputy chair will be Senator Tardif.

The motion is adopted.

Again, to the witness, Mr. Kingston, the committee is continuing its study on international market access priorities for the Canadian agricultural and agri-food sector.

[Translation]

Canada's agriculture and agri-food sector is a very important part of the country's economy. In 2012, the sector accounted for one in eight jobs in Canada — employing over 2.1 million people — and close to 6.7 per cent Canada's gross domestic product.

La sénatrice Merchant : Pana Merchant, de la Saskatchewan.

Le sénateur Maltais : Sénateur Maltais, du Québec.

Le sénateur McIntyre : Sénateur Paul McIntyre, du Nouveau-Brunswick.

La sénatrice Unger : Betty Unger, de l'Alberta.

[Français]

Le sénateur Dagenais : Bonjour, je m'appelle Jean-Guy Dagenais, sénateur du Québec.

[Traduction]

Le sénateur Ogilvie : Sénateur Ogilvie, de la Nouvelle-Écosse.

Le président : Avant de passer à l'ordre du jour, chers collègues, il m'appartient, en ma qualité de président, de vous informer que le poste de vice-président du comité est libre.

Je dois aussi présider à l'élection du vice-président. Je suis prêt à accueillir une ou des motions en ce sens. Je donne la parole au sénateur Maltais.

[Français]

Le sénateur Maltais : Monsieur le président, j'ai le privilège et l'honneur de proposer la sénatrice Tardif. Elle n'est pas ici ce matin, mais j'ai obtenu son consentement pour proposer sa candidature à la vice-présidence du comité.

[Traduction]

Le président : J'accueille la motion du sénateur Maltais, qui propose la sénatrice Tardif comme vice-présidente. Un de vos collègues appuie-t-il la motion?

La sénatrice Merchant : J'appuie la motion.

Le président : La motion est appuyée. En conséquence, nous accepterons et je vous confirme l'élection de la sénatrice Tardif au poste de vice-présidente.

La motion est adoptée.

Encore une fois, monsieur Kingston, le comité poursuit son étude sur les priorités pour le secteur agricole et agroalimentaire canadien en matière d'accès aux marchés internationaux.

[Français]

Le secteur agricole et agroalimentaire canadien joue un rôle très important dans l'économie canadienne. En 2012, un travailleur sur huit au pays, ce qui représentait plus de 2,1 millions de personnes, était employé dans ce secteur qui a d'ailleurs contribué à près de 6,7 p. 100 du PIB.

[English]

Internationally, the Canadian agriculture and agri-food sector was responsible for 3.6 per cent of global exports of agri-food products in 2012. Also in 2012, Canada was the fifth largest exporter of agri-food products globally.

Free trade agreements between Canada and various countries have been signed or are already in force. There are currently 10 free trade agreements in force, and an agreement has been signed with the Republic of Korea. Canada has also just concluded negotiations with the European Union and negotiations are, honourable senators, ongoing with 11 other countries or group of countries. Several of these agreements and negotiations concern activities related to the Canadian agriculture and agri-food sector.

This morning, the Standing Senate Committee on Agriculture and Forestry welcomes the Canadian Council of Chief Executives, Mr. Brian Kingston, Senior Associate. Mr. Kingston, thank you for accepting our invitation and to share with us, from the council, your comments, recommendations and views going forward in the agri-food sector of the Canadian economy.

That being said, there is no doubt in my mind that you have been instructed by the clerk that you will make a presentation, to be followed by questions from the senators. On this, Mr. Kingston, the floor is yours and thank you for being here today.

Brian Kingston, Senior Associate, Canadian Council of Chief Executives: Good morning, honourable senators and committee members. Thank you for the invitation to appear before you to discuss Canada's agriculture and agri-food international market access priorities. The Canadian Council of Chief Executives represents 150 chief executives and leading entrepreneurs in all sectors and regions of the economy. Our members lead companies that collectively administer \$6 trillion in assets, have annual revenues in excess of \$850 billion and are responsible for the majority of Canada's private sector investments, exports and training.

As you've noted, Mr. Chair, Canada's agriculture and agri-food sector plays a significant role in the Canadian economy. International market access achieved through the elimination of tariff and non-tariff barriers is critical to this sector's competitiveness. Today I would like to make four points on Canada's agriculture and agri-food international market access priorities and what can be done to ensure the ongoing competitiveness of Canada's agriculture sector.

The first point I'll make is that Canada needs to capitalize on opportunities in Asia. Over the next 20 years, Asia's middle class will generate significant increases in demand for energy, natural resources, financial services, education, clean tech and agriculture

[Traduction]

Au niveau international, le secteur agricole et agroalimentaire canadien était responsable de 3,6 p. 100 des exportations mondiales de produits agroalimentaires en 2012, ce qui plaçait le Canada au cinquième rang mondial des exportateurs de ces produits.

Des accords de libre-échange ont été signés ou sont en vigueur entre le Canada et divers pays. À ce jour, dix sont en vigueur, et un a été signé avec la République de Corée. Le Canada vient également de conclure des négociations avec l'Union européenne, et les négociations se poursuivent avec 11 autres pays ou groupes de pays. Plusieurs de ces accords et négociations touchent les activités liées au secteur agricole et agroalimentaire canadien.

Aujourd'hui, nous accueillons M. Brian Kingston, associé principal au Conseil canadien des chefs d'entreprise. Monsieur Kingston, merci d'avoir accepté notre invitation et de nous faire connaître les observations, les recommandations et l'opinion du conseil sur le secteur agroalimentaire de l'économie canadienne.

Cela étant dit et sachant que notre greffier vous a informé de la période de questions des sénateurs qui suivra votre exposé, je vous cède la parole en vous remerciant encore d'être ici.

Brian Kingston, associé principal, Conseil canadien des chefs d'entreprise : Mesdames et messieurs, bonjour. Je vous remercie de votre invitation à comparaître devant vous pour discuter des priorités pour le secteur agricole et agroalimentaire canadien en matière d'accès aux marchés internationaux. Le Conseil canadien des chefs d'entreprise représente 150 chefs d'entreprise et entrepreneurs de premier plan de tous les secteurs et de toutes les régions de l'économie. Nos membres dirigent des sociétés qui, collectivement, gèrent des actifs dont la valeur s'élève à 6 000 milliards de dollars et dont les revenus annuels dépassent les 850 milliards de dollars. Ces sociétés sont à l'origine de la majorité des investissements et des exportations du secteur privé canadien ainsi que de la formation qui s'y donne.

Comme vous l'avez fait observer, monsieur le président, le secteur agricole et agroalimentaire canadien joue un rôle important dans l'économie canadienne. L'accès aux marchés internationaux obtenu grâce à la suppression des barrières tarifaires et autres est indispensable à la compétitivité du secteur. Aujourd'hui, je me propose de vous parler de quatre priorités que le Canada doit se donner pour le secteur agricole et agroalimentaire canadien en matière d'accès aux marchés internationaux et de ce qui peut être fait pour assurer un pouvoir concurrentiel permanent à ce secteur.

En premier lieu, le Canada doit saisir les occasions qui s'offrent en Asie. Dans les 20 prochaines années, la classe moyenne asiatique fera notablement augmenter la demande d'énergie, de ressources naturelles, de services financiers, d'instruction et de

and agri-food products. But Canada is not well positioned to take advantage of the rapid growth in the ranks of Asia's middle class consumers. Of the total value of Canadian agriculture and agri-food export, the U.S. accounted for 48 per cent and China, our second largest export destination, 11 per cent. Canada must act quickly to secure preferential market access to key Asian trading partners by concluding negotiations with members of the Trans-Pacific Partnership or TPP. The TPP region is responsible for approximately 40 per cent of the world's economic output. Concluding an ambitious high quality TPP agreement is the most efficient way for Canada to deepen its integration with other Asian economies and take advantage of Asia's fast growing markets. At the same time, Canada should conclude its negotiations with Japan. Japan has the largest market of current and prospective TPP participants with whom Canada does not have an FTA. A joint study by Canada and Japan has estimated that the annual boost to Canada's GDP from partnership agreements would be between US\$3.9 billion and US\$9.3 billion. Finally, Canada should launch free trade negotiations with China, our second largest agriculture and agri-food export destination. Eliminating trade and investment barriers will give Canadian agriculture and agri-food exporters a significant competitive advantage and boost exports. For example, since concluding a trade deal with China in 2008, New Zealand's exports have grown by over 450 per cent.

My second point is that we need to ensure the success of recently concluded trade agreements. The Canada-European Union: Comprehensive Economic and Trade Agreement or CETA is the most important trade deal for Canada since NAFTA. The EU has a GDP of US\$17 trillion, a market of 500 million consumers and is by far the largest importer of agriculture products in the world. Ratifying and implementing the CETA is a top priority for the Canadian Council of Chief Executives. While the market access achieved in CETA is positive for the agriculture sector, many agricultural goods continue to confront non-tariff barriers. The real market access in CETA will depend on Canada's ability to prevent or resolve non-tariff barriers that may arise for agriculture exports.

The recently implemented Canada-Korea FTA is another significant milestone for Canada and the CCCE has recommended the creation of an advisory committee to Minister Ed Fast to ensure the effective implementation and promotion of the South Korea FTA.

My third point is that we should continue to engage at the WTO. Despite the proliferation of regional and bilateral trade agreements, the WTO remains the preeminent forum for global trade liberalization. Canada must continue to provide leadership

produits agricoles et agroalimentaires. Cependant, le Canada est mal placé pour profiter de la croissance rapide du nombre de consommateurs de la classe moyenne asiatique. En valeur, 48 p. 100 de ses exportations totales de produits agricoles et agroalimentaires vont aux États-Unis et 11 p. 100 à la Chine, leur deuxième destination. Le Canada doit agir rapidement pour obtenir un accès préférentiel aux marchés de ses principaux partenaires commerciaux asiatiques en faisant aboutir les négociations avec les membres du Partenariat transpacifique (le PTP). Environ 40 p. 100 de la production économique mondiale est imputable à ces pays. La conclusion d'un accord ambitieux de grande qualité avec le PTP est la façon la plus efficace, pour le Canada, d'accentuer son intégration dans les autres économies asiatiques et de profiter des marchés asiatiques en croissance rapide. En même temps, le Canada devrait faire aboutir ses négociations avec le Japon, le premier marché parmi les membres actuels et éventuels du PTP, avec qui il n'a pas conclu d'accord de libre-échange. D'après une étude canado-japonaise, les accords de partenariat stimuleraient le PIB canadien à hauteur de 3,9 à 9,3 milliards de dollars américains, annuellement. Enfin, le Canada devrait entamer des négociations de libre-échange avec la Chine, deuxième destination, en importance, de nos exportations agricoles et agroalimentaires. La suppression des obstacles aux échanges et aux investissements donnera aux exportateurs agricoles et agroalimentaires canadiens un important avantage concurrentiel et elle stimulera les exportations. Par exemple, depuis la conclusion d'un accord commercial avec la Chine, en 2008, la Nouvelle-Zélande a vu ses exportations croître de plus de 450 p. 100.

En deuxième lieu, nous devons assurer la réussite des accords commerciaux que nous venons de conclure. L'accord économique et commercial global (ou AECG), entre le Canada et l'Union européenne est le plus important accord commercial qu'ait conclu le Canada depuis l'ALENA. Le PIB de l'Union européenne se chiffre à 17 000 milliards de dollars américains, c'est un marché de 500 millions de consommateurs et il est de loin le principal importateur mondial de produits agricoles. La ratification et la mise en œuvre de cet accord représentent, pour notre conseil, la priorité des priorités. Même si l'accès aux marchés permis par cet accord est profitable pour le secteur agricole, beaucoup de produits agricoles continuent cependant de se heurter à des obstacles non tarifaires. Le véritable accès aux marchés, grâce à cet accord, dépendra de la capacité du Canada de prévenir l'érection de tels obstacles ou de supprimer ceux qui pourraient entraver les exportations agricoles.

Le récent accord de libre-échange entre le Canada et la Corée constitue un autre jalon important pour le Canada, et le conseil, le CCCE, a recommandé la création d'un comité consultatif auprès du ministre Ed Fast pour en assurer la mise en œuvre et la promotion efficaces.

En troisième lieu, nous devrions rester un membre actif de l'Organisation mondiale du commerce, l'OMC. Malgré la prolifération des accords commerciaux bilatéraux et régionaux, l'OMC reste la première tribune pour la libéralisation mondiale

at the WTO and reinforce the multilateral system through various next generation agreements. The WTO has proven effective in addressing blatantly protectionist measures, such as U.S. country-of-origin labelling. COOL significantly disrupted the North American supply chain. It creates unpredictability in the market and imposed additional costs on producers on both sides of the border. Canada's successful challenge of COOL is an example of the important role the WTO continues to play to ensure agriculture and agri-food market access.

Canada must remain vigilant and react quickly to protectionist measures. International market access is inhibited by a range of trade barriers including tariffs and quotas, trade distorting domestic support, export subsidy, export taxes, tariff escalation and non-tariff barriers. The WTO is the only venue for addressing these issues on a large scale.

My fourth point is that we need to improve the competitiveness of Canada's agriculture and agri-food sector. Building a competitive agriculture and agri-food sector requires investments in machinery and equipment. To this end the temporary two-year accelerated capital cost allowance for machinery and equipment should be made permanent to allow for long-term business planning. Faster write-offs of eligible investments helps business retool with new machinery and equipment to remain competitive in the global marketplace. The sector's competitiveness also depends on the ability of producers to transport goods to market in a timely and efficient fashion. As demand rises for Canadian goods, we must upgrade our transportation and storage infrastructure to handle increased export volumes.

Finally, my last point is that the time has come for Canada to reform the supply management system for dairy and poultry producers. Current restrictions on dairy and poultry imports hurt Canadian consumers and are inconsistent with our reputation as a champion of open markets. Supply management diminishes our credibility with our trading partners and it limits market access opportunities for Canadian companies and workers, including the 80 per cent share of Canada's agricultural sector that is not subject to supply management.

In China, urban consumers' disposable incomes have risen by more than 245 per cent in the past decade, yet Canadian dairy and poultry producers are missing out on an opportunity to supply a growing demand among the emerging middle class. We only need to look to New Zealand and Australia for proof of the benefits of more open competition. Both countries began to phase out their supply management programs more than a decade ago,

des échanges commerciaux. Le Canada doit continuer à lui imprimer une direction et à renforcer le système multilatéral, grâce à divers accords à venir. L'OMC s'est révélée efficace contre les mesures ouvertement protectionnistes comme celle, américaine, de la mention du pays d'origine sur l'étiquette des produits. Cette mesure a sensiblement perturbé la chaîne logistique nord-américaine. Elle crée de l'imprévisibilité dans le marché et elle a imposé des coûts supplémentaires aux producteurs des deux côtés de la frontière. Sa contestation réussie par le Canada est un exemple du rôle important que continue de jouer l'OMC pour assurer l'accès aux marchés agricoles et agroalimentaires.

Le Canada doit rester vigilant et réagir rapidement contre les mesures protectionnistes. L'accès aux marchés internationaux est entravé par toute une gamme de barrières commerciales comprenant les tarifs et les quotas, le soutien intérieur qui fausse le jeu des échanges, les subventions aux exportations, les taxes à l'exportation, la progressivité tarifaire et les barrières non tarifaires. L'OMC est la seule tribune où on peut s'attaquer à ces problèmes à une grande échelle.

En quatrième lieu, nous devons améliorer la compétitivité du secteur agricole et agroalimentaire canadien. Pour cela, il faut des investissements dans les machines et l'équipement. Pour les favoriser, il faut rendre permanente la déduction temporaire pour amortissement accéléré, prévue pour une période de deux ans, de la machinerie et de l'équipement, pour permettre la planification à long terme de l'activité des entreprises. L'amortissement accéléré des investissements admissibles aide les entreprises à se rééquiper à neuf pour conserver leur pouvoir concurrentiel sur le marché mondial. La compétitivité du secteur dépend aussi de la capacité des producteurs d'alimenter rapidement et efficacement le marché. Comme la demande de produits canadiens augmente, nous devons améliorer nos infrastructures de transport et d'entreposage pour répondre à la croissance des exportations.

Enfin, le temps est venu, pour le Canada, de réformer le système de gestion de l'offre des produits du lait et de la volaille. Les limites imposées aux importations de ces produits font du tort aux consommateurs canadiens et font mentir notre réputation de champion de l'ouverture des marchés. La gestion de l'offre diminue notre crédibilité auprès de nos partenaires commerciaux et elle limite les possibilités d'accès aux marchés des compagnies canadiennes et des travailleurs canadiens, y compris aux 80 p. 100 du secteur agricole canadien qui ne sont pas assujettis à ce régime.

En Chine, le revenu disponible des citoyens a augmenté de plus de 245 p. 100 au cours de la dernière décennie. Pourtant, nos producteurs laitiers et nos producteurs de volaille sont en train de rater l'occasion de répondre à la demande croissante de cette classe moyenne en devenir. Il suffit de regarder l'exemple de la Nouvelle-Zélande et de l'Australie pour recevoir la preuve des bienfaits d'une concurrence moins entravée. Ces deux pays ont

and they are now responsible for half of the world's dairy trade, exporting to more than 150 countries.

I would be happy to answer any questions.

Senator Ogilvie: Mr. Kingston, you gave a very good summary of the major issues. One thing keeps appearing in all of the issues I look at, which you summarized with regard to direct and indirect subsidies both internally and with regard to export-import issues and non-tariff barriers. Could you briefly summarize the opportunities available to Canada within the free trade agreements and how effective you think they are with regard to resolving some of these issues?

Mr. Kingston: A good example is what we've negotiated with the Canada-European Comprehensive and Economic Trade Agreement, CETA. I've heard from many agriculture stakeholders that the agreement is fantastic and eliminates tariff barriers. But much of the access will depend on things around issues like Technical Barriers to Trade, TBT, and Sanitary and Phytosanitary Measures, SPS, that have been long-standing for products such as canola. Pork as well has had almost no access to Europe. Side agreements have been negotiated to address some of those technical barriers, which the industry is hopeful will live up to their promise and grant real access. Two examples are canola and pork.

Senator Ogilvie: One clear example is that countries in the EU put in requirements that a given agricultural product be absolutely free of components A, B and C. Those were historically reasonable when you were looking at detection levels in parts per million but now one can detect to the level of parts per trillion, dramatically below any possible capacity to affect living systems. It seems to me that those barriers are being deliberately applied or at least maintained in order to ensure that even though we supposedly have free trade access in certain areas, they're blocked because of the capacity for modern analytical detection to go down to parts per trillion. Can you tell me how you see us being able to deal with these issues?

Mr. Kingston: That's an excellent point and something that I know that the beef industry has been dealing with in terms of the production of hormone-free beef, particularly into the European market. They have to make their whole supply chain hormone-free and set up a certification system to ensure that it can be certified hormone-free for that market. As you know, even a minuscule detection of hormones can bar access. That's where the importance of the WTO is still very much relevant and where these issues should be brought on a large scale. The WTO has been very keen on scientific-based rulings on issues such as hormones.

commencé, il y a plus d'une décennie, à supprimer progressivement leurs programmes de gestion de l'offre. La moitié des échanges de produits laitiers dans le monde leur est imputable, et leurs exportations se font dans plus de 150 pays.

C'est avec plaisir que je répondrai à vos questions.

Le sénateur Ogilvie : Monsieur Kingston, vous nous avez donné un excellent aperçu des grands problèmes. Pour chacun d'eux, on distingue une constante, que vous rattachez aux subventions directes et indirectes pour ici et pour les questions d'exportation et d'importation et les barrières non tarifaires. Pouvez-vous rapidement résumer les occasions qui s'offrent au Canada dans le cadre des accords de libre-échange et dire à quel point elles sont efficaces, d'après vous, pour la résolution de certains de ces problèmes?

M. Kingston : Un bon exemple est l'accord économique et commercial global, l'AECG, que nous avons négocié avec l'Union européenne. Beaucoup de joueurs du secteur de l'agriculture m'ont vanté cet accord, qui supprime les barrières tarifaires. Mais une grande partie de l'accès dépendra finalement de questions comme les obstacles techniques aux échanges et les mesures sanitaires et phytosanitaires, qui se posent depuis longtemps pour des produits comme le canola. Le porc aussi ne trouve presque aucun débouché en Europe. Des accords parallèles ont été négociés pour supprimer certains de ces obstacles techniques, et l'industrie espère qu'ils tiendront leurs promesses et qu'ils procureront un véritable accès au marché. Deux exemples sont le canola et le porc.

Le sénateur Ogilvie : Un exemple évident est que des pays de l'Union européenne ont exigé l'absence absolue, dans tel produit agricole de tels et tels constituants. Par le passé, cette exigence était raisonnable quand les seuils de détection étaient de l'ordre du millionième. Mais maintenant, il est de l'ordre du millionième de millionième, ce qui est bien au-dessous de la capacité de nuire à un système vivant. Il me semble que ces obstacles sont délibérément érigés ou, du moins, maintenus pour que, même si, en apparence, certains marchés nous sont librement accessibles, les portes nous sont fermées en raison de la capacité des méthodes modernes de détection d'atteindre ce millionième de millionième. Pouvez-vous dire comment nous pourrions résoudre ces problèmes?

M. Kingston : Excellente question. Je sais aussi que l'industrie du bœuf essaie de résoudre ce problème pour la production de bœuf sans hormone, particulièrement destiné au marché européen. Elle doit s'assurer que toute la chaîne logistique est sans hormones et mettre en place un système de certification de l'absence d'hormones dans les produits destinés à ce marché. Comme vous le savez, même la détection d'une concentration minimale d'hormones peut interdire l'accès au marché. Cela montre la grande pertinence de l'OMC, qu'on devrait saisir de ces problèmes à une grande échelle. L'OMC a beaucoup insisté pour la prise de décisions scientifiques dans des questions comme celle de la présence d'hormones.

Senator Ogilvie: Can you give us any example of where Canada has been successful in having such a barrier removed and able to show that the levels of detection are well beyond rational decision?

Mr. Kingston: I don't have an example of a level of detection. I would go to the U.S. Country of Origin Labelling measure as an example of where we have been effective getting a positive ruling on an issue that doesn't actually have any grounds. I know that COOL has been frustrating for the industry because it's such a long process at the WTO and that needs to be changed. We got the positive ruling but the fact is Canada doesn't really want to put countervailing duties on the U.S. because that's not positive for anyone. We've had successful examples but it's not quick.

Senator Merchant: You identified Asia as a part of the world where we need to make more progress. You spoke about the TPP. What is your immediate hope that the government can do to move more quickly to deal with these countries?

Mr. Kingston: Our hope would be for the TPP to conclude as soon as possible. We've heard a lot of positive momentum coming out of Washington recently on the agreement. Our understanding is that negotiators are nearing the endgame right now. So conclusion this year would be fantastic. In the absence of that conclusion would be an economic partnership agreement, EPA, with Japan. As I noted, Japan is really the major attraction to Canada in the TPP. It's the biggest market that we don't have an FTA with. If the TPP stalls and we could at least get that deal with Japan, it would be excellent. At the same time it's an issue that an FTA with China hasn't gained much traction in Canada yet but we have been pushing for one. There's huge potential there, in particular for agricultural and agri-food goods.

Senator Merchant: What about India?

Mr. Kingston: Yes, that's a very good point. I didn't mention it in my remarks but India as well. We're involved with the India-Canada CEO Forum. We've been pushing through that to finalize the Comprehensive Economic Partnership Agreement, CEPA, the investment promotion agreement, which has been under negotiation for some time, and the trade agreement as well. That would be another huge market, in particular for pulses. I believe that's a big market for Canadian pulse farmers.

Senator Merchant: One animal in Alberta was diagnosed with BSE. Is it only Korea so far that has closed down its import of our beef? What can we do? This was just one animal but it can hurt the industry very much. How do you work with the government to help in such an instance?

Le sénateur Ogilvie : Pouvez-vous nous donner un exemple de la suppression réussie, par le Canada, d'une telle barrière et de sa démonstration que de tels seuils de détection ne relèvent plus du domaine de la rationalité?

M. Kingston : Je n'en ai pas d'exemple. Mais je pourrais vous offrir celui de la mesure américaine imposant la mention du pays d'origine sur les étiquettes. Le Canada a obtenu une décision favorable sur une question qui, en fait, n'avait aucun fondement. Je sais que la mesure américaine a causé beaucoup de frustrations dans l'industrie, en raison de la longueur du processus à l'OMC, et que cette mesure doit être abrogée. Malgré cette décision favorable, le Canada ne tient vraiment pas à imposer aux États-Unis de droits compensatoires, qui ne profiteraient à personne. Nous avons remporté des succès, mais cela prend du temps.

La sénatrice Merchant : Vous avez dit que c'est en Asie que nous avons le plus de progrès à faire. Vous avez mentionné le Partenariat transpacifique. Quel est, dans l'immédiat, votre plus grand espoir dans ce que le gouvernement peut faire pour accélérer la conclusion d'accords avec ces pays?

M. Kingston : Notre espoir serait que les négociations sur ce partenariat aboutissent le plus tôt possible. Nous avons beaucoup entendu parler de l'élan imprimé récemment en ce sens par Washington. Le travail des négociateurs serait presque terminé. Il serait fantastique que les négociations aboutissent cette année. Sinon, nous conclurions un accord de partenariat économique avec le Japon. Comme je l'ai dit, le Japon est vraiment le marché qui attire le plus le Canada dans le Partenariat transpacifique. C'est le plus grand marché avec lequel nous n'ayons pas d'accord de libre-échange. En cas de blocage des négociations sur le PTP, il serait excellent que nous puissions obtenir cet accord avec le Japon. En même temps, le peu de volonté pour conclure un accord de libre-échange avec la Chine, ici, présente un problème, mais nous l'avons réclamé. Ce pays offre d'énormes possibilités, notamment pour les produits agricoles et agroalimentaires.

La sénatrice Merchant : Qu'en est-il de l'Inde?

M. Kingston : C'est une excellente question. Je n'en ai pas parlé dans ma déclaration, mais c'est la même chose pour l'Inde. Nous participons au Forum des PDG Inde-Canada. Par son entremise, nous exerçons des pressions pour conclure l'accord de partenariat économique global, l'accord pour la promotion des investissements, pour lequel les négociations se poursuivent depuis un certain temps, et pour l'accord commercial aussi. Ce pays représente un autre marché considérable, notamment pour les légumineuses. Je pense que c'est un excellent marché pour les producteurs canadiens de légumineuses.

La sénatrice Merchant : On a diagnostiqué chez un animal de l'Alberta la maladie de la vache folle. Jusqu'ici, est-ce seulement la Corée qui a mis fin à ses importations de notre bœuf? Que pouvons-nous faire? Un seul animal peut causer énormément de tort à l'industrie. Comment collaborez-vous avec le gouvernement, dans une telle situation?

Mr. Kingston: I've been following that issue closely. I see that Taiwan has also blocked imports and other countries are lining up to do the same. Canada has taken the appropriate measures to ensure that this is tracked and doesn't happen but cases continue to pop up every now and again. I don't know if there's anything we could do to go to a place where we would have zero instances of it.

Something that I came across as I was preparing for this is that countries are always looking for ways to block imports of Canadian agriculture because it's very competitive and very high quality. The second something like this comes up, even if it's a single cow that has been traced and is not in the food system, it's a reason to jump on board to ban all imports and make it extremely difficult for Canada to win access again. For example, it took years to gain access back into the Korean market. Frankly, I don't think there is much we can do, other than continue to work the WTO and ensure that any bans on our products are done on reasonable grounds.

Senator Unger: I want to raise the subject of COOL. Yes, it has been a long process. Our committee was recently in Washington where we spoke with a couple of congressmen, one of whom represents a fairly large organization of farmers, I believe. He was very cool toward the whole idea. You said it's a long process. How do you work with WTO to facilitate these trade talks, in particular in the case of an animal with BSE, which appears to be an isolated incident? I'm wondering if these things happen spontaneously. I knew about Korea banning beef, but I didn't know about Taiwan. So there is definitely a ripple effect there.

Mr. Kingston: On COOL, from our perspective at the council, it has been our counterparts at other agricultural and agri-food associations that have really led on that issue. We've supported by enforcing the importance of the WTO just to make sure that the dispute resolution mechanism is used effectively and ideally a little more quickly than in the current process.

But I think Canada has been very effective in its work on COOL, despite the long time lines. We've had very good representation in Washington, in the U.S., working with congressmen to make sure they're aware of the impact this has on Canada.

The thing that always surprises me about COOL is that we have an integrated North American supply chain, so why you would want to cut out one of your major producers is beyond me. I forget what the fact is, but the average North American beef product crosses the border more than 10 times as it's growing up and being processed, so things like COOL are so damaging to that supply chain process.

M. Kingston : Nous suivons la situation de très près. Je constate que Taïwan a aussi bloqué ses importations, et d'autres pays s'apprentent à faire de même. Le Canada a pris les mesures appropriées pour remonter à l'origine de la maladie et en éviter la répétition, mais, de temps à autre, de nouveaux cas se manifestent. J'ignore si nous pouvons faire quelque chose pour trouver un endroit où on n'en trouverait aucun cas.

En me préparant pour cette séance, j'ai constaté que des pays cherchent toujours des façons de bloquer les importations de produits agricoles canadiens, dont la très grande qualité leur donne beaucoup de pouvoir concurrentiel. Dès qu'un tel cas se présente, même s'il s'agit d'une seule vache et que sa viande n'est pas entrée dans la chaîne alimentaire, on trouve un motif pour interdire toutes les importations canadiennes et rendre extrêmement difficile le retour du Canada sur ce marché. Par exemple, il a fallu des années pour revenir sur le marché coréen. Franchement, je ne crois pas qu'il y ait grand-chose à faire, sinon de continuer à collaborer avec l'OMC et de s'assurer que les interdictions qui frappent nos produits se fondent sur des motifs raisonnables.

La sénatrice Unger : J'aimerais parler de la mention obligatoire du pays d'origine sur l'étiquette (le programme COOL). Oui, c'est un processus qui prend du temps à aboutir. Notre comité s'est rendu à Washington, récemment, où nous avons parlé avec quelques membres du Congrès, dont l'un représente une association d'agriculteurs assez importante, si je ne me trompe pas. Il était assez tiède à l'idée. Vous avez dit que c'était long. Quelles démarches faites-vous auprès de l'OMC pour faciliter les pourparlers commerciaux, particulièrement dans le cas de l'ESB qui a été dépistée chez un animal et qui semblait être un incident isolé? Je me demande si ce genre de choses arrive spontanément. Je savais que la Corée avait interdit le bœuf, mais je n'étais pas au courant pour Taïwan. Il y a donc clairement un effet de vague.

M. Kingston : Pour le projet COOL, du point de vue du conseil, ce sont nos homologues d'autres associations agricoles et agroalimentaires qui mènent le dossier. Nous les appuyons en soulignant l'importance de l'OMC, pour que le mécanisme de résolution des différends soit utilisé efficacement et idéalement un peu plus vite qu'à l'heure actuelle.

Cela dit, je pense que le Canada fait preuve de beaucoup d'efficacité dans cette affaire, malgré le long temps d'attente. Nous avons eu des rencontres très fructueuses à Washington, aux États-Unis, avec des membres du Congrès, pour les informer des répercussions de tout cela sur le Canada.

Il y a une chose qui me surprend toujours dans ce projet d'étiquetage. La chaîne d'approvisionnement nord-américaine est tellement intégrée que je ne comprends pas pourquoi on voudrait en exclure l'un des plus grands producteurs. Cela me dépasse. Je ne me rappelle plus des faits exacts, mais en moyenne, un produit bovin nord-américain traverse la frontière plus de 10 fois pendant le processus d'élevage jusqu'à la transformation, si bien que ce genre de mesure va être extrêmement dommageable pour la chaîne d'approvisionnement.

On BSE, I don't know the science behind it. I don't know if you can get to a zero probability of BSE ever popping up. I know that Canada has taken excessive measures to make sure that the supply chain is able to trace it and to prevent it, so it's unfortunate that these incidents pop up. I think all we can do is continue to work with the WTO to make sure that these bans are done on reasonable grounds.

[*Translation*]

Senator Maltais: Mr. Kingston, we know that in the 21st century, Canada will be called upon to play a very important role in global food exports. A series of free trade agreements were cited, agreements concluded with industrialized countries that do business with us. However, more than a billion and a half people are suffering from undernourishment in the world. I imagine that you have economists and people who forecast Canada's role in the future. In your opinion, over the next 20 years, what role will Canada have to play to support food aid to countries that desperately need it?

[*English*]

Mr. Kingston: Thank you, senator. In terms of food aid, I'll say a couple of things.

First, Canada has a huge role to play in being a major supplier of food to the world. We've become the fifth largest exporter in the world, and I think that's really impressive. Frankly, I think that's going to continue to grow.

I know there has been much debate about genetically modified agriculture, but when you look at the production yields that we've seen because of some of these advanced seeds, it's really amazing. So I think Canada has a role to play there by ensuring that we're part of the supply that can feed the world.

In terms of our levels of food aid, I actually have to apologize; I'm not familiar with what we're currently contributing in terms of food aid. But a general statement that the council has been very supportive of for some time is we think that Canada has to play a big role on the international stage in terms of international development and aid.

I know that Mr. Bill Gates is in town, I believe today, to meet with the Prime Minister and will be speaking about maternal health, but he's also going to be making a push for Canada to be more engaged internationally in helping ensure that living standards rise around the world. I think that's something that Canada should be doing. That's a challenge that we need to address. I can't comment specifically on the amount of aid, but I think it's extremely important.

Pour ce qui est de l'ESB, je ne sais pas sur quelles preuves scientifiques ils s'appuient. Je ne sais pas s'il est même possible d'atteindre la probabilité zéro d'ESB. Je sais que le Canada a pris des mesures excessives pour en assurer la traçabilité et la prévention dans la chaîne d'approvisionnement, il est donc malheureux que ce genre d'incident survienne. Je pense que tout ce que nous pouvons faire, c'est de continuer à travailler avec l'OMC pour que ce genre d'interdiction se fonde sur des motifs raisonnables.

[*Français*]

Le sénateur Maltais : Monsieur Kingston, on sait qu'au cours du XXI^e siècle, le Canada est appelé à jouer un rôle fort important dans le domaine des exportations alimentaires dans le monde. On a cité une panoplie d'ententes de libre-échange conclues avec des pays, soit des pays industrialisés qui font des affaires. Toutefois, au-delà d'un milliard et demi de personnes souffrent de sous-alimentation dans le monde. J'imagine que vous avez des économistes et des gens qui projettent le Canada dans l'avenir. Selon vous, au cours des 20 prochaines années, quel rôle le Canada devra-t-il jouer pour soutenir l'aide alimentaire dans les pays qui en ont cruellement besoin?

[*Traduction*]

M. Kingston : Merci, sénateur. Je vais vous dire deux ou trois choses sur l'aide alimentaire.

Premièrement, le Canada a un énorme rôle à jouer puisqu'il s'agit d'un fournisseur important d'aliments dans le monde. Nous sommes désormais le cinquième plus grand pays exportateur au monde, et je pense que c'est très impressionnant. Je pense même sincèrement que cette croissance va se poursuivre.

Je sais que l'agriculture génétiquement modifiée soulève les passions, mais si l'on regarde les niveaux de production enregistrés grâce à ces semences avancées, c'est vraiment incroyable. Je crois donc que le Canada a un rôle à jouer et qu'il doit veiller à faire partie de la chaîne d'approvisionnement nécessaire pour nourrir le monde.

Pour ce qui est de l'ampleur de l'aide alimentaire que nous assurons, je dois m'excuser, je ne sais pas vraiment quelle est notre contribution actuelle à l'aide alimentaire. Cependant, de manière générale, le conseil estime depuis longtemps que le Canada doit assumer un rôle important sur la scène internationale en matière de développement et d'aide internationale.

Je sais que M. Bill Gates est en ville, aujourd'hui même, je crois, pour rencontrer le premier ministre, et qu'ils vont discuter de santé maternelle, mais il va également exercer des pressions pour que le Canada renforce son engagement international à essayer d'améliorer le niveau de vie partout dans le monde. Je crois que le Canada devrait s'engager en ce sens. C'est un défi auquel nous devons nous attaquer. Je ne peux pas vraiment me positionner sur l'ampleur de l'aide que nous offrons, mais je pense qu'elle est extrêmement importante.

[Translation]

Senator Maltais: I thank you for your wisdom and prudence. Agricultural lands in Canada are being used with new technologies that protect the land, the environment and the products. Do you think it is still possible to increase that production from sea to sea, for example, from Newfoundland to Victoria? There are certainly some agricultural lands that could be developed, which would permit an increase in production. When production is higher, we can sell product for less to known markets. This would allow us to help meet the needs of the countries that are seeking food aid.

[English]

Mr. Kingston: Yes, absolutely. In terms of being able to produce more, the more that I've been involved in agricultural issues, the more I've learned about the technologies available. It's unbelievable. Farmers are using things like drones now to monitor their field production. There's GMO, as I mentioned.

There's no doubt that we can increase our agricultural capacity. I'm very optimistic about how we can do that, and I think Canada can be at the forefront of that, frankly, and is at the forefront. There's huge potential there. If we're producing a huge amount, I don't know why we couldn't use that as food aid for countries that need it.

[Translation]

Senator Dagenais: Thank you, Mr. Kingston, for your presentation. You said that Taiwan was reluctant to purchase our beef. When I went there two years ago we strongly urged them to purchase Canadian beef, and it is true that we perceived reluctance on their part. This is not new. I do not know their reasons.

I would like to get back to the obstacles Canadian businesses face on international markets. You mentioned that Canada was very competitive and that this frightened other countries. Sometimes they have a tendency to put roadblocks in our way. What measures could be put in place to make Canadian businesses more competitive? Where could we obtain greater market share?

[English]

Mr. Kingston: Thank you, senator. I was actually in Taiwan recently myself, and I noticed that Canada has such a fantastic reputation. It's known as a safe, clean and friendly country, and sometimes I wonder why we don't capitalize on that enough, particularly for food products. I notice some countries will market their products in another country. You'll see "American beef," and it's very well advertised, and I think that is very successful, whereas I don't see Canada doing that as much.

[Français]

Le sénateur Maltais : Je vous remercie de faire preuve de sagesse et de prudence. Les terres agricoles au Canada sont exploitées à l'aide de nouvelles technologies qui protègent les sols, l'environnement et les produits. Croyez-vous qu'il est encore possible d'élargir cette production d'un océan à l'autre, entre autres, de Terre-Neuve à Victoria? Il y a certainement des territoires agricoles qui pourraient être exploités, ce qui permettrait d'augmenter la production. Lorsque la production est plus élevée, on peut vendre les produits à un prix inférieur au marché connu. Cela permettrait de combler les besoins des pays qui cherchent de l'aide alimentaire.

[Traduction]

M. Kingston : Oui, absolument. Pour ce qui est d'augmenter la production, plus j'étudie les enjeux agricoles, plus j'en apprend sur les technologies qui existent. C'est incroyable. Les agriculteurs utilisent des choses comme des drones de nos jours pour surveiller leurs champs. Il y a aussi les OGM, comme je l'ai mentionné.

Il ne fait aucun doute que nous pouvons augmenter notre production agricole. Je suis très optimiste quant à la façon d'y arriver, et je pense que le Canada peut être à l'avant-garde, bien honnêtement, qu'il l'est déjà. Il y a là un énorme potentiel. Si nous avons une production élevée, je ne vois pas pourquoi nous ne pourrions pas l'utiliser pour offrir de l'aide alimentaire aux pays qui en ont besoin.

[Français]

Le sénateur Dagenais : Je vous remercie, monsieur Kingston, pour votre présentation. Vous avez dit que Taïwan a des réticences à acheter notre bœuf. Quand j'y suis allé, il y a deux ans, on les incitait fortement à acheter le bœuf canadien, et il est vrai qu'on percevait une réticence de leur part. Cela ne date pas d'aujourd'hui. Je ne connais pas leurs raisons.

J'aimerais revenir aux obstacles auxquels font face les entreprises canadiennes sur les marchés internationaux. Vous avez mentionné que le Canada est très compétitif et que cela fait peur aux autres pays. Ces derniers ont parfois tendance à nous mettre les bâtons dans les roues. Quelles mesures pourraient être mises en place pour soutenir davantage la concurrence des entreprises canadiennes? Où pourrait-on gagner de plus grandes parts de marché?

[Traduction]

M. Kingston : Merci, sénateur. Je suis moi-même allé à Taïwan récemment, et j'ai remarqué que le Canada y jouit d'une réputation fantastique. Il est perçu comme un pays sûr, propre, et amical, et je me demande parfois pourquoi nous n'en tirons pas plus profit, particulièrement pour les produits alimentaires. Je remarque qu'il y a des pays qui font la promotion de leurs produits dans d'autres pays. On voit la mention « bœuf américain », qui est bien mise en évidence, et je pense que cette stratégie porte fruit, mais le Canada ne me semble pas en faire autant.

I think one thing we could do is to capitalize on our existing and strong reputation. I know in China — and this is why my comments about supply management are very important — Canada is known to have very high-quality dairy products, and China's demand is essentially insatiable right now for milk and protein. So if we could be there and be exporting and marketing ourselves as this safe, stable country, I think we would be extremely successful.

[Translation]

Senator Dagenais: I would like to make one last comment. I know that Canada has an economic mission in Taiwan. I imagine that you are working in close cooperation with people to see this mission come to fruition.

[English]

Mr. Kingston: Yes, absolutely.

The Chair: Senator Unger, did you have a supplementary question?

Senator Unger: Yes, just a brief one regarding Canada's marketing, or lack thereof.

Would you recommend the implementation of a Canadian brand, a stamp that would go on almost everything that people would come to know and recognize? I certainly agree about the way the U.S. markets their products, and you often see tags saying "Proudly Made in the U.S.A." I agree, I don't think we market ourselves enough. Would a national brand, that sort of idea, be a good thing?

Mr. Kingston: I think it would be. Yes, I think it's a great idea. A number of countries are doing it, like the U.S. I noticed Switzerland is another country that has done so well with that. If something is Swiss-made, suddenly people are willing to pay 50 per cent more for a Swiss-made washing machine, or whatever it may be. I don't see why Canada shouldn't be doing that as well. We're considered a very high-quality brand that people are willing to pay more for.

Senator Unger: Is that something your organization would become involved with and actively promote?

Mr. Kingston: I'm sure that that's something that we would be supportive of. I don't see why not. We're always trying to promote Canada and Canadian businesses, so promoting our products as a high-quality item, I don't know why we wouldn't support such an idea.

Senator McIntyre: Thank you for your presentation, Mr. Kingston. Approximately three years ago the council released a report regarding the opportunities for Canadian agriculture in Asia. I'm sure you are aware of the report. Can you tell us the impacts this report has had on Canadian business?

Je crois que nous pourrions d'abord tirer davantage profit de notre réputation solide. Je sais qu'en Chine — et c'est pourquoi mes observations sur la gestion de l'offre sont si importantes — le Canada est réputé pour ses produits laitiers de grande qualité, et les Chinois sont pratiquement insatiables en ce moment dans leur demande de lait et de protéines. Je crois donc que nous pourrions connaître énormément de succès si nous arrivions à exporter nos produits là-bas et à nous y présenter comme ce pays sûr et stable.

[Français]

Le sénateur Dagenais : J'aimerais exprimer un dernier commentaire. Je sais que le Canada a une mission économique à Taïwan. J'imagine que vous travaillez en étroite collaboration pour mener à bien cette mission?

[Traduction]

M. Kingston : Oui, absolument.

Le président : Madame la sénatrice Unger, aviez-vous une autre question à poser?

La sénatrice Unger : Oui, brièvement, sur le marketing ou le manque de marketing du Canada.

Recommanderiez-vous la mise en place d'une image de marque canadienne, d'une étampe qui paraîtrait sur presque tout et que les gens pourraient reconnaître? Je suis tout à fait d'accord avec ce que vous dites sur la façon dont les États-Unis commercialisent leurs produits. On voit souvent la mention « Proudly made in the USA ». Je suis d'accord avec vous, je pense que nous ne nous mettons pas assez de l'avant. Serait-ce une bonne idée de créer une image de marque nationale ou quelque chose du genre?

M. Kingston : Probablement. Oui, je pense que c'est une bonne idée. Il y a beaucoup de pays qui en ont une, comme les États-Unis. Je remarque que la Suisse le fait aussi avec succès. Si elle a été fabriquée en Suisse, soudainement, les gens sont prêts à payer 50 cents de plus pour la laveuse suisse, peu importe le produit. Je ne vois pas pourquoi le Canada ne devrait pas en faire autant. Nous avons une image de très grande qualité, pour laquelle les gens sont prêts à payer plus cher.

La sénatrice Unger : Votre organisation serait-elle prête à participer à un projet du genre et à en faire la promotion activement?

M. Kingston : Je suis certain que nous serions très en faveur de cela. Je ne vois pas pourquoi nous ne le serions pas. Nous essayons toujours de promouvoir le Canada et les entreprises canadiennes, donc je ne vois pas pourquoi nous n'appuierions pas l'idée de promouvoir nos produits et de les présenter comme des produits de grande qualité.

Le sénateur McIntyre : Je vous remercie de votre exposé, monsieur Kingston. Il y a environ trois ans, le conseil a publié un rapport sur les débouchés pour l'agriculture canadienne en Asie. Je suis certain que vous le connaissez. Pouvez-vous nous parler des incidences que ce rapport a eues sur les affaires au Canada?

Mr. Kingston: Thank you, senator. I'm happy you mentioned that report. That was part of an initiative that we launched a few years ago called "Canada in the Pacific Century." The purpose was to promote the rise of Asia and the opportunities there for Canadian business. We released a series of reports, including that report on agriculture, which really highlighted the growing demand for protein in Asia and what it means for Canadian farmers. We also had a number of other reports on a range of issues related to Asia. It culminated in a conference in Ottawa with our CEOs. We have 150 CEO members who came here to discuss what this means.

We haven't been able to measure coming out of those reports and that conference what that did for their business, but we were really happy with the amount of awareness we raised about Asia. I think we were a bit on the leading edge of that discussion. A huge number of our businesses are involved there. They were before, but even more so now. It was really awareness raising and I think it was quite successful.

Senator McIntyre: My understanding is that the council engages in consultation and advocacy on various issues of national, economic and social importance to Canada. Do you also engage in research, and could you tell us about that, please?

Mr. Kingston: Yes, we do. We engage in a lot of research throughout the year. It's on a range of issues. I will give a couple of examples of recent reports, not agriculture related, just to give you a sense of what we're working on right now.

Our latest multi-year initiative is called Taking Action for Canada, and it's about developing a labour force for the 21st century. We have been publishing and researching on what skills we need to ensure Canadians are learning in the education system and what companies are providing in terms of training to ensure that we have a world-class education system.

I have been doing a lot of work myself researching tax payments, looking at what large companies pay in taxes. This is part of this global trend towards tax transparency. We do all kinds of research, but those are a couple of examples of some recent high-profile initiatives.

The Chair: Mr. Kingston, we have seen the U.S. challenging China in the World Trade Organization over Chinese export subsidies recently. There is no doubt that your organization has been looking at that factor. How detrimental would those export subsidies be? And what impact would they have on market access seen from the perspective of a Canadian entrepreneur?

M. Kingston : Merci, sénateur. Je suis heureux que vous mentionniez ce rapport. Il faisait partie d'une initiative que nous avons lancée il y a quelques années et qui s'intitulait « Le Canada à l'ère du Pacifique ». Elle avait pour but de faire connaître la montée de l'Asie et les débouchés qu'elle présente pour les entreprises canadiennes. Nous avons publié une série de rapports, dont celui sur l'agriculture, qui soulignait nettement la hausse de la demande de protéines en Asie et ce que cela signifie pour les agriculteurs canadiens. Nous avons également publié divers autres rapports sur une panoplie d'enjeux liés à l'Asie. Le tout a culminé par une conférence des chefs d'entreprise à Ottawa. Nous avons 150 membres chefs d'entreprise qui sont venus ici discuter de ce que cela représente.

Nous n'avons pas pu mesurer l'incidence de ces rapports et de cette conférence sur leurs entreprises, mais nous étions très heureux de leur avoir fait prendre conscience de ce qui se passe en Asie. Je pense que nous sommes assez à l'avant-garde dans cette discussion. Nous avons énormément d'entreprises qui sont présentes là-bas. Il y en avait déjà avant, mais il y en a encore plus maintenant. Ces événements ont vraiment permis de leur en faire prendre conscience, et je pense que c'était un succès.

Le sénateur McIntyre : Je crois que le conseil est fréquemment consulté sur différents enjeux d'importance nationale, économique et sociale pour le Canada et qu'il travaille à les faire valoir. Participez-vous aussi à la recherche et pouvez-vous nous en parler, s'il vous plaît?

M. Kingston : Oui. Nous participons à beaucoup de recherches chaque année. Nous touchons un vaste éventail d'enjeux. Je vais vous donner quelques exemples de rapports que nous avons publiés récemment, qui ne concernent pas l'agriculture, simplement pour vous donner une idée de ce que nous faisons en ce moment.

Notre dernière initiative pluriannuelle s'intitule Agir pour le Canada et elle vise à préparer les travailleurs du XXI^e siècle. Nous avons produit des publications et nous menons des recherches sur les compétences que les Canadiens doivent acquérir dans le système d'éducation et sur les possibilités de formation que leur offrent les entreprises pour assurer l'excellence du système d'éducation canadien.

J'ai moi-même beaucoup étudié les paiements fiscaux, pour déterminer ce que les grandes entreprises paient en taxes et en impôts. Cela s'inscrit dans la tendance mondiale à la transparence fiscale. Nous menons toutes sortes de recherches, mais ce sont là quelques exemples de nos initiatives récentes qui ont la plus grande visibilité.

Le président : Monsieur Kingston, nous avons vu récemment les États-Unis contester, devant l'Organisation mondiale du commerce, les subventions à l'exportation que verse la Chine à ses entreprises. Je suis persuadé que votre organisation suit la situation de près. À quel point ces subventions à l'exportation sont-elles nuisibles? Quelles incidences auront-elles sur l'accès au marché pour les entrepreneurs canadiens?

Mr. Kingston: Chinese export subsidies are definitely something that we follow through the WTO. They can have a huge impact, particularly in the steel industry, for example, where you have issues of dumping into the Canadian market. That's been hugely problematic in the past. Our industry has been successful in challenging some of that, using either our Canadian International Trade Tribunal, which looks at that, or going to the WTO. Yes, it can be very damaging, but I think we do have the right domestic system in place to make sure that trade is fair, frankly.

The Chair: When you have a tête-à-tête with Chinese entrepreneurs, do you share that type of information?

Mr. Kingston: The way we'll engage with other countries is typically through a CEO forum environment. We don't have a CEO forum with China at this point, but our CEO John Manley travels to China quite frequently and would discuss a range of issues, from trade to political issues to you name it.

The Chair: We've also had some concern about traceability of products, and some witnesses have been very energetic in talking about it. Could you expand and comment on the traceability of our products when it comes to import and export?

Mr. Kingston: Traceability is a huge issue. Canada has come a long way in ensuring traceability. A lot of this came out of the BSE issue, where we need to actually be able to trace exactly which cow or which farm it first showed up on. I know it's also been an issue in Canada-U.S. and Beyond the Border, where there's more demand now from consumers, frankly, to know exactly where a product is coming from. I think this is actually leading the industry to a way now where you can trace a product from the farm it came off of. A good example is New Zealand wool. There is a New Zealand company which, when you buy your socks and scan the bar code, will tell you which sheep that wool was sheared off of, and you can actually watch this sheep on a webcam. I'd say that's probably going a little bit too far, but this is what consumers want. They want to know exactly where their product is coming from. Canada is doing a lot of work on that. It's becoming more and more of a trend, and producers will have to adapt to it.

The Chair: What is the biggest factor right now in order to move on traceability? I don't want to say the erroneous comments that we have vis-à-vis certain products but, in agriculture, how would that impact improving our exports?

Mr. Kingston: The biggest thing to improve traceability, first off, would be we just need more communication throughout the supply chain. I know some supply chains are very good, where you have your producer communicating directly right down the line to the person who is actually selling the product abroad, but

M. Kingston : Oui, en effet, nous suivons de très près la contestation des subventions chinoises à l'exportation à l'OMC. Elles sont susceptibles de nuire énormément à l'industrie de l'acier, en particulier, où il y a du dumping dans le marché canadien. Cette situation a déjà été extrêmement problématique par le passé. Notre industrie réussit en partie à s'y opposer, soit par le Tribunal canadien du commerce extérieur, qui se penche sur ce genre de choses, soit par l'OMC. En effet, ce mécanisme peut être très dommageable, mais je pense que nous avons en place les bons outils au Canada pour veiller à ce que le commerce soit juste, bien honnêtement.

Le président : Lorsque vous vous retrouvez en tête-à-tête avec des entrepreneurs chinois, leur faites-vous part de ce genre d'information?

M. Kingston : Le plus souvent, lorsque nous interagissons avec d'autres pays, nous le faisons dans le contexte d'un forum de chefs d'entreprise. Nous n'avons pas de forum des chefs d'entreprise avec la Chine, mais notre président et chef de la direction, John Manley, se rend fréquemment en Chine pour discuter de divers enjeux, sur le plan commercial ou politique, cela ratisse très large.

Le président : Nous nous préoccupons aussi de la traçabilité des produits, et certains témoins nous en ont parlé avec fougue. Pouvez-vous nous parler un peu plus de la traçabilité de nos produits, pour ce qui est de l'importation et de l'exportation?

M. Kingston : La traçabilité est un énorme enjeu. Le Canada a déployé beaucoup d'efforts pour assurer la traçabilité. C'est attribuable en grande partie à l'ESB, puisque nous devons être en mesure de savoir exactement sur quelle vache et dans quelle ferme elle a été dépistée au départ. Je sais que c'est aussi un enjeu entre le Canada et les États-Unis et dans le contexte du programme Par-delà la frontière, puisque les consommateurs exigent de plus en plus de savoir exactement d'où vient un produit. Je pense que cela mène l'industrie à prendre des moyens pour pouvoir retracer un produit depuis la ferme d'où il vient. La laine de la Nouvelle-Zélande en est un bon exemple. Il y a une entreprise en Nouvelle-Zélande qui permet aux consommateurs de savoir, à la lecture du code à barres de chaussettes, de quel mouton vient la laine, et l'on peut même voir le mouton par webcam. Je dirais que cela va probablement un peu trop loin, mais c'est ce que veulent les consommateurs. Ils veulent savoir exactement d'où vient leur produit. Le Canada travaille beaucoup en ce sens. C'est une tendance de plus en plus répandue, et les producteurs vont devoir s'y adapter.

Le président : Quel serait le plus grand facteur à prendre en considération actuellement pour accroître la traçabilité? Je ne répéterai pas les affirmations erronées qu'on entend à l'égard de certains produits, mais en agriculture, en quoi cela peut-il améliorer nos exportations?

M. Kingston : D'abord, la principale chose à faire pour améliorer la traçabilité serait simplement d'accroître la communication du début à la fin de la chaîne d'approvisionnement. Je sais qu'elle est très bien dans certaines chaînes d'approvisionnement, où le producteur communique

that doesn't apply necessarily to every product. That's a way to improve it. To answer the second part of that, the greater we can show that we have complete traceability of our supply chain, that actually improves our brand, frankly, and would help us in exports and markets abroad.

The Chair: Would that be helping the Canada brand?

Mr. Kingston: Yes, exactly.

Senator Beyak: Your question about brand, Senator Unger, reminded me of something that the chair said as well.

We had a group from the dairy farmers here before Christmas, and they were worried about cheese and our competitiveness on the world market. Has your group discussed those issues? Some of them suggested that Canada needs to make concessions on its supply management system in order to gain access to the new markets through the TPP, an idea that was contested by witnesses from the supply management sector. I would like your point of view, if you could.

Mr. Kingston: We've done quite a bit of work on supply management. We were first brought on to this issue because we felt as though it was impeding Canada's negotiation ability in some of the agreements that were under way. With CETA at the time, it was obviously a very hot topic.

We are of the view that Canada has a really high quality product, and Canadian cheese is top notch. I would say it's some of the best in the world. The reason we call for reform is that we think there is a huge opportunity and that we're missing out on it. I know the dairy industry is obviously concerned, and I understand that any transition would have to be very carefully plotted and thought out to make sure it was done in the most efficient way possible. I'm confident that Canadian products would compete with the best.

On TPP, we've heard over the past few months that Canada has been accused of being the slow negotiator and not putting everything on the table. It's always a challenging position for Canadian negotiators to have such an obvious sector that we have to protect. We always protect those tariff lines in our negotiations. Other countries know that and will extract concessions as a result. I don't envy our negotiators. They're the best in the world, but it's a tough job when you have a sector that is clearly being protected like that.

The Chair: Are there other questions?

Mr. Kingston, you have been very informative. You have been to the point. Thank you for answering our questions. If Mr. Manley wishes to appear as we progress toward our final report, please let him know that he is welcome. As we go forward with our report, if you want to add or share additional information please do. We know you are an important

directement avec la personne qui vend le produit à l'étranger, mais ce n'est pas nécessairement vrai pour tous les produits. Ce serait une piste de solution. Ensuite, plus nous pourrions montrer que nous pouvons assurer la traçabilité complète dans la chaîne d'approvisionnement, plus ce sera gage de la qualité de l'image de marque, et bien honnêtement, cela va nous aider dans nos exportations et sur les marchés étrangers.

Le président : Est-ce que cela peut aider l'image de marque du Canada?

M. Kingston : Exactement.

La sénatrice Beyak : Votre question sur l'image de marque m'a rappelé une chose que le président a dite, madame la sénatrice Unger.

Nous avons reçu un groupe de producteurs laitiers avant Noël, et ils s'inquiétaient de notre compétitivité pour la vente de fromages sur le marché mondial. Votre groupe en a-t-il discuté? Certains témoins ont laissé entendre que le Canada devait faire des concessions à l'égard de son système de gestion de l'offre pour gagner l'accès à de nouveaux marchés par le PTP, ce qu'ont réfuté les témoins du secteur de la gestion de l'offre. J'aimerais connaître votre point de vue à ce sujet, si vous le voulez bien.

M. Kingston : Nous avons passablement étudié la question de la gestion de l'offre. Elle a capté notre attention très tôt parce que nous avions l'impression qu'elle nuisait au Canada dans la négociation de certaines ententes. À l'époque, c'était clairement un sujet chaud pour l'AECG.

Nous sommes d'avis que le Canada a un produit de très grande qualité et que les fromages canadiens sont exceptionnels. Je dirais même qu'ils sont parmi les meilleurs au monde. Nous réclamons une réforme parce que nous voyons là une énorme possibilité que nous n'arrivons pas à saisir. Je sais que les gens de l'industrie laitière sont inquiets, bien sûr, et je comprends aussi qu'il faudra faire très attention dans notre façon d'envisager toute transition, pour qu'elle soit la plus efficace possible. Je suis persuadé que les produits canadiens pourront rivaliser avec les meilleurs.

Au sujet du PTP, nous avons entendu dire au cours des quelques derniers mois que le Canada se fait accuser d'être lent dans les négociations et de ne pas vouloir dévoiler son jeu. C'est toujours délicat pour les négociateurs canadiens parce qu'il est évident que nous devons protéger ce secteur. Nous protégeons toujours ces lignes tarifaires dans nos négociations. Les autres pays le savent et obtiennent des concessions en échange. Je n'envie pas nos négociateurs. Ils sont les meilleurs au monde, mais c'est difficile lorsqu'il est si clair qu'un secteur bénéficie de protection.

Le président : Y a-t-il d'autres questions?

Monsieur Kingston, vous nous avez fourni beaucoup d'informations. Vous êtes direct et concis. Je vous remercie d'avoir répondu à nos questions. Si M. Manley souhaite comparaître d'ici à ce que nous terminions notre rapport final, veuillez lui dire qu'il est le bienvenu. Si vous souhaitez nous faire parvenir d'autres renseignements d'ici là, n'hésitez pas à le faire.

stakeholder in the industry and are being consulted by governments and stakeholders. On this we want to thank you for your leadership.

Honourable senators, the Standing Senate Committee on Agriculture and Forestry is continuing its study on international market access priorities for the Canadian agriculture and agri-food sector. Canada's agriculture and agri-food sector is an important part of the country's economy. In 2012, the sector accounted for one in eight jobs in Canada, employing over 2.1 million people and close to 6.7 per cent of Canada's gross domestic product.

[*Translation*]

Internationally, the Canadian agriculture and agri-food sector was responsible for 3.6 per cent of global exports of agri-food products in 2012.

[*English*]

In 2012, Canada was the fifth largest exporter of agri-food products globally. Free trade agreements between Canada and various countries have been signed and we are looking forward to continuing to work with our stakeholders to have Canada be the best exporter in the food chain agriculture, and have the best innovations, so we can continue to feed world markets.

Honourable senators, I welcome our next panel, from the Canadian Sugar Institute, Ms. Sandra Marsden, President; and Mr. Mike Walton, member from Saint John, New Brunswick and travelling the world. From the International Maple Syrup Institute, we have Mr. Dave Chapeskie, Executive Director. Welcome.

Please proceed.

Sandra Marsden, President, Canadian Sugar Institute: Thank you, Mr. Chair and honourable senators. The Canadian Sugar Institute represents refined sugar producers, including both cane sugar from imported raw cane sugar, in Vancouver, Toronto and Montreal, and beet sugar in Alberta. The industry is a capital-intensive value-added industry, historically based on the refining of raw cane sugar. About 90 per cent of our production is from cane sugar and 10 per cent from beet sugar. That supports sugar beet production in Alberta.

The industry has added further value through investments in two further processing facilities in Ontario, producing products such as hot chocolate, iced tea and similar sugar blends. A lot of that is exported to the U.S. under strict quotas. The Canadian sugar industry is an integral part of Canada's food processing chain. We depend on food processors for 80 per cent of Canadian sales, and food processors in turn depend on a local supply of high-quality, competitively priced sugar. In fact, Canadian sugar

Nous connaissons votre importance dans l'industrie, et nous savons que les gouvernements et divers acteurs de l'industrie vous consultent. Nous souhaitons vous remercier du leadership que vous exercez à ce chapitre.

Honorables sénateurs, le Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts poursuit son étude sur les priorités pour le secteur agricole et agroalimentaire canadien en matière d'accès aux marchés internationaux. Le secteur agricole et agroalimentaire constitue un pan important de l'économie canadienne. En 2012, il générait un emploi sur huit au Canada, ce qui représente plus de 2,1 millions d'emplois, pour presque 6,7 p. 100 du produit intérieur brut du Canada.

[*Français*]

Au niveau international, le secteur agricole et agroalimentaire canadien était responsable de 3,6 p. 100 des exportations mondiales des produits agroalimentaires en 2012.

[*Traduction*]

En 2012, le Canada était le cinquième plus grand exportateur de produits agroalimentaires au monde. Il a signé des accords de libre-échange avec divers pays, et nous nous réjouissons de poursuivre notre travail avec les acteurs du milieu pour faire du Canada le meilleur exportateur en agriculture de la chaîne alimentaire et pour favoriser les meilleures innovations possible afin de pouvoir continuer d'approvisionner les marchés mondiaux.

Honorables sénateurs, je souhaite la bienvenue à notre prochain groupe de témoins. Nous recevons Mme Sandra Marsden, présidente de l'Institut canadien du sucre, ainsi que M. Mike Walton, membre de Saint John, au Nouveau-Brunswick, qui parcourt le monde. Nous accueillons également M. Dave Chapeskie, directeur exécutif de l'Institut international du sirop d'érable. Bienvenue à vous.

La parole est à vous.

Sandra Marsden, présidente, Institut canadien du sucre : Merci, monsieur le président et honorables sénateurs. L'Institut canadien du sucre représente les producteurs de sucre raffiné à base de sucre de canne brut importé à Vancouver, à Toronto et à Montréal, ou à base de sucre de betterave de l'Alberta. Il s'agit d'une industrie capitalistique à valeur ajoutée, dont l'essentiel des activités depuis sa création vise le raffinage de sucre de canne brut. Environ 90 p. 100 de notre production vise le sucre de canne et 10 p. 100, le sucre de betterave. Cela favorise la production de sucre de betterave en Alberta.

L'industrie a de plus investi dans deux usines de transformation secondaire en Ontario, qui fabriquent des produits comme le chocolat chaud, le thé glacé et d'autres mélanges sucrés du genre. Une grande partie de la production est exportée vers les États-Unis, selon des quotas stricts. L'industrie du sucre canadien fait partie intégrante de la chaîne de transformation alimentaire du Canada. Nous dépendons des transformateurs d'aliments pour 80 p. 100 des ventes au Canada,

is an input to about 30 per cent of food processing in Canada. Major sugar users account for approximately \$18 billion in revenues, \$5 billion in exports and 63,000 Canadian jobs.

As recently reported by the Canadian Agri-food Policy Institute, there has been limited growth in value-added in the food processing sector in Canada, which has had a direct impact on our industry as input suppliers. I've outlined in my remarks many of the factors that have contributed to that.

The impact has been that essentially from 2004 to date we've lost about 160,000 tonnes of sugar production in Canada. That reflects the sugar content in products that are no longer being exported to the United States as well as import competition from further processed products. You may have heard of recent plant closures at the Heinz plant in Leamington and the Kellogg plant in London, which have created further challenges for our industry.

Our first priority to address these challenges is to support the government in securing meaningful increases in export market access. We need to diversify our markets because Canada is relatively small in the global context and the market is not growing in any appreciable way other than through population growth.

We strongly support the CETA as one first new opportunity since the NAFTA but that is limited to about a 50,000-tonne benefit for the whole industry over the long term. Our current top priority is the Trans-Pacific Partnership, TPP, negotiations because they include the United States principally and because under the NAFTA, sugar was not liberalized for Canada. We face very restricted access for both sugar into the U.S. as well as sugar-containing food products.

Improved access under the TPP with respect to the U.S., Japan and other countries, provides a critical opportunity for us to gain access for both our products and our customers' products to restore that capacity utilization that we've lost over the last 10 years or so. We believe that all member countries of the TPP, including Canada, must maintain a strong ambition and vision for the TPP. We are concerned somewhat about recent comments in the media that Canada is not sufficiently engaged in market access talks with the U.S.

Our secondary target is Japan, which will have meaningful benefits particularly for western operations. Mike Walton can speak to that. He can tell you a little bit about the impact on Lantic.

et les transformateurs dépendent à leur tour de l'approvisionnement local en sucre de grande qualité à prix concurrentiel. En fait, le sucre canadien entre dans la composition d'environ 30 p. 100 des aliments transformés au Canada. Les principaux utilisateurs de sucre génèrent environ 18 milliards de dollars en revenus, 5 milliards de dollars en exportations et 63 000 emplois au Canada.

Comme l'a signalé récemment l'Institut canadien des politiques agroalimentaires, la croissance est limitée dans le secteur de la transformation d'aliments à valeur ajoutée au Canada, ce qui a une incidence directe sur les agrofournisseurs de notre industrie. Comme je l'explique dans mon mémoire, la situation est attribuable à un grand nombre de facteurs.

Son incidence est telle que depuis 2004, la production de sucre au Canada a essentiellement diminué d'environ 160 000 tonnes. Cette diminution est attribuable en partie au fait que certains produits contenant du sucre ne sont plus exportés vers les États-Unis et en partie à la concurrence des produits de seconde transformation importés. Vous avez peut-être entendu parler de la fermeture récente de l'usine de Heinz à Leamington et de l'usine de Kellogg à London, qui représente d'autres pertes pour notre industrie.

Notre grande priorité pour surmonter ces difficultés est d'appuyer le gouvernement dans ses efforts pour nous assurer un accès accru aux marchés d'exportation. Nous devons diversifier nos marchés, parce que le Canada est relativement petit dans le monde et que son marché ne croît pas beaucoup au-delà de la croissance de la population.

Nous appuyons sans réserve l'AECG, que nous considérons comme une des premières occasions depuis l'ALENA; mais à long terme, les retombées se limitent à quelque 50 000 tonnes pour l'ensemble de l'industrie. Actuellement, nous accordons surtout la priorité aux négociations relatives au Partenariat transpacifique, ou PTP, parce qu'elles font intervenir principalement les États-Unis et que le sucre n'est pas libéralisé pour le Canada aux termes de l'ALENA. Notre accès aux États-Unis est très restreint en ce qui concerne le sucre et les produits contenant du sucre.

En bénéficiant d'un meilleur accès aux États-Unis, au Japon et à d'autres pays dans le cadre du PTP, nous aurions une occasion en or d'assurer l'accès au marché de nos produits et de ceux de nos clients afin de rétablir l'utilisation de la capacité que nous avons perdue depuis une dizaine d'années. Nous pensons que tous les pays membres du PTP, y compris le Canada, doivent conserver une ambition et une vision fortes à l'égard de cette initiative. Nous sommes quelque peu préoccupés par le fait que les médias ont indiqué récemment que le Canada ne s'investit pas suffisamment dans les pourparlers avec les États-Unis au sujet de l'accès au marché.

Notre cible secondaire est le Japon, qui aura des retombées substantielles, particulièrement dans l'Ouest. Mike Walton peut traiter de la question et vous parler brièvement des répercussions sur Lantic.

Mike Walton, Member, Canadian Sugar Institute: Good morning. Lantic is a Canadian-owned company with 650 dedicated employees across the country and annual sales of over \$600 million. Lantic is the largest refiner of sugar in Canada by way of its two brands, Lantic in the east and Rogers in west. We have three capital-intensive refined sugar operations in Canada, two cane refineries — one in Montreal and the other in Vancouver — as well as a sugar beet processing plant in Taber, Alberta. We also have a distribution centre in Toronto and a blending facility in Scarborough, Ontario, that produces products such as iced tea, dry dairy and bakery blends for the Canadian and U.S. markets.

Today, I would like to reinforce briefly the comments made by Sandra and emphasize the importance of trade negotiations with the high-value markets, including the historic trade opportunity that the TPP represents for our company.

Lantic welcomed the conclusion of the CETA, which when implemented will be the first opportunity for Lantic to compete in the European market. This is not free trade but will eventually provide proximately 50,000 tonnes of sugar-containing product access for the Canadian industry. This is a good start but not enough to restore competitiveness in our industry. Similarly, Canadian sugar and chocolate confectionery and other processed products will see some opportunity in the European market. However, the trade balance will be skewed in favour of the EU.

The only meaningful export market we have today for Canadian sugar is the United States. However, our sugar exports are constrained to a minimal 10,300-tonne quota, which represents just one tenth of 1 per cent of that market. We have some sugar-containing product access to the U.S. for our eastern refinery, yet that quota is providing less value given the competition from Mexico and other countries, which have duty-free access to the United States under their preferential agreements. In other words, our trade situation will continue to deteriorate relative to our trading partners if Canada does not negotiate commercially meaningful access to the U.S., Japan and other TPP countries.

We at Lantic applaud the ongoing efforts of the government to widen Canada's commercial relationship on a global basis. The CETA is a very positive development in a highly restricted global market, but it is not enough to maintain the competitiveness of our industry and our customer base in the decades ahead. We believe that the TPP is a critical opportunity that we cannot afford to miss. We strongly support and encourage these trade-liberalizing negotiations that will help us to diversify our customer base and ensure that Lantic continues its important contribution to the Canadian economy, which it has done for over 125 years.

Mike Walton, membre, Institut canadien du sucre : Bonjour. Lantic est une entreprise appartenant à des intérêts canadiens qui compte 650 employés dévoués au pays et enregistre des ventes annuelles de plus de 600 millions de dollars. Elle est la plus importante raffinerie de sucre du Canada grâce à ses deux marques, Lantic dans l'Est et Rogers dans l'Ouest. Nous exploitons trois raffineries de sucre à haute intensité de capital, soit deux raffineries de canne, une à Montréal et une à Vancouver, ainsi qu'une usine de transformation de la betterave à sucre à Taber, en Alberta. Nous possédons également un centre de distribution à Toronto et une installation de mélange à Scarborough, en Ontario, où nous fabriquons des produits comme du thé glacé, du lait en poudre et des mélanges à pâtisserie destinés aux marchés canadiens et américains.

Aujourd'hui, j'aimerais appuyer brièvement les propos de Sandra et souligner l'importance des négociations commerciales avec les marchés à valeur élevée, notamment l'occasion commerciale historique que le PTP offre à notre entreprise.

Lantic s'est réjoui de la conclusion de l'AECG, car une fois mis en œuvre, il lui permettra de percer sur le marché européen. Ce n'est pas un accord de libre-échange, mais il pourrait permettre à l'industrie canadienne d'exporter approximativement 50 000 tonnes de produits contenant du sucre. C'est un bon départ, mais ce n'est pas suffisant pour rétablir la compétitivité de notre industrie. De même, il sera possible d'exporter des confiseries composées de sucre et de chocolat et d'autres produits transformés sur le marché européen. Mais la balance commerciale penchera en faveur de l'Union européenne.

Les États-Unis sont le seul marché d'exportation intéressant qui s'offre actuellement pour le sucre canadien. Nos exportations de sucre sont toutefois limitées à un quota minimal de 10 300 tonnes, ce qui équivaut à un dixième de 1 p. 100 de ce marché. Nous pouvons exporter aux États-Unis certains produits contenant du sucre venant de notre raffinerie de l'Est, mais le quota fait que la valeur est moindre en raison de la concurrence du Mexique et d'autres pays, qui bénéficient d'un accès en franchise en vertu de leurs accords préférentiels avec les États-Unis. Autrement dit, notre situation commerciale continuera de se détériorer par rapport à celle de nos partenaires commerciaux si le Canada ne négocie pas un accès satisfaisant sur le plan commercial avec les États-Unis, le Japon et d'autres pays membres du PTP.

Nous saluons les efforts constants que le gouvernement déploie pour élargir les relations commerciales du Canada à l'échelle mondiale. L'AECG constitue un progrès très positif dans un marché mondial très restreint, mais ce n'est pas suffisant pour maintenir la compétitivité de notre industrie et notre clientèle dans les décennies à venir. Nous considérons que le PTP offre une occasion exceptionnelle que nous ne pouvons pas nous permettre de manquer. Nous appuyons et encourageons fortement les négociations relatives à la libéralisation du commerce, qui nous aideront à diversifier notre clientèle et qui permettront à Lantic de continuer de faire une contribution importante à l'économie canadienne, comme elle le fait depuis plus de 125 ans.

The Chair: Mr. Chapeskie, please proceed.

Dave Chapeskie, Executive Director, International Maple Syrup Institute: Thank you, Mr. Chair, and good morning, everyone. I think we have the appropriate format here because we've introduced the umbrella for the sugar industry as a whole. I'm going to be focused on the pure maple syrup industry. The International Maple Syrup Institute represents maple industry stakeholders, producers, packers, equipment manufacturers and others in the supply chain in both Canada and the United States, and has been operative since 1975. I want to begin by saying a few words about pure maple syrup and pure maple products and what makes them stand unique.

First, it's uniquely North American produced. It's recognized in our country for its national heritage significance. It's sustainable and the first agriculturally produced crop in the spring. It's natural and produced with not a lot of energy inputs in terms of land, and it's pure.

One of the central mandates of our institute is to ensure the integrity and purity of pure maple products, not just in domestic markets but in the international marketplace as well. It is one of the highest nutritional content sweeteners out there. I have some information that I will leave with the committee on that. Recent research findings indicate that it has great promise in terms of its health benefits as well, but the final verdict is that clinical trials have not been completed on that. It's suitable for various diverse food applications. I think at this point we've just scratched the surface in terms of exploring that potential, particularly in international markets.

In 2013, the maple syrup industry was worth an estimated just over \$400 million to the Canadian economy, and about three quarters of that was exports. The export market and the maintenance of access to export markets for pure maple syrup and pure maple syrup derivatives are extremely important to our industry. At the present time, roughly two thirds of our exports go to the United States, with 9 per cent to Japan, 15 per cent to Europe and the rest spread out globally, basically.

That's where we're at right now. The International Maple Syrup Institute is currently working on a market strategy. We have a goal to double the value generated from our industry over the next seven to ten years. We think that that is entirely possible, particularly when you look at the uniqueness of our particular sweetener product and the potential to develop diverse products and market them around the world.

As an industry, we would like to see the government continue to support production as well as product and market research as recommended by the Canadian maple advisory committee. Our institute is closely affiliated with the committee, except that we also have representation from stakeholders in the United States, which we see as very important, particularly when you consider

Le président : Monsieur Chapeskie, vous avez la parole.

Dave Chapeskie, directeur exécutif, Institut international du sirop d'érable : Merci, monsieur le président, et bonjour à tous. Je pense que nous avons le format approprié ici, car nous avons pavé la voie pour l'industrie du sucre dans son ensemble. Je traiterai principalement de l'industrie du sirop d'érable pur. L'Institut international du sirop d'érable représente depuis 1975 les intervenants, les producteurs, les emballeurs, les fabricants de matériel et d'autres membres de la chaîne d'approvisionnement de l'industrie de l'érable du Canada et des États-Unis. Je veux commencer en prononçant quelques mots au sujet du sirop d'érable pur et des produits de l'érable purs afin d'expliquer ce qui les rend uniques.

D'abord, il s'agit d'un produit exclusivement nord-américain, reconnu dans notre pays pour sa valeur patrimoniale nationale. Cette culture durable et naturelle est le premier produit agricole qui apparaît au printemps. Il s'agit d'un produit pur dont la production exige peu d'intrants énergétiques en ce qui concerne la terre.

L'un des principaux mandats de notre institut consiste à assurer l'intégrité et la pureté des produits de l'érable purs, sur les marchés tant intérieur qu'extérieur. Le sirop d'érable est l'un des édulcorants ayant le contenu le plus nutritif sur le marché. J'ai avec moi de l'information à ce sujet, que je laisserai au comité. Des recherches récentes indiquent que ce produit est très prometteur au chapitre des avantages pour la santé, mais le verdict final, c'est que les essais cliniques ne sont pas terminés. Ce sirop se prête à diverses applications dans le domaine de l'alimentation. Je pense que nous ne faisons que commencer à en explorer le potentiel, particulièrement sur les marchés internationaux.

En 2013, la valeur de l'industrie du sirop d'érable dans l'économie canadienne était évaluée à un peu plus de 400 millions de dollars, et environ les trois quarts de sa production étaient exportés. Le marché extérieur et le maintien de l'accès à ce marché pour le sirop d'érable pur et ses produits dérivés sont extrêmement importants pour notre industrie. À l'heure actuelle, environ les deux tiers de nos exportations sont destinés aux États-Unis, 9 p. 100 vont au Japon, 15 p. 100 prennent le chemin de l'Europe et le reste est essentiellement réparti dans le monde.

Voilà où nous en sommes actuellement. L'Institut international du sirop d'érable travaille actuellement à une stratégie de mise en marché. Nous entendons doubler la valeur que génère notre industrie au cours des sept prochaines années. Nous pensons que c'est tout à fait possible, particulièrement au regard du caractère unique de notre édulcorant et de la possibilité de mettre au point divers produits pour les mettre en marché à l'étranger.

Notre industrie voudrait que le gouvernement continue d'appuyer la production, ainsi qu'une étude de produit et de marché, comme le recommande le comité aviseur de l'industrie canadienne de l'érable. Notre industrie collabore étroitement avec ce comité, qui compte aussi des représentants des États-Unis, ce que nous jugeons très important, particulièrement quand on

that, at the present time, pure maple products only represent about 1 per cent of the total sweetener market. When we say we have a goal over the next seven to ten years to double, we're talking about doubling to 2 per cent and maybe ramping the overall value to the Canadian economy up closer to \$1 billion per year.

We would like to see more emphasis on developing markets for value-added products and development of more applications for especially the processing grade of maple syrup. Recently, both the Canadian and U.S. governments have approved implementation of a new grade and classification standard for maple syrup that will be applied around the world. This has come out of close cooperation and collaboration. It was advocated for by our institute, and it was the collaboration and the consensus-building that happened between Canada and the United States that helped finalize the recommendations for that.

We feel that that standard of identity for our product, one definition, one clear description in terms of the unique classes of maple syrup that is reflected in the standard will make it easier for the consumer to identify with our product. It will make it easier to set it apart from the other sweeteners that are out there in the marketplace and, again, recognize its uniqueness around the globe. This is part of positioning the industry for growth well into the future.

We believe that much more needs to be done in terms of consumer awareness and education. We have a role as an industry in that, working in partnership with governments to get that awareness out there, still even in North America but also around the globe, and particularly where we market our products strategically. When I talk about strategic marketing around the globe, the best liaison for government is the Canadian Maple Industry Advisory Committee. I think that's very important.

We're starting to look at the potential for possibly getting recognized under Codex for quality assurance at the international level. We feel that that would have perhaps some significant advantage to our industry. Also, since we're uniquely North American, we're starting to explore the potential to see if we can get some certification or standard of authenticity, which has been done for a number of products such as wine in other countries and so on, to further differentiate pure maple products.

Thank you very much.

The Chair: Thank you.

Senator Merchant: Thank you very much. I'm going to ask the first question of the sugar people. The EU is the world's largest producer of beet sugar and the main importer of raw cane sugar for refining. The sugar market in the EU is regulated by production quotas, minimum beet price and trade mechanisms.

considère qu'actuellement, les produits de l'érable purs ne constituent environ que 1 p. 100 du marché total des édulcorants. Quand nous disons que notre objectif est de doubler notre part de marché au cours des sept prochaines années, nous comptons la porter à 2 p. 100 et peut-être accroître la valeur totale de notre industrie dans l'économie canadienne pour la faire passer à près de 1 milliard de dollars annuellement.

Nous voudrions que l'accent soit davantage mis sur le développement de marché pour les produits à valeur ajoutée et la conception d'autres applications, en ce qui concerne particulièrement les catégories de sirop d'érable. Les gouvernements du Canada et des États-Unis ont récemment approuvé la mise en œuvre d'une nouvelle norme de classification du sirop d'érable qui s'appliquera à l'échelle mondiale. Cette initiative est le fruit d'une coopération et d'une collaboration étroites. C'est notre institut qui a recommandé cette norme, et c'est parce que le Canada et les États-Unis ont collaboré et formé un consensus que ces recommandations ont vu le jour.

Nous considérons qu'avec cette norme reposant sur une définition et une description claire des catégories particulières de sirop d'érable, le consommateur pourra identifier nos produits plus aisément. Il sera plus facile de distinguer des autres édulcorants sur le marché et de reconnaître leur caractère unique dans le monde. Cette initiative s'inscrit dans les efforts déployés pour positionner l'industrie sur le chemin de la croissance à très long terme.

Nous pensons qu'il faut en faire beaucoup plus pour sensibiliser et informer le consommateur. Notre industrie a un rôle à jouer à cet égard en travaillant en partenariat avec les gouvernements pour sensibiliser la population, encore en Amérique du Nord, mais aussi aux quatre coins du monde, particulièrement dans les marchés où nous proposons nos produits de manière stratégique. Au chapitre de la mise en marché stratégique à l'échelle mondiale, le comité aviseur de l'industrie de l'érable est le meilleur agent de liaison du gouvernement. Je pense que c'est très important.

Nous commençons à examiner la possibilité de peut-être obtenir une reconnaissance pour l'assurance de la qualité aux termes du Codex à l'échelle internationale. Nous pensons que cela pourrait avoir un avantage substantiel pour notre industrie. De plus, comme notre produit est exclusivement nord-américain, nous commençons à envisager la possibilité d'instaurer une certification ou une norme d'authenticité, comme on l'a fait dans d'autres pays pour des produits comme le vin, afin de permettre aux produits de l'érable purs de se distinguer davantage.

Merci beaucoup.

Le président : Merci.

La sénatrice Merchant : Merci beaucoup. Je vais poser la première question aux témoins de l'industrie du sucre. L'Union européenne est, de par le monde, le plus important producteur de sucre de betterave et le principal importateur de sucre de canne brut aux fins de raffinage. Le marché du sucre y est réglementé au

Imports of sugar in the U.S. are subject to tariff trade quotas that permit entry to a certain quantity of sugar under the low tariff. I'm going to ask you some questions about that.

Given these trade barriers, to what extent is Canada able to compete in international markets? Did the CETA address with the EU any of these trade barriers in Europe? Does Canada impose any restrictions on imports of sugar and sugar products?

Ms. Marsden: The first question was does Canada compete in international markets? If I'm correct, that was the question?

Senator Merchant: Yes.

Ms. Marsden: You're quite correct. The U.S. would be our first logical export market, the EU a secondary market given distance. Nevertheless, sugar is one of the most restricted commodities globally, and we are significantly restricted. We do have some access to the U.S., as Mr. Walton mentioned, that small quota for beet sugar, and some sugar-containing products that our members produce, but most of that access has been through processed food products. The EU is even more restrictive. We have zero access for sugar, and they have more restrictions on food products based on the sugar content, cocoa, wheat and so on.

We have been constrained in terms of exporting outside our borders, but nonetheless we are competitive because our market is open. We are one of the few markets in the world that does operate on a world market barrier. We have a very small tariff of 8 per cent on refined sugar. We have had to become competitive, closed plants, consolidated operations, invested in existing plants, even plants that were established in the 1800s. We are competitive and we want to maintain that competitiveness as we look forward to these new trade negotiations so that the playing field doesn't tilt further.

In terms of the CETA, it did not address those fundamental distortions in the European sugar program. We have gained some access, but yes, we do have this potential threat coming from the European Union. Since 1995, we have had countervailing duties against European subsidized sugar. We're in the process of going through a five-year sunset review on that, so there's no guarantee that we can maintain that. The European Union has a very large surplus because their market price is supported and that supports production. We do operate in a very un-level playing field. Unfortunately, or fortunately, it has created a competitive industry, and I would say we're at that tipping point where we

moyen de quotas de production, d'un prix minimal de la betterave et de mécanismes commerciaux. Les importations de sucre aux États-Unis font l'objet de tarifs et de quotas commerciaux qui permettent l'entrée d'une certaine quantité de sucre assujettie à des tarifs moins élevés. Je vais vous poser quelques questions à ce sujet.

Compte tenu des obstacles au commerce, dans quelle mesure le Canada est-il capable d'affronter la concurrence sur les marchés internationaux? L'AECG conclu avec l'Union européenne a-t-il permis d'éliminer certains de ces obstacles en Europe? Le Canada impose-t-il des restrictions aux importations de sucre et de produits du sucre?

Mme Marsden : Vous vouliez d'abord savoir si le Canada est compétitif sur les marchés internationaux? Si je comprends bien, c'était la question.

La sénatrice Merchant : Oui.

Mme Marsden : Vous avez tout à fait raison. Les États-Unis seraient notre premier marché d'exportation logique, suivi de l'Union européenne en raison de la distance. Le sucre est néanmoins un des produits faisant l'objet du plus de restrictions dans le monde, et nos exportations sont très restreintes. Nous bénéficions d'un certain accès aux États-Unis, comme M. Walton l'a souligné, pouvant y exporter de petits quotas de sucre de betterave et de certains produits contenant du sucre que nos membres produisent, mais ce sont surtout des aliments transformés que nous y exportons. L'Union européenne impose encore plus de restrictions. Nous ne pouvons pas y exporter de sucre, et d'autres restrictions s'y ajoutent concernant les produits alimentaires selon leur teneur en sucre, en cacao, en blé et en divers produits.

Nos exportations sur les marchés extérieurs sont limitées, mais nous sommes tout de même concurrentiels, car notre marché est ouvert. Notre pays est l'un des rares à agir en fonction des obstacles au marché international. Le tarif sur le sucre raffiné y est d'à peine 8 p. 100. Nous avons dû devenir concurrentiels, fermer des usines, fusionner des activités et investir dans les usines existantes, voire des installations établies dans les années 1800. Nous sommes concurrentiels et nous voulons maintenir cette compétitivité tout en surveillant les nouvelles négociations commerciales pour que le déséquilibre ne s'accroisse pas.

Quant à l'AECG, il n'a pas permis d'éliminer les distorsions fondamentales du programme européen qui concerne le sucre. Nous avons obtenu un certain accès, mais nous sommes confrontés à la menace potentielle de l'Union européenne. Depuis 1995, nous imposons des droits compensatoires sur le sucre européen subventionné. Nous sommes en train d'effectuer un réexamen quinquennal de cette mesure, et rien ne garantit que nous pourrions la maintenir. L'Union européenne a d'énormes surplus parce que la valeur marchande y est soutenue, ce qui soutient la production. Nous ne sommes vraiment pas sur un pied d'égalité. Malheureusement, ou heureusement, cette situation a

threaten further plant closures if we don't restore capacity utilization in our plants through exports.

Senator Merchant: Mr. Walton, can you tell me if consumption of sugar in Canada is up or down? How much sugar per year do Canadians consume?

Mr. Walton: There's modest decline in consumption in Canada, but Sandra speaks to that on a national basis and can give you the exact percentage figures.

Senator Merchant: I'm just interested in the Canadian consumption of sugar.

Ms. Marsden: Right. On percentage of calories, it's estimated at about 11 per cent, or 53 grams per day. That's total added sugar, so refined sugar itself. To translate into grams per day, it's about 35 kilograms per person per year. That's the availability. So from a business perspective, it's the sales that matter as opposed to actual consumption. Actual consumption is estimated at about 40 per cent less than that, due to all of the waste and losses from production through to consumption.

Mr. Walton is correct that there has been a modest decline in per capita consumption, but the biggest impact on our industry has been the trade imbalance with the loss in production in Canada's processed food products.

Senator Merchant: Could I ask a question about maple syrup?

The Chair: Yes.

Senator Merchant: Good morning, Mr. Chapeskie. Are you after a niche market with maple syrup? Can you compete with all the other syrups? I'm asking price-wise. I know that you have a quality product, but competition is important and consumers look at prices when they make purchases.

Mr. Chapeskie: Absolutely, but I believe that — I guess we can use the example of right now. Right now in our industry, I would describe it as pretty much thriving, notwithstanding the difference in price, which relates back to capital investment and the cost of producing pure maple products, the energy inputs and all the rest of it.

But I think we're very competitive. I think as an industry, what we want to do is put the focus on accenting the uniqueness of our sweetener compared to the other syrups, for example, that are out there in retail markets. We're doing a pretty good job of that.

One of the concerns and one of the challenges our institute is currently working on is that there is a fair bit of retail misrepresentation of maple in the marketplace. For example, some products are using the symbolism from the maple industry,

rendu l'industrie concurrentielle, et je dirais que nous nous trouvons à un point critique où nous risquons de fermer d'autres usines si nous n'y rétablissons pas l'utilisation de la capacité grâce aux exportations.

La sénatrice Merchant : Monsieur Walton, pouvez-vous m'indiquer si la consommation de sucre augmente ou diminue au Canada? Quelle quantité de sucre les Canadiens consomment-ils par année?

M. Walton : On assiste à une légère baisse de la consommation au Canada, mais Sandra connaît la situation à l'échelle nationale et peut vous donner les pourcentages exacts.

La sénatrice Merchant : Je ne m'intéresse qu'à la consommation de sucre des Canadiens.

Mme Marsden : D'accord. On évalue la consommation à environ 11 p. 100 des calories ou 53 grammes par jour. C'est pour le sucre ajouté, donc le sucre raffiné comme tel. La quantité quotidienne en grammes par jour totalise environ 35 kilogrammes par personne par année. C'est la quantité consommable. Du point de vue commercial, c'est la vente qui compte plutôt que la consommation réelle. On évalue que cette consommation réelle est 40 p. 100 inférieure à ce chiffre, en raison de toutes les pertes qui se font entre la production et la consommation.

M. Walton a raison d'affirmer que la consommation par habitant a légèrement décliné, mais c'est le déséquilibre de la balance commerciale et la perte au cours de la production d'aliments transformés au Canada qui ont eu le plus de répercussions sur notre industrie.

La sénatrice Merchant : Pourrais-je poser une question sur le sirop d'érable?

Le président : Oui.

La sénatrice Merchant : Bonjour, monsieur Chapeskie. Cherchez-vous à établir un créneau pour le sirop d'érable? Pouvez-vous affronter la concurrence de tous les autres sirops, du point de vue du prix, j'entends? Je sais que vous proposez un produit de qualité, mais la concurrence est importante et les consommateurs ont les prix à l'œil quand ils achètent.

M. Chapeskie : Certainement, mais je pense que nous pouvons utiliser un exemple ici. À l'heure actuelle, je dirais que notre industrie a le vent dans les voiles, peu importe la différence de prix, qui est attribuable à l'investissement en capital et au coût de production des produits de l'érable purs, comme les intrants énergétiques et tout le reste.

Mais je considère que nous sommes très concurrentiels. L'industrie cherche principalement à mettre en lumière le caractère unique de son édulcorant par rapport aux autres sirops proposés sur les marchés du détail, ce qu'elle fait fort bien, d'ailleurs.

Parmi les problèmes qui préoccupent actuellement notre industrie figurent les représentations trompeuses de l'érable qu'on trouve sur le marché du détail actuellement. Par exemple, certains produits arborent le symbolisme de l'industrie de l'érable,

like the maple trees and the buckets and all the rest of it, along with containers that have been long-standing in use in the maple industry. It's giving consumers the impression that, in fact, it's the real deal, while if you walk up and have a closer look at the ingredient listing, you'll soon find that a lot of times there's no pure maple in it, not 2 per cent, not 1 per cent, and that is a real concern. That makes it more difficult for our processors and people in the supply chain to compete, but we have a strategy now that we're working on to address that.

The price difference is not insurmountable. I think we can compete very well with the other sweeteners that are out there.

[Translation]

Senator Maltais: Mr. Chapeskie, first, I would like to say one thing to you: there is no place in Canada where maple syrup is talked about more than in this committee. I do not know if you follow the debates of the Senate Agriculture and Forestry Committee, but there is nowhere in Canada where it gets talked about more, and that is a good thing.

Where is your International Maple Syrup Institute located?

[English]

Mr. Chapeskie: The question is where the International Maple Syrup Institute located. I'm the executive director of the institute, and our executive office is actually at my home, about an hour south of Ottawa. So I guess I would have to say that's where we're located. But when my predecessor was involved, about 10 years ago, the executive office was in the state of Vermont. We're dynamic, you know; we move around.

[Translation]

Senator Maltais: Who are your members?

[English]

Mr. Chapeskie: First of all, pretty much all of the state- and provincial-level producer associations are volunteer associations that represent the best interests of the maple industry and those state- and provincial-level jurisdictions. For example, the Federation of Quebec Maple — no?

[Translation]

Senator Maltais: I do not agree with you.

You are talking about the Fédération des producteurs acéricoles du Québec, and 80 per cent of Quebec producers are members of that federation. There is the New Brunswick Maple Syrup Association, to which a very high percentage of producers belong, and there are associations in Ontario, Maine and

comme des érables, les seaux et tout le reste, ainsi que des contenants utilisés de longue date dans l'industrie de l'érable. Cela donne aux consommateurs l'impression qu'il s'agit d'un produit authentique, alors qu'un examen plus attentif de la liste des ingrédients permet de constater que bien souvent, le produit ne contient pas de sirop d'érable pur, même pas 1 ou 2 p. 100, et c'est vraiment préoccupant. Cette situation fait qu'il est plus difficile d'affronter la concurrence pour nos transformateurs et ceux qui font partie de la chaîne d'approvisionnement, mais nous travaillons actuellement à une stratégie pour résoudre le problème.

La différence de prix n'est pas insurmontable. Je pense que nous pouvons fort bien soutenir la concurrence des autres édulcorants sur le marché.

[Français]

Le sénateur Maltais : Monsieur Chapeskie, dans un premier temps, j'aimerais vous dire une chose : il n'y a pas un endroit au Canada où l'on parle davantage du sirop d'érable qu'au sein de ce comité. Je ne sais pas si vous suivez les débats du Comité de l'agriculture et des forêts du Sénat, mais il n'y a pas un endroit au Canada où on en parle davantage, et c'est une bonne chose.

À quel endroit est situé votre Institut international du sirop d'érable?

[Traduction]

M. Chapeskie : Vous voulez savoir où se trouve l'Institut international du sirop d'érable. Je suis directeur exécutif de l'institut, et notre bureau se trouve en fait chez moi, à environ une heure du sud d'Ottawa. Je suppose donc que c'est là que l'institut se trouve. Mais quand mon prédécesseur était en poste, il y a une dizaine d'années, l'institut était situé au Vermont. Nous sommes dynamiques, vous savez : nous ne restons pas en place.

[Français]

Le sénateur Maltais : Qui sont vos membres?

[Traduction]

M. Chapeskie : Tout d'abord, presque toutes les associations de producteurs des États et des provinces sont des regroupements de bénévoles qui représentent les intérêts de l'industrie de l'érable et des autorités de ces États et de ces provinces. Par exemple, la Fédération des producteurs acéricoles du Québec... non?

[Français]

Le sénateur Maltais : Je ne suis pas d'accord avec vous.

Vous parlez de la Fédération des producteurs acéricoles du Québec qui regroupe 80 p. 100 des producteurs au Québec. Il y a l'Association acéricole du Nouveau-Brunswick qui regroupe une très forte concentration de producteurs, et il y a celles de l'Ontario, du Maine et du Vermont. Je ne sais pas si vous êtes au

Vermont. I do not know if you are aware of how they operate — you must be, I am sure of it — but are you in contact, for instance, with Maine and Vermont?

[English]

Mr. Chapeskie: I think there's perhaps some misunderstanding because when I say that the producer associations, including the federations, are members of the institute, that means the federation or the association of producers in Ontario are represented within our institute. They have a voice and they have a vote within the —

[Translation]

Senator Maltais: Mr. Chapeskie, I must stop you; I apologize. But in order to understand the situation well, you have to know that the Ontario Maple Syrup Producers Association is one of the smallest in Canada.

Talk to me about Quebec and New Brunswick.

[English]

Mr. Chapeskie: Okay. All of the Canadian maple producer associations are represented as members of the International Maple Syrup Institute. That's Nova Scotia, New Brunswick, Quebec and Ontario, all of the four producing provinces.

In addition to that, many of the major packers like, for example, in Quebec — Citadelle Coopérative, Turkey Hill Sugarbush, LB Maple Treat Inc. — and other packers in both New Brunswick and in Quebec are members of our institute. Again, what it means is that the institute is kind of an umbrella association that brings in stakeholders from both Canada and the United States, including the different associations and the different voices that have an interest, that have a stake in the industry. That's kind of the way it works.

We come together as a board and make decisions that the board feels are in the best interests of the North American maple syrup industry.

[Translation]

Senator Maltais: Together with the associations and federations of Quebec, New Brunswick, Ontario, Maine and Vermont, do you take part in the delegations that go abroad to promote Canadian maple syrup?

[English]

Mr. Chapeskie: I didn't really get that. Could you repeat it?

courant du fonctionnement — vous devez l'être, j'en suis convaincu —, mais êtes-vous en contact, par exemple, avec le Maine et le Vermont?

[Traduction]

M. Chapeskie : Je pense qu'il y a peut-être eu un malentendu parce que, quand je dis que les associations de producteurs, notamment les fédérations, sont des membres de l'institut, cela veut dire que la fédération et l'association des producteurs de l'Ontario sont représentées au sein de notre institut. Elles ont une voix...

[Français]

Le sénateur Maltais : Monsieur Chapeskie, je vous arrête; je m'excuse. Pour bien comprendre la situation, il faut savoir que l'Association des producteurs de sirop d'érable de l'Ontario est l'une des plus petites au Canada.

Parlez-moi du Québec et du Nouveau-Brunswick.

[Traduction]

M. Chapeskie : D'accord. Toutes les associations de producteurs de sirop d'érable du Canada sont représentées en tant que membres de l'Institut international du sirop d'érable; cela comprend la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick, le Québec et l'Ontario, soit les quatre provinces productrices.

Par ailleurs, bon nombre des principales entreprises de conditionnement comme, par exemple, au Québec — la coopérative Citadelle, l'Érablière Turkey Hill, LB Maple Treat Inc. — et d'autres entreprises du Nouveau-Brunswick et du Québec sont des membres de notre institut. Encore une fois, cela veut que l'institut est en quelque sorte une association-cadre qui regroupe des intervenants du Canada et des États-Unis, y compris les diverses associations et les différents intervenants qui ont un intérêt dans l'industrie. Voilà comment cela fonctionne.

Nous nous réunissons pour former un conseil d'administration qui prend des décisions qui nous semblent être dans l'intérêt de l'industrie acéricole de l'Amérique du Nord.

[Français]

Le sénateur Maltais : Faites-vous partie, avec les associations et fédérations qui se trouvent au Québec, au Nouveau-Brunswick, en Ontario, au Maine et au Vermont, des délégations qui se rendent à l'étranger pour faire la promotion du sirop d'érable canadien?

[Traduction]

M. Chapeskie : Je n'ai pas très bien compris. Pourriez-vous répéter la question?

[Translation]

Senator Maltais: Does your organization join the various associations from Quebec, Ontario, New Brunswick, Maine and Vermont on the trips these associations make to other countries in order to promote Canadian maple syrup? I am referring to trips to Japan or Korea, for example; are you a part of those groups?

[English]

Mr. Chapeskie: No, the way it works now is the promotion — like the different associations in Canada, led by the federation because Quebec is the largest producer province, they input into the marketing strategies at the international level. That is the Canadian maple advisory committee group. The International Maple Syrup Institute links with them. In some cases, they're the exact same people in both organizations. It's this Canadian group that has been involved in inputting into the Canadian marketing strategic industry position and we interface with them. We link with them. I guess you could say we're kind of like a partner with them.

The Chair: If you permit me just to add, this is why, when you look at your membership of 2014, the Federation of Quebec is present, as are New Brunswick, Vermont, Maine, Ontario and Nova Scotia. Each of those members, they do participate internationally and nationally to expose your product. However, you being linked to represent them on the quality, like you have informed the committee earlier, on the product itself?

Mr. Chapeskie: That's correct. But it is important that for the first time in a long while, we are currently, and I take it it's an important point to emphasize, under the International Maple Syrup Institute that that same group — those same representatives, the Canadian representatives and the U.S. representatives — are working on a market strategy for the North American industry. How this strategy will be carried forward remains to be seen because obviously there will be dollars that will need to be invested. It will depend — like historically, it has been primarily Canadian investment. That's where the majority of the industry is. But if the U.S. comes to the table, representatives come to the table with a cost-share proposal. It's not beyond the realm of possibility that there would not be a partnership to advance the whole industry globally.

The Chair: For clarity, if you permit me, before we move on to the next senator: this is why your institution in December 2014, the federal government announced changes to the Maple Products Regulation and that was an initiative of the U.S. and Canada, so we could give a definition and grading system between

[Français]

Le sénateur Maltais : Votre organisme fait-il partie des différentes associations qui se trouvent au Québec, en Ontario, au Nouveau-Brunswick, au Maine et au Vermont, pour effectuer les voyages que ces associations font à l'étranger afin de faire la promotion du sirop d'érable canadien? Je parle de voyages au Japon ou en Corée, par exemple; faites-vous partie de ces groupes?

[Traduction]

M. Chapeskie : Non. En ce moment, pour ce qui est de la promotion, ce sont les différentes associations du Canada, menées par la fédération — étant donné que la province du Québec est la plus importante productrice —, qui s'occupent des stratégies de commercialisation à l'échelle internationale : elles forment le comité consultatif de l'industrie acéricole du Canada. L'Institut international du sirop d'érable communique avec le comité. Dans certains cas, les membres des deux organisations sont exactement les mêmes. C'est ce groupe canadien qui participe à l'élaboration de la position de l'industrie canadienne à l'égard de la stratégie de commercialisation, et nous sommes en relation avec les membres de ce groupe. Je suppose que vous pourriez dire que nous travaillons en partenariat avec eux.

Le président : Si vous me le permettez, j'aimerais simplement ajouter que c'est pour cette raison que, en 2014, vous comptiez comme membres la fédération du Québec, tout comme le Nouveau-Brunswick, le Vermont, le Maine, l'Ontario et la Nouvelle-Écosse. Tous ces membres prennent des mesures à l'échelle internationale et nationale pour faire connaître vos produits. Cependant, comme vous l'avez dit au comité tout à l'heure, vous êtes en relation avec eux pour pouvoir les représenter sur le plan de la qualité du produit?

M. Chapeskie : C'est exact. Toutefois, il est important de mettre l'accent sur le fait que, pour la première fois depuis longtemps, l'Institut international du sirop d'érable et ce même groupe — ces mêmes représentants du Canada et des États-Unis — collaborent à l'élaboration d'une stratégie de commercialisation pour l'ensemble de l'Amérique du Nord. Il reste à voir comment cette stratégie sera mise en œuvre étant donné que, bien sûr, il faudra faire des investissements. Il faudra voir, parce que, dans le passé, il s'agissait surtout d'investissements canadiens car c'est ici que se trouve la majeure partie de l'industrie. Or, des représentants des États-Unis pourraient faire une proposition de partage des coûts. Il n'est pas inconcevable qu'un partenariat soit formé pour faire avancer l'ensemble de l'industrie.

Le président : Avant de donner la parole à la prochaine sénatrice, si vous me le permettez, j'aimerais préciser que c'est pour cette raison que, en décembre 2014, le gouvernement fédéral a annoncé la modification du Règlement sur les produits de l'érable, qui était une initiative conjointe des États-Unis et du

U.S. and Canada, while also giving consumers more consistent and relevant information about different varieties of maple syrup.

Mr. Chapeskie: Absolutely. That's the best example of how this North American collaboration works, in the best interests of both the Canadian industry and the U.S. industry.

The Chair: Absolutely. On the basis that you were the instigator to propose and request governments to look, and that's why the U.S. and Canada engaged in this format?

Mr. Chapeskie: That's correct, and even with that one we circled back to the Canadian maple advisory committee to get their endorsement separate, even after we had their vote within the institute.

Senator Unger: Thank you, guests. Your comments are very interesting. I'd like to go back to sugar. I'm looking at a paper from the Canadian Sugar Institute. It talks about a significant share of global trade that takes place under historical country preferences or bilateral agreements. So while the United States and Europe allow for preferential imports from certain developing and least-developed countries, industrial countries such as Canada cannot freely export to their markets. Of course, this is what is distorting the whole issue of trade.

First, two questions: Since sugar is so restricted, is that why it was excluded from NAFTA and again CETA? You're fighting a battle here that you probably will never win.

Ms. Marsden: We keep fighting. I think in part, just as a preamble, if we don't, our view is that things will get worse. As bilateral trade agreements get negotiated, if we aren't part of those then we get further behind, so it's essential that we be part of it.

With respect to the NAFTA, sugar was excluded with respect to Canada and the U.S., whereas Mexico and the U.S. did negotiate bilateral access, so that's having an impact on us as well because Mexico has free access into the U.S. and we do not. The outcome of sugar was linked to some of Canada's sensitive issues. There are always trade-offs in these negotiations and that's why our view is that all countries must have everything on the table because there will always be linkages and that of course is an issue potentially in the TPP with countries such as the U.S. and Japan. Pretty much all of Canada's export commodities are sensitive in the Japanese market.

The bilateral is a negotiation with the CETA will not change its domestic programs. It has given us a little bit of access which is much better than none. We have to support that improvement, but it will be the long term before these things are changed. With

Canada. La modification visait à nous permettre d'établir un système commun de catégorisation et de classement, tout en fournissant aux consommateurs des informations plus cohérentes et pertinentes concernant les diverses variétés de sirop d'érable.

M. Chapeskie : Absolument. Il s'agit du meilleur exemple de cette collaboration nord-américaine, qui est dans l'intérêt des industries canadienne et américaine.

Le président : Absolument. Est-ce que les deux pays ont adopté ce format parce que c'est vous qui l'aviez proposé aux gouvernements?

M. Chapeskie : Oui, et même là, nous avons consulté le comité consultatif de l'industrie acéricole du Canada pour obtenir l'approbation des membres séparément, même après qu'ils aient approuvé la proposition à l'institut.

La sénatrice Unger : Merci, madame et messieurs les invités. Ce que vous dites est très intéressant. J'aimerais revenir au sucre. J'ai sous les yeux un document de l'Institut canadien du sucre, qui parle du fait qu'une part importante du commerce mondial suit les préférences historiques de chaque pays ou des accords bilatéraux. Par conséquent, tandis que les États-Unis et l'Europe permettent des importations préférentielles venant de certains pays en développement ou moins développés, des pays industrialisés comme le Canada ne peuvent pas exporter facilement sur leurs marchés. Ce sont ces genres de politiques qui ont un effet négatif sur le commerce du sucre.

J'aimerais commencer par poser deux questions : est-ce parce que le commerce du sucre fait l'objet de restrictions qu'il a été exclu de l'ALENA et aussi de l'AECG? Vous vous engagez dans un combat que vous ne gagnerez probablement jamais.

Mme Marsden : Nous continuons de nous battre. À notre avis, si nous ne le faisons pas, les choses ne feront qu'empirer. De plus en plus d'accords commerciaux bilatéraux sont négociés et, si le Canada n'y est pas partie, il accusera de plus en plus de retard. Il est donc essentiel d'y être partie.

En ce qui concerne l'ALENA, le sucre du Canada et des États-Unis a été exclu; or, le Mexique et les États-Unis n'ont pas négocié d'accès bilatéral. Cela a des répercussions sur nous aussi, dans la mesure où le Mexique a un libre accès au marché américain, tandis que nous n'y avons pas accès. La décision concernant le sucre était liée à certains autres marchés problématiques pour le Canada. Il faut toujours faire des compromis dans des négociations de ce genre, et c'est pour cette raison que, à notre avis, tous les pays devraient mettre toutes les cartes sur table parce qu'il existe toujours des liens dont il faut tenir compte. D'ailleurs, cela risque de poser problème pour le PTP avec des pays comme les États-Unis et le Japon. Presque tous les produits d'exportation du Canada sont considérés comme étant problématiques sur le marché japonais.

Les négociations bilatérales dans le cadre de l'AECG n'auront aucune répercussion sur les programmes nationaux. L'accord nous a donné un accès limité — et c'est mieux que rien. Nous devons appuyer les démarches dans ce sens, mais c'est seulement à

the numerous bilateral and regional trade negotiations, ultimately we have to hope that this will bring us back to the World Trade Organization negotiations, which are the mechanism to liberalize markets in a more comprehensive way that get at the export subsidies and domestic supports and so on.

Senator Unger: Do you think that emerging global markets like the U.S. will allow trade with those countries and ban Canada? Is that a factor, they're trying to be a good big brother here and helping developing countries export their sugar? Charity, does that come into in?

Ms. Marsden: In sugar, in particular, this is a long history of skewed markets and preferential access to essentially limit it to certain countries to protect the domestic industry. So that's really the rationale for Europe and the U.S. in particular protecting their markets.

Many countries provide preferential access for developing and least developed countries and that's a good thing. Ultimately, economies would and value chains would work better if there was more liberalization, more broadly.

Senator Unger: The Canada brand, which is a marketing strategy, that wouldn't really do a heck of a lot of good in this industry? Your colleague is shaking his head.

Okay. I can understand that. My last question is: Do you think that under the TPP that Canada, you've already mentioned Japan, are we going to get a better deal there, do you think?

Ms. Marsden: I would be reluctant to speculate, but it's absolutely essential that Canada maintain a leadership role in that negotiation because if we get carved out, we've got 12 countries and it's the vast majority of trade in agri-food, and if Canada isn't in that group, all of our agri-food commodities are going to get further behind and that's not just sugar. We're in a particular situation with the U.S. and Japan, but all of the other agri-food commodities, beef, pork, grains, will be compromised as well. We are members of the Canadian Agri-Food Trade Alliance, so we work collaboratively to advocate that position.

Mr. Walton: If I may add to that, I like your question. I would add to it that we must get a better deal in TPP. There hasn't been a significant trade deal that's been in front of this industry in a very long time, likely a generation, and we must get a better deal. We have a beet plant in Taber, Alberta, that is supported by over 250 individual farmers that grow sugar beet. We have a large seasonal workforce for harvest. That plant is directly across from access to the United States and is dependent on getting a good deal on TPP. Fifty-five per cent of the sugar produced in the

long terme que les choses vont réellement changer. En définitive, compte tenu des nombreuses négociations bilatérales et régionales, espérons que ce dossier finira par être renvoyé aux négociations de l'Organisation mondiale du commerce. C'est le mécanisme par lequel il faut passer pour libéraliser les marchés de façon plus globale afin de couvrir, entre autres, les subventions à l'exportation et les soutiens nationaux.

La sénatrice Unger : Pensez-vous que les États-Unis permettront des échanges avec les marchés mondiaux émergents, mais excluront le Canada? Est-ce que cela pourrait être un facteur? Est-ce que les États-Unis essaient d'être un bon grand frère dans ces cas en aidant les pays en développement à exporter leur sucre? Est-ce que la charité entre en ligne en compte?

Mme Marsden : Dans le cas du sucre, en particulier, les marchés faussés existent depuis longtemps et, essentiellement, l'accès préférentiel en vue de limiter l'accès à un nombre limité de pays a comme objectif de protéger l'industrie nationale. Voilà pourquoi l'Europe et les États-Unis en particulier protègent leurs marchés.

Beaucoup de pays accordent un accès préférentiel aux pays en développement ou au moins aux pays moins développés, et c'est une bonne chose. Les économies et les chaînes de valeurs se porteraient mieux s'il y avait une libéralisation plus étendue.

La sénatrice Unger : Par conséquent, l'image de marque du Canada, qui est une stratégie de commercialisation, ne fonctionnerait pas vraiment dans cette industrie? Votre collègue secoue la tête.

D'accord. Je comprends. Ma dernière question est la suivante. Vous avez déjà parlé du Japon, mais pensez-vous que, aux termes du PTP, le Canada obtiendra de meilleurs résultats?

Mme Marsden : J'hésite à avancer des hypothèses. Toutefois, il est absolument essentiel que le Canada assume un rôle de leadership dans ces négociations, parce que la grande majorité des 12 pays concernés échangent des produits agroalimentaires. Si le Canada ne fait pas partie de ce groupe, ce n'est pas seulement le marché du sucre qui subira des répercussions négatives, mais tous nos marchés agroalimentaires. Nous nous trouvons dans une situation spéciale avec les États-Unis et le Japon, mais tous les autres produits agroalimentaires, comme le bœuf, le porc et les grains seront aussi compromis. Nous sommes membres de l'Alliance canadienne du commerce agroalimentaire, et nous travaillons ensemble pour défendre notre position.

M. Walton : J'aime bien votre question. J'aimerais ajouter qu'il nous faut obtenir de meilleurs résultats lors des négociations en vue du PTP. Notre industrie n'a pas fait l'objet d'un accord commercial depuis très longtemps — probablement une génération; nous devons donc faire mieux. Nous avons une usine de betteraves à Taber, en Alberta, qui est alimentée par plus de 250 agriculteurs qui récoltent des betteraves à sucre. Nous avons un important effectif saisonnier pour faire la récolte. L'usine est directement en face des États-Unis, et sa survie va

United States is beet sugar. They are very familiar with the beet product. It's an excellent market for that plant.

[Translation]

Senator Dagenais: My question is for Mr. Chapeskie. As you know, free trade agreements have been signed with Korea and the European Union. How would you assess your market share? What are the tariff barriers that could get in the way of your increasing your market share?

[English]

Mr. Chapeskie: Thank you for the question. In terms of the Korean market and the markets that you mentioned, I would need to consult with our members, in particular, members like the Federation of Quebec Maple Producers, which has been kind of the lead on the Canadian maple advisory committee, and also representatives from folks like Citadelle Coopérative. That's not a question I can answer directly. I don't have that information.

The Chair: Mr. Chapeskie, could you verify that with the membership of your association and provide the information through the clerk, please?

Mr. Chapeskie: Absolutely.

The Chair: Thank you.

[Translation]

Senator Dagenais: I think that these agreements will eliminate the 8 per cent tariff barriers. This could open up other markets. However, as the chair said, it is important to know the impact of that measure on maple syrup sales. In my opinion, it could have important repercussions.

[English]

The Chair: You can provide us with the information.

Mr. Chapeskie: Absolutely. Just as a comment on the tariffs, especially from the U.K., I can say from feedback I have gotten from our people, tariffs have been a restriction in the U.K. and viewed as somewhat of a barrier. If that's happening, and this is not information that I'm plugged into directly at this point, but I'm certain that that would be advantageous from what I had reported in to me, anyway. Beyond that, as the chairman requested, I'll get some information back to committee.

The Chair: When you're looking at this, on the same matter, if you could link the emerging markets with China, please?

Mr. Chapeskie: Okay. Thank you.

dépendre des résultats obtenus lors des négociations en vue du PTP. Cinquante pour cent du sucre produit aux États-Unis est du sucre de betterave. Les Américains connaissent donc bien ce produit. Il s'agit d'un excellent débouché pour cette usine.

[Français]

Le sénateur Dagenais : Ma question s'adresse à monsieur Chapeskie. Comme vous le savez, il y a eu la signature d'accords de libre-échange avec la Corée et avec l'Union européenne. À combien évaluez-vous vos parts de marché? Quelles sont les barrières tarifaires qui pourraient freiner l'augmentation de votre part de marché?

[Traduction]

M. Chapeskie : Merci de cette question. En ce qui concerne le marché coréen, il faudrait que je consulte mes membres, tout particulièrement la Fédération des producteurs acéricoles du Québec, qui dirige en quelque sorte le comité consultatif de l'industrie acéricole du Canada, et aussi des représentants d'entreprises comme la coopérative Citadelle. Je ne peux pas répondre directement à cette question parce que je n'ai pas ces renseignements.

Le président : Monsieur Chapeskie, pourrais-je vous demander de vous renseigner auprès des membres de votre association et de nous fournir les réponses par l'entremise du greffier?

M. Chapeskie : Absolument.

Le président : Merci.

[Français]

Le sénateur Dagenais : Je crois que ces accords vont éliminer les 8 p. 100 qui sont imposés en matière de barrières tarifaires. Cela pourrait peut-être permettre d'ouvrir d'autres débouchés. Cependant, comme l'a dit le président, il est important de connaître l'impact de cette mesure sur les ventes de sirop d'érable. À mon avis, cela pourrait avoir des répercussions importantes.

[Traduction]

Le président : Vous pourrez nous fournir les renseignements.

M. Chapeskie : Absolument. Au sujet des droits de douane, surtout ceux auxquels les produits sont assujettis au Royaume-Uni, d'après ce que nos membres nous disent, ces droits sont considérés comme étant des barrières. Si c'est bien le cas — je n'ai pas directement accès à des renseignements de ce genre —, je suis convaincu que cela serait avantageux pour nous, du moins, d'après ce qu'on m'a dit. Comme le président me l'a demandé, il faudra que je vous revienne là-dessus.

Le président : Pendant que vous vous renseignez à ce sujet, pourriez-vous aussi vous renseigner au sujet des liens entre les marchés émergents et la Chine, s'il vous plaît?

M. Chapeskie : D'accord. Merci.

Senator McIntyre: Thank you for your presentations. As I understand, the Canadian Sugar Institute represents sugar manufacturers on nutrition and international trade affairs. As far as nutrition is concerned, I further understand that the institute offers a science-based nutrition information service. Could you elaborate on that service, please?

Ms. Marsden: We established that service in 1988, given the increasing misinformation, essentially, in the consumer media marketplace around sugar — many diet books, low-carbohydrate, low sugar, sugar busters, and today we have sugar is toxic. There is a huge amount of misinformation not based on science. We have dietitians and a PhD in nutrition who work to monitor the science and communicate that to health professionals to present at conferences to really try to encourage more science-based information so that consumers are better informed.

Senator McIntyre: Several witnesses who have appeared before this committee expressed some concerns regarding the shortage of skilled employees in various agricultural and agri-food sectors. Among those concerns we note administrative burden and fee cost. The federal government recently introduced a new electronic system called the Express Entry system. As I understand, this system offers flexibility regarding employee selection and processing time application. What would you suggest to improve employers' access to skilled workers?

Mr. Walton: We have many programs in all of the provinces that we operate in and take advantage of various access to skilled employees. We have gone through a drought, as you would imagine, in our Taber, Alberta, plant for the last 10 years because of the oil fields, and it was very difficult to get skilled workers. I would suggest, without knowing specifically, that our HR group has worked with that access point. We have even held recruitment fairs in Saint John, New Brunswick, where we used to have a plant and had many skilled workers trying to recruit employees to move to Alberta to satisfy the demand.

Senator Unger: How would you describe a skilled worker? What skills are needed?

Mr. Walton: Mostly in our business it's skilled tradespeople. Millwrights, electricians and things like that would be the specific skilled workers that we have a hard time recruiting.

Senator Beyak: Thank you very much for your information. There's the old expression that a spoonful of sugar helps the medicine go down. Have you considered aggressively fighting back about all the misinformation on sugar and actually the healing powers of sugar that have been well documented over

Le sénateur McIntyre : Merci de vos exposés. D'après ce que je comprends, l'Institut canadien du sucre représente les producteurs de sucre pour les questions relatives à la nutrition et au commerce international. En ce qui concerne la nutrition, j'ai aussi entendu que l'institut offre un service d'information scientifique sur la nutrition. Pourriez-vous nous en parler?

Mme Marsden : Nous avons mis sur pied ce service en 1988, pour contrer la multiplication des informations erronées sur le sucre, qui sont essentiellement transmises dans les médias, comme des régimes faibles en glucides et des solutions de rechange au sucre. Aujourd'hui, on dit que le sucre est toxique. On transmet énormément d'informations erronées qui ne sont pas basées sur la science. Nous avons des diététistes et un docteur en nutrition qui se tiennent au fait des recherches scientifiques et qui font part de ces renseignements aux professionnels de la santé pour qu'ils puissent, à leur tour veiller à ce que les consommateurs soient mieux renseignés.

Le sénateur McIntyre : Plusieurs témoins qui ont comparu au comité ont exprimé des préoccupations concernant la pénurie de main-d'œuvre qualifiée dans divers secteurs des secteurs agricole et agroalimentaire. Parmi ces préoccupations, soulignons le fardeau administratif et les frais. Le gouvernement fédéral a récemment lancé un nouveau système électronique qu'on appelle le système Entrée express. D'après ce que je comprends, ce système offre une certaine souplesse quant à la sélection des employés et les délais de traitement des demandes. Que suggérez-vous pour améliorer l'accès des employeurs à des travailleurs qualifiés?

M. Walton : Dans toutes les provinces où nous sommes présents, nous avons de nombreux programmes et nous tirons parti de mesures d'accès à des travailleurs qualifiés. Comme vous pouvez l'imaginer, nous avons eu une pénurie à notre usine de Taber, en Alberta, au cours des 10 dernières années, en raison de l'exploitation des sables bitumineux; il était extrêmement difficile de trouver de la main-d'œuvre qualifiée. Je dirais, sans toutefois en connaître les détails, que notre groupe des ressources humaines a collaboré avec les responsables de ce point d'accès. Nous avons tenu des salons de l'emploi à Saint John, au Nouveau-Brunswick. Nous avions autrefois une usine dans cette ville et on y trouve beaucoup de travailleurs qualifiés. Afin de satisfaire à la demande, nous avons essayé de les recruter et les inciter à déménager en Alberta.

La sénatrice Unger : Quelle serait votre description d'un travailleur qualifié? Quelles sont les compétences requises?

M. Walton : Dans notre secteur, nous avons surtout besoin de gens de métier spécialisés. Il est particulièrement difficile de recruter des mécaniciens de chantier et des électriciens, par exemple.

La sénatrice Beyak : Merci beaucoup de ces renseignements. Comme le dit un vieil adage, c'est le morceau de sucre qui aide le médicament à passer. Avez-vous songé à combattre avec vigueur la diffusion d'informations erronées sur le sucre et à promouvoir les propriétés curatives du sucre, qui ont été bien documentées au

decades? There was gangrene during the Second World War. While we ate natural sugar as a society, whether it was cane, beet, maple, we were very healthy. Diabetes was rare. Insulin helped to solve the incidence of diabetes. Now that we've put so many additives and chemicals and artificial sugars into our products, diabetes is rampant. I have done a lot of research on this issue. I come from a long line of people who live a long time, eating moderately, a little bit of everything, and walking. I think there is a huge market out there for the healing powers of sugar and everything in moderation. I wonder if your research arm has looked into that at all.

Ms. Marsden: Thank you for the question. Actually, the industry used to have an advertising campaign to consumers, and we used to get the Rotten Apple Award from the Quebec dietitians. It's all context. We're not in the context to be aggressively promoting sugar, for many different reasons. We don't want to promote consumption. You're absolutely right. It's a natural product. It hasn't changed in centuries. It's a safe product. Statistics show we're consuming it in moderate amounts. Yet, it's an easy target in the context of a society that is overweight and obese.

We have elected to focus our educational, scientific strategy to work with opinion leaders and health professionals so that they can communicate the message, to work with government and to try to eventually inform consumers so that policies and programs are more accurate. The problem is there are so many out there that want to sell a diet book or create a new documentary, so we tend to be on the defensive, but we're just not in the kind of climate where it would be appropriate to actively promote sugar.

Senator Beyak: Thank you for your honesty.

Senator Merchant: My question is related to the previous question. What effect do artificial sweeteners have? There are so many of them, and there are new ones all the time. Have you noticed that they have affected the consumption of sugar per capita in Canada or in the world?

Ms. Marsden: It's almost impossible to measure that because there is no measure of the production of substitute sweeteners. There is a great range of them, and certainly they are being used in many different products, particularly in the beverage sector. Our industry has few sales in the beverage sector. Most such products today are sweetened with high fructose corn syrup, so it would have a bigger impact on that sector.

fil des décennies? La gangrène a sévi pendant la Deuxième Guerre mondiale. Même si la population consommait des sucres naturels — du sucre de canne, du sucre de betterave, du sucre d'érable —, les gens étaient en santé. Le diabète était rare, et l'insuline a aidé à réduire le taux de diabète. Maintenant que nos produits contiennent beaucoup d'additifs, de produits chimiques et de sucres artificiels, le diabète est endémique. J'ai fait beaucoup de recherches à ce sujet. Je fais partie d'une longue lignée de gens qui vivent longtemps, qui s'alimentent avec modération, consomment un peu de tout et pratiquent la marche. Par rapport à la promotion des propriétés curatives du sucre et de la consommation modérée en toute chose, je pense qu'il existe un marché énorme. Je me demande si les gens de votre volet recherche ont étudié cette question.

Mme Marsden : Je vous remercie de la question. En fait, l'industrie menait auparavant des campagnes de publicité auprès des consommateurs, et nous avions l'habitude de recevoir le prix « Pomme gâtée », remis par l'Ordre professionnel des diététistes du Québec. Tout est une question de contexte. Pour diverses raisons, le contexte actuel ne se prête pas à la promotion vigoureuse du sucre. Nous ne voulons pas en promouvoir la consommation. Vous avez tout à fait raison. C'est un produit naturel qui n'a pas changé depuis des siècles et qui est sans danger. Les statistiques démontrent que nous le consommons en quantités raisonnables. Or, dans un contexte d'une société aux prises avec des problèmes de surplus de poids et d'obésité, le sucre est une cible facile.

Nous avons choisi d'orienter notre stratégie en matière de communication et recherche scientifique sur la collaboration avec les leaders d'opinion et les professionnels de la santé pour les aider à transmettre le message. Nous misons aussi sur la collaboration avec le gouvernement — et nous voulons un jour essayer d'informer les consommateurs — pour obtenir des politiques et des programmes plus ciblés. Le problème, c'est qu'il y a tant de gens qui veulent vendre des livres sur les régimes ou réaliser un nouveau documentaire. Nous avons donc tendance à être sur la défensive. Nous ne sommes pas dans un contexte qui favorise la promotion active du sucre.

La sénatrice Beyak : Je vous remercie de votre franchise.

La sénatrice Merchant : Ma question est liée à la question précédente. Quels sont les effets des édulcorants artificiels? Il en existe une telle variété, et la liste s'allonge constamment. Avez-vous observé une incidence sur la consommation de sucre par habitant au Canada ou dans le monde?

Mme Marsden : C'est presque impossible à quantifier, parce qu'il n'existe aucun indicateur sur la production d'édulcorants. Il en existe une grande variété, et ils entrent dans la fabrication de nombreux produits, en particulier dans le secteur des boissons. Notre industrie réalise peu de ventes dans ce secteur. Aujourd'hui, l'édulcorant le plus utilisé dans la plupart des produits est le sirop de maïs à haute teneur en fructose. Ce produit aurait donc l'effet le plus important dans ce secteur.

Sugar has many functional properties that those sweeteners don't have. In food products, sugar is still the dominant sweetener. For example, breads won't rise without sugar and you can't brown cookies and cakes without it. Fortunately, there are many products where sugar is an integral ingredient with many properties that can't be substituted. There aren't data for analyzing to what extent it has reduced sugar. Most of that would be in the liquid sector.

Mr. Walton: We find on the retail side some degree of measurement by looking at shelf space. Today, the shelves are more and more crowded with non-nutritive sweeteners. That market segment is pretty much stable. It's a case of everybody fighting for the same shelf space and everybody trying to appear more natural or be more natural. You have seen a lot of press lately in the last few months about people trying to get the artificial sweeteners out of their diets and going to the natural non-nutritive sweeteners. That tide always seems to come and go but it doesn't have a big overall impact on sugar.

Senator Merchant: Would they have an impact on the maple syrup industry?

Mr. Chapeskie: I don't think there would be much impact, no.

[Translation]

Senator Maltais: Ms. Marsden, you said in the beginning of your presentation that 80 per cent of your production was from sugar cane. Can you tell me which countries you import this from in order to process it in Canada?

[English]

Ms. Marsden: Our members would source it from a variety of countries, principally in the Western Hemisphere. Brazil would be the largest supplier and then Central American countries, which would vary according to their commercial relationships with those suppliers.

[Translation]

Senator Maltais: Do you import sugar cane from Cuba?

[English]

Ms. Marsden: There have been no imports of sugar from Cuba in many years. The Cuban sugar industry has collapsed substantially. The last time sugar was imported into Canada from Cuba was in the 1980s.

[Translation]

Senator Maltais: Is there a reason why you do not import sugar from Cuba at this time?

Le sucre a beaucoup de propriétés fonctionnelles que ces édulcorants n'ont pas. Le sucre demeure l'édulcorant dominant. À titre d'exemple, sans sucre, les pâtes à pain ne lèvent pas et il n'est pas possible de faire brunir des biscuits ou des gâteaux. Heureusement, en raison de ses propriétés qui ne peuvent être remplacées, le sucre est un ingrédient essentiel pour beaucoup de produits. Il n'existe aucune donnée concernant l'effet à la baisse de la consommation de sucre. Cela concerne surtout le secteur des produits liquides.

M. Walton : Dans le secteur du détail, la détermination de l'espace d'étalage nous donne une indication de la situation. De nos jours, on retrouve de plus en plus d'édulcorants non nutritifs sur les étalages. Ce segment de marché est plutôt stable. Il s'agit d'une situation où tous les fabricants sont en concurrence pour obtenir la même quantité d'espace à l'étalage et où tous tentent de donner l'impression que leur produit est plus naturel ou tentent de mettre en marché un produit plus naturel. Au cours des derniers mois, les médias ont présenté de nombreux reportages sur des gens qui souhaitent éliminer les édulcorants artificiels de leur alimentation et les remplacer par des édulcorants non nutritifs naturels. Les tendances semblent toujours fluctuer, mais dans l'ensemble, cela n'a pas une grande incidence sur le marché du sucre.

La sénatrice Merchant : Ces produits pourraient-ils avoir un effet sur l'industrie du sirop d'érable?

M. Chapeskie : Je ne crois pas.

[Français]

Le sénateur Maltais : Madame Marsden, vous avez dit au début de votre présentation que 80 p. 100 de votre production provenait de la canne à sucre. Pourriez-vous me dire de quel pays vous les importez afin de les transformer au Canada?

[Traduction]

Mme Marsden : Nos membres s'approvisionnent dans divers pays, principalement dans l'hémisphère Ouest. Je dirais que le Brésil est le fournisseur le plus important, suivi des pays d'Amérique centrale, et cela varie en fonction de leurs relations avec ces fournisseurs.

[Français]

Le sénateur Maltais : Importez-vous de la canne à sucre de Cuba?

[Traduction]

Mme Marsden : Il n'y a pas eu d'importation de sucre en provenance de Cuba depuis de nombreuses années, l'industrie cubaine du sucre s'est effondrée. Les dernières importations de sucre cubain au Canada remontent aux années 1980.

[Français]

Le sénateur Maltais : Y a-t-il une raison pour laquelle vous n'importez pas de sucre de Cuba à l'heure actuelle?

[English]

Mr. Walton: I can speak to that on a commercial basis. Having been with Lantic Sugar for 34 years, I have seen both sides of the Cuban dilemma. It would be the perfect supplier from a logistics supply point of view to Canada because of its proximity. Many of our customers in Canada are on both sides of the border at U.S. and Canadian plants with goods transferring back and forth. As you know, during the Cuban embargo, you weren't allowed to use any ingredients from Cuba in products that entered the United States. It became absolutely impossible to segregate the two streams of "raws" in one plant at any of our facilities. We had to abandon using Cuban sugar back in those times.

[Translation]

Senator Maltais: Would that be one of the reasons why you have had trouble penetrating the American market?

[English]

Mr. Walton: There are trade restrictions. The tariffs don't allow us to enter into the U.S. market. As I said, I have a very small quota of 10,300 tonnes per year, less than one tenth of 1 per cent of the American market and that's the quota we have for direct share.

The Chair: I thank the witnesses for sharing their opinions. As we go forward, if you want to add information for the committee, please do not hesitate to contact us through the clerk.

Honourable senators, I declare the meeting adjourned.

(The committee adjourned.)

[Traduction]

M. Walton : Je peux vous dire ce qu'il en est sous l'angle de la commercialisation. Comme j'ai travaillé chez Sucre Lantic pendant 34 ans, j'ai vu les deux côtés du dilemme cubain. Sur le plan logistique, étant donné sa proximité, ce serait le fournisseur idéal pour le Canada. Beaucoup de clients de l'industrie canadienne ont des usines des deux côtés de la frontière, aux États-Unis et au Canada, et il y a un mouvement de produits constant entre les différentes usines. Comme vous le savez, pendant l'embargo contre Cuba, l'utilisation d'ingrédients cubains dans la fabrication de produits destinés au marché américain était interdite. Dans n'importe laquelle de nos usines, il était impossible de séparer les matériaux bruts provenant de deux sources distinctes. C'est à cette époque que nous avons cessé d'utiliser le sucre cubain.

[Français]

Le sénateur Maltais : Serait-ce l'une des raisons pour lesquelles vous avez de la difficulté à pénétrer le marché américain?

[Traduction]

M. Walton : Il y a des restrictions commerciales. Les tarifs nous empêchent de pénétrer le marché américain. Comme je l'ai indiqué, nous avons une part très petite de 10 300 tonnes par année, ce qui représente moins de 0,1 p.100 du marché américain; c'est la part directe qui nous a été accordée.

Le président : Je remercie les témoins de leurs commentaires. Si vous souhaitez fournir des informations supplémentaires au comité, n'hésitez pas à communiquer avec nous par l'intermédiaire du greffier.

Honorables sénateurs, la séance est levée.

(La séance est levée.)

WITNESSES

Tuesday, February 17, 2015

Animal Nutrition Association of Canada:

Graham Cooper, Executive Director;
Melissa Dumont, Director of Technical Services.

Agricultural Credit Corporation:

Jaye Atkins, Chief Executive Officer.

Canadian Food Inspection Agency:

Veronica McGuire, Executive Director, Program, Regulatory & Trade Policy;
Nicolas McCandie Glustien, Manager, Legislative Affairs.

Agriculture and Agri-Food Canada:

Rosser Lloyd, Director General, Business Risk Management Programs Directorate, Programs Branch;

Martin Crevier, Assistant Director, Financial Guarantee Programs Division, Programs Branch.

Justice Canada:

Louise Sénéchal, General Counsel and Deputy Executive Director, Agriculture and Food Inspection Legal Services;
Sara Guild, Acting Manager and Senior Counsel, Agriculture and Food Inspection, Legal Services.

Thursday, February 19, 2015

Canadian Honey Council:

Rod Scarlett, Executive Director.

Flowers Canada Growers:

Andrew Morse, Manager, Plant Health and Trade.

Canadian Produce Marketing Association:

Jane Proctor, Vice President, Policy and Issues Management;
Ron Lemaire, President.

Thursday, February 26, 2015

Canadian Council of Chief Executives:

Brian Kingston, Senior Associate.

Canadian Sugar Institute:

Sandra Marsden, President;
Mike Walton, Member.

International Maple Syrup Institute:

Dave Chapeskie, Executive Director.

TÉMOINS

Le mardi 17 février 2015

Association de nutrition animale du Canada :

Graham Cooper, directeur exécutif;
Melissa Dumont, directrice, Services techniques.

Agricultural Credit Corporation :

Jaye Atkins, chef de la direction.

Agence canadienne d'inspection des aliments :

Veronica McGuire, directrice exécutive, Politiques sur les programmes, la réglementation et le commerce;
Nicolas McCandie Glustien, gestionnaire, Affaires législatives.

Agriculture et Agroalimentaire Canada :

Rosser Lloyd, directeur général, Direction des programmes de gestion des risques de l'entreprise, Direction générale des programmes;

Martin Crevier, directeur adjoint, Division des programmes de garantie financière, Direction générale des programmes.

Justice Canada :

Louise Sénéchal, Avocate générale et directrice exécutive adjointe, Services juridiques — Agriculture et inspection des aliments;
Sara Guild, gestionnaire intérimaire et avocate principale, Agriculture et inspection des aliments, Services juridiques.

Le jeudi 19 février 2015

Conseil canadien du miel :

Rod Scarlett, directeur général.

Flowers Canada Growers :

Andrew Morse, gestionnaire, Commerce et protection des végétaux.

Association canadienne distribution de fruits et légumes :

Jane Proctor, vice-présidente, Gestion des politiques et des enjeux;
Ron Lemaire, président.

Le jeudi 26 février 2015

Conseil canadien des chefs d'entreprise :

Brian Kingston, associé principal.

Institut canadien du sucre :

Sandra Marsden, présidente;
Mike Walton, membre.

Institut international du sirop d'érable :

Dave Chapeskie, directeur exécutif.